L'Economie : les marchés dérivés en accusation

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15352 – 7 F — MARDI 7 JUIN 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



6 juin 1994

ETRANGE jour en vérité que ce « jour J » de Normandie, en superproduction mondiale, mais dont le message n'est pas clair. Les Britanniques ont su donner, ce week-end, aux commémorations de Portsmouth une majestueuse et très austère solennité : ce furent à proprement parler des cérémonies du *souvenir*. En Normandie, une gigantesque machinerie hollywoodienne est à l'œuvre depuis dimanche pour ajouter les reconstitutions symboliques d'un des plus hauts faits d'armes de l'histoire des Etats-Unis aux cérémonies du souvenir et au recueillement.

Que commémore-t-on au juste ? Pas la victoire sur le nazisme : on aurait choisi pour cela de faire de l'anniversaire de la capitulation le temps fort des célébrations qui vont se poursuivre sur un an. Rendez-vous est certes pris, pour le 8 mai prochain, avec les grands exclus des actuelles cérémonies : les Russes, auxquels il sera alors rendu hommage malgré le pacte Molotov-Ribbentrop pour l'énorme tribut qu'ils payèrent à cette guerre ; les Allemands aussi, qui seront alors invités à fêter leur « libération » du joug du nazisme, en tout cas leur appartenance depuis un demi-siècle à la communauté des nations libres et démocratiques.

CE que l'on a voulu commémorer, ce n'est pas non plus un événement essentiellement français – car on aurait dans ce cas probablement préféré le symbole de la libération de Paris, en août –, mais un événement militaire américain en terre européenne. L'hommage, fort légitime, s'adresse donc à ces vétérans qui vinrent se battre et voir les leurs mourir sur les côtes françaises. Mais quelle leçon les dirigeants européens et américains entendent-ils tirer de cet héroïque exemple pour aujourd'hui et pour demain ?

Quelques centaines de manifestants ont rappelé dimanche, à Caen, que la liberté et la justice sont bafouées depuis trois ans et en ce moment même en Europe, sans qu'Européens ni Américains n'aient envisagé de l'empêcher militairement. Certes, le régime de M. Milosevic et de ses affidés serbes de Bosnie n'est pas de la même nature que le troisième Reich, et il ne menace pas de la même manière la sécurité du continent.

L'IMAGE de ces parachutistes sautant sur les villages normands n'en évoque pas moins vivement, par contraste, l'absence des soldats américains en Bosnie. Elle réveille les incertitudes quant à la « relève » que seraient censés assumer un jour les Européens sur leur propre continent. Elle rappelle le piètre bilan en matière de « rétablissement de la paix » qui sera celui de l'ONU lorsqu'elle fêtera son cinquantenaire, l'année prochaine.

D'une façon générale, on aura du mal à comprendre cette exaltation d'un exploit militaire de la part de dirigeants occidentaux intimement convaincus – à tort ou à raison – que les sociétés qu'ils dirigent ont, tout simplement, exclu l'idée même de la guerre.

pages 3 et 5

M 0147 - 0607 - 7,00 F

Les retombées inattendues de la liste unique UDF-RPR

La campagne pour les élections européennes a affaibli la cohésion de la majorité

Dimanche 12 juin, les Français auront le choix entre vingt listes pour désigner leurs représentants au Parlement européen. L'atonie de la campagne, l'incapacité des principaux candidats à se distinguer par leurs propositions sur l'Europe, a contribué à démotiver les électeurs.

A gauche comme à droite, chacun a semblé ne s'intéresser qu'à la préparation de l'élection présidentielle de 1995. Michel Rocard devra surmonter sa rupture avec François Mitterrand. Edouard Balladur devra admettre qu'une candidature unique de sa majorité, en affadissant le discours de son porte-drapeau et en laissant le champ libre à un franc-tireur, tel que Philippe de Villiers, complique sa stratégie politique personnelle.

Dans les autres pays de l'Union, le débat sur l'Europe ne s'est pas davantage animé. L'enquête dont nous commençons ci-dessous la publication montre en particulier que les thèses fédéralistes, longtemps défendues par les plus fervents partisans de l'Europe, sont désormais abandonnées par la plupart des hommes politiques, comme elles l'ont été en France par Dominique Baudis au début de la campagne (lire page 10 le commentaire de Thierry Bréhier).

L'Europe sans chimères

Derniers gardiens d'une flamme vacillante, ils sont là, à chaque ouverture des sommets européens, avec leurs drapeaux bleus à douze étoiles, leurs slogans œcuméniques sur les bienfaits de l'Europe communautaire et leurs gentilles frimousses d'adolescents pleins d'idéal et de confiance dans l'avenir.

Plusieurs centaines « avant », tout juste quelques dizaines aujourd'hui, ils veulent montrer, contre les mauvais vents de l'« europessimisme » ambiant, qu'ils y croient encore, à cette Europe fédérale abandonnée par tous, et surtout par ces légions d'hommes politiques qui, de Naples à Hambourg et de Francfort-sur-Oder à Brest, avaient fait de l'Europe le point d'ancrage obligé de leur idéal ou de leur carrière.

Leur foi était si intense qu'ils ne se posaient guère de questions sur l'avenir radieux de leur entreprise, sinon celle-ci, qui donnait naguère, lorsqu'il était lui aussi un fédéraliste acharné, des cauchemars à Henri Emmanuelli, ancien président socialiste de l'Assemblée nationale française : *« Faut-il ou non créer une caisse de retraite pour le roi, la reine et le grand-duc ? »*.

Où sont-ils passés ? Où sont *les successeurs des « pères fondateurs »*, des Schuman, Adenauer, De Gasperi ? Depuis combien de temps Helmut Kohl n'a-t-il pas racorté comment, étudiant, il arrachait, dans l'enthousiasme, les poteaux aux frontières entre la France et l'Allemagne ? Qui connaît encore Jean Monnet ?

Au train où va Dominique Baudis, chef de file centriste de la liste de la majorité française aux européennes, dans son reniement du fédéralisme, il devrait en arriver à traiter le général de Gaulle de « cabri » qui crie en sautillant *« Europe, Europe, Europe ! »* (1). Jean Lecanuet, son père spirituel aujourd'hui décédé, qui, lors de l'élection présidentielle de 1965, avait imaginé de colorer la Seine en « vert européen », en rougirait de honte.

Cette tiédeur n'existe pas seulement en France. Dans la plupart des autres pays européens, en Allemagne et en Italie notamment, on peut aussi constater la prudence des partis politiques considérés comme les plus pro-européens.

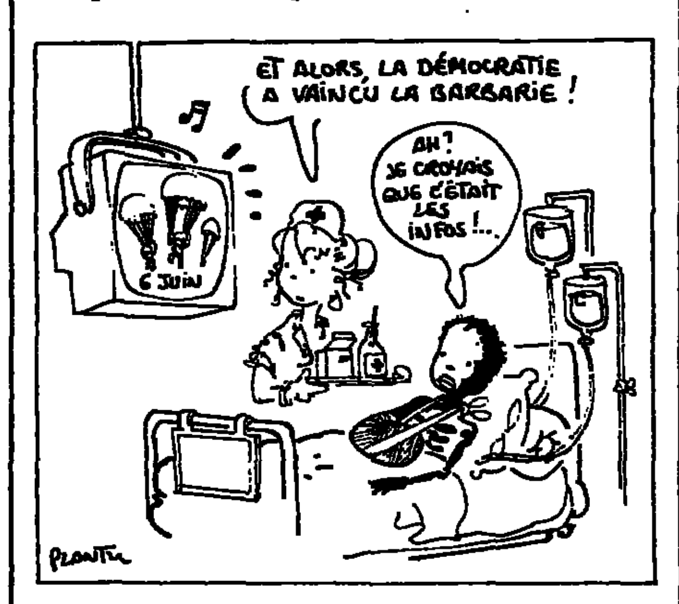
JOSÉ-ALAIN FRALON
avec les correspondants du *Monde*

Lire la suite page 11

(1) A la veille de l'élection présidentielle de décembre 1965, le général de Gaulle s'était moqué des centristes pro-européens en lançant : *« Bien entendu, on peut sauter sur sa chaise comme un cabri en disant « l'Europe ! », « l'Europe ! », « l'Europe ! », mais cela n'aboutit à rien et cela ne signifie rien »*.

La France s'efface au Rwanda

Accusé d'avoir trop favorisé le pouvoir hutu, Paris n'a plus d'influence qu'à travers l'aide humanitaire



Il aura fallu des centaines de milliers de morts pour que dans l'opinion publique française on s'émeuve du rôle de la France au Rwanda. La présence de militaires français aux côtés de l'armée gouvernementale rwandaise, d'octobre 1990 à décembre 1993, n'avait suscité qu'indifférence.

Lorsque des organisations internationales et des organes de presse la dénoncèrent (*le Monde* du 5 et du 27 février 1993), en indiquant qu'elle ne se limitait pas à la protection des ressortissants français, ce ne fut que prêche dans le désert. Jamais cette présence, *a priori* insolite, ne fit l'objet du moindre débat politique, jamais des intellectuels n'en firent un cheval de bataille.

Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour imputer à la France la responsabilité des massacres de Tutsis et de Hutus modérés. Le procès est à la fois tardif et excessif – un excès à mettre sans doute sur le compte de l'aspect irrationnel des événements et d'une barbarie flagrante que l'on voudrait comprendre et expliquer.

Reste que la France, considérée comme *« pro-hutue »* en raison du soutien de l'Elysée au président rwandais assassiné, Juvénal Habyarimana, est en fâcheuse posture. Pour preuve, sa dérobade, les premiers jours de massacres, lorsqu'elle a évacué ses ressortissants le plus vite possible ; ou encore le rejet dont elle fait l'objet de la part du Front patriotique rwandais (FPR), probable vainqueur des combats en cours.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Lire la suite page 8

Les châteaux de Bohême

La restitution du patrimoine tchèque à ses anciens propriétaires est un casse-tête culturel, économique et politique

PRAGUE
de notre correspondant

Etre salué par le châtelain en entrant dans le restaurant du château de Melnik qui domine le confluent de la Moldau et de l'Elbe était inimaginable il y a encore cinq ans en République tchèque. Tout appartenait à l'Etat. Aujourd'hui, le visiteur dominical est déçu s'il n'aperçoit pas, circulant entre les tables, le propriétaire des lieux. Jiri Lobkowicz, trente-huit ans, banquier à Monte-Carlo avant la chute du régime communiste, conseiller du ministre de l'économie Vladimir Dlouhy au lendemain de la « révolution de velours ».

Ce bel édifice de style Renaissance et les 120 hectares de vignoble qui couvrent la falaise sur laquelle il se dresse ont été restitués, en novembre 1991, à Jiri Lobkowicz, avec d'autres propriétés de la famille. Construite au XVIe siècle par ses ancêtres, cette propriété a connu une histoire mouvementée, à l'image de celle de la Bohême-Moravie. Dépossédée une première fois de ses biens en 1620, après la défaite des seigneurs tchèques à la bataille de la Montagne Blanche contre les Habsbourg, la famille Lobkowicz a récupéré le domaine de Melnik en 1753 par un mariage avec une héritière des nouveaux propriétaires (les Czernin). Il fut de nouveau confisqué en 1939, par les nazis, car la famille s'engagea dès la première heure dans la résistance et un grand-oncle de l'actuel maître des lieux participa au gouvernement tchécoslovaque en exil à Londres. La propriété lui fut rendue à la libération, en 1945, pour peu de temps : le nouvel Etat communiste mit la main dessus après le putsch de 1948.

« Le château et la vigne étaient dans un assez mauvais état lorsque nous les avons retrouvés, constate Jiri Lobkowicz. *Aucun investissement n'a été fait pendant les quarante dernières années. C'est nous qui allons devoir réaliser les réparations du château et la revitalisation du vignoble. »* Les Lobkowicz se comportent en chefs d'entreprise. L'objectif est de faire du château un centre touristique avec son musée-galerie, ses caves et son restaurant. Il serait ainsi le premier « château-vignoble » en République tchèque. Et la proximité de Prague – Melnik est à 35 kilomètres de la capitale – est un atout. En 1993, année de la *réouverture*, quelque 50 000 personnes l'ont visité. Le propriétaire espère doubler le nombre de visiteurs cette année.

Outre Melnik, Jiri Lobkowicz s'est également vu restituer trois autres châteaux et surtout une ferme de 2 000 hectares dont il a confié la gestion à un Ecossais. *« Nous devons montrer ce que nous savons faire »*, dit-il en soulignant qu'il emploie seulement 35 personnes alors que la coopérative voisine en occupe 250.

MARTIN PLICHTA

Lire la suite page 21

Bill Clinton est opposé à une hausse des taux d'intérêt

Le président Clinton a mis en garde, samedi 4 juin, la Réserve fédérale américaine contre la tentation de relever une nouvelle fois les taux d'intérêt. Cela risquerait, selon la Maison Blanche, de freiner la croissance. Au Japon, les signes d'une timide reprise sont perceptibles après trente-sept mois de récession.

page 23

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

Un entretien avec Yves Bonnefoy

« La poésie est la propédeutique de la démocratie »

Yves Bonnefoy, qui aura soixante et onze ans cette année, n'a jamais séparé la pratique de la poésie d'une pensée sur cet art et, plus largement, sur la peinture et la sculpture. Depuis 1953, année de publication de son premier recueil, Du mouvement et de l'immobilité de Douve, *il ne cesse d'interroger les œuvres des grands poètes du passé, de Shakespeare et Yeats à Baudelaire, Rimbaud et Mallarmé. Son enseignement au Collège de France, auquel il vient de mettre fin, ses nombreux essais et récits publiés au Mercure de France* (l'Improbable, l'Arrière-pays, le Nuage rouge, la Vérité de parole, la Vie errante...), *comme ses livres de poèmes et ses traductions, témoignent de ce même souci. Mais au-delà de l'art, ou au travers de lui, c'est bien le réel dans toutes ses dimensions qui préoccupe Yves Bonnefoy.*

« Comment envisagez-vous l'unité des préoccupations qui sont les vôtres, du poème à la réflexion sur la poésie, de l'intérêt pour la peinture et les autres arts à l'exercice de la traduction ? Peut-on parler d'un foyer unique ?

– Un foyer unique, certainement, qui est sinon la poésie, du moins le désir d'approcher du plus qu'il se peut cette expérience que je tiens pour capable de contribuer grandement à « changer la vie » (comme le demandaient Rimbaud, puis Breton, comme il faut vouloir avec eux, aujourd'hui encore), et cela au plan de la société autant qu'à celui de la personne, et même, et surtout peut-être, dans une époque de crise comme est la nôtre. La poésie se forme dans l'écriture, d'où le poème, et, pour moi, depuis bien longtemps maintenant, cette pratique, que je considère évidemment comme la plus proche du centre, dans ma vie, comme celle que je ne pourrai abandonner qu'en renonçant à trouver du sens à cette dernière.

» Mais la poésie, c'est aussi la réflexion sur ce sens, précisément, c'est l'écoute des intuitions, des pensées, des valeurs qui affleurent dans le poème, qui naissent peut-être de ce qu'il a de plus vrai mais peuvent aussi n'être qu'un leurre : d'où le besoin de l'essai critique, lequel cherche à clarifier ce qui a lieu véritablement quand on écrit, si dangereusement, à proximité de la parole inconsciente ; et, pour mieux faire cela, interroge l'œuvre des autres. Il y a eu en effet de grands poètes dans le passé pour pénétrer très avant dans la connaissance du poétique, ce qui peut éclairer notre rapport à nous-mêmes. Cette étude des autres, ce ne sera pas pour les apprécier, au nom de valeurs littéraires ou dans un contexte historique, mais pour prendre avis, demander conseil, reconnaître la vraie grandeur dont la poésie est capable. Toutefois, l'auteur qu'on va questionner de cette façon, cela peut être un peintre, un sculpteur, un musicien, un architecte autant que Shakespeare ou Baudelaire, car la peinture, disons, est, elle aussi, un emploi du langage et peut agir sur celui-ci comme le fait le poème. Je me suis donc, en effet, beaucoup intéressé à ce qui est le poétique dans l'art, ce qui m'a conduit souvent aux œuvres de la Renaissance, que j'entends comme un grand moment de rénovation de la réalité même, étendu sur plus de trois siècles : de Pétrarque aux derniers jours de Poussin.

– Le travail de la traduction s'inscrit-il dans cette même perspective ?

– Interpréter le travail de l'autre est une nécessité, je viens de le dire, mais qui décompose l'œuvre qu'on interroge, du fait qu'on en isole tel ou tel élément particulièrement signifiant. Et s'efface ainsi du regard critique l'acte pourtant essentiel, fondateur, que fut à l'origine de l'œuvre et jusqu'à son terme : la composition comme telle, cette synthèse, inconsciente de soi mais hautement responsable, des rêves, des valeurs et de l'ambition plus spécifiquement poétique. Pour bien comprendre, il faut donc reconstruire au plan même où l'on aura déconstruit, et la traduction d'un grand poème est une des rares occasions que l'on ait de vérifier, en s'engageant dans sa propre langue, si des analyses que l'on a faites une synthèse est possible.

– Vous venez d'achever votre enseignement au Collège de France, où vous occupiez depuis 1981 la chaire d'études comparées de la fonction poétique, un intitulé qui ne se répétera pas, car tel est l'usage au Collège. Quelles leçons avez-vous tirées de cette expérience ? Qu'est-ce qui, de la poésie, peut s'enseigner ?

– J'ai en effet proposé en 1981 ce programme qui a la comparaison, le rapprochement comme grand principe, ce qui m'a permis d'aborder simultanément les divers problèmes que nous venons d'évoquer, laissant simplement à bonne distance mon rapport personnel à l'écriture. Il m'était tout à fait possible, du fait de l'intitulé de la chaire, de parler des arts plastiques autant que de poèmes ou poètes de France ou d'autres pays, voire directement de problèmes de théorie poétique. C'est ce ce que je fis en m'attachant essentiellement à quelques œuvres fondamentales : par exemple, Shakespeare, Giacometti, le Caravage, Baudelaire, Mallarmé, car il faut chercher la conscience de soi de la poésie là où elle s'est le plus approfondie, en des moments qui parfois ont changé son cours.

> *« L'essence de la poésie est de mettre au défi notre condition »*

» Mais cela ne fut enseigné qu'au sens où on prend ce mot au Collège, qui demande de ne parler que de ce qu'on est en train d'explorer soi-même ; et cela eut-il du sens ? A tout le moins, et c'est en tout cas ce que je veux croire, celui de montrer à des auditeurs qu'il y a là, devant eux, quelqu'un pour penser que la poésie n'est pas simple déploiement de mots dans un texte, simple agencement sans but que soi-même, simple jeu, mais un moment dans l'activité de l'esprit et de ce fait même toute une histoire, une civilisation, en leur essence qui est de mettre au défi notre condition. Ce qu'il faut enseigner, c'est qu'une immense recherche est en cours, depuis l'origine, qu'il serait catastrophique de laisser s'interrompre, par méconnaissance, par manque d'information. J'ai horreur de sentir le présent se détacher du passé quand celui-ci est allé, comme souvent, plus avant que nous, plus lucidement, dans des questions qui demeurent notre besoin, notre urgence. Cette sorte d'oubli, c'est une censure de soi, profondément autodestructrice.

– Vous posez les prémices d'une définition de la poésie...

– Oui, je crois qu'il convient, pour la suite de cette conversation, que je précise ce que j'entends par la poésie. Il me semble, ce fut ma première idée, formée aux confins du surréalisme, que la langue moderne réduit notre pratique du monde à des objets trop souvent définis ou montrés par la seule pensée conceptuelle. Cela réduit ce monde pourtant nôtre à simplement un réseau de ces représentations abstraites, partielles : une image dont le danger est que l'on croira qu'elle peut suffire. Et pourtant, dans l'immédiat ainsi aboli, il y avait cet infini de la perception qui aidait à comprendre que tout est un, que l'on est soi-même part de cet un, et que du coup nos limites, notre rapport au temps, à la mort, dont le concept a fait une énigme, et qui angoisse, ne sont qu'une façon d'être au sein de cette unité, quelque chose qui, vécu autrement, au positif, nous permettrait aussi d'être « au monde ».

» La langue conceptuelle, celle que ne tempère plus l'observation de grands événements symboliques de la nature et de l'existence, est ainsi un *facteur d'aliénation*. Mais quand on écoute le son du mot, ce son qui est l'autre moitié mais toujours étouffée du signe, quand on lui donne le droit de laisser vivre ses rythmes, vibrer ses assonances, se déclarer et s'approfondir sa musique, voici qu'on se retrouve engagé dans une écriture où, du fait de cet autre rapport des mots entre eux, leur articulation conceptuelle est affaiblie, avec l'idée qu'elle imposait de la réalité et de l'existence.

» Ce voile s'amincit, parfois se déchire, la présence de l'Un du monde y transparaît, comme un bien, c'est ce que je nomme la poésie. Cette poésie ne dit rien à proprement parler : elle montre. Elle ne montre pas même, elle permet de voir, à charge pour le lecteur de tenir ce pas gagné. Et cela peut sembler bien peu, mais cela dissipe donc la peur d'être, et quelle paix pourrait s'établir dans le rapport des êtres entre eux, que de folie meurtrière disparaîtrait d'entre les groupes sociaux si on pouvait ne pas méconnaître le poétique, lequel est donc, vous le voyez, une expérience du monde, et non une production simplement verbale pour une autre sorte encore de consommation.

– Cette unité, que la poésie dévoile, l'appelleriez-vous une transcendance ?

– Certainement, mais en ajoutant aussitôt que la transcendance est la chose la plus ordinaire du monde, ce qui demande d'ailleurs d'autant plus impérativement qu'elle soit bien située dans notre pratique. Il y a transcendance quand un objet est informulable par la parole, quels que soient les angles d'attaque de celle-ci. Or c'est bien le cas du moindre fragment de l'être sensible : cet arbre, cette tasse dans la lumière, ce visage sont au-delà de toute conceptualisation, de toute description, ils sont la réalité comme telle, transcendante à la parole, et il n'y a là rien qui doivent nous alarmer, nous faire craindre un retour du « méchant plumage ». Au contraire c'est ce sentiment de la transcendance, ainsi à vif, qui permettra de dégager la réalité des figurations dogmatiques.

> *« Le monde contemporain semble bien au bord du désastre »*

» Le transcendant, l'inépuisable donc, la poésie apprend à le rechercher dans le simple, dans le rapport simple à soi-même ; et c'est ce que j'ai essayé d'exprimer dans ce récit, il y a peu, de *la Vie errante* : où l'Augustin de la page fameuse des *Confessions* entre dans le jardin, fatigué, perplexe, hésitant à franchir le pas de la conversion, et entend bien, au loin, la voix de l'enfant qui chantonne, qui psalmodie : *« Lis le livre ! »*, mais le livre, dans ma version de l'événement, ce n'est que le cahier où cet enfant, qui n'a été peut-être que celui qui cherche aujourd'hui sa voie, avait dessiné avec ses crayons de couleur le soleil, la lune, les bêtes, ce monde dont le discours incessant des mots commençait déjà à le séparer.

– Le roman participe-t-il de cette transcendance et de cet inépuisable ?

– Plutôt que d'opposer poésie et roman, j'aimerais parler de pôles, exprimant les deux sortes de rapport que l'on peut avoir au langage. Un pôle « poétique », qui est mise en question de celui-ci, transgression de son image du monde, attestation de l'indéfait et du plein qui affleure en tout ; et à l'opposé, tout ce qui est emploi de la langue, emploi qui n'en refuse ni les grandes structures ni le plan propre, bien qu'il en explore, avec beaucoup de profit possible, les virtualités laissées en friche par la parole du quotidien, de la pensée, de la science, etc. : emploi qu'on peut appeler « littéraire ».

» Une bonne part du romanesque prospère là, et tant mieux, puisque l'attestation proprement poétique n'est pour sa part qu'un instant, qui ne secoue le langage que pour permettre à celui-ci de se réorganiser, sous le signe de plus d'immédiateté dans le rapport de la personne à soi-même : tâche que la littérature peut ressaisir en ce point. Mais ce n'est pas suggérer que le roman n'a pas d'autres fonctions que d'aider à la poésie. Là même où c'est la loi du langage qui prédomine, que de contradictions à comprendre, que de comportements à analyser, que de vérités à dégager de la confusion de l'existence ordinaire ! Que de malheurs à garder présents à l'esprit, et en même temps quel rappel à faire, à recommencer, de ce que la condition humaine a de positif, de créateur en puissance !

– N'est-ce pas là une contradiction dans la tâche elle-même ?

– Il faut espérer que non. C'est vrai que le monde contemporain semble bien au bord du désastre. La folie des armements, les imprudences dans l'emploi de l'énergie nucléaire, les guerres qui ne cessent pas malgré les supposés équilibres de la terreur, comme si de l'eau filtrait sous le barrage, pour se répandre partout, les déséquilibres écologiques qui étouffent la vie, les exterminations d'espèces animales ou végétales qui font sauter des maillons de la grande chaîne de l'être, le surpeuplement et les maladies, et dans la personne elle-même la déconstruction des perceptions fondamentales du monde et des valeurs d'existence par la photographie, laquelle prend la réalité par le dehors mais se glisse au sein même de celle-ci pour la dépouiller de la figure, du sens qu'il faut pourtant lui donner, et encore la montée des fanatismes, tout cela dresse une scène où c'est la violence et la fascination pour la mort qui prédominent.

» C'est ce qu'il faut avoir présent à l'esprit sans cesse, quand on écrit, sinon on se voue à de la littérature naïve sinon menteuse. Mais cette nécessaire conscience de la violence ne signifie pas qu'il faille se laisser aller à simplement la redire. A l'enfant confiant qui attend de vous le monde on ne raconte pas l'horreur des massacres qui sont en cours, et on a raison d'agir ainsi. Il faut aider l'enfant, l'homme et la femme qui naissent à eux-mêmes à percevoir ce qu'on peut aimer, ce qu'on doit aimer, ce qui est juste. Il faut leur apprendre à aimer. Remarquez d'ailleurs que s'ils n'apprenaient plus cela, la violence même des temps présents leur paraîtrait naturelle, un simple aspect de la matière vivante dont il ne faudrait plus se scandaliser. La littérature qui ne cherche pas à dégager du sens, des valeurs, ne fait qu'avaliser le non-sens.

> *« La caricature de l'Autre est si insidieuse qu'elle passe souvent inaperçue »*

– Est-ce pour cela que vous avez signé, avec notamment d'autres professeurs du Collège de France, un Appel à la vigilance* (1) *quand vous êtes ordinairement en retrait ?

– En retrait, oui, parce que se vouloir un témoin du travail poétique comme je l'ai défini, ce doit être se souvenir, et laisser comprendre qu'il est autre chose que l'analyse que la raison – certainement la grande arme de l'esprit – fait des situations de vie quotidienne, et notamment politique au plan circonstanciel où ces problèmes se posent. Mais il est un point où le poétique et le politique se confondent, c'est le projet de démocratie et les grands principes d'action qui immédiatement en découlent.

» Ecrire la poésie, c'est vouloir se défaire de l'autorité des systèmes de représentations, n'est-ce pas ? C'est donc délivrer la figure d'autrui des interprétations que ces systèmes nous font projeter sur elle, c'est rendre à autrui le droit d'exister devant nous de par ce qu'il est pour lui-même, et la liberté et l'égalité devant donc naître comme d'elles-mêmes à cet horizon qu'est la poésie, où s'effacent, si la recherche est réellement conduite, tous ces préjugés que sont les racismes, les discriminations culturelles, les croyances qui font que des langues se croient de l'absolu. La poésie est la propédeutique de la démocratie. Et c'est pourquoi on n'en obscurcit pas la nature, bien au contraire, quand on rappelle cela en des occasions où ce qui est en jeu, ce n'est d'ailleurs nullement le débat classique de la gauche et la droite républicaines. Bien plutôt faut-il penser dans ces cas, et en plus de l'événement qui a inquiété (le révisionnisme, par exemple), à ces milliers de situations, en particulier dans les médias, où la caricature de l'Autre est si insidieuse qu'elle passe souvent inaperçue, ce qui ne la rend pas moins dangereuse.

– Êtes-vous pessimiste ?

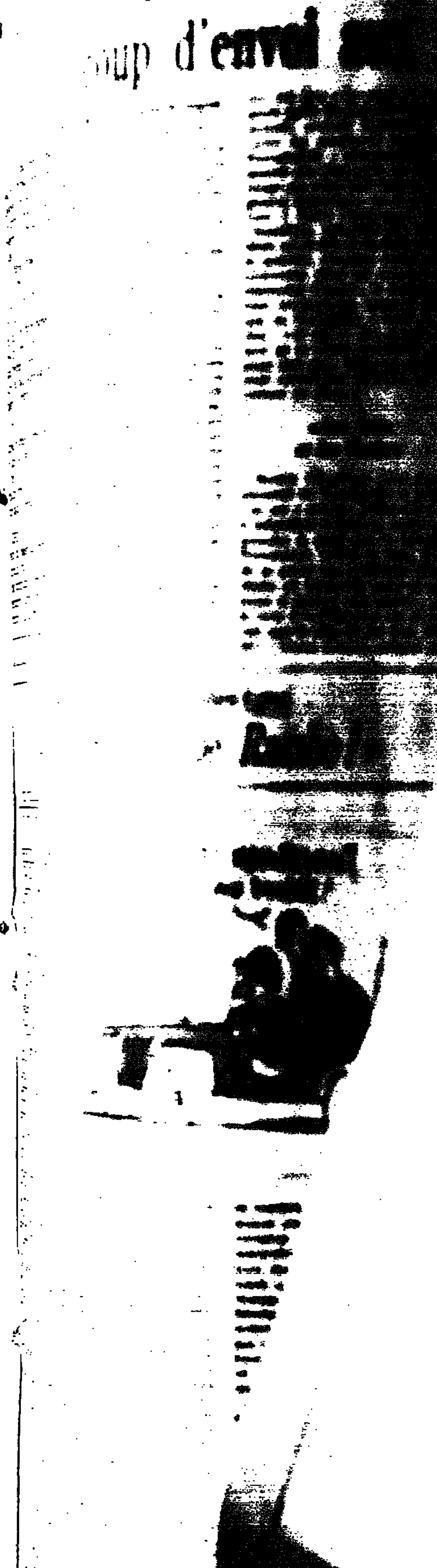
– Je le deviens, pour le moyen terme, devant l'accélération des désastres. Voyez la façon aveugle dont l'Europe se dessaisit en Bosnie de sa responsabilité, qui est de faire en sorte (et elle en a les moyens) que la démocratie, justement, y ait libre cours. Nous donnons un triste spectacle. Mais je ne puis pour autant cesser de penser qu'il y a dans la vie deux nécessités à l'œuvre. L'une, causale, qui enchaîne les phénomènes et laisse craindre que la planète n'en revienne bientôt aux eaux et rochers de l'origine avec peut-être nombre d'insectes mais des aubes et des couchants dès lors en vain. Et cette autre logique, qui, constatant le couchant, la nuit, en conclut que c'est pour cela même qu'il y aura un jour pour se lever au-delà. C'est cette pensée-ci qui reprend en moi, lorsque j'écris. Et qui me fait espérer une Renaissance au lieu de craindre la fin du monde.

» Une chose me frappe : la ressemblance de notre après-guerre et des moments les plus sombres de la pensée médiévale. La façon que nous avons de pénétrer les textes, par exemple, d'y déchiffrer ce que l'auteur ne sait pas qu'il dit, n'éprouve pas, d'y porter même, souvent, ce qui n'est qu'une hallucination de lecture, cela me rappelle ce temps où l'on cherchait et trouvait le diable partout. Et cette peur, alors, de ce qui n'était pourtant que nature naturellement attestée, cela vouait aux oscillations entre arguties et macérations, entre abstraction et extase, mais l'habitude aujourd'hui des instants de jouissance brute, aux confins de la matière, cela me semble aussi aller de pair tout autant avec les excès de l'herméneutique, c'est dans les deux cas de l'abstraction aux dépens des grands équilibres de la nature. Au XVe siècle, la redécouverte de la beauté, de l'unité, de la vérité du corps vivant grâce à quelques statues antiques ou à la poésie pastorale grecque et latine avait balayé cette abstraction, ce fut révolutionnaire, tout l'avenir à nouveau.

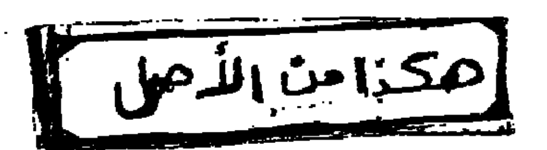
» Je souhaite une Renaissance de cette sorte, et c'est pourquoi, d'ailleurs, je m'intéresse à la peinture des siècles qui nous précèdent car il y a dans les figures humaines, les arbres, les ciels chez Titien, Poussin, Ruysdael, tant d'autres, une immense réserve de réalité à laquelle on peut encore puiser, même si le dehors du monde nous fait défaut à cause de trop de terrains vagues bordés de zones de loisirs qui grimacent. »

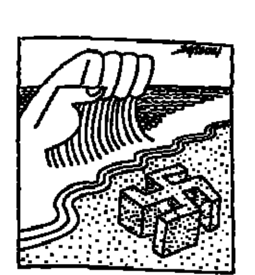
Propos recueillis par
PATRICK KÉCHICHIAN

(1) Les signataires de cet appel, publié dans *le Monde* du 13 juillet 1993, s'engagent à ne pas légitimer par leur collaboration des publications ou des manifestations organisées par l'extrême droite ou ses sympathisants. Cet appel a recueilli à ce jour un millier de signatures et a suscité de nombreux échos en France, en Allemagne et en Italie.



s Bonnefoy





Les Britanniques ont donné un majestueux coup d'envoi aux commémorations du 6 juin 1944

Le coup d'envoi des cérémonies officielles de commémoration du débarquement allié en Normandie a été donné, dimanche 5 juin en Angleterre, à Portsmouth, où le président Bill Clinton a été reçu par la famille royale britannique et le premier ministre John Major. Ces derniers, accompagnés de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement représentant treize pays, ont ensuite traversé la Manche pour rejoindre les lieux historiques de l'opération « Overlord ».

■ VÉTÉRANS. Plusieurs dizaines de vétérans américains ont sauté en parachute sur le village de Sainte-Mère-Eglise, répétant ainsi leur exploit à un demi-siècle d'intervalle.

■ CÉRÉMONIES. Le couronnement des célébrations devait se dérouler lundi 6 juin, avec de très nombreuses cérémonies où prendront la parole François Mitterrand et Bill Clinton.

PORTSMOUTH (Grande-Bretagne)

de notre envoyée spéciale

Personne, a reconnu un officier américain, *« ne sait organiser des cérémonies comme ces types-là »*. Les Britanniques ont majestueusement donné le coup d'envoi, dimanche 5 juin, des cérémonies internationales de commémoration du Jour J par une revue de la flotte en rade de Portsmouth, symbolisant l'opération Neptune, qui avait constitué, il y a cinquante ans, la partie navale du débarquement allié en Normandie.

La reine Elizabeth II et une bonne partie de la famille royale présidaient aux cérémonies, en compagnie d'une dizaine de chefs d'Etat, dont le président Clinton, représentant les pays alliés ayant participé au débarquement, et qui avaient été invités à passer la flotte en revue à bord du yacht royal *Britannia*. Dans la matinée, les dirigeants alliés avaient assisté à un service mi-militaire mi-religieux d'une grande dignité, en plein air, au bord de la mer, en présence de nombreux vétérans, où l'on entendit l'archevêque de Cantorbéry exalter le courage et le sacrifice des guerriers d'alors. *« J'ai ressenti une immense fierté,* a déclaré plus tard Bill Clinton. *C'est le genre de choses dont les Britanniques peuvent être très fiers. »* Le soleil avait enfin percé après les trombes d'eau qui, samedi, avaient légèrement perturbé les premières festivités à Portsmouth – réminiscence, cinquante ans plus tard, du mauvais temps qui avait failli faire hésiter le général Eisenhower sur le choix du *Jour J. Dans* l'assistance, Bernie Chambers, soixante-dix ans, le béret sur la tête et les décorations à la poitrine, racontait modestement comment, chez lui comme chez beaucoup d'autres, le courage fut bien involontaire, lorsqu'il débarqua en Normandie à bord de son char : *« Je suis le plus grand trouillard de la Terre,* confiait-il, *et on avait tous peur. Dans les chars, on avait surtout peur de brûler, de frire, comme on disait. »*

« Les Brits et les Yanks »

Bernie Chambers n'est jamais retourné en Normandie et préfère *« ne pas y penser »*, même s'il a fait 6 kilomètres à pied ce matin pour prendre le train qui l'a amené à Portsmouth. Même si, ému, il sort de sa poche une enveloppe dont il déplie un document taché de cambouis et marqué *« top secret »* : c'est la carte d'Arromanches qui se trouvait sous le siège de son char. M. et Mme Clinton avaient entamé cette étape britannique de leur tournée européenne samedi matin, en compagnie du premier ministre John Major, par un hommage aux aviateurs américains enterrés au cimetière militaire de Cambridge, qui abrite également un mur des disparus ; plus de cinq mille noms y sont gravés, dont celui de Joseph Kennedy, le frère aîné du président Kennedy, et celui de Glen Miller, dont la musique étonnamment joyeuse accompagna toute la cérémonie.

Ce fut l'occasion, pour MM. Clinton et Major, de rappeler les liens traditionnellement privilégiés qui unissent les Britanniques aux Américains : M. Major rappela que Churchill aimait utiliser le mot *« fraternité »* pour évoquer *« l'amitié des anglophones »*, tandis que le président américain soulignait que, *« à tous les niveaux, les Brits et les Yanks travaillent ensemble comme au sein d'une famille »*. Dans cette période cruciale de 1943-1944, poursuivit-il, *« les Anglais nous fournirent l'inspiration, et en retour les Américains leur donnèrent l'espoir »*.

Mais c'était il y a cinquante ans et, d'après ce qui a filtré samedi, l'inspiration n'a guère marqué les entretiens bilatéraux qui se sont déroulés par la suite à Chequers, la résidence de campagne du premier ministre britannique. Les sujets internationaux majeurs du moment y ont certes été évoqués, mais ni d'un côté ni de l'autre on n'a cherché à donner un relief particulier à ces conversations, qui furent d'ailleurs réduites au minimum puisque Mmes Major et Clinton rejoignirent leurs maris autour d'un déjeuner au bout de trente minutes.

Une visite très peu politique

Pour cette première visite en Grande-Bretagne depuis son élection, M. Clinton ne s'est pas donné la peine de passer par Londres, et son voyage y a été essentiellement placé sous le signe des commémorations du débarquement, alors que les deux autres étapes de sa tournée, Rome et Paris, auront eu droit chacune à un volet plus politique : conférence de presse avec M. Berlusconi à Rome, discours de politique étrangère (axé, selon son entourage, sur les perspectives de la sécurité en Europe) à l'Assemblée nationale à Paris. La fameuse « relation spéciale » anglo-américaine n'est sans doute pas morte, mais ne fait pas l'objet de soins particuliers. Le tandem Clinton-Major, il est vrai, est beaucoup moins intense que celui que constituèrent Ronald Reagan et Margaret Thatcher, sans parler de Churchill et Roosevelt, auxquels, soulignait dimanche le *Sunday Telegraph*, on peut difficilement comparer les deux dirigeants actuels. Beaucoup plus méchant – la presse britannique, de manière générale, n'est pas tendre avec les époux Clinton, – le *Sunday Times* comparait, lui, les entretiens de Chequers à *« un Yalta de banlieue »*...

A bord du porte-avions américain *George-Washington*, qu'il a gagné dimanche soir pour traverser la Manche, M. Clinton, qui, selon son entourage, est *« profondément ému* par toutes ces célébrations et par ses contacts avec les vétérans, s'est souvenu que ce voyage avait aussi pour but de le conforter dans son rôle de commandant en chef auprès du public américain, et en particulièrement auprès des forces armées, avec lesquelles il entretient des relations compliquées. C'est donc d'un ton ferme et volontaire qu'il s'est adressé à l'équipage du porte-avions, pour l'assurer qu'il était *« fermement déterminé »* à faire en sorte que l'armée américaine reste *« la mieux équipée et la mieux entraînée du monde »*.

SYLVIE KAUFFMANN

Les vétérans sautent sur Sainte-Mère-Eglise

« C'est encore mieux que Rambo ! »

COURSEULLES-SUR-MER

de notre envoyée spéciale

A Sainte-Mère-Eglise ce dimanche, de vieux parachutistes, téméraires et un rien cabochards, ont rêvé tout fort d'accomplir un exploit. Ultime pirouette, dernier clin d'œil de voltigeurs grisés d'être devenus mythiques, l'exercice se révéla périlleux mais ravit la vedette – et de loin ! – aux autres opérations du même jour... Plus loin, à l'assaut de la pointe du Hoc, de sinistre mémoire, et au-dessus d'une mer moutonneuse et glacée, deux rangers ont voulu se prouver qu'eux non plus n'avaient pas froid aux yeux, et qu'ils restaient « la crème de la crème » de l'armée américaine, capables d'escalader la roche comme on prenait un donjon au temps du Moyen Age. Le panache, sans doute, en plus...

Le mythe des combattants du Jour J n'a décidément pas une ride. Et le vétéran canadien qui, dimanche, entendit un père dire à son jeune fils en regardant dans sa direction : *« Tu vois, lui, c'est encore mieux que Rambo ! »*, ne démentira pas. La comparaison l'a surpris, elle ne l'a guère choqué. *« Je n'ai jamais eu ses muscles ! Mais si ça peut leur parler... »* C'est en tout cas avec timidité et déférence que les enfants et les adolescents s'approchent d'eux aujourd'hui pour quémander un autographe. *« Même papies,* dit un lycéen de seize ans, *ces types-là gardent une image d'aventuriers. »* En kilt, blazer bleu marine ou bordeaux, béret ou calot, les vétérans, ravis, défilent donc sous les applaudissements et s'exécutent avec grâce. On se demande alors par quel miracle, on a pu distinguer, ce 5 juin encombré, deux silhouettes fragiles, deux jolies libellules, de la délégation officielle du Canada.

ET MAINTENANT, AU MUSÉE !

FESSIN

Pas de femmes à la guerre ?

Deux femmes dans cet univers d'hommes alourdis de médailles et qui, par leur présence discrète, témoignent chacune d'une facette de la guerre dont on ne parle pas. L'une était tout en blanc, jusqu'à ses cheveux souples et le petit diamant qu'elle porte à chaque oreille. L'autre avait un uniforme, celui de l'infirmière dans l'armée canadienne. Elles ne se sont pas assises au premier rang, lors de la cérémonie matinale de Courseulles-sur-Mer. Elles ne se sont guère précipitées pour saluer le gouverneur général du Canada qui serrait quelques mains. Et aucune n'a cillé, lorsqu'un orateur prestigieux – le sénateur Gildas Molgat – a voulu *« rendre hommage aux jeunes hommes canadiens, puisque, malheureusement, il n'y avait pas de femmes dans l'armée comme aujourd'hui. »* Pas de femmes ? Qu'aurait pu lui répondre Sonya d'Arthois, engagée dans l'armée de l'air à Londres, à dix-sept ans, et parachutée en France, fin avril 1944, comme agent SOE (Special Operation Executive) chargé d'organiser et instruire un maquis ? Qu'aurait pu rétorquer aussi Elizabeth McIntosh, l'une des animatrices de l'Association des infirmières militaires du Canada, engagée dans l'armée dès 1941, son diplôme d'infirmière en poche, débarquée en Normandie le 19 juin 1944 et logée pendant des mois dans des tentes de fortune ? Pas de femmes à la guerre ?

Entraînée dans les commandos, capable de manier n'importe quelle arme, de poser des mines, de saboter un pont, d'envoyer des messages radio à Londres avec qui elle ne perdait jamais le contact, Sonya d'Arthois fut le plus jeune agent du SOE – et l'une des rares femmes – et travailla notamment dans la Sarthe, l'une des terres réputées les plus périlleuses et où la Gestapo démantela successivement plusieurs réseaux. Ayant subi le même entraînement, son mari faisait la même chose dans une région voisine. Elle concède quelques souvenirs dans un français parfait, s'anime rapidement en évoquant des aventures à rebondissements, des fuites à bicyclette, des rencontres manquées avec la Gestapo, des noms de code, des noms d'armes, des amis inoubliables... Un nombre impressionnant d'agents du SOE furent torturés et fusillés.

Pas de femmes à la guerre ? On n'en voit guère en effet dans ces célébrations. Dame Vera Lynn, la chanteuse adulée des soldats de l'époque, pleinement engagée à sa manière dans l'effort de guerre auquel chacun devait contribuer, conserve sa popularité et devrait apparaître en France. Mais où sont donc les témoins de l'élan inédit suscité essentiellement en Grande-Bretagne et qui intégra les femmes dans la quasi-totalité des activités réservées auparavant aux hommes ? Les auxiliaires des forces aériennes, parmi lesquelles on trouvait des mécaniciennes, des électriciennes, chargées de l'interprétation des photos aériennes et de la mise au point des raids de bombardiers ? Les femmes travaillant sur les batteries et les ballons anti-aériens ? Sans parler, mais c'est une autre affaire, des 80 000 femmes employées en 1944 dans la Women's Land Army, l'armée des femmes à la campagne, qui aboutit à presque doubler l'étendue des cultures ?

Les femmes, c'est vrai, n'étaient pas sur les plages de Normandie le 6 juin 1944. Mais elles y débarqueraient très vite, comme infirmières et auxiliaires diverses sans relâcher l'effort de guerre en Angleterre et leur travail fondamental dans les ports et sur les bases aériennes. Sonya d'Arthois restera en France jusqu'au mois de décembre 1944. Elizabeth McIntosh suivra, de son hôpital militaire, toute la bataille de Normandie, avant de progresser vers la Belgique et l'Allemagne, toujours à proximité du front. Toujours proche, dit-elle, de ses *« boys »*. *« Quand je pense que ces gamins ont plus de soixante-dix ans et que je file sur mes quatre-vingts ! N'est-ce pas affreux ? »* Non. Madame McIntosh, *nursing sister*, est encore plus belle qu'une héroïne de cinéma.

ANNICK COJEAN

L'étape politique de Bill Clinton à Paris

Le président Bill Clinton effectuera, mardi 7 juin, une visite officielle de 24 heures à Paris, la première depuis son accession à la Maison Blanche. M. Clinton, qui devait être officiellement accueilli par le président François Mitterrand lundi matin à Utah Beach, l'un des points de débarquement des troupes américaines il y a cinquante ans, arrivera à Paris lundi soir après les commémorations en Normandie.

Il devrait prononcer mardi, devant l'Assemblée nationale, l'un des principaux discours de sa tournée européenne. Contrairement aux allocutions précédentes, en Grande-Bretagne et en Normandie, essentiellement centrées sur les sacrifices des anciens combattants qui permirent de libérer l'Europe, ce discours sera plus politique et plus axé sur l'avenir du continent, a expliqué dimanche la porte-parole de la Maison Blanche, Dee Dee Myers.

La Bosnie, Haïti, la Corée du Nord et la préparation du prochain sommet des pays les plus industrialisés, à Naples en juillet, devraient figurer en bonne place dans les entretiens que le président américain doit avoir avec les dirigeants français. Outre une entrevue avec le président Mitterrand, M. Clinton sera reçu à déjeuner par le premier ministre Edouard Balladur et rencontrera le maire de Paris, Jacques Chirac.

Il participera en direct de l'Elysée à une interview télévisée conjointe avec M. Mitterrand. M. Clinton quittera Paris mercredi matin pour Oxford (Angleterre).

Pas de répit pour Hillary

PORTSMOUTH

de notre envoyée spéciale

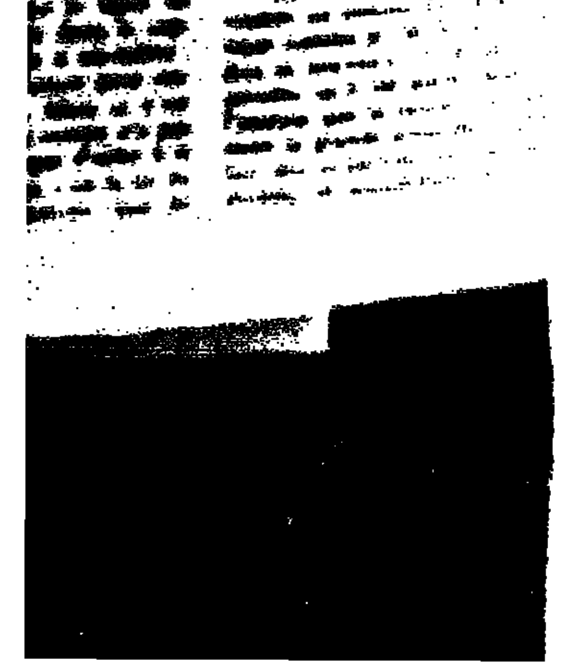
Si Hillary Clinton, dont les relations avec la presse américaine traversent une phase délicate, pensait trouver quelque répit à l'étranger, elle s'est trompée. Il y a eu d'abord, juste avant son départ, un article du *New Yorker* laissant entendre qu'elle envisageait d'être elle-même candidate aux prochaines élections présidentielles.

Puis pendant la visite en Italie, c'est Bob Woodward, héros du Watergate, qui a publié un livre sur la Maison Blanche dans lequel il prétend que le vrai directeur de cabinet, c'est elle. David Gergen, l'un des conseillers du président, et qui est du voyage, affirme qu'il n'y a *« rien de nouveau dans ce livre »*, mais ce n'est peut-être pas la meilleure manière de démentir. A Rome, Mme Clinton s'est donc cantonnée dans un rôle très classique de femme de chef d'Etat, son service de presse prenant même l'initiative inhabituelle de publier un communiqué sur ses tenues vestimentaires. Peine perdue : la presse italienne n'a retenu de son passage que son manque d'élégance et le ridicule d'une mantille nouée sous le menton, comme un fichu, lors de la visite au Vatican.

La presse britannique ne s'est guère montrée plus indulgente : un article dévastateur dans le *Sunday Times*, illustré d'une photo présentant Mme Clinton dans une attitude quasi canine, a accueilli la première dame, accusée de vouloir se mettre en avant au cours de cette tournée. Samedi soir, lorsque les Clinton sont arrivés à la mairie de Portsmouth pour le grand banquet offert par la reine, un *badaud cria « Hillary, c'est vous le président ? »* à Mme Clinton, laquelle arborait une coiffure tellement laquée que des journalistes charitables la qualifièrent de *« paille d'acier »* (elle fut, au moins, la seule que les fortes bourrasques laissèrent intacte).

Jugeant probablement Paris plus sûr, Mme Clinton a pris le risque d'y prévoir un petit déjeuner avec Simone Veil, ministre des affaires sociales. Mais le président serait mal inspiré de rééditer la boutade de John Kennedy, à Paris en 1963 : *« Je suis l'homme qui a accompagné Jackie Kennedy à Paris... »*

S. K.



Chaque jour, dans la presse, E.Leclerc répond à sa manière aux adversaires des politiques des prix bas.



E.LECLERC

MIDI-PYRENEES - LANGUEDOC-ROUSSILLON (REGION SOCAMIL).
Nous recherchons :

Directeurs (Hyper/Super) - Chefs comptables
Chefs de départements(*) - Chefs de rayons(*)

dans les secteurs suivants :

- *PGC*
  - Epicerie
  - DPH
  - Liquides
- *Bazar lourd*
  - PEM, GEM ou Brun
- *Bazar léger*
  - Permanent
  - Saisonnier
  - Jardinerie
- *Textile*
  - Tous rayons
- *Produits frais*
  - Boucherie - Charcuterie
  - Traiteur - Poissonnerie
  - Boulangerie - Pâtisserie
  - Crèmerie - Surgelés
  - Fruits et Légumes
- *Chefs de caisse et Adjoints*
- *Resp. Entretien - Maintenance*
- *Directeurs cafétéria et Adjoints*
- *Resp. Espace culturel*
- *Resp. Agence de Voyages*

Une expérience professionnelle en hypermarché ou supermarché est indispensable. Nous recherchons également des jeunes diplômés H/F Bac + 2, 3, 4, souhaitant faire carrière dans la grande distribution et des candidats avec une première expérience désirant évoluer.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et qualification choisie, sous réf. FS 03 à notre Conseil

Décision plus
B.P. 30
31901 Toulouse Cedex.

E.LECLERC

2 Chefs de rayon

Charcuterie Traiteur / Fruits et Légumes
réf. 9412 — *réf. 9413*

Nous réussissons, nous progressons, nous renforçons notre équipe et recrutons pour l'Ouest Lyonnais 2 chefs de rayon.

A 25-35 ans, vous avez 5 années de métier dont 3 années d'expérience en tant que Chef de rayon en super dans les fonctions indiquées.
Excellent négociateur, gestionnaire, très disponible, vous agissez en patron pour diriger votre équipe et atteindre vos objectifs.
Rémunération selon expérience + 13ème mois + intéressement.
Réelles possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, en précisant la référence choisie à **Formatec**
54 avenue Félix Faure
69422 LYON cedex 03.

E.LECLERC

Dans le cadre de leur développement les centres E. LECLERC de la région Rouennaise recherchent:

- **1 CHEF DE RAYON BOULANGERIE-PATISSERIE**
- **1 CHEF DE RAYON MARÉE**
- **1 CHEF DE RAYON BOUCHERIE**

Pour tous ces postes, les candidats devront avoir une expérience prouvée en hypermarché. Ils seront actifs, disponibles, responsables de leur gestion et de l'animation de leur équipe en toute autonomie.

Disponibilité immédiate demandée.
Envoyer CV, lettre de motivation et photo, à l'attention du chargé de coordination :
Philippe REGOLI - BP 1044
Rue Henri-Gadeau-De-Kerville - 76173 ROUEN CEDEX.

E.LECLERC

Recherche pour son Hypermarché 6000m²
ORLY - (200 m de la gare)

- **BOULANGER**
- **HOTESSES DE CAISSE**
- **EMPLOYES(EES) Libre Service**

Envoyez lettre de candidature + C.V. + photo récente à
E. LECLERC
Responsable du Personnel
8, Place du Fer à Cheval - 94310 ORLY

E.LECLERC

Chef de département P.G.C.

E.LECLERC

UN DIRECTEUR

Chefs de Département – Chefs de Rayon

JP CONSULTANT

E.LECLERC

HYPERMARCHÉ E. LECLERC 2 500 M²
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Chef de rayon bazar léger *réf. MG/77*

A 30 ans environ, professionnel de la distribution, vous gérez votre rayon en toute autonomie (CA, marge, stocks...) et possédez les qualités nécessaires pour motiver votre équipe.

Responsable de caisses *réf. MG/78*

Soucieux de l'accueil de la clientèle, vous communiquez votre dynamisme à l'équipe de caissières que vous managez. Vous êtes rigoureux et organisé.

Adjoint chef de rayon textile *réf. MG/79*

Votre expérience de la fonction, votre goût pour la mode et votre rigueur sont vos atouts pour réussir la mission qui vous sera confiée.

Nous vous proposons d'intégrer un groupe en plein développement : adressez lettre, CV et photo, sous la référence choisie, à notre conseil MG PARTENAIRES, qui vous garantit une totale discrétion.
- Tertiel 1, Val de Croze, 34070 Montpellier
- Maison de l'Hérault, 8 rue de la Harpe, 75005 Paris.

E.LECLERC

Région Nord Ouest PARIS - 11000 m², fort potentiel.

***Pharmacien** (ne) **Assistant** (te)*

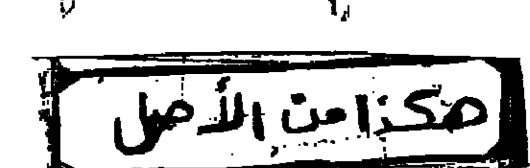
Nous vous offrons l'opportunité de développer à temps complet l'univers de la parapharmacie chez un leader de la grande distribution.

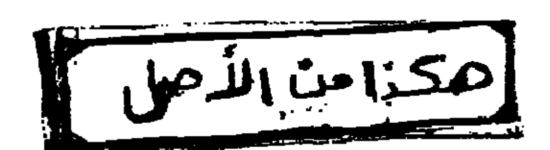
Merci d'envoyer votre C V. manuscrit avec photo à :
Monsieur le Directeur du Personnel E. LECLERC
Chemin des Hayettes - 95520 OSNY

E. Leclerc a crée 2500 emplois en 1993.
Et ces petites annonces parues dernièrement confirment la tendance pour cette année.

CLM/BBDO

E.LECLERC





Les chefs d'Etat et de gouvernement participant aux cérémonies

Quinze souverains, chefs d'Etat et de gouvernement dirigent les délégations de treize pays aux cérémonies du cinquantième anniversaire du débarquement allié en Normandie. La France, puissance invitante, est représentée par le président François Mitterrand, accompagné du premier ministre Edouard Balladur.

Voici la liste des invités :

– la reine Elizabeth II d'Angleterre et le duc d'Edimburg;

– le grand-duc Jean et la grande-duchesse de Luxembourg;

– la reine Beatrix des Pays-Bas;

– le gouverneur général du Canada Ramon Hnatyshyn;

– le président de Pologne Lech Walesa;

– le roi Harald V de Norvège;

– le président des Etats-Unis Bill Clinton;

– le président de la République tchèque Vaclav Havel;

– le président de Slovaquie Michal Kovac;

– le roi Albert II et la reine des Belges;

– le premier ministre de Nouvelle-Zélande Jim Bolger;

– le premier ministre de Grande-Bretagne John Major;

– le premier ministre d'Australie Paul Keating;

– le premier ministre du Canada Jean Chrétien.

En outre, seront aussi présents les chefs de gouvernement de Belgique, Jean-Luc Dehaene, des Pays-Bas, Ruud Lubbers, du Luxembourg, Jacques Santer, et le ministre grec de la défense, Yerasimos Arsénis.

M. Clinton est accompagné de son épouse, de même que MM. Walesa, Kovac, Bolger, Major, Keating et Chrétien.

Le prince Charles d'Angleterre, les princesses Anne et Margaret ainsi que le prince Bernhard des Pays-Bas seront, entre autres, également présents.

Les Russes s'irritent de l'absence des combattants du « premier front »

MOSCOU

de notre correspondant

Les Russes n'étaient pas de la fête. Ils n'ont pas été invités aux cérémonies commémorant le débarquement pour une raison simple et sans appel : étaient conviés ceux qui avaient participé à l'opération.

Le député de la Manche René André a bien invité quelques députés russes, et le ministre français de la défense, François Léotard, par ailleurs maire de Fréjus, a proposé à son homologue, le général Gratchev, de venir commémorer le débarquement... en Provence. Mais ces petits gestes ne changent rien à l'essentiel : les Russes n'ont pas été invités – d'ailleurs, il aurait, dans le cas contraire, fallu aussi accueillir les Ukrainiens, les Biélorusses, les pays d'Asie centrale, tous ceux qui ont alimenté par milliers et par millions l'énorme machine de guerre soviétique. Mais ce n'est que partie remise : les Alliés, cette fois au grand complet, célébreront tous ensemble, en mai prochain, l'anniversaire de leur victoire commune sur le nazisme.

Officiellement, les responsables russes acceptent ce raisonnement, et soulignent qu'il n'y aucune raison de *« s'offenser »* de cette absence en Normandie. Mais dans leurs propos et plus encore dans les commentaires de la presse russe, l'irritation perce bien vite. Un soupçon d'ironie, un peu de condescendance, et les vieux reproches ressortent pour l'occasion. On fait mine de s'étonner de cette gigantesque cérémonie anniversaire «le deuxième bis» (après celui de 1984), comme l'écrit la *Pravda*, alors que, vue de Moscou, l'opération «Overlord» n'a nullement décidé du sort de la guerre, joué à Stalingrad et dans les plaines de Koursk.

On rappelle à quel point les pertes alliées furent faibles, le 6 juin 1944, à l'échelle de l'immense carnage du front Est. *Sovietskaïa Rossia* retrouve même un style d'époque pour noter l'absence en Normandie *«des représentants du pays qui a brisé l'échine de la bête fasciste et sauvé l'Europe de la peste brune»*. *Krasnaïa Zvezda*, l'organe de l'armée, constate qu'avant comme après le débarquement, le front germano-soviétique est resté le théâtre essentiel des *opérations. Et si la* Banque de Russie a tout de même frappé une pièce pour l'occasion, c'est sous un libellé approprié : *«l'ouverture du second front»*.

Le 1er août à Varsovie...

Dès lors, il est naturel que réapparaisse la vieille thèse soviétique *selon laquelle les Occidentaux ont* délibérément retardé l'ouverture de ce «second front» pour faire peser sur l'URSS la plus lourde part du fardeau. Le reproche affleure même dans les propos du porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Karassine : *« Moscou voulait l'ouverture d'un second front quasiment depuis le début de la guerre, mais jusqu'en 1943, ni les Américains ni les Anglais n'ont voulu prendre d'engagement, au nom d'une stratégie visant à sauvegarder au maximum la vie de leurs propres soldats. »*

Paroles révélatrices d'une vision de l'Histoire qui fut celle des Soviétiques, reste largement celle des Russes et explique les grincements et les malentendus d'aujourd'hui. La guerre – qu'on appelle toujours ici *« la grande guerre patriotique »*, le nom que lui a donné Staline – a commencé pour les Russes le 22 juin 1941. Et c'est à ce moment qu'est née l'exigence du «second front» pour soulager l'URSS. Que Staline ait lui-même ouvert, à sa manière, un «second front», mais le 17 septembre 1939, pour aider l'Allemagne et partager avec elle la Pologne et les pays baltes en vertu du pacte Molotov-Ribbentrop, reste un évènement largement occulté dans la conscience collective.

On le sait, désormais on peut l'écrire et parfois on l'écrit, mais c'est toujours considéré comme un détail, qui ne saurait modifier le tableau d'ensemble. Même dans leurs négociations avec les dirigeants baltes à propos de l'évacua*tion des troupes russes, il arrive* encore à des responsables moscovites de faire semblant d'oublier que l'occupation de ces pays, en 1940, fut la conséquence d'un accord avec l'Allemagne nazie.

Après le refus d'une cérémonie commune pour marquer le départ définitif des troupes alliées d'Allemagne, considéré ici comme une mesquinerie, cette non-invitation *en Normandie ne pourra donc que* contribuer à nourrir le complexe d'un peuple qui ne s'estime jamais reconnu à sa juste valeur, une valeur fondée sur des sacrifices présentés comme sans commune mesure avec ceux des autres.

Le «prochain» anniversaire solennel, celui de l'insurrection de Varsovie, le 1er août prochain, sera pourtant plus difficile à interpréter selon *les mêmes critères : l'armée* russe, qui avait atteint la rive gauche de la Vistule, a en effet laissé la Wehrmacht liquider l'insurrection déclenchée par la résistance polonaise, au terme de soixante-trois jours de combats et de près de deux cent mille morts. Pourtant, cette fois, aussi bien Boris Eltsine que le nouveau président allemand Roman Herzog ont été invités pour l'anniversaire, de même que MM. Clinton, Mitterrand et Major, qui ont déjà annoncé leur présence. Et, bien entendu, cette double invitation, adressée aux Russes et aux Allemands, suscite à son tour des remous et ravive de vieilles plaies, mais cette fois en Pologne.

JAN KRAUZE

Edouard Balladur souligne le rôle du général de Gaulle

Les cérémonies de commémoration du débarquement ont été l'occasion pour le premier ministre, Edouard Balladur, de rappeler, dimanche 5 juin, à Sainte-Mère-Eglise (Manche), que la paix n'est jamais définitivement acquise : *« Il faut tout faire pour que les événements qui ont nécessité la libération de la France ne se reproduisent plus »* et pour cela il faut que *« la France soit forte, rassemblée et qu'elle fasse entendre sa voix »*. *« Il faut éviter qu'elle se retrouve en position de faiblesse, comme elle l'était en 39-40 lorsqu'elle a été vaincue. Pour cela il faut que notre pays ait les moyens de sa défense et c'est ce que nous faisons »*, a ajouté M. Balladur à TF 1.

Le premier ministre a également rappelé, à Sainte-Mère-Eglise, la proposition française d'un « pacte de stabilité pour l'Europe » : *« Le pacte pourrait demain prévenir les crises. L'Union européenne devra mieux prendre en charge sa défense aux côtés de l'Alliance atlantique, qui restera le fondement essentiel de la solidarité entre les deux rives de l'Atlantique »*, a-t-il déclaré. *« Ainsi défendue*, a-t-il ajouté, *la paix restaurée il y a cinquante ans, forte sur tout le continent d'une véritable assise démocratique, se nourrit des liens indéfectibles que donne, des deux côtés de l'Atlantique, la conviction de partager les mêmes valeurs. »*

Interrogé sur le rôle du général de Gaulle, M. Balladur a observé qu'il était *« juste »* que l'*« on n'oublie pas que, si la France n'a pas été dans le camp des vaincus, c'est au général de Gaulle et à son courage que nous le devons »*. Le premier ministre a indiqué qu'il se rendrait à Bayeux (Calvados) le 14 juin pour y célébrer le cinquantième anniversaire du discours de celui-ci.

Le quotidien « Ouest-France » a tiré à plus de un million d'exemplaires

Les tirages des numéros de *Ouest-France* du samedi 4 et du lundi 6 juin ont atteint plus de un million d'exemplaires, à l'occasion du cinquantenaire du débarquement. Depuis la mi-avril, le premier quotidien français (768 102 exemplaires en moyenne de diffusion payée en 1993, selon Diffusion-Contrôle) a déjà consacré plus d'une centaine de pages au Jour J et recueilli environ 3 000 témoignages, en partenariat avec Radio-France-Normandie. Le quotidien de Rennes a aussi publié plusieurs suppléments et hors-série : *l'Été de la liberté* (64 pages, 15 francs), *la Libération de la Bretagne et la Libération de la Normandie* (48 pages, 15 francs). *Ouest-France* est implanté en Bretagne, en Normandie et dans les Pays de la Loire. Il est né le 7 août 1944 après la libération de Rennes par les troupes alliées. Il succédait à *Ouest-Eclair*. Son voisin et concurrent en Bretagne, *le Télégramme de Brest et de l'Ouest* (Morlaix), consacre également un supplément de 124 pages à la Libération, *la Bretagne libérée* (35 francs).

Les Allemands aux prises avec le paradoxe du souvenir

BERLIN

de notre correspondant

Débarquement ? invasion ? libération ? : L'anniversaire du débarquement de Normandie fait aussi l'évènement en Allemagne. Quatre après la réunification, au début d'une période électorale particulièrement fournie qui culminera en octobre, la question de l'identité de l'Allemagne nouvelle et de son rôle dans l'Europe unifiée est plus que jamais au centre des *réflexions. En pleine campagne* pour les élections européennes du 12 juin, les cérémonies normandes sont surtout prétexte à se rappeler tout ce que l'Allemagne d'aujourd'hui devait aux vainqueurs d'hier.

Comment concilier l'anéantissement de l'Allemagne avec l'idée que le salut du pays est sans doute sorti de la destruction de la «bête immonde» ? Comment, sans risquer de tomber dans un revanchisme malsain, réconcilier les millions de victimes sacrifiées à la folie hitlérienne et le souvenir des souffrances que les Allemands ont, eux aussi, enduré ? Que faire de ces centaines de milliers de morts qui peuplent les cimetières militaires allemands de l'ouest à l'est du continent européen, de la Normandie jusqu'aux plaines moscovites ?

La réunification du pays, comme le retrait définitif des troupes russes, en tirant un trait sur l'après-guerre, confère tout son sens à cette question lancinante qui agite les Allemands depuis dix ans, depuis que le chancelier Kohl lui-même invoquait en Israel, en 1984, le besoin des nouvelles génération de trouver une réponse qui leur permettent d'aborder leur futur avec une nouvelle foi.

L'Allemagne de 1994 est encore paradoxale. Le 20 juillet prochain, elle célébrera à son tour, avec l'anniversaire de l'attentat manqué d'une poignée d'officiers de la Wehrmacht contre Hitler, le souvenir de sa propre résistance intérieure. Des millions de spectateurs, l'estomac noué, ont vu, ces dernières semaines, *la liste de Schindler*, qui leur a montré que le monde avait aussi le souvenir de «bons allemands».

« Nous les Allemands, une nation crispée », titre, ce lundi 6 juin, le *Spiegel*, en référence au discours d'investiture prononcé le 23 mai dernier au Reichstag par le nouveau président de la République fédérale, Roman Herzog. Le successeur de Richard von Weizsacker, qui prendra ses fonctions le 1er juillet prochain, avait insisté sur sa volonté de voir une Allemagne *« décrispée »* assumer sa pleine responsabilité dans le concerts des nations.

La polémique, vite étouffée, qui avait éclaté il y a deux mois sur la représentation de l'Allemagne aux cérémonies de Normandie, les récriminations entendues en France contre la présence de troupes allemandes de l'eurocorps au défilé du 14 juillet sur les Champs Elysées, montrent que les plaies sont encore sensibles. La RFA pouvait s'effacer derrière l'Alliance atlantique et la construction européenne pour se faire oublier. Depuis la réunification et la disparition du rideau de fer, qui leur donne un poids politique qu'on ne peut plus ignorer, les Allemands, comme les Européens, ont un besoin urgent de réponses.

Ces dernières semaines, tous ces jours, les journaux et les télévisions ont précisément été pleines de récits, de commentaires sur la manière pour l'Allemagne de se situer par rapport à cet anniversaire de Normandie. De nombreux documents ont été rediffusés à l'occasion, et notamment *Le jour le plus long*, par la chaine publique ARD. *« Nous les Allemands pensons à nos morts en ayant à l'esprit que c'est seulement la victoire totale de la coalition anti-hitlérienne qui nous a apporté le bien le plus précieux pour un être humain : la démocratie »*, écrit, lundi, le commentateur du *Bild*, le quotidien populaire le plus lu d'Allemagne.

Si l'on s'en tient à la lecture de la presse, c'est donc bien un jour de libération que l'Allemagne tient à célébrer dans sa grande majorité, même si ses dirigeants ne sont pas à coté de leurs alliées d'aujourd'hui, même si le débarquement continue, ici, d'être appelé *« invasion »*.

« La démocratie faisait face à la dictature. La démocratie, nous, Allemands, l'avons reçue en cadeau après la défaite, après que nous n'ayons pas réussi à éliminer la dictature avec nos propres forces » écrit Walter Stützle, le commentateur du *Tagesspiegel* de Berlin, résumant ainsi une opinion largement répandue.

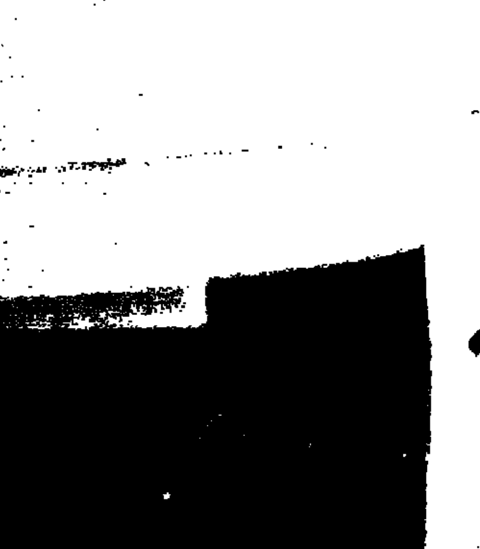
HENRI DE BRESSON

MM. Mitterrand et Kohl voient dans la construction européenne l'antidote contre la guerre

François Mitterrand et Helmut Kohl affirment que seule la construction de l'Europe permettra d'éviter le retour des conflits sur le continent. Dans un entretien croisé publié lundi 6 juin par *Libération* et la *Süddeutsche Zeitung*, le chancelier allemand affirme que *« l'unité européenne est précisément l'assurance la plus efficace contre le retour d'une flambée de nationalisme et de chauvinisme, et contre les rivalités de puissances, y compris dans cette partie occidentale du continent qui est le nôtre. La réussite de l'entreprise d'unité européenne est finalement une question de guerre et de paix pour le XXIe siècle »*.

« Il n'existe pas en politique « d'assurance tous risques ». Tout est d'abord affaire de volonté, celle des dirigeants et celle des peuples. Mais il est évident que, plus encore aujourd'hui qu'hier, la construction européenne constitue la meilleure garantie possible contre le retour de tels affrontements. C'est pourquoi tous ceux qui, ici ou là, par nationalisme, par frilosité ou par égoïsme, prêchent en faveur du repli sur soi, font preuve d'une bien courte vue et d'une grande imprudence », souligne également François Mitterrand.

A propos de la présence militaire des Etats-Unis en Europe, Helmut Kohl relève qu'elle *« reste et restera dans l'avenir, pour nous autres Européens, l'expression la plus visible de la communauté de valeurs transatlantique et un fondement irremplaçable du maintien en Europe de la paix et de la sécurité »*. Sans nier cette vision des choses, François Mitterrand met l'accent sur la nécessité pour les Européens *« d'élaborer ensemble une défense européenne commune »*. *« Et il me semble que nous avons fait sur ce point des progrès »*, a-t-il ajouté. Pour le président français *« l'émergence progressive d'une véritable identité européenne de défense dotée des moyens nécessaires et mise au service d'une politique commune sera à terme la véritable pierre de touche de la réussite de l'Union européenne »*.



EUROPE

Echec des négociations de Genève

Les Serbes rejettent le nouveau plan de partage de la Bosnie

Après quatre jours de vaines tractations, les Nations unies ont décidé d'annuler, dimanche 5 juin, les pourparlers de Genève entre Serbes, Musulmans et Croates en vue de la conclusion d'un cessez-le-feu général en Bosnie-Herzégovine. Le représentant de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, annonçait toutefois encore dans la soirée qu'il donnait une ultime chance jusqu'à lundi matin 9 heures aux protagonistes du conflit pour entamer les négociations.

Lundi matin, l'ambassadeur de Bosnie aux Nations unies, Mohammed Sacirbey, annonçait que les négociations de paix pouvaient reprendre, estimant : *« Toutes les conditions* [étaient] *remplies »*. Les Bosniaques demandaient que la totalité des forces serbes se retirent de la zone d'exclusion de Gorazde.

Par ailleurs, le vice-président bosniaque, Ejup Ganic, a accusé dimanche les Serbes de refuser toute solution politique et de ne vouloir un arrêt des hostilités que *« pour geler leurs gains territoriaux »*. Les Serbes de Bosnie ont, en effet, rejeté samedi à Genève le nouveau plan de partage de la Bosnie, présenté il y a dix jours à Talloires (France) par les médiateurs internationaux. Ce plan, qui accorde 49 % aux Serbes et 51 % à la fédération croato-musulmane, est *« pour la guerre et non pour la paix »*, a déclaré samedi un dirigeant serbe bosniaque, Alexa Buha.

Faute de résultats, les négociateurs du Groupe de contact des grandes puissances ont donc interrompu samedi les négociations entamées pendant la journée à Genève sur le volet politique du conflit. Dans les milieux diplomatiques, on se demande comment les grandes puissances vont réagir à ce double échec, même s'il ne constitue pas une grande surprise. En attendant la reprise des pourparlers, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a proposé dimanche de négocier à Genève la création d'une zone d'exclusion des armes lourdes de 100 km au centre de la Bosnie, qualifiant ce projet d'*« embargo négatif sur les armes »* qui pourrait remplacer la levée de l'embargo imposé à la Bosnie. Il a également rappelé qu'il demandait que *« la Bosnie-Herzégovine soit préservée en tant qu'Etat dans ses frontières internationalement reconnues »*. – *(Reuter, AFP.)*

Le leader des Albanais du Kosovo à Paris

« Nous ne répondrons pas aux provocations »

nous déclare Ibrahim Rugova

De Bonn à Oslo en passant par le Danemark et la France, Ibrahim Rugova, le leader des Albanais du Kosovo vient d'achever une tournée européenne pour sensibiliser hommes politiques et intellectuels aux problèmes de son peuple entré en résistance contre l'oppression serbe. A Paris, M. Rugova est également venu présenter « La question du Kosovo », un recueil d'entretiens réalisés et présentés par Marie-Françoise Allain et Xavier Galmiche, deux spécialistes de l'Europe de l'Est. Ce livre, publié chez Fayard, a été préfacé par le célèbre écrivain albanais Ismaïl Kadaré, qui écrit : *« Avec l'aide de l'Occident, Rome sut se reprendre, puis se relever. Aujourd'hui, c'est aux Balkans, antique berceau de sa culture, que l'Occident doit venir en aide pour ne pas tomber. »*

Dans un petit hôtel cossu du quartier latin, celui qui fut clandestinement élu le 24 mai 1992 « président » de la « République du Kosovo » continue d'une voix douce et sereine à dénoncer *« la terreur »* et à appeler à la protection d'une population *« menacée de mort »* face à un appareil militaro-policier en situation d'impunité totale. Au cours d'un entretien au *Monde*, le chantre de la résistance passive, qui découvrit Paris dans les années 70 lorsqu'il était étudiant de Roland Barthes, rappelle qu'une guerre au Kosovo, cette région autonome de l'ex-Yougoslavie, peuplée à 90 % d'Albanais de souche et rendue à la gestion de Belgrade en 1989 par Slobodan Milosevic, *« sera pire qu'en Bosnie »*. Il s'agit donc de l'éviter.

Explosive depuis plus de dix ans, la situation au Kosovo est en quelque sorte stable. *« Il n'y a pas de changement, ni positif ni réellement négatif, la répression continue, massive et quotidienne »*, constate M. Rugova. Pendant les six derniers mois, la police serbe a procédé à de nouvelles arrestations, commis des brutalités et poursuivi ses perquisitions dans les maisons albanaises, à la recherche d'armes qu'elle ne trouve pas. *« Elle n'a découvert que quelques pistolets ou fusils de chasse chez des gens qui ont un permis de port d'armes »*, affirme le « Gandhi » albanais, alors que Belgrade dénonce sans jamais le prouver un important trafic d'armes et l'existence de milices albanaises au Kosovo. *« La répression est politique, la terreur effrénée, l'insécurité totale »*, souligne M. Rugova. A ceux qui prônent une résistance plus active face à cette situation insupportable, le leader du Kosovo répond que la patience est le meilleur moyen d'obtenir gain de cause : l'indépendance du Kosovo.

Une zone de liberté clandestine

Mais cette indépendance revendiquée depuis 1968, et notamment lors des émeutes violemment réprimées de 1981, ne doit pas être obtenue par les armes, en dépit des provocations constantes, orchestrées par Belgrade et dont l'objectif est de pousser les Albanais à la faute. Dernièrement, les autorités serbes locales ont appuyé les revendications de leurs alliés ultranationalistes demandant l'interdiction de la LDK, la Ligue démocratique du Kosovo, dirigée par Ibrahim Rugova. Ce dernier reconnaît qu'en cas d'interdiction du principal parti albanais, *« il sera difficile de contenir la protestation et d'empêcher la radicalisation de notre peuple »*. Confiant, il assure néanmoins : *« Nous ne tomberons pas dans ce piège et nous ne répondrons pas aux provocations. »*

Opprimés mais organisés, les Albanais du Kosovo ont réussi à conquérir une certaine zone de liberté clandestine qui échappe au contrôle de Belgrade. Car au Kosovo, il existe deux systèmes institutionnels parallèles : une zone publique officielle, aux mains des Serbes, et une société de résistance. La communauté albanaise a en effet créé ses propres écoles, universités, associations humanitaires, sa propre économie, au grand dam du régime serbe qui ne peut pas combattre la cohésion de ce peuple. Pour Ibrahim Rugova, l'important est que *« le Kosovo devienne un Etat neutre et indépendant, orienté vers l'Albanie et la Serbie, vers la Macédoine et le Monténégro »*. Un Etat tampon qui permettrait de rétablir des relations de bon voisinage entre les différents peuples de la péninsule balkanique. En marge de cette « République du Kosovo », M. Rugova réclame *« un statut de peuple constitutif pour les Albanais de la Macédoine qui représentent 40 % de la population* (NDLR, 25 % selon Skoplje), *et une autonomie au niveau local pour les Albanais du Monténégro »*.

Un « rattachement naturel »

Mais si les frontières intérieures de l'ex-Yougoslavie sont modifiées, par le biais notamment du partage de la Bosnie-Herzégovine, Ibrahim Rugova exigera le rattachement du Kosovo à l'Albanie et la création d'*« une république albanaise »* qui *« engloberait aussi une partie de la Macédoine »*. L'argument est simple : *« Si les Serbes s'unissent dans un seul et même Etat, notre rattachement à l'Albanie est naturel. »* La perspective de ce que Belgrade appelle *« la Grande Albanie »* remet en cause l'existence même de la Macédoine. Car amputée de sa partie occidentale, où les Albanais constituent une majorité écrasante, la Macédoine s'exposerait encore davantage aux pressions serbes et, surtout, grecques.

Conscient du danger que représenterait l'éclatement de la Macédoine, le leader pacifiste albanais reconnaît que *« la meilleure solution est une république du Kosovo, neutre et indépendante qui permettrait de maintenir l'équilibre dans la région »*. *« Nous sommes tous des petits peuples, les Serbes aussi. Il y a 6 ou 7 millions d'Albanais, 7 ou 8 millions de Serbes, 9 millions de Bulgares, 10 millions de Grecs. Il faut donc rétablir des liens, collaborer, chacun là ou il est »*, souligne M. Rugova. *« J'ai demandé une protection internationale pour calmer la situation et entamer des négociations avec la Serbie sur le statut du Kosovo »*, rappelle-t-il. Pour mettre en garde : *« Si les Serbes sont récompensés en Bosnie, ils ne voudront pas négocier et le conflit va très vite se déplacer au Kosovo. »*

La question albanaise existe et l'évolution de la région dépendra pour beaucoup de la manière dont elle sera tranchée. *« Le peuple albanais est le seul peuple des Balkans a être divisé en deux : une moitié en Albanie et l'autre dans l'ex-Yougoslavie. »* M. Rugova admet aujourd'hui que *« le rassemblement du peuple albanais pourrait être « un facteur de stabilité dans la région »*. *« La création d'Etats-nations-non « ethniquement purs » est facteur de stabilité »*, renchérit-il. Mais à une condition : que cela facilite ensuite la réintégration de cet espace car *« on ne peut pas imaginer de véritables frontières au milieu de cette mosaïque de peuples »* conclut le leader albanais.

FLORENCE HARTMANN

RUSSIE

Alexandre Soljenitsyne déplore le « refus de la mémoire »

KHABAROVSK

de notre envoyée spéciale

Pourquoi ce retour par la Sibérie ? *« Parce que c'était la région de Russie que je ne connaissais pas »*, répond Alexandre Soljenitsyne, qui reprend le train, lundi 6 juin, pour une bourgade sur l'Amour, à la frontière chinoise. Depuis quatre jours, il était à Khabarovsk, une ville de 600 000 habitants, centre administratif de l'Extrême-Orient russe (825 000 kilomètres carrés), relié par avion au Japon, à la Chine, aux deux Corées et aux Etats-Unis.

Une foule curieuse, attendrie, dans l'expectative, l'attendait sur le quai de la gare. Il répond aux questions des journalistes locaux groupés autour du marchepied du wagon n° 18. Et il rappelle, inlassablement, inexorablement, le souvenir de ceux qui ont été les victimes de soixante-dix ans de communisme. Une dernière question : *« Qu'est-ce qui caractérise le Russe ? »* lui demande quelqu'un. *« Son patronyme »*, répond-il, comme si c'était une évidence.

Nouveau bain de foule. Il a complètement abandonné son attitude d'ermite solitaire. On sent qu'il tient à participer, à comprendre la vie de ses concitoyens, qu'il est là pour ça, qu'il n'a jamais cessé de vivre et de parler pour la Russie. Quel peintre, quel écrivain pourrait recevoir en France un accueil semblable ? Peut-être Victor Hugo au retour de Guernesey...

La première visite à Khabarovsk aura été pour le Mémorial des victimes de la répression, à l'entrée du cimetière de la ville. Une pierre de granit dressée comme un menhir signale un simple monument : des rangées de noms inscrits sur de petites étoiles d'émail blanc avec deux dates suivies chaque fois de *« fusillé »*. L'un d'entre eux était le père de Valentin Koulikov, l'homme qui explique à l'écrivain l'histoire de ce mémorial qu'on entreprit d'édifier dès 1956 pour honorer les mille deux cents victimes qui furent fusillées là, dans le cimetière, la plupart entre 1936-37.

L'initiative, complètement privée, s'est poursuivie en 1991 avec la construction de la chapelle qui porte en lettres dorées l'inscription : *« Mémoire éternelle aux innocents assassinés »*. Soljetnitsyne touche la pierre, pose son front dessus, puis recule et reste droit, immobile, concentré, comme s'il voulait, encore une fois, retenir tous ces noms.

A Valentin Koulikov, qui déplore le risque de l'oubli, il répond : *« Je conçois qu'on ne s'intéresse plus beaucoup à la répression. La Russie est dans un tel état que les gens sont préoccupés par les problèmes quotidiens, les difficultés de toutes sortes. Il y a un refus de la mémoire du passé. C'est normal. Les gens veulent vivre. Mais il ne faut pas oublier que ceux qui ont été exterminés, ceux qui sont ici sous la terre, étaient les meilleurs et qu'ils nous auraient aidés à sortir de la crise où nous nous trouvons. »*

NICOLE ZAND

Le premier ministre russe en Allemagne. – Le premier ministre Viktor Tchernomyrdine a interrompu, dimanche 5 juin, ses vacances à Sotchi, au bord de la mer Noire, pour une visite privée en Allemagne selon Itar-Tass. Il devrait subir une opération par ultrasons pour calculs rénaux et revenir vendredi en Russie, a précisé l'agence *Interfax*. – *(AFP.)*

HONGRIE

Négociations entre les socialistes et les anciens dissidents en vue d'une coalition

Les retournements de l'Histoire sont parfois cruels ; cinq ans, presque jour pour jour, après le début des négociations de la table ronde qui ont scellé la fin du régime communiste en Hongrie, la plupart des acteurs-clés de cette époque vont de nouveau entamer, cette semaine, des consultations sur l'avenir du pays.

A l'issue de leurs congrès extraordinaires, samedi 4 et dimanche 5 juin à Budapest, les ex-communistes réformateurs, regroupés au sein du Parti socialiste qui a remporté 54 % des voix aux élections législatives du 29 mai, et l'Alliance des démocrates libres (18,3 % des suffrages), formation qui rassemble un grand nombre d'anciens dissidents, ont accepté de commencer des consultations sur la formation d'un gouvernement de coalition.

Si ces négociations, qui pourraient prendre plusieurs semaines, sont fructueuses, elles aboutiront à une réconciliation historique entre les frères ennemis d'hier. Pour l'instant, la seule certitude, c'est que le prochain gouvernement sera dirigé par le président du Parti socialiste, Gyula Horn, désigné à une écrasante majorité (431 voix sur 450) comme candidat au poste de premier ministre par les délégués du congrès.

Même s'ils disposent d'une majorité absolue des sièges au Parlement, les socialistes rechignent à assumer le pouvoir seuls ; un gouvernement unicolore serait mauvais pour leur image et rallumerait le spectre de l'ancien « Etat parti » ; faute d'alliés, ils ne pourront pas non plus atteindre la majorité des deux tiers, indispensable pour passer certaines réformes constitutionnelles, la refonte des pouvoirs présidentiels, notamment.

Les démocrates libres qui ont dû *« prendre la décision la plus difficile de leur histoire »*, selon l'un des fondateurs du parti, sont très divisés sur la coalition. Soucieux de ne pas laisser trop de pouvoirs aux socialistes, ils craignent également d'être totalement marginalisés dans un gouvernement où certains d'entre eux affirment qu'ils *« perdraient leur âme »*.

Y.-M. R.

SLOVAQUIE

Le Parlement met en échec un projet de loi sur les droits des minorités

PRAGUE

de notre correspondant

Le gouvernement de Jozef Moravcik a essuyé son plus grave revers depuis son investiture il y a trois mois lorsque le Parlement de Bratislava a rejeté, vendredi 3 juin, à une voix près, une loi sur l'utilisation de panneaux bilingues dans plus de cinq cents communes du sud du pays où résident la plupart des 600 000 membres de la minorité hongroise (11 % de la population). Ce texte, conforme aux recommandations exprimées par le Conseil de l'Europe lors de l'adhésion de la Slovaquie en juin 1993, a été repoussé grâce à trois députés hongrois qui se sont abstenus ou ont voté contre. Ils entendaient protester contre l'interdiction du bilinguisme, imposée par les nationalistes et les partisans de l'ex-premier ministre Vladimir Meciar, à une trentaine de villes portant le nom de personnages historiques slovaques.

Cet échec met en lumière la faible marge de manœuvre de la coalition des cinq partis de droite et de gauche au pouvoir. D'autre part, la violence des débats qui ont précédé le rejet de cette loi a clairement indiqué que la question de la minorité hongroise sera un des principaux thèmes de la campagne des élections législatives anticipées de septembre prochain.

Le mois dernier, le Parlement slovaque avait cependant adopté l'autre recommandation du Conseil de l'Europe sur l'enregistrement des noms hongrois à l'état civil.

MARTIN PLICHTA

UKRAINE : compromis en Crimée. – Un texte de compromis a été signé, samedi 4 juin, à Simféropol, par les délégations du Parlement ukrainien et du Parlement local de la Crimée, reconnaissant *« le principe de l'intégrité territoriale de l'Ukraine »* et *« la primauté »* de sa Constitution sur celle, indépendantiste, de la presqu'île, dont le rétablissement, le 20 mai dernier, avait relancé la crise entre Kiev d'une part, Simféropol et Moscou de l'autre. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Oliver North, le retour

WASHINGTON

de notre correspondant

En remportant, chez les républicains, une importante primaire sénatoriale en Virginie, samedi 4 juin, Oliver North, le proscrit de l'« Irangate », a mis en lumière une évolution qui fait trembler la direction du parti : la montée en force de la droite religieuse dans le camp conservateur américain.

Agé de cinquante ans, Oliver North était, en Virginie, le candidat de ces chrétiens évangélistes qui, réclamant une stricte interprétation de la Bible, ont entrepris de prendre le contrôle du Parti républicain dans un nombre sans cesse croissant d'Etats. L'ancien colonel des « marines », accusé d'avoir été l'un des principaux instigateurs de l'« Irangate », avait contre lui toute la hiérarchie républicaine, au niveau local et fédéral, et l'un des héros du parti, l'ancien président Ronald Reagan, qui, cet hiver, a traité M. North de *« menteur »*. Rien n'y a fait : avec 55 % des suffrages républicains, « Ollie » a battu l'autre prétendant, James Miller, ancien directeur du budget dans la deuxième administration Reagan, et il affrontera en novembre le sénateur sortant, le démocrate Charles Robb.

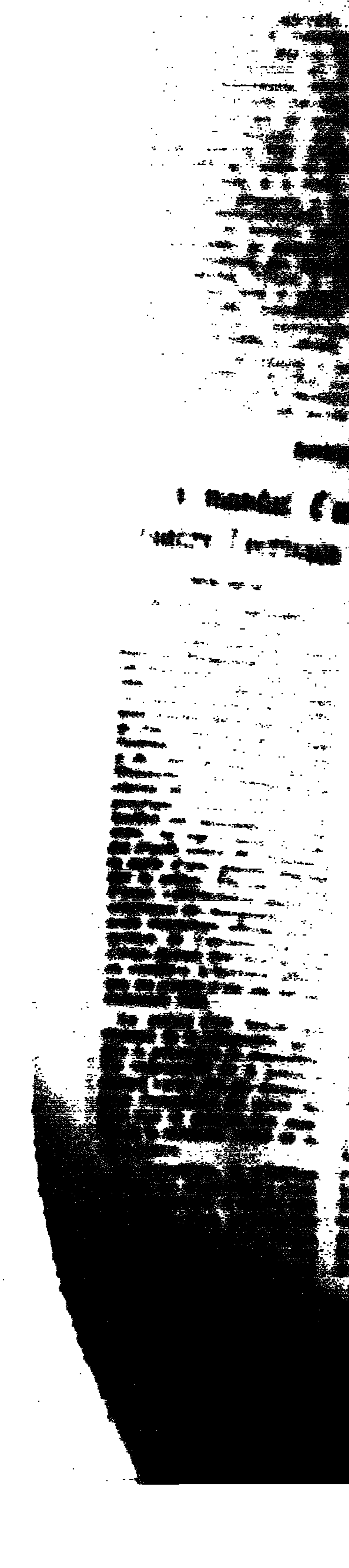
Membre du Conseil national de sécurité à la Maison Blanche, du temps du président Reagan, Oliver North a été le maître d'œuvre des ventes d'armes illégales à l'Iran. Destinées à obtenir la libération des otages américains au Liban, elles servirent à financer, là encore illégalement, la guérilla nicaraguayenne, qui cherchait alors à renverser le régime sandiniste au pouvoir à Managua.

Le soutien de la droite religieuse

Avec un trésor de guerre de 12 millions de dollars, il a bénéficié de tout le soutien financier de la droite religieuse. Et avec 15 000 participants la convention de Richmond, capitale de la Virginie, a été, ce week-end, l'une des réunions politiques les plus suivies de l'histoire des Etats-Unis. Elle a pris une dimension nationale, autant du fait de la personnalité d'Oliver North, qui réalise un « retour » triomphal sur le devant de la scène, que parce qu'elle représentait un nouveau test pour les chrétiens évangélistes. Ils l'ont remporté haut la main et la Virginie, leur base, est venue s'ajouter aux autres Etats où ils dominent l'appareil républicain – Texas, Oregon, Iowa, Etat de Washington, Caroline du Sud – et à ceux où ils sont en position de force – Floride, New-York, Californie, Louisiane.

La droite religieuse s'impose comme la force militante montante dans le parti de l'éléphant. Ce n'est pas forcément un gage de réussite électorale pour les républicains. George Bush l'avait appris à ses dépens en 1992. Le président sortant et candidat républicain était ressorti affaibli de la convention de Houston, qui avait été dominée par les thèmes de la droite religieuse (opposition à l'avortement, notamment). Nombre de républicains *« redoutent que la victoire de North ne mine la stratégie de réconciliation* (entre intégristes et modérés) *au sein du parti*, écrit le *New York Times*, *et n'empêche de corriger l'image d'intolérance acquise à Houston »*.

ALAIN FRACHON



RUSSIE

Alexandre Soljenitsyne déplore le « refus de la mémoire »

le retour

هكذا من الأصل

« Benazir » n'enchante pas le Pakistan

Mme Bhutto gouverne depuis octobre à Islamabad dans un climat d'incertitude et d'interrogation sur le destin du pays

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

« Il souffle sur le pays un vent mauvais », dit Kashif. Cet ingénieur pakistanais, qui travaille dans une entreprise européenne, s'explique : *« Le coût de la vie augmente comme on ne l'avait encore jamais vu. Le fossé qui a toujours existé entre riches et pauvres, mais était tenu pour tolérable du fait que l'on est « tous musulmans », se creuse, et devient chaque jour plus apparent, comme les nouveaux riches font ostentation de leur prospérité. L'insécurité croît dans les villes, même à Islamabad, notre capitale, si bien tenue. Une de nos quatre provinces au moins, celle du Sind, au sud, voit les factions s'affronter régulièrement, les armes à la main. »*

Notre interlocuteur ajoute : *« Les citoyens ne font plus confiance à la police, qui est plus portée à les rançonner qu'à les protéger. Un récent scandale bancaire est venu démontrer que de hautes personnalités reçoivent indûment de l'argent public – un fait qui confirme les citoyens dans leur certitude que la corruption est généralisée. L'Inde, enfin, semble une menace de plus en plus précise, comme le rapport des forces entre notre voisin ennemi et nous-mêmes évolue à notre détriment. Où donc tout cela va-t-il nous mener ? »*

Kashif précise qu'il a voté pour Benazir Bhutto, chef du Parti populaire (PPP, populiste de gauche) en 1988, pour Nawaz Sharif, leader de l'Alliance démocratique islamique (modérée) en 1990, mais qu'il s'est abstenu en octobre 1993, lors de la troisième consultation que le pays a connue en un lustre. Il estime, en conclusion, qu'un général est le plus probable successeur, à moyen terme, de Mme Bhutto – cela contre l'avis de tous les observateurs étrangers, pour qui le Pakistan est, désormais, trop lié au système international pour renouer avec une pratique qui l'a fait demeurer sous la botte militaire durant plus d'un quart de siècle, en quarante-sept ans d'indépendance.

Kashif pourrait ajouter, entre autres griefs entendus ces jours-ci à Islamabad : que le pays a vu se succéder, en cinq ans, une douzaine de chefs de gouvernement (avec les intérimaires), dont cinq en 1993 ; que majorité et opposition sont dirigées chacune par de jeunes personnalités, Benazir Bhutto et Nawaz Sharif, qui ont fréquemment semblé plus pressés de se nuire, y compris de la façon la plus mesquine, que de travailler ensemble, dans leurs fonctions respectives, pour le bien du Pakistan ; que les parlementaires donnent souvent un spectacle peu ragoûtant à l'Assemblée, s'insultant à profusion, se battant parfois, boycottant les séances pour un oui, pour un non, tandis que plus d'un n'hésite pas, par souci plus ou moins bien compris de carrière, à rejoindre, en cours de mandat, le parti contre lequel ses concitoyens l'avaient élu.

Un autre trait bien perceptible du moment est une amertume croissante, notamment dans certaines hautes sphères, envers *« l'Occident »*, jugé responsable de nombre des malheurs du pays. Ce fait frappe d'autant qu'Islamabad est, depuis les années 50, une capitale alliée des Etats-Unis, qu'elle a participé à la guerre du Golfe contre l'Irak, qu'elle fournit, après la France, le plus gros contingent de « casques bleus », et que les chancelleries occidentales sont donc, dans l'ensemble, plutôt d'accord avec la formule de Gul Hanneef, secrétaire général adjoint des affaires étrangères, qui caractérise devant nous le Pakistan comme un *« pays modéré, progressiste, démocratique, et qui pourrait bien servir de modèle au monde musulman »*.

« L'Occident a été très heureux de nous avoir comme « Etat de première ligne » contre l'URSS durant la guerre d'Afghanistan, note amèrement devant nous le général Zulfiqar, chef du service études à l'ISI, le service secret pakistanais. *Or à peine le dernier soldat « rouge » était-il parti que Washington nous a appliqué l'« amendement Pressler », qui fait de nous le seul pays au monde à subir des représailles des Etats-Unis pour nos activités nucléaires. On voudrait aussi faire de nous un « Etat terroriste », parce que des moudjahidins auraient chez nous leur base. Mais, quand, dans les années 80, la CIA avaient des bureaux grands ouverts au Caire, à Assouan, dans tout le Proche-Orient afin d'y recruter des volontaires pour le djihad* [guerre sainte] *afghan, qui songeait à se plaindre chez vous ? On nous dit aussi que nous encourageons le trafic des armes et de la drogue, alors qu'en fait c'est notre société qui souffre au premier chef de ces fléaux importés, précisément, depuis la guerre d'Afghanistan : nous avons aujourd'hui 1,7 million d'héroïnomanes et, dans nos villes, naguère paisibles, les comptes politiques se règlent désormais à coups de pistolet. »*

L'orthodoxie par rapport au Coran

De telles diatribes, ici fréquentes, contre l'Occident se superposent souvent à une valorisation plus aigüe que par le passé de l'appartenance du Pakistan au monde islamique – un sentiment à quoi contribue fortement l'interminable guerre de Bosnie, généralement perçue ici comme une nouvelle *« croisade »* des chrétiens (Serbes) contre des musulmans. Tiraillé dès sa fondation entre sa vocation de *« pays des purs »*, abri de tous les musulmans du sous-continent, et un souci de modernisation, réputé reposer sur la relation avec l'Ouest du savoir-faire technique et gestionnaire, le Pakistan s'est volontiers sorti de cette contradiction par une attitude dite du *« double standard »*, que d'aucuns ont parfois qualifiée d'*« hypocrite »* : la vie publique y est très imprégnée des préceptes de l'islam (nécessaire « modestie » de la femme, abstinence en matière d'alcool, etc.), mais la vie privée y est souvent plus libre, au moins dans cette frange de population économiquement plus aisée et intellectuellement plus ouverte sur l'extérieur.

Pourtant, lors de la dictature du général Zia (1977-1988), les éléments orthodoxes, toujours sensiblement plus influents dans le débat public qu'au Parlement, ont conquis de très sérieuses positions (en particulier la création d'institutions chargées de tester l'orthodoxie de l'arsenal juridique par rapport au Coran). Mme Bhutto, d'esprit nécessairement plus laïque que la moyenne en raison de sa situation de femme désireuse de mettre sa marque dans la vie publique d'un pays musulman, est en train, elle-même, d'expérimenter la difficulté de réduire cet arsenal en dépit de promesses électorales, eu égard au conformisme populaire en ce domaine. Elle peine en particulier à obtenir du Parlement une limitation des effets d'une *« loi sur le blasphème »* néfaste aux minorités religieuses. Elle semble même découvrir qu'elle ne peut pas gouverner sans donner des gages : ainsi, lors de la récente fête de l'*aïd*, a-t-elle fait à La Mecque son deuxième pèlerinage en six mois.

« Des décisions courageuses »

« C'est un fait, Mme Bhutto ne parvient pas à enchanter le pays », admet un diplomate européen. Au vrai, le chef du PPP, qui avait donné l'image, lors de son premier mandat (1988-1990), d'un activisme brouillon, déclamatoire et inefficace, semble plutôt à présent vouloir se garder de toutes parts, au risque de l'immobilisme. Mahmoud Shafqat, influent sénateur proche de Mme Bhutto, admet : *« Avec les années incroyablement agitées qui ont suivi la mort du dictateur Zia, nous n'étions pas aussi prêts qu'il eût été souhaitable à exercer le pouvoir. »*

M. Shafqat explique que Mme Bhutto a, cette fois, voulu créer des *« cellules de reflexion »* sur différents dossiers (agriculture, énergie, etc.) avant de nommer les ministres *ad hoc*, afin d'*« éviter des décisions inconsidérées, comme celles qu'avait prises la précédente équipe, et qui ont vidé nos coffres... Depuis lors, des décisions courageuses ont été prises. Elles vont dans le sens de l'inévitable austérité, telle la récente augmentation du prix de la farine* [23 %], *en vue de rééquilibrer notre budget et notre situation globale, afin de repartir d'un bon pied dès 1995, nous l'espérons. »*

De fait, contrainte de redresser une situation *« désastreuse »*, selon les milieux financiers internationaux, Mme Bhutto attend avec inquiétude la session budgétaire de juin. L'opposition, très véhémente, devrait fustiger les augmentations d'impôts et de tarifs. Mais son chef, l'ex-premier ministre Nawaz Sharif, pourra-t-il provoquer des manifestations, angoissantes dans un pays aussi volatil ? La question est dans tous les esprits.

Mme Bhutto a, en tout cas, promis de rester en deux domaines au moins dans les traces de son prédécesseur immédiat, Moeen Qureshi, ancien vice-président de la Banque mondiale, dont le gouvernement intérimaire, avait, de juillet à octobre 1993, recueilli d'abondants suffrages au Pakistan et à l'étranger : les privatisations – un pas qui doit pourtant coûter à la fille d'Ali Bhutto, auteur des nationalisations de 1975 ; et la déréglementation, qui a commencé d'être menée avec vigueur dans le domaine de l'énergie, *« où le Pakistan n'a rien fait depuis quinze ans, de sorte qu'il ne satisfait à présent qu'aux trois quarts de ses besoins »*, nous dit Shahid Khan, un des principaux conseillers économiques du chef du PPP. *« Les entreprises étrangères ont, déjà, répondu de façon très exceptionnelle »*, nous indique un observateur français.

Du sérieux dans le domaine social

Par une pratique aussi éloignée de ses racines, naguère très à gauche, Mme Bhutto ne va-t-elle pas se couper de son électorat populaire ? *« Pas nécessairement*, répond le même interlocuteur. *Les mesures prises, l'augmentation du prix de la farine en particulier, satisfont sa clientèle, qui est d'abord rurale, même si elles déplaisent vivement aux gens des villes qui, eux, ont assez nettement voté contre elle. »* Les milieux internationaux notent par ailleurs le souci exprimé par le premier ministre de *« faire du sérieux »* dans le domaine social (éducation, santé, etc.), dont l'état d'abandon est, de longue date, scandaleux. Autre domaine où Benazir Bhutto a manifesté son intérêt : la limitation des naissances. Avec un taux de croissance démographique de 3 %, le Pakistan est, en effet, un des pays les plus prolifiques du monde.

Mme Bhutto se complaît, par ailleurs, dans les relations internationales. Elle n'a, ainsi, pas fait moins de trois voyages à l'étranger dans la deuxième quinzaine de mai (1). Elle est dès lors accusée de laisser un peu trop *« la maison vide »*, pour un profit pas toujours évident : ainsi lui a-t-il été reproché d'avoir échoué, en mars, à faire condamner l'Inde devant la commision spécialisée de l'ONU pour ses violations des droits de l'homme au Cachemire. Et le premier ministre est observé à la loupe tant par des adversaires prompts à l'accuser de *« mettre en péril l'intérêt supérieur du pays »* que par une opinion fort nationaliste, dans les négociations en cours avec Washington sur l'armement nucléaire du pays.

C'est donc surtout dans le domaine politique que Mme Bhutto paraît empêtrée. C'est ainsi que des réformes promises, en particulier dans le domaine institutionnel, n'ont toujours pas décollé. Quant au récent renversement, par des procédés douteux, du gouvernement d'opposition qui dirigeait, depuis les élections d'octobre, la Frontière du Nord-ouest (NWFP), il a laissé un *« souvenir nauséabond »*, admet M. Shafqat ; mais, ajoute-t-il, *« s'attend-on que des politiques renoncent à un pouvoir qui est à leur portée ? »* A tout le moins le succès de ces manœuvres a-t-il interrompu, un temps, les rumeurs de démaillage prochain de la coalition réunie par Benazir Bhutto.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) En Afrique du Sud, en Arabie et au Népal.

ASIE

CHINE

Les accidents du travail ont causé la mort de 60 000 personnes en 1993

PÉKIN

de notre correspondant

L'effondrement d'une usine de jouets en construction, qui a tué au moins onze ouvriers, samedi 4 juin, dans la zone économique spéciale de Shenzhen, près de Hongkong, a mis en lumière une nouvelle fois les conditions déplorables de vie et de travail qui accompagnent souvent le décollage économique chinois. Une centaine d'employés se trouvaient dans un dortoir lorsque la structure de béton s'est effondrée, surprenant les ouvriers – principalement des femmes – dans leur sommeil. La cause de l'accident serait à rechercher dans la piètre qualité des matériaux ; le propriétaire de l'usine n'avait pas de permis de construire, ont indiqué les autorités. Plusieurs accidents dus à l'imprévoyance ont fait des centaines de morts l'an dernier dans la seule zone de Shenzhen.

Calme à Pékin

Devant les patrons, les ouvriers, venus de l'intérieur du pays, se trouvent dans un état de quasi-asservissement qui exclut toute revendication, même en matière de sécurité. Les autorités reconnaissent que les accidents industriels mortels sont en hausse, avec un bilan incomplet pour 1993 de l'ordre de 60 000 morts. Le delta de la rivière des Perles, qui débouche à Hongkong, est particulièrement frappé en raison du laxisme ambiant. Responsables au premier chef, des actionnaires peu regardants de Hongkong, Taïwan et Corée du Sud, qui, avec la complicité des autorités, considèrent la main-d'œuvre continentale comme exploitable à volonté.

Le drame de samedi a une valeur exemplaire : le même jour, date anniversaire de la répression de Tiananmen, l'activiste ouvrier Han Dongfang, interdit de séjour dans son propre pays, participait à Hongkong à la commémoration des journées de 1989 durant lesquelles il tenta de promouvoir un syndicat indépendant. M. Han s'efforce aujourd'hui de disséminer sur le continent, depuis l'étranger, l'information concernant les droits des travailleurs.

L'anniversaire de Tiananmen, qui n'aura fait l'objet d'aucune protestation publique connue à Pékin, a été l'objet, à Hongkong, d'une veillée nocturne aux bougies à laquelle environ quarante mille personnes auraient participé. Les autorités britanniques n'interdisent pas cette cérémonie annuelle, mais les Hongkongais savent qu'elle ne pourra vraisemblablement plus se tenir que trois fois : on voit mal Pékin en accepter la tenue après avoir repris le contrôle du territoire le 1er juillet 1997.

A Pékin, les censeurs ont continué pendant tout le week-end leur œuvre méticuleuse à l'encontre des images télévisées évoquant la répression de 1989. Après CNN, ce fut RFO, qui rediffusait un reportage sur la censure exercée contre la chaîne américaine, qui fut à son tour coupé. Du travail méthodique comme on en voit rarement dans l'administration chinoise.

FRANCIS DERON

Le dissident Bao Ge interpellé à Shanghaï. – Le dissident chinois Bao Ge a été interpellé par la police à Shanghaï, vendredi 3 juin, peu après avoir déposé une demande d'enregistrement d'une organisation de défense des droits de l'homme qu'il avait créée récemment. M. Bao était sous surveillance permanente de la police depuis début mai et son téléphone avait été coupé. – *(AFP.)*

BANGLADESH

Un mandat d'arrêt a été lancé contre l'écrivain Taslima Nasreen

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Les fondamentalistes musulmans du Bangladesh ont accentué leur pression contre l'écrivain *« impie »* Taslima Nasreen. Le 2 juin, un millier de manifestants avaient défilé dans les rues de Dacca aux cris de *« Pendez Taslima ! Les ennemis de l'islam et du Coran doivent être punis ! »* Dimanche 5, les instances judiciaires de cette terre d'islam pourtant traditionnellement modéré ont succombé aux pressions : un juge a lancé un mandat d'arrêt contre Mme Nasreen à la suite d'une plainte déposée par la police. Elle est accusée d'avoir *« délibérément heurté les sentiments des musulmans »* pour avoir récemment affirmé au *Statesman* de Calcutta que *« le Coran devrait être revu de fond en comble »*. L'écrivain affirme que ses propos n'ont pas été correctement cités.

La police s'est lancée aux trousses de la romancière, qui a pris la précaution de disparaître. Un responsable de la police a déclaré *« avoir pris des mesures »* pour l'empêcher de sortir du pays tout en assurant être capable de la retrouver *« dans un ou deux jours »*.

En septembre, la *« Salman Rushdie du Bangladesh »* avait été *« condamnée à mort »* par une fatwa d'un groupuscule extrémiste, le Conseil des soldats de l'islam. En novembre, dix mille intégristes se rassemblaient devant la grande mosquée de la capitale pour demander sa mort. Par la suite, la tension n'avait cessé de monter contre l'auteur de *la Honte*, roman décrivant les malheurs d'une famille de la minorité hindoue du pays lors des émeutes qui ont éclaté dans le sous-continent fin 1992 après la destruction de la mosquée d'Ayodhya, en Inde, par des fanatiques hindous.

Mme Nasreen, qui vient de rentrer d'un voyage en Europe (notamment en France, *le Monde* du 7 mai), fait à présent face à la colère de tous les mouvements intégristes bangladais, y compris le Jamaat, le plus important d'entre eux, qui s'était pourtant tenu coi au début de la controverse. Un autre groupe, le Towhidi Jagrata Janata, qui s'est attaqué samedi à des publications *« hérétiques »* et à des journalistes de Dacca, avait, la veille, *« condamné à mort »* l'auteur de *la Honte*.

Mme Nasreen est une ex-gynécologue devenue écrivain et poète. Deux fois divorcée, cette femme de trente-deux ans, dont les écrits ne sont pas considérés comme brillants par l'intelligentsia de son pays, s'est pourtant imposée comme auteur populaire. Ses textes critiquant la *« répression des femmes »* dans la société islamique lui ont valu les foudres de religieux choqués, en outre, par des passages où elle n'hésite pas à décrire les organes génitaux de protagonistes. *« Quoi de plus normal ?* dit-elle, après *tout, j'ai une formation de médecin »*.

Considérée par ses pairs comme l'ultime symbole du féminisme dans son pays, elle jouit encore du soutien des intellectuels tolérants dont le Bangladesh ne manque pas, même si une centaine d'écrivains et artistes ont rallié, il y a une semaine, la cause des extrémistes et exigé sa mort...

Le fait que le premier ministre bangladais, Mme Khaleda Zia, n'a cessé de lui mettre des bâtons dans les roues a déçu Taslima. Ainsi, l'écrivain s'était-elle vu, un temps, confisquer son passeport. Le gouvernement, modéré mais fragile, ne peut sans doute pas se permettre de se montrer laxiste à l'égard d'une *« dangereuse féministe »*.

BRUNO PHILIP

AFRIQUE

RWANDA

Un sommet des pays de la région a été annulé

L'aéroport de Kigali a été bombardé, dimanche 5 juin, au moment où un avion de l'ONU amenant le sous-secrétaire d'Etat italien aux affaires étrangères, Franco Rochetta, venait de se poser. L'appareil a immédiatement redécollé et, quelques secondes plus tard, un deuxième obus est tombé sur la piste. L'aéroport étant contrôlé par le Front patriotique rwandais (FPR), les forces gouvernementales sont soupçonnées d'être à l'origine de ces tirs.

D'autre part, deux personnes ont été tuées et huit autres blessées, samedi soir, lorsqu'un obus de mortier est tombé sur l'église de la Sainte-Famille, située dans le centre de Kigali, en zone gouvernementale, où quelque 8 000 personnes sont réfugiées (*le Monde* daté 5-6 juin). L'attaque contre l'aéroport est intervenue alors que les forces gouvernementales affirmaient avoir lancé une contre-offensive destinée à repousser le FPR, qui accumule les victoires militaires. Des combats se déroulent notamment au sud-ouest de Kigali, dans la région de Gitarama, où s'est replié le gouvernement intérimaire. Le FPR est à Kabgayi, à environ 5 kilomètres de Gitarama, mais ne semble pas avoir conforté ses positions.

Trente-et-un enfants blessés sont arrivés dimanche matin à Orly pour être soignés en France, à l'initiative de l'association Médecins du Monde (MDM). Agés de 6 mois à 16 ans, ces enfants doivent être hospitalisés à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, ou être confiés à des familles d'accueil. Selon un médecin, la plupart d'entre eux ont eu les tendons d'Achille sectionnés par leurs agresseurs qui cherchaient à les empêcher de fuir.

Au Kénya, le président Daniel arap Moi a annulé le sommet régional sur le Rwanda qu'il avait convoqué pour lundi, faute d'avoir obtenu une réponse de tous les chefs d'Etat invités. On ignorait samedi lesquels s'étaient abstenus de répondre, mais il pourrait s'agir notamment du président ougandais Yoweri Museveni, en voyage en Scandinavie, et dont le rôle est considéré comme essentiel pour parvenir à une solution de la crise rwandaise, étant donné le soutien que reçoit le FPR en Ouganda. Le président congolais Pascal Lissouba a confirmé samedi à Brazzaville que son pays avait accepté d'envoyer des «casques bleus» au Rwanda à la demande des Nations unies. Vingt-cinq militaires congolais participent jusqu'à présent à la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). Ce chiffre doit être porté à environ 120 hommes. – *(AFP, Reuter.)*

La France s'efface

Suite de la première page

Le FPR ne veut même pas que Paris fournisse l'équipement de «casques bleus» sénégalais ou congolais. Un rejet logique : formé en très grande majorité de Tutsis, le Front patriotique n'aurait-il pas renversé le pouvoir hutu, au début des années 90, si l'armée française n'avait pas pris position face à lui, en apportant son soutien à Kigali ? Au plus fort de ce soutien (700 hommes), si l'opinion publique française resta indifférente, les spécialistes se perdirent en conjectures. S'agissait-il de préserver l'espace francophone d'un expansionnisme anglophone (le FPR bénéficie du soutien de l'Ouganda) ? La France socialiste se devait-elle d'intervenir pour éviter qu'une communauté majoritaire (les Hutus représentent 85 % de la population) ne soit soumise à la loi d'une minorité ? L'amitié entre les présidents français et rwandais était-elle si profonde que la France devait sauver la mise du régime hutu, alors que le Rwanda ne compte pas parmi les anciennes colonies françaises ?

Les trois thèses avancées le sont, encore aujourd'hui, sur le mode interrogatif. La troisième est cependant la plus convaincante. Une réelle amitié unissait François Mitterrand à Juvénal Habyarimana. D'ailleurs, le 7 avril au matin, au lendemain de l'explosion de l'avion du président rwandais, la première consigne de l'Elysée au Quai d'Orsay fut la suivante : assurez l'évacuation de la veuve et de la famille proche du président.

« L'Elysée non seulement assume, mais revendique le discours justifiant l'intervention de la France aux côtés des Forces armées rwandaises », note-t-on dans un cabinet ministériel. L'Elysée ne renie en effet en rien sa politique rwandaise de 1990 à 1993, et justifie, au contraire, sa position en invoquant les résultats obtenus à Kigali en échange du soutien français : la fin du parti-Etat et l'obligation, pour le pouvoir hutu, de s'engager dans des négociations avec le FPR. *« Sans la présence française,* affirme-t-on du côté de l'Elysée, *il n'y aurait pas eu les accords d'Arusha* [signés en août 1993 entre le gouvernement rwandais et le FPR], *il n'y aurait jamais eu de MINUAR* [Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda]. *En quoi, par cette politique, la France est-elle responsable des massacres ? Pendant quatre ans, elle a au contraire essayé d'éviter ça. »*

Dont acte. Mais la France est-elle vraiment allée jusqu'au bout de ses moyens de pression ? On peut notamment s'étonner qu'en dépit de ces pressions la mention de l'ethnie ait subsisté sur les cartes d'identité rwandaises – bel instrument au service des exterminateurs ! De la même façon, on a pu s'interroger, en janvier 1993, lorsqu'une commission internationale d'enquête a révélé des atrocités commises contre des Tutsis, alors que 150 soldats français étaient présents au Rwanda et que 14 millions de francs avaient été dépensés par Paris en 1992 au titre de la coopération militaire avec Kigali.

Deux écoles

Ce n'est un secret pour personne que les Forces armées rwandaises ont été équipées par la France. Un virage a certes été amorcé par le gouvernement socialiste à la fin de l'année 1992, quelques mois avant la victoire de la droite, lorsque a été entamé le travail qui devait aboutir aux négociations d'Arusha. Mais l'« establishment » militaire n'a pas suivi : les militaires français, qui étaient contre l'embargo sur les armes décrété par la France il y a un an, le sont d'ailleurs encore aujourd'hui. *« Il existe deux écoles en France,* explique-t-on dans un cabinet ministériel, *d'un côté, il y a ceux qui veulent toujours qu'on réarme les Forces armées rwandaises, de l'autre, il y a tous ceux qui pensent que rien ne peut être reglé sans le FPR. »*

Face à cette alternative, le gouvernement français a fait son choix : pas question de réarmer l'ancien allié de Paris ! La France a opposé une fin de non-recevoir à une demande de la Tanzanie, qui souhaitait que Paris arme les militaires rwandais en déroute – solution espérée par plusieurs pays de la région qui redoutent une trop grande influence du FPR.

Ayant fait le choix de ne prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre des belligérants, la France dispose d'une marge de manœuvre très limitée, son seul moyen de pression étant de l'autre côté de la frontière, au Zaïre, par où transitent les armes à destination des Forces armées rwandaises, de même qu'Américains et Britanniques essaient de faire pression sur l'Ouganda, par où arrivent les armes du FPR. Mais, là encore, l'influence française est désormais très réduite, puisque la coopération franco-zaïroise est suspendue.

Marquée par son récent passé « pro-Hutus », handicapée par le recul pris à l'égard du Zaïre, la France semble aujourd'hui peu à même d'exercer une quelconque influence dans la région. Sans doute est-ce la raison pour laquelle elle se targue de faire le maximum en matière humanitaire, en accordant des financements sans précédent aux organisations non gouvernementales qui opèrent au Rwanda et au Burundi. Comme si le gouvernement, faute de moyens politiques, passait le relais à ces organisations.

MARIE-PIERRE SUBTIL

REPÈRES

ALLEMAGNE

Les libéraux continueront à soutenir une coalition avec les chrétiens-démocrates

A l'issue de leur congrès annuel, les libéraux allemands du FDP se sont dotés, dimanche 5 juin, d'un programme et d'une stratégie en vue des législatives d'octobre qui ne remettent pas en question la coalition avec les chrétiens-démocrates (CDU), mais risquent toutefois de provoquer certaines tensions. Pour renforcer leur image libérale, notamment dans les domaines des libertés publiques et de la fiscalité, les délégués ont ainsi inscrit à leur programme la suppression de l'impôt d'église qui finance les cultes catholiques et protestants, ce qui risque de heurter leurs partenaires. Le congrès a aussi adopté une disposition interdisant aux ministres libéraux de se présenter à la députation afin de préserver la séparation entre les pouvoirs exécutif et législatif. – *(Reuter.)*

ETHIOPIE

L'Ogaden n'a pas participé aux élections

Les Ethiopiens se sont rendus aux urnes sans véritable enthousiasme, dimanche 5 juin, pour élire l'assemblée qui va doter l'ancien empire d'une nouvelle consitution qui devrait en faire un Etat fédéral dotant d'une très large autonomie les multiples nationalités qui le composent. La participation semblait toutefois devoir être relativement forte. Les observateurs internationaux l'estimaient, en milieu de journée, à près de 50 % dans la capitale et à près de 60 % dans les zones rurales autour d'Addis Abeba. Les premiers résultats ne devraient pas être connus avant plusieurs jours.

Les élections, boycottées par l'opposition, n'ont pas eu lieu dans la région de l'Ogaden, à population somalie, où le gouvernement de transition redoutait des incidents avec des militants islamistes ou indépendantistes somalis. L'opposition accuse le président Meles Zenawi de ne pas avoir avoir lancé un véritable processus de démocratisation, comme il s'y était engagé après la chute de Mengistu Haile Mariam, il y a trois ans. – *(AFP.)*

KOWEÏT

Six condamnations à mort pour la tentative d'assassinat de George Bush

Cinq Irakiens et un Koweïtien, accusés de tentative d'assassinat de l'ancien président américain George Bush, ont été condamnés à mort, samedi 4 juin au Koweït. La Cour de sûreté de l'Etat a en outre acquitté un Koweïtien et condamné sept autres accusés – six Irakiens et un Koweïtien – à des peines allant de six mois à douze ans de prison.

Quelques jours après la visite de M. Bush au Koweït, en avril 1993, les autorités koweïtiennes avaient annoncé le démantèlement d'un «réseau de sabotage» irakien, qui projetait un attentat à la voiture piégée contre l'ancien président américain, à l'instigation des services de renseignement du régime de Bagdad. – *(AFP.)*

JORDANIE

Amman est prêt à signer un accord sur sa frontière avec Israël

La Jordanie est prête à signer un accord avec Israël sur le tracé de la frontière entre les deux pays, sans attendre l'élaboration d'un traité de paix, a affirmé, dimanche 5 juin, à l'AFP, un haut responsable jordanien. Les deux pays devaient entamer lundi, à Washington, des négociations bilatérales pour déterminer le tracé de la frontière et discuter du partage des eaux.

Il s'agit des premières discussions directes entre Israël et l'un des trois Etats arabes concernés par le processus de paix (Syrie, Liban et Jordanie), depuis la suspension des négociations bilatérales à Washington en février dernier. Selon cette personnalité jordanienne, qui s'exprimait sous le couvert de l'anonymat, le processus de paix *« a pris un nouveau tournant avec l'instauration de l'autonomie palestinienne et l'ouverture de négociations israélo-syriennes sur le Golan »*, par l'intermédiaire des Etats-Unis. Et il a ajouté : *« Dans ce contexte, la Jordanie est décidée à prendre les mesures nécessaires pour conserver l'initiative sur les questions qui l'intéressent et éviter de voir son rôle marginalisé. »*

MALAISIE

Kuala-Lumpur va acheter des Mig-29 à la Russie

La Malaisie devait acheter, mardi 7 juin, à la Russie dix-huit avions de chasse Mig-29, a annoncé l'agence Itar-TASS. Le vice-premier ministre russe, Oleg Soskovets, était attendu lundi à Kuala-Lumpur pour signer le contrat, d'un montant de 615 millions de dollars. Le premier appareil sera livré en avril prochain ; entre 20 % et 25 % du montant du contrat sera payé en huile de palme. La Russie participera d'autre part à la création en Malaisie d'une infrastructure nécessaire à l'entretien de ce matériel. Pays violemment anticommuniste depuis son accession à l'indépendance en 1957, la Malaisie est le premier de la région à s'équiper en Mig. Mais elle s'est également dotée de huit F-18 américains et doit recevoir vingt-huit Hawk britanniques.

EN BREF

OUA : ouverture à Tunis du conseil ministériel. – Les travaux du Conseil ministériel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui doit préparer le trentième sommet de l'OUA, prévu du 13 juin au 15 juin, devaient s'ouvrir lundi 6 juin à Tunis. Le conflit rwandais ne figure pas dans le projet d'ordre du jour, élaboré antérieurement à la flambée de violence dans ce pays. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD : Frederik De Klerk a reconnu avoir amnistié des extrémistes de droite. – Le vice-président Frederik de Klerk a reconnu, dimanche 5 juin, avoir amnistié des membres des forces de sécurité coupables d'opérations douteuses, et commué les peines de mort de certains criminels d'extrême droite, au cours de ses derniers jours de présidence. – *(AFP.)*

DJIBOUTI : une manifestation violemment réprimée. – La police a violemment dispersé une manifestation contre la destruction de logements et abris, dimanche 5 juin, dans le quartier majoritairement afar d'Arhiba, à Djibouti. Des tirs à balles réelles ont été entendus. Aucun bilan des affrontements n'a été publié. Selon un communiqué du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD, opposition afar) parvenu au *Monde*, *«plusieurs centaines de militaires et de policiers ont quadrillé la cité et ouvert le feu sur des civils»*. – (AFP.)

TCHAD : le colonel Kadhafi réclame le départ des Français. – Le dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, a réclamé le départ des troupes françaises stationnées au Tchad, a indiqué dimanche 5 juin l'agence officielle libyenne JANA. Paris *« ne peut plus justifier le maintien de ses troupes au Tchad, sauf par la volonté d'occuper ce pays et d'en faire une colonie »*, a affirmé le colonel Kadhafi, après la signature, samedi à Tripoli, avec le président tchadien Idriss Déby, d'un *« traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

YÉMEN

L'étau des forces nordistes se resserre sur Aden

Les forces nordistes s'approchent d'Aden et les bombardements de l'artillerie nordiste atteignent désormais le centre de la capitale de la République démocratique du Yémen autoproclamée. Pour la première fois, l'aviation nordiste a touché, dimanche 5 juin, la raffinerie d'Aden, mettant le feu à un réservoir de 25 000 tonnes de pétrole brut.

ADEN

de notre envoyée spéciale

Déployées en une sorte d'arc de cercle d'ouest en est autour d'Aden, les troupes nordistes sont à moins de 30 kilomètres de la capitale. Dimanche soir, selon un officier sur place, les troupes sudistes établissaient une nouvelle ligne de défense sur le front nord, à 14 kilomètres du centre d'Aden et à la limite des premières habitations. Dans la nuit, des chars sudistes sont montés en renfort sur ce front, alors que l'écho de violents bombardements, qui se poursuivaient lundi, ébranlait les immeubles du centre.

Commencé vers 17 heures, dimanche, le bombardement d'Aden, concentré autour de l'aéroport – qui n'a pas été touché –, a duré environ une heure. Plusieurs obus sont tombés en mer, créant d'immenses geysers d'eau. Plusieurs autres ont touché des quartiers résidentiels, notamment à Cheikh-Othman et à Khormaksar. Selon un bilan encore provisoire, six personnes ont été tuées et dix-huit autres blessées. Pendant le bombardement, à l'aéroport, les Mig de l'aviation sudiste continuaient à se poser et à décoller. Ce premier bombardement de jour a brusquement vidé les rues d'Aden.

Selon les témoins, ce sont deux avions F5 de l'armée de l'air nordiste, volant à basse altitude qui ont atteint un réservoir de la raffinerie d'Aden, semant un début de panique parmi la population du village proche de Little-Aden. Une deuxième cuve s'est enflammée et des installations de la raffinerie étaient toujours en flammes lundi. Selon un communiqué militaire sudiste, un deuxième raid, mettant le feu aux installations, aurait eu lieu dans la nuit, mais on ne peut pas exclure que l'incendie soit dû à la chaleur intense dégagée par la première cuve en flammes. Peu après le bombardement, des dizaines de voitures, camions, camionnettes, surchargés de femmes et d'enfants, se sont rués vers Aden, où sont déjà réfugiés plusieurs milliers de personnes. Les trente-sept derniers expatriés libanais, pakistanais et indiens de la compagnie CCC (Consolidated Contractors Company), employés à construire de nouvelles cuves pour la raffinerie, ont eux aussi évacué leur camp, situé à proximité.

Ce bombardement ne devrait pas toutefois, selon les experts indépendants, affecter les capacités des sudistes. Selon l'un de ces experts, la raffinerie, qui avait déjà été à deux reprises visée par l'aviation nordiste, avait été arrêtée vendredi *« pour des raisons de sécurité »* et des stocks très importants avaient été constitués. Une heure à peine après ce bombardement, toutefois, les automobilistes se pressaient devant les stations-service par crainte de pénurie. Le gouvernement devait publier un communiqué assurant que l'essence ne manquerait pas et ne deviendrait pas plus chère.

Guerre et diplomatie

Le bombardement de l'artillerie nordiste a aussi affecté la distribution d'eau, qui a été coupée à plusieurs reprises à Aden. Une pompe des réservoirs géants de Bir-Nasser, à une vingtaine de kilomètres au nord de la ville, où se déroulent de violents combats, a été touchée, selon le service des eaux, qui s'efforce de réparer les dégâts.

Une course de vitesse entre la diplomatie et l'action militaire semble engagée. Tout se passe comme si, à Sanaa, le président Saleh voulait en finir le plus vite possible avant que les pressions internationales ne se fassent trop fortes. C'est en effet en milieu de la semaine, au plus tard, que l'émissaire spécial de l'ONU, Lakhdar Brahimi, contacté dès dimanche soir par le « vice-président » Abdel Rahman el Jifri, est attendu au Yémen.

A l'exception du Qatar, qui a émis des réserves, les pays du Golfe ont pour leur part implicitement reconnu dimanche la sécession sudiste. Le communiqué publié à l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangère du Conseil de coopération du golfe (Arabie saoudite, Koweït, Bahrein, Qatar, Emirats arabes unis et Oman) fait état *« du fait accompli représenté par la proclamation de la République démocratique du Yémen et du retour à la situation antérieure à l'unité »*. Le CCG souligne aussi que *« l'unité ne peut être imposée par la force »*. Dans un premier commentaire, Radio Aden (officielle) s'est réjouie de cette décision en affirmant qu'elle *« consacrait la légitimité de la nouvelle république »*. Les pays du CCG ont été invités à *« œuvrer à la reconnaissance internationale du Yémen du Sud »*.

Le « premier ministre » Abou Baker el Attas s'est entretenu dimanche, à Djeddah avec le ministre saoudien de la défense, le prince Sultan. Les dirigeants sudistes n'excluent pas de demander une aide plus concrète aux pays du Golfe, même si, souligne-t-on ici, *« la décision n'a pas encore été prise »*. Dans une interview publiée par le journal *el Khaleej* des Emirats arabes unis, le « président » sudiste, qui se trouve toujours à Moukalla, à 700 kilomètres à l'est d'Aden, a d'ailleurs déploré que *« l'aide promise par le Koweït »* en cas d'intervention nordiste ne se soit pas matérialisée.

FRANÇOISE CHIPAUX

Premier procès à Gaza devant la justice palestinienne. – Pour son premier procès, la justice militaire palestinienne a condamné deux Palestiniens à six mois de prison ferme pour voies de fait sur des policiers, a-t-on appris dimanche 5 juin de source palestinienne à Gaza. Le procureur militaire avait réclamé des *« peines très sévères pour dissuader d'autres Palestiniens de se livrer à de tels actes »*, mais le président du tribunal, le commandant Abdel Karim Masri, les a condamnés à six mois de prison ferme chacun. – *(AFP.)*

IRAK : les voleurs risquent l'amputation. – Le président Saddam Hussein a signé un décret prévoyant pour les voleurs l'amputation de la main droite, les récidivistes étant amputés d'une jambe, a rapporté, dimanche 5 juin, l'agence officielle INA. L'agence n'a pas précisé s'il s'agissait d'une application de la charia (loi islamique), qui préconise de telles punitions. Les personnes coupables de vol à main armée seront passibles de la peine de mort. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La crise nucléaire avec la Corée du Nord

Tokyo et Séoul hésitent à s'engager dans une nouvelle escalade de la tension avec Pyongyang

A la suite de leurs entretiens, samedi 4 juin, à Washington, la Corée du Sud, les Etats-Unis et le Japon ont entrepris des démarches auprès du Conseil de sécurité des Nations unies demandant l'adoption d'une mise en garde à l'encontre de Pyongyang – pouvant aller jusqu'à des sanctions – pour le non-respect des règles de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Mais cet accord ne constitue qu'en apparence un front commun, nous câble notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons. Séoul et Tokyo hésitent à s'engager dans une nouvelle escalade de tension dans la péninsule.

Samedi, le président Clinton a haussé le ton, affirmant que *« les actions de la Corée du Nord ont rendu quasiment impératif que le Conseil de sécurité envisage des sanctions »*. Le secrétaire à la défense a déclaré que Washington pourrait sanctionner lui-même Pyongyang. *« Il n'y a pas de danger imminent de confrontation armée »*, a néanmoins ajouté M. Perry.

A Tokyo, le gouvernement Hata a préparé une série de mesures au cas où des sanctions seraient décidées : restriction des échanges de personnes et de marchandises ainsi que des transferts de fonds. Placé sous la pression américaine, il multiplie les déclarations apaisantes et contradictoires. Tout en se solidarisant avec Washington, Tokyo a l'œil rivé sur Pékin, opposé jusqu'à présent à des sanctions. Le Japon dispose certes de moyens de pression sur la Chine – à laquelle il fournit plus de la moitié de son aide étrangère –, mais bien qu'il insiste sur la gravité de la situation et l'importance du rôle de Pékin dans cette affaire, il reste sceptique sur l'impact de sanctions.

Outre qu'elles risquent de déclencher la plus forte tension dans la péninsule depuis la guerre de Corée (1950-1953) et d'accroître l'incertitude sur les réactions d'un régime aux abois, elles pourraient ne pas être d'un grand effet. La RPDC n'importe que le dixième de ce qu'elle consomme et la Chine lui fournit du pétrole, des produits alimentaires et des vêtements.

Sur le plan politique, la RPDC a réaffirmé que des sanctions ne la feraient pas céder : lundi, la commission nord-coréenne pour la réunification pacifique a déclaré que *« les sanctions signifient la guerre et il n'y a pas de pitié dans la guerre »*, avertissant le Sud que – en cas de conflit – les Etats-Unis ne seraient pas capables de la protéger. Ajoutée à une crise alimentaire grave (selon l'agence sud-coréenne Yonhap, Hongkong a reçu de Pyongyang des commandes importantes de denrées alimentaires), l'humiliation d'un embargo ne peut que durcir le régime. Les exemples de sanctions prises dans le passé (contre l'Irak en 1990 puis contre Haïti) ne sont en outre guère concluants, estime-t-on à Tokyo.

Les entraves à la mission de la Commission des droits de l'homme

Les rapporteurs spéciaux de l'ONU s'élèvent contre les menaces proférées contre l'un d'entre eux par le Soudan

GENÈVE

de notre correspondante

La liberté d'expression des rapporteurs spéciaux de l'ONU est une condition indispensable au fonctionnement des instances chargées de défendre les droits de l'homme. Cela ne semble pas être l'avis du gouvernement soudanais, qui multiplie pressions et intimidations visant M. Gaspar Biro, expert hongrois et rapporteur spécial désigné par la Commission des droits de l'homme au Soudan.

M. Biro, qui ne s'est pas laissé intimider, mentionne notamment dans son rapport que, en vertu de la législation soudanaise, le vol à main armée est passible de la peine capitale avec crucifixion ou de l'amputation de la main droite et du pied gauche, l'apostasie persistante peut entraîner la peine capitale, l'adultère est châtié par la lapidation ou par une centaine de coups de fouet et la consommation d'alcool par quarante coups de fouet seulement. Le rapporteur souligne qu'*« il y a là un système légal officiel, en vigueur et exécutoire qui, dans son esprit et dans sa lettre, est contraire à un autre ensemble de normes officielles également valides auxquelles le Soudan a adhéré volontairement mais qu'il ne respecte pas »*. Le Soudan a en effet ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Intervenant à la Commission, M. Abdelaziz Shiddo, qui cumule à Khartoum les fonctions de ministre de la justice et de procureur général de la République, qualifie ce paragraphe de *« satanique »* et exige sa *« suppression »*. Le quotidien de Khartoum *New Horizon* a de son côté publié un article signé d'un journaliste proche du gouvernement, Ahmed Kamaieddine, où il est précisé que *« ce qu'a fait Rushdie n'est rien comparé à Biro. Rushdie s'est exprimé dans un roman et plaisantait vraisemblablement mais en s'y prenant mal. Ce que son acte coûtera à Biro va constituer l'événement de la décennie »*.

L'ensemble des membres de la Commission des droits de l'homme – dont un bon tiers sont musulmans – ont adopté par consensus, le 1er juin à Genève, une motion de soutien à M. Biro présentée par Louis Joinet, expert français. Elle fait appel au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, pour éviter que ne se renouvellent des comportements comme celui du Soudan. C'est la première fois que la totalité des membres d'une instance onusienne se solidarisent avec un expert menacé par un gouvernement.

ISABELLE VICHNIAC

Sur TF 1

M. Delors se dit inquiet de la tournure des événements en Italie

Jacques Delors a déclaré dimanche 5 juin, sur TF 1, qu'il avait lu *« avec la rage au cœur »*, les récents propos de Gianfranco Fini, chef de l'Alliance nationale italienne (néofasciste), expliquant notamment qu'*« avec le débarquement des Américains en France, l'Europe avait perdu son identité »*.

Il a rappelé, au cours de l'émission « 7 sur 7 », qu'en tant que président de la Commission européenne il s'était jusqu'à présent abstenu de tout commentaire sur l'Italie, estimant que *« si on fait des commentaires à l'avance, on gâche plutôt les chances de ceux qui veulent limiter la remontée éventuelle d'un néofascisme »*.

« Le rejet de l'autre »

« Mais là, il faut passer de la vigilance rigoureuse à la vigilance inquiète », a-t-il dit, ajoutant qu'il commençait à *« s'inquiéter sérieusement »* d'entendre M. Fini affirmer que jusqu'en 1938, *« le fascisme ne pouvait pas être considéré comme négatif »*. Il faut, a souligné M. Delors, *« voir quelles sont les véritables causes du fait que beaucoup de nos pays reviennent à des idéologies du rejet de l'autre, car c'est cela qui est en cause derrière tous ces propos : le rejet de l'autre, de celui qui ne pense pas comme vous, celui qui n'a pas la même religion, pas la même couleur que vous. C'est ça, la nouvelle bête hideuse qui menace l'Europe. Elle est à l'œuvre dans l'ex-Yougoslavie, mais elle est déjà à l'œuvre sous des formules de contamination dans l'Europe de l'Ouest »*.

En outre, le président de la Commission a affirmé, à nouveau, son hostilité à une levée de l'embargo sur les armes en Bosnie. *« Compte tenu des potentialités des Serbes* [cela] *ne tournerait pas à l'avantage des Bosniaques »* : *« On assisterait à de véritables massacres. »* Il a, au passage, donné un coup de chapeau à la diplomatie russe – qui se met *« actuellement au service de la paix »* et qui agit *« sagement pour essayer d'arrêter les conflits »*.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dans une campagne électorale où l'Europe paraît bien absente, Brice Lalonde est, avec Bernard Tapie, pratiquement le seul à défendre avec flamme la nécessité de la construction européenne et le plaisir de participer à cette aventure. Mais il lui faut aussi démontrer que l'écologie a, avec Génération Ecologie, des défenseurs plus réalistes qu'avec les Verts.

■ SONDAGES. Toutes les enquêtes d'opinion réalisées au cours de cette campagne montrent un effritement des suffrages promis aux listes de Michel Rocard et de Dominique Baudis. La percée de Philippe de Villiers, qu'elles annoncent, peut amener la droite à s'interroger sur les vertus de candidature unique pour mobiliser son électorat ***(lire page 12)*****.**

Le président de Génération Ecologie en Mayenne

L'Europe charnelle de M. Lalonde

LAVAL

de notre envoyé spécial

A quelques jours d'intervalle, Jean-Marie Le Pen puis Jean-Pierre Chevènement avaient cru bon de lancer leur campagne européenne sur les sites naufragés du Pas-de-Calais. Dans le nord de la France, toujours, Francis Wurtz s'est arrêté partout *«là où ça fait mal»* – une clinique qui va fermer, une cockerie menacée – pour mieux démontrer le lien entre Maastricht et la difficulté à vivre (*le Monde* du 4 juin). Brice Lalonde, lui, est irrémédiablement heureux dans cette Europe-ci ; il faudra que l'on s'y résigne.

A quarante-huit ans, le président de Génération Ecologie semble encore hésiter entre le rôle du clown blanc – ce Pierrot lunaire qui voudrait faire la nique à tous les clowns tristes, au nez rouge, qui se prennent les pieds dans les tapis – et celui d'un jeune candidat démocrate aux élections sénatoriales du Massachusetts (Etats-Unis), qui plaiderait simplement sur sa bonne mine, celle de *«l'Europe aux bonnes joues». «Il n'y a pas encore d'eurocitoyen»*, soupire M. Lalonde, de Génération Ecologie, dans le train qui le conduit ce jour-là à Laval.

Oui, M. Lalonde est heureux : *«On est naturel, moins emprunté que Baudis. Oui, on est pour l'Union européenne. Oui, on a essayé de mettre de l'environnement dans le GATT.»* A la différence des Verts, *«de plus en plus tournés vers l'extrême gauche»*, il se réclame de *«l'écologie utile»*, de celle qui lève *«le nez du guidon»* pour *«mettre la main à la pâte»*. A sa descente du train, on le reconnaît, forcément. On lui sourit. *«Vous ne me confondez pas avec mon guignol?»*. Non. Alors, il prend le soin de saluer un à un les agents de la SNCF – *«Vous savez que, nous, les écolos, on est les amis du train»* –, d'adresser un petit signe à une passagère, avant de retrouver soudain ses rêveries en contemplant le paysage : *«Les vaches, c'est sympa.»*

Dans la Mayenne, Génération Ecologie ne compte que trente et un adhérents, mais cela suffit pour bâtir, en tous points, un programme *«positif»* à la tête de liste des «vrais écologistes» : étapes à Evron, où, grâce à des fonds européens, le district a pu aménager une zone industrielle qui a créé, ces dernières années, trois cents emplois directs, rénover un jardin aquatique où, dix fois par an, les enfants des communes environnantes viennent *«apprendre l'eau»*, installer un centre d'hébergement touristique sur les bords d'un étang de 50 hectares et, parfois, écarter la menace, toujours recommencée, d'une construction de porcherie industrielle. *«Je la trouve plutôt bonne fille, moi, l'Europe»*, constate M. Lalonde.

«Un outil avec plein de zigoudous partout»

A défaut de programme, on ne trouve pas meilleure plaidoirie pour l'Europe qu'auprès de lui. A coups de formules simples, de vrais élans du cœur et de phrases jamais finies. Elu au Parlement européen, M. Lalonde verrait bien sa fonction comme celle d'un *«chef de projet»*, d'un *«consultant»* chargé d'un dossier – la fermeture, complète et définitive, de Tchernobyl, en l'occurrence –, et non comme celle d'un député ordinaire, plus ou moins obligé d'assister à des tas de réunions de commissions. L'ancien ministre de l'environnment ne méconnaît pas la complexité de l'intégration européenne. Dans le «parler Lalonde», cela se traduit par : *«L'Europe, c'est un outil avec plein de zigoudous partout.»* On l'aura compris, Génération Ecologie est pour la suppression des *«zigoudous»*, en Europe.

A l'heure du meeting obligé, il faut l'écrire comme cela est, Brice Lalonde s'ennuie, visiblement, à écouter un cinquantième membre de sa liste exposer ses vues personnelles sur les institutions européennes, l'extension du sida ou celle du chômage. Ce qu'il veut, lui, c'est *«rendre l'Europe charnelle»*. Après avoir dégotté un micro HF, qui lui permet de déambuler dans la salle, le président de Génération Ecologie peut alors se livrer à son numéro favori, celui d'un corps-à-corps charmeur avec son maigre public.

Première séquence : *«Les pasteurisés sont pour l'Europe, les grandes gueules sont contre. Les pasteurisés, je veux dire, ceux qui doivent leur carrière au fait qu'ils sont conformistes. Ils ne sont pas toxiques, mais peu goûteux. Le sentiment européen s'appuie sur les difficultés du temps. Mais à bien y réfléchir, entre les énarques, Tapen et Le Pie, je me demande si je ne préfère pas les énarques. J'ai très peur des nouvelles forces politiques.»* Ou encore : *«Je vois arriver les ministres néofascistes en Italie. Ouh, là, là ! qu'est ce qui se passe ?»*

Puis, parce qu'il faut bien conclure, voilà son acte de foi, à destination des générations futures : *«L'Europe, c'est comme une famille, il y a toujours un cousin bizarre. Mais est-ce que notre cadre de vie n'est pas parmi les meilleurs de la planète ?»* Et n'est-ce pas dans *«ce formidable continent»* que l'éducation, la santé, la densité culturelle, la gastronomie, le nombre des prix Nobel sont aux meilleurs niveaux ? *«Formidables peuples !» «L'Europe est utile, c'est ce coin de planète qui éveille une lueur dans les yeux des autres.»*

JEAN-LOUIS SAUX

COMMENTAIRE

Les inconvénients d'une candidature unique

L'EUROPE, si présente en Normandie, paraît totalement absente des soucis des électeurs et des préoccupations des candidats à l'Assemblée de Strasbourg. Comme si l'acquis ne devait pas être perfectionné. Comme si la construction d'une Union européenne ayant rempli un de ses rôles – empêcher des pays si longtemps hostiles de se faire à nouveau la guerre –, il était inutile de chercher à en améliorer la réalisation pour lui permettre d'aider ses habitants à faire face aux difficultés d'aujourd'hui : le chômage et la gestion raisonnable des richesses naturelles reçues en héritage.

S'il fallait une preuve de l'essoufflement du sentiment européen, l'atonie de la campagne préparatoire aux élections du 12 juin la fournirait. Certes, c'est presque une tradition depuis que le Parlement européen est élu au suffrage universel. Mais cette fois, encore plus que lors des trois précédents, les principales listes en présence sont incapables de présenter aux Français un programme mobilisateur et, surtout, de montrer ce qui les distingue sur le seul sujet qui devrait, théoriquement, être en discussion : l'Europe. Voilà, probablement, la raison essentielle de désintérêt des électeurs, qui, d'après tous les sondages, devraient être un sur deux à refuser de se rendre aux urnes dimanche prochain.

Les multiples «challengers» des «grands» – il y a vingt listes en compétition – n'ont pas été plus capables d'intéresser les Français dans leur ensemble, ni même les catégories socio-professionnelles à qui elles prétendaient s'adresser. Sauf, bien sûr, les avocats de la cause bosniaque. Mais leurs hésitations, leurs divisions, ne pouvaient que perturber les électeurs, même si leur capacité à prendre des voix à droite et à gauche sera un des enjeux de cette dernière semaine de campagne.

L'Europe disparue, l'intérêt ne pouvait que se polariser sur les querelles hexagonales. Les grandes formations ont pu se livrer à leurs petits jeux favoris : ne faire campagne qu'en pensant à l'élection suivante. La prochaine devant désigner le président de la République, ils ne pouvaient que plus facilement se laisser aller à leur pente naturelle. Et déjà, pour la droite comme pour la gauche, les enseignements sont riches de menaces.

Profitant de la pression des animateurs de la liste «Sarajevo», Michel Rocard a officialisé sa rupture avec François Mitterrand. Même s'il a réussi, lors du bureau national du PS du mercredi 1er juin, à prouver que le dernier carré des mitterrandistes ne représentait plus grand chose dans l'appareil, il lui reste à démontrer que d'avoir «tué le père» peut, sinon lui apporter des voix, au moins ne pas lui en faire perdre. Il lui reste bien peu de temps pour redresser la barre et atteindre les 20 % des suffrages exprimés qu'il s'était lui-même fixés comme objectif, afin de crédibiliser sa candidature à la présidentielle. D'autant que l'annonce par Jacques Delors qu'il ne serait pas silencieux au moment de la campagne de l'an prochain va redonner de l'espoir à ceux qui continuent à rêver à l'entrée arrivée du président de la commission de Bruxelles dans la compétition présidentielle,

L'engagement d'Edouard Balladur

Edouard Balladur doit lui aussi s'inquiéter. Après avoir longuement hésité, le premier ministre a voulu se tenir éloigné de la compétition européenne. Sa participation au meeting de lancement de la campagne de Dominique Baudis, à Toulouse, ressemblait fort à un «service minimum». Il a finalement compris, devant la mollesse de la campagne de la liste «unique» de sa majorité, qu'il lui fallait s'engager davantage. La réunion électorale qu'il tiendra, mercredi 8 juin dans les Hauts-de-Seine, lui permettra, certes, d'obliger Charles Pasque à figurer sur la même tribune que lui pour soutenir une liste «européenne» qui ne convient guère au ministre de l'intérieur, mais elle va, surtout, offrir au chef du gouvernement l'occasion d'assurer que sa majorité n'est représentée que par une seule liste.

La seule surprise politique de cette campagne est, en effet, la percée de la liste de Philippe de Villiers. Voilà qui ne peut, *a posteriori*, que donner raison à ceux qui, comme Charles Millon ou Gilles de Robien, prêchaient pour deux listes de la majorité gouvernementale. Devoir être le candidat unique a contraint le maire de Toulouse à tenir un discours fade et sans aspérité qui n'a pas rassuré les RPR, réticents devant la construction européenne, et qui a déçu les UDF, fervents partisans de l'union de l'Europe. Ni les uns ni les autres ne se sont sentis vraiment mobilisés. L'effritement de Dominique Baudis dans les sondages en porte témoignage.

Plus grave encore pour M. Balladur, qui a basé toute sa stratégie personnelle sur la nécessité de l'union, cette campagne européenne démontre que si la majorité chasse en bande, elle laisse le champ libre à un franc-tireur qui vient braconner avec succès sur ses terres. Si le premier ministre réussit à être le candidat unique de la droite aux présidentielles, il ne manquera pas de volontaires pour jouer le rôle tenu, aux européennes, par Philippe de Villiers. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac sauront rappeler ce risque à Edouard Balladur.

THIERRY BRÉHIER

A nouveau en désaccord

Les monarchistes balancent entre l'abstention et le vote anti-Maastricht

Cela n'étonnera personne ! Une fois de plus, les monarchistes ne sont pas d'accord entre eux sur l'attitude à adopter le 12 juin, jour du scrutin des élections européennes. Dans un éditorial du bimensuel *Royaliste*, Bertrand Renouvin, animateur de la Nouvelle action royaliste (NAR), expose, *«sans hésitations mais avec regret»*, les raisons de son abstention.

Selon le directeur politique de cette publication, c'est *«la seule façon de sanctionner l'attitude évasive de la classe politique quant aux enjeux européens, l'ambiguïté de ses comportements, ses calculs dérisoires»*. Il aurait bien voté pour les socialistes, si cette liste avait été conduite par Elisabeth Guigou, pour le centre-gauche, s'il avait été représenté par Catherine Lalumière, pour la majorité, si Hélène Carrère d'Encausse ou Bernard Stasi en avaient été les premiers représentants.

En aucun cas M. Renouvin ne veut se prononcer en faveur de *«la xénophobie national-populiste de Jean-Marie Le Pen»* ou de *«la variante mondaine que représente Philippe de Villiers»*. Choix exactement inverse de Pierre Pujo, directeur de *l'Action française hebdo*, qui, dans le dernier éditorial de sa publication, appelle à *«voter contre Maastricht»*, tout en se plaçant *«en dehors des disputes des partis»*.

M. Pujo suggère donc à ses lecteurs monarchistes de choisir entre *«le Front national parce que ses positions sont proches des* [leurs] *sur beaucoup de points»*, Philippe de Villiers car *«il est le mieux à même de troubler le fallacieux consensus des partis de la majorité»*, ou bien encore pour Jean-Pierre Chevènement *«malgré son engagement à gauche»* ou la liste Chasse-pêche-nature-traditions *«dont les animateurs ont le mérite de ne pas appartenir à la classe politique»*.

Au «Grand Jury RTL–*le Monde*»

M. Baudis estime que M. de Villiers est «dans l'opposition»

Dominique Baudis (CDS), chef de file de la liste d'union UDF-RPR pour les élections européennes du 12 juin, a affirmé, dimanche 5 juin, au «Grand-Jury RTL–*le Monde*», que le programme de Phillipe de Villiers, qui conduit la «Liste de la majorité pour l'autre Europe», *«c'est la destruction de l'Europe». «C'est la France seule, c'est un programme d'isolement et de repli qui serait une catastrophe sur le plan économique»*, a-t-il ajouté.

M. Baudis a une nouvelle fois vivement critiqué l'initiative du député de Vendée. *«La campagne de M. de Villiers est exclusivement dirigée contre la politique du gouvernement»*, a-t-il affirmé, estimant que M. de Villiers est *«dans l'opposition»* depuis le jour où *«il a refusé de voter la confiance au gouvernement Balladur»* sur les accords du GATT. Le maire de Toulouse a estimé, par ailleurs, que la campagne de Bernard Tapie n'a pas contribué à mobiliser les électeurs, car *«elle a relevé davantage de la rubrique des faits divers que de la rubrique européenne»*.

Enfin, le chef de file de la liste de la majorité a souhaité que l'Union européenne dispose *«au plus vite»* d'une monnaie unique, même si elle ne concerne que quelques pays. *«Il faut s'habituer à l'idée que tous les pays européens ne pourront pas avancer du même pas»*, a ajouté M. Baudis, qui a tout de même souhaité que l'Union dispose au plus vite *«d'un pouvoir de décision politique», «d'une politique étrangère et d'une politique de défense commune»*.

Dans un entretien publié par «les Echos»

M. Rocard déclare que «l'Europe doit être responsable de la lutte contre le chômage»

Dans un entretien publié le 6 juin par *les Echos*, le premier secrétaire du PS, Michel Rocard, déclare que *«l'Europe doit décider qu'elle est responsable de l'évolution de la croissance et de la lutte contre le chômage. Il faut une action régulatrice et organisatrice. C'est là que se situe le combat droite-gauche»*. M. Rocard assure que l'on pourra porter à trente-sept heures, dans un an, et à trente-cinq heures dans trois ans, la durée hebdomadaire du travail à condition que la reprise économique se confirme et que de grands travaux soient engagés à l'échelle européenne *«sous condition que les partenaires sociaux viennent dire où ils ont besoin de compensations.* (...) *En revanche, toute idée de faire la réduction du temps de travail, tout de suite, avec baisse générale et obligatoire des salaires, est inacceptable»*.

M. Rocard estime que *«la puissance publique, tant française qu'européenne, doit mettre la lutte contre le chômage au rang de priorité absolue. A première vue,* concède le premier secrétaire du PS, *il s'agit d'une lapalissade. En réalité, cela nécessite un bouleversement complet des modes de calcul et des instruments de mesure. Un chômeur indemnisé coûte à la société française 140 000 F par an.* (...) *Tout chômeur embauché provoque de ce seul fait une économie.* (...) *Utilisons cette économie potentielle pour préfinancer les conditions nécessaires à son embauche. Qu'une partie au moins de la cotisation chômage devienne une cotisation emploi !»*

Invité de «7 sur 7» sur TF 1

M. Delors considère que l'abstention «affaiblira la France»

Invité dimanche 6 juin de «7 sur 7» sur TF 1, le président de la Commission européenne, Jacques Delors, a estimé que le fort taux d'abstention aux élections européennes annoncé par les sondages *«affaiblira la France, les atouts de notre gouvernement et de tous ceux qui nous représentent en Europe»*. M. Delors a regretté l'émiettement des listes : *«20 % des voix ne serviront à rien puisque* [selon les sondages] *les* [petites] *listes n'obtiendront pas 5 %.»*

Interrogé sur ses projets quand il quittera au mois de décembre la présidence de la Commission européenne, M. Delors a affirmé n'avoir retenu qu'une des *«multiples propositions»* qui lui ont été faites : la présidence de la commission internationale de l'UNESCO sur l'éducation au vingt et unième siècle. Quant à l'élection présidentielle, M. Delors a simplement dit : *«J'ai quelques idées dans la tête, je les proposerai.»*

Une élection cantonale partielle

ALPES-MARITIMES : canton de Grasse-Nord (2e tour).

I., 12 773 ; V., 4 834 ; A., 62,15 % ; E., 4 195.

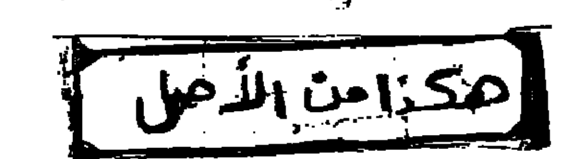
Claude Leroux, RPR, adj. m. de Grasse, 2 511 (59,85 %)........ ELU

Dominique Bourret, div.d. sout. UDF, adj. m. de Grasse, 1 684 (40,14 %).

[Cette élection était destinée à pourvoir au remplacement d'Hervé de Fontmichel, maire (UDF-rad) de Grasse, conseiller régional, qui a donné sa démission de son mandat de conseiller général pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats. M. Leroux, premier adjoint au maire de Grasse, qui siège dans l'opposition depuis mars 1992, a plus que doublé, en voix, son avance sur Mme Bourret, candidate activement soutenue par M. de Fontmichel. Les deux candidats divers droite éliminés au premier tour avaient appelé à voter pour M. Leroux. Ce dernier n'avait été devancé que de 120 voix, par M. de Fontmichel, au second tour des cantonales de mars 1992. Le résultat est un échec pour le maire de Grasse et il ouvre la voie à une liste du RPR aux prochaines élections municipales.

29 mai 1994 : I., 12 773 ; V., 4 459 ; A., 65,10 % ; E., 4 321 ; Claude Leroux, 1 232 (28,51 %) ; Dominique Bourret, 840 (19,44 %) ; Jean-Claude Morgante, FN, 507 (11,73 %) ; Jean-Farell Allard, div.d., c. m., 484 (11,20 %) ; Claude Mayaffre, PCF, c. m., 444 (10,27 %) ; Henri-Philippe Goby, div.d., 431 (9,97 %) ; José Soria, PS, c. m., 224 (5,18 %) ; Alain Dartigues, Verts, 159 (3,68 %).

29 mars 1992 : I., 13 299 ; V., 7 820 ; A., 41,19 % ; E., 6 956. Hervé de Fontmichel, UDF, m., 2 923 (42,02 %) ; Claude Leroux, 2 803 (40,29 %) Georges Teisseire, FN, 1 230 (17,68 %).]





Sans chimères

Suite de la première page

En Allemagne, il serait abusif de dire que l'idéalisme des premiers Européens a été totalement balayé par les réalités quotidiennes, mais on est loin du temps où tout homme politique se devait, par idéal ou par calcul, d'adhérer au mouvement fédéraliste européen. Le parti chrétien-démocrate du chancelier Kohl ne s'est-il pas interrogé, l'année dernière, sur l'opportunité de conserver dans ses statuts une référence à l'objectif de confédération européenne? Si cette référence a finalement été maintenue, ce fut sans enthousiasme et, avant tout, pour ne pas donner l'impression que la foi européenne vacillait.

En Italie, pays considéré pendant longtemps comme le plus «européen» de la Communauté, il existe bien, à Rome, Milan, Turin, des petits cercles intellectuels qui continuent à militer pour les Etats-Unis d'Europe. Ils peuvent être proches de l'ancienne Démocratie chrétienne ou même du PDS (ex-PCI), car leurs thèses, nées en pleine guerre et sous le fascisme, ont été, à un moment ou un autre, partagées pratiquement par l'ensemble de la classe dirigeante.

Pourquoi sont-ils devenus si minoritaires? A la base même de la fondation de la première République, la trilogie anti-fascisme, démocratie, Europe, était devenue le credo obligé de toute la classe politique de la Péninsule. *«On ne pouvait pas*, explique aujourd'hui un homme politique, *ne pas être catholique et pro-européen»* (une version, italienne, du *politically correct* américain d'aujourd'hui). Altiero Spinelli, l'un des grands précurseurs, est devenu un monument historique dans la mémoire collective.

A l'inverse de la France, où l'on peut être à la fois anti-européen et démocrate, il était presque impossible, en Italie, de dissocier ces choix. Durant quarante et quelques années, cette même classe dirigeante n'a plus lâché les commandes et s'est totalement discréditée. Ce qui a, d'une part, conduit au vote pour des hommes dits «neufs», même s'ils ont largement profité du système, comme ceux de *«Forza Italia»*, et, d'autre part, sérieusement entamé la valeur des anciens idéaux. Il ne s'agit pas, bien entendu, de les jeter aux orties, mais, avec le temps et la naissance d'une nouvelle classe dirigeante, de les «renouveler».

D'une certaine façon, Bettino Craxi, qui symbolisait, du moins au début de sa carrière, une nouvelle génération au sein du vieux monde politique cimenté par la Démocratie chrétienne, a marqué le début de l'évolution de l'idée européenne en Italie. Le leader socialiste était «européen», certes, mais ne croyait plus au fédéralisme. Pris dans le tourbillon déclenché par l'opération «Mani pulite», Craxi a emporté avec lui cette quête d'une Europe réaliste. Pour laisser la place aux aventuriers.

Même en Belgique

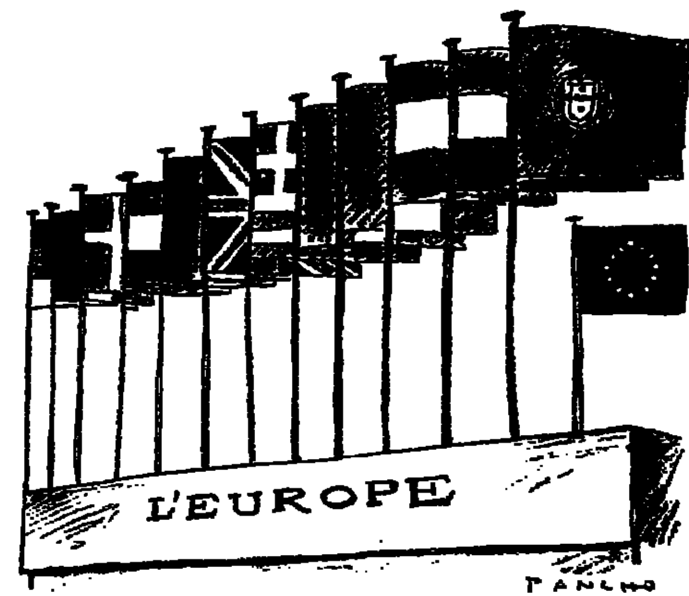
«Comment aurions-nous pu ne pas être européens?» : ce cri du cœur d'un dirigeant social-chrétien flamand aurait pu, tout aussi facilement, être celui d'un responsable socialiste wallon ou d'un libéral bruxellois, tant l'idée européenne fut le point de passage obligé de toute une classe politique. Voire de tout un pays qui voyait dans l'intégration communautaire une des seules manières de sortir «par le haut» de ses redoutables complexités linguistiques. Ouverte, économiquement, aux quatre vents du libéralisme et, culturellement, aux influences germaniques et latines, géographiquement placée au centre de la Communauté, la Belgique avait aussi des intérêts, immédiats et concrets, à retirer de la Communauté. Et notamment l'installation à Bruxelles des principales institutions. Mis à part le (petit) Parti communiste, oscillant entre ses «euros» et ses «archéos», toutes les familles politiques pouvaient donc communier ensemble sur l'autel de la fédération européenne.

Si les Belges restent, encore, largement favorables à l'idée européenne, si les fédéralistes sont loin d'être exsangues, l'enthousiasme s'est émoussé. Et le fédéralisme européen, d'union, a laissé progressivement la place à un autre fédéralisme, mais de désunion cette fois, celui de la séparation entre francophones et néerlandophones.

Tout près, les Néerlandais étaient, eux aussi, des européens parmi les plus engagés. Mais si la Belgique paraît s'être recroquevillée sur ses problèmes internes, les Pays-Bas semblent de plus en plus attirés par le grand large, par une Communauté, certes, mais dont les frontières seraient davantage celles du GATT que celles de l'Union européenne.

Des œillets et des subventions

La flamme européenne ne serait-elle donc plus portée que par les Luxembourgeois? Epargné par la crise économique, ne trouvant que des avantages économiques dans la construction communautaire, abritant, lui aussi, les sièges de plusieurs institutions communautaires, le grand-duché a très vite compris, et le comprend toujours, l'intérêt qu'il pouvait tirer de la construction européenne. *«C'est formidable, l'Europe,* avait coutume de dire un diplomate français, très proche du général de Gaulle, *cela permet au Luxembourg de parler de la guerre du Vietnam.»*



Plaisanterie et condescendance, très française, à l'égard des petits pays mises à part, le Luxembourg continue à jouer le jeu. Sauf lorsque l'Europe veut se mêler d'un peu trop près de certaines activités bancaires. Nul n'est parfait. Cet abandon, en rase campagne, des thèses fédéralistes par la majorité des hommes politiques des pays fondateurs de la Communauté est-il aussi partagé par les dirigeants des Etats qui sont entrés plus tard dans l'Union? Certes, il existe en Grande-Bretagne des hommes politiques partisans d'une Europe fédérale *(voir l'article de Laurent Zecchini)*, mais ils sont toujours restés largement minoritaires chez les conservateurs et *terriblement* «discrets» chez les travaillistes. A toute chose, malheur est bon : la baisse de l'enthousiasme fédéraliste sur le continent entraîne un rapprochement, inespéré, avec les Britanniques.

N'appartenant pas à l'OTAN, focalisés sur le douloureux conflit en Irlande du Nord, les Irlandais n'ont jamais troublé la classe européenne, dont ils ont été des élèves consciencieux, intéressés, du fait de la manne des subventions agricoles qui s'est abattue sur leurs campagnes, mais sans réelle imagination.

Paradoxalement, il existe au Danemark, parce qu'il y a eu dans ce pays un réel débat entre «pro» et «anti»-européens, un courant politique fortement engagé dans le combat pour l'Union européenne. Si le «Mouvement européen» n'occupe plus le devant de la scène médiatique, il groupe encore plus de cinq mille membres. Quant aux dirigeants de formations politiques comme le Parti centriste-démocrate (au gouvernement) et le Parti libéral (dans l'opposition), ils n'ont jamais mis le drapeau européen dans leur poche, en dépit de l'opposition d'une large frange de la classe politique et de l'opinion publique aux thèses fédéralistes.

Si, le 31 mai dernier, Felipe Gonzalez crut bon de demander à ses concitoyens, en pleine crise politique, de *«dépasser les vieilles barrières et les réticences psychologiques qui* [les] *empêchent encore de penser et d'agir en Europe»*, ce n'était pas, uniquement, pour tenter de trouver une échappatoire. Lui, l'européen de la première heure qui avait bâti son projet politique sur l'adhésion de son pays à une communauté d'États démocratiques, ne peut que regretter le peu d'enthousiasme des Espagnols. L'élargissement de l'Union vers le nord, la crise économique, donnent l'impression aux Espagnols qu'ils risquent de devenir les laissés-pour-compte de la Communauté et de ne plus y jouer le rôle que leur histoire peut leur permettre de revendiquer.

Si certains leaders portugais, *en pleine «révolution aux œillets»*, ont flirté avec une idée de l'Europe bien peu orthodoxe, plus proche de La Havane que de Rome, le calme est revenu rapidement sur les bords du Tage. Comme cela s'est passé, toutes choses étant égales, en France, c'est le leader charismatique du Parti socialiste, Mario Soares, aujourd'hui président de la République, qui porte désormais le drapeau européen et qui rappelle combien l'Europe a été essentielle dans le combat contre le fascisme. Parce qu'il est d'une autre génération, qui n'a pas connu la lutte contre la dictature – et cette constatation n'est pas indifférente –, son premier ministre, et rival politique, le démocrate chrétien Annibal Cavaco Silva, joue sur un registre bien différent, celui d'une adhésion à une communauté d'intérêts plus que d'idéal.

«Alors que les Français sont européens mais très réticents à l'égard de la Communauté telle qu'elle fonctionne actuellement, mes compatriotes sont partisans d'une union qui leur fournit des espèces sonnantes et trébuchantes, mais ils ne se sentent pas vraiment membres de l'Europe, dont ils se sentent éloignés par la géographie, la religion et... le problème macédonien.» Qu'ajouter à cette réflexion d'un intellectuel athénien qui illustre si bien les désillusions des Grecs et des européens, vingt après leur mariage?

JOSÉ-ALAIN FRALON
avec les correspondants du *Monde*

Prochain article :

II. – **Une petite pause, s'il vous plaît.**

Député conservateur britannique

Hugh Dykes ne renie rien

LONDRES

de notre correspondant

Hugh Dykes représente la circonscription de Harrow-East (Grand Londres) à la Chambre des communes. Elu du Parti conservateur, il est aussi président, depuis près de six ans, de la section britannique du Mouvement européen, qui regroupe quelque cent cinquante parlementaires, à la fois membres du Parlement de Westminster et de celui de Strasbourg. Un mouvement qui reste la seule organisation authentiquement fédéraliste au Royaume-Uni, avec le Federal Trust, lequel est un simple organisme de recherches et d'études.

M. Dykes se flatte d'avoir le soutien de nombreuses personnalités britanniques, dont celui d'Edward Heath, ce qui n'est guère surprenant vu la réputation d'europhile militant de l'ancien premier ministre, mais aussi celui de John Major, ce qui, dans la conjoncture politique du moment, est plus insolite. Lorsqu'on s'étonne d'un tel parrainage, Hugh Dykes répond ceci : *«A chaque fois que je rencontre John Major, il m'assure qu'il partage mes vues sur l'Europe.»*

Dont acte, même s'il est probable qu'en cette période de passions européennes exacerbées les deux hommes auraient du mal à apparaître sur les mêmes tréteaux électoraux... Hugh Dykes en convient à sa manière : *«Il est vrai qu'il y a certaines pressions au cours de la campagne, qui accentuent les différences.»* Fédéraliste sans complexes, Hugh Dykes incarne une espèce d'homme politique assez peu répandue en Grande-Bretagne, ou du moins qui n'a pas le vent en poupe. Il ne renie rien, quant à lui, de son enthousiasme passé : *«Bien sûr que je soutiens encore cette idée d'Etats-Unis d'Europe, mais cela signifie simplement que les Etats souverains de l'Union européenne se mettent d'accord sur une structure d'intégration, cela n'a rien à voir avec un gouvernement commun siégeant à Bruxelles; ce sont des États qui travaillent étroitement ensemble en utilisant davantage la règle du vote majoritaire.»*

Quand le «F word» devient un mot tabou

Hugh Dykes a beau assurer que l'influence de son organisation est *«considérable»* et qu'elle bénéficie de *«beaucoup d'attention de la part des médias»*, force est de constater qu'il ne lutte pas à armes égales avec Lord Tebbit ou William Cash, les deux avocats irréductibles du courant *«eurosceptique»* au sein du Parti conservateur. Dans cette campagne électorale marquée par le vent du désenchantement subi par l'idée européenne depuis la ratification, laborieuse, du traité de Maastricht, le premier ministre prête bien davantage l'oreille aux eurosceptiques qu'aux europhiles de son parti. D'une manière générale, le *«F word»* («F» pour fédéralisme) est devenu tabou, presque un gros mot du langage politique!

«On se trompe de terme, plaide Hugh Dykes, *croyant que «fédéralisme» signifie centralisation, ce qui n'est pas le cas, même si cette idée est exploitée par certains. Maastricht est un traité fédéral dans la mesure où il prévoit une prise de décisions au vote majoritaire. Mais les pays maintiennent leur souveraineté à travers un processus collectif.»* Quant aux libéraux-démocrates, incontestablement les plus européens des grands partis politiques, ils plaident, eux aussi, en faveur d'un *«fédéralisme décentralisé»*, tout en soulignant que celui-ci n'a rien à voir avec un *«super-Etat centralisé»* siégeant à Bruxelles.

LAURENT ZECCHINI

Une élue sarroise à contre-courant

Les désillusions de Doris Pack

SARREBRUCK

de notre envoyé spécial

«T'énerve pas, maman. Ton Europe, elle est là, elle existe!» C'est ce que répond son fils à Doris Pack, député européen, élue de la Sarre et de la CDU d'Helmut Kohl, quand elle rumine contre cette Europe qui avance à rebours de son vieux rêve fédéraliste. *«Evidemment,* dit cette petite bonne femme à l'énergie ravageuse, *pour lui l'Europe est naturelle, on ne lui a jamais demandé ses papiers à la frontière.»*

De Sarrebruck, la Lorraine est à portée de regard, les champs de bataille aussi. Quand on est née en 1943, sur un bout de terre frontalière, objet des convoitises cocardières et prussiennes, annexée par la Révolution française, rendue à la Rhénanie en 1815, revendiquée par Clemenceau en 1918, administrée par la Société des Nations pendant quinze ans, récupérée par Hitler en 1935, occupée par la France en 1945 et résolument allemande depuis 1957, l'Union européenne a un gros bon sens. La paix pour commencer, la démocratie pour en jouir.

«Nous n'étions pas fiers d'être Allemands»

Dès lors, l'impuissance en Bosnie, les séquelles d'un traité de Maastricht mal digéré, un élargissement vite ficelé aux pays nordiques et à l'Autriche, le retour des nationalismes et la perte de confiance d'une partie de l'opinion en l'idée européenne, le peu d'intérêt des états-majors politiques pour ces élections supplantées par les législatives de la fin de l'année agacent celle qui a milité, après guerre, pour l'avènement des «Etats-Unis d'Europe», même si cette vision est aujourd'hui dépassée aux yeux des plus enthousiastes. Il y a longtemps qu'on n'y pense plus, même en rêve.

Les «Etats-Unis d'Europe», Doris Pack, député au Bundestag de 1974 à 1987, député européen depuis 1989, y a cru jusqu'à l'impossible. Jusqu'à la chute du mur de Berlin et à l'écroulement du système soviétique. *«La renaissance des nationalismes à l'Est, c'est contagieux,* dit-elle. *En 1945, nous n'étions pas fiers d'être Allemands et vous, malgré votre Histoire, vous étiez fiers d'être Français.»* Les temps et les têtes ont changé. *«Les nations avaient conduit à la guerre deux fois en un siècle. Pour moi, la nation, c'était le XIX[e] siècle. Maintenant, je me dis que la nation est peut-être nécessaire à chacun d'entre nous pour qu'il garde son identité.»* De Gaulle lui donnait naguère des boutons lorsqu'il s'en prenait aux tenants du fédéralisme, arc-bouté sur «l'Europe des nations», économiquement unie, mais sans politique extérieure et de défense commune. Il est pardonné.

La nation allemande a retrouvé son unité et sa fierté, cela est dit sans trop d'insistance, à la manière de Helmut Kohl, *«un Allemand comme il faut»*, car il est *«grand et démocrate, mais modeste»*. Il convient de ne pas faire peur aux voisins.

Cette conscience d'être les plus forts, assise sur la puissance démographique, économique, monétaire, conduit curieusement à des réflexes de défense face à l'ensemble européen. Au hasard de la campagne électorale menée en camionnette Peugeot rouge sur les marchés, dans les rues commerçantes de Sarrebruck et les fêtes des villages environnants, s'expriment craintes et rancœurs. L'Allemagne paie trop pour les autres et ne reçoit pas son dû en retour. La parité du mark est menacée par l'entrée prévue de la Norvège, de la Suède, de la Finlande et de l'Autriche dans l'Union. Et, rengaine commune aux populations des Douze, *«Bruxelles décide de tout derrière des portes closes»*.

Que vaut cette Europe où la Sarre paie de trop grasses pensions pour les Français frontaliers qui viennent y travailler? Qui n'applique pas le principe *«à travail égal, salaire égal»* entre hommes et femmes, dit une vendeuse de boucherie? Qui ne rembourse pas les médicaments de la même manière, de part et d'autre d'une frontière dont Helmut Kohl rêvait d'arracher les poteaux quand il était petit? Qui permet aux Français de refuser aux petits marchands ambulants allemands d'aller exercer leur commerce en Lorraine? Qui interdit de tuer les corbeaux et les pies voleuses, squatters de jardins au détriment des oiseaux chanteurs? Qui produit du chômage, près de 12 % de la population active dans la Sarre frappée par la crise de la sidérurgie et des mines de charbon, ainsi alignée sur la moyenne française? Qui laisse entrer toutes sortes d'étrangers sur le territoire national, *«pas les Français et les Italiens, ils apportent de l'argent, ni les Turcs, ils ont combattu avec nous en 14-18, plutôt les Arabes»*, dit un nostalgique des Hohenzollern, pas européen pour un écu, Prussien toujours? L'Europe, comme partout, est rendue responsable des grands et menus chagrins, y compris des éternelles querelles de voisinage.

«L'écu, c'est le mark»

Pas facile de vendre l'Europe dans un tel climat! Doris Pack épouse un peu le terrain, puisqu'elle a mis de l'eau nationale dans son fédéralisme et, pour le reste, rame à contre-courant. Oui, l'affaire des pies voleuses est une aberration de la Commission de Bruxelles, il faudra en parler au Parlement. Non, l'Europe n'a pas créé les taxes prohibitives exigées, en France, des commerçants allemands, même pas l'État français; les communes lorraines sont seules responsables. Oui, le traité de Rome prévoit l'égalité entre les femmes et les hommes; les Etats ne le respectent pas. Non, le mark n'est pas menacé, la preuve : *«L'écu, c'est le mark»*, et les Français croient qu'on leur a imposé la monnaie allemande; d'ailleurs, l'Union monétaire ne sera pas réalisée à la date prévue, en 1999. Non, l'Allemagne ne paie pas trop à l'Europe et, si elle verse en trop au pot commun, cela aidera les Espagnols et les Portugais à consommer plus de produits allemands, ce sera tout bénéfice. Non, la Commission de Bruxelles ne décide pas de tout, ce sont les gouvernements.

Les électeurs *«n'ont pas l'Europe en tête, pour eux c'est derrière la Nouvelle-Zélande»*, ou alors pour en comptabiliser les inconvénients. Vendre le Parlement européen est encore moins commode. *«Dès qu'un grand-père est disponible, les partis l'y envoient.»* A Strasbourg, dit-elle, *«on ne peut être présent que si on marche sur les pieds de quelqu'un»*, or le Parlement européen n'a guère les moyens d'écrabouiller les orteils des chefs d'Etat et de gouvernement, ou du président de la Commission.

Mais, à tout prendre, c'est encore le meilleur endroit pour faire comprendre comment fonctionne la lointaine machinerie européenne. En cinq ans, Doris Pack a fait venir neuf mille Sarrois à Strasbourg, en visite guidée. Il en reste encore un bon million. *«Je ne suis ni une beauté ni une star de cinéma, alors il faut que je travaille.»* Marchand d'Europe, par les temps qui courent, c'est un boulot de Prussien.

JEAN-YVES LHOMEAU

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Le bilan de deux mois de sondages

M. Baudis et M. Rocard n'ont pas profité de la campagne

L'interdiction légale de la publication, depuis samedi 4 juin à minuit, de résultats de sondages pour les élections du 12 juin, permet de dresser un bilan des enquêtes effectuées depuis le mois d'avril.

La première évidence est l'effritement des listes principales : celle conduite par Dominique Baudis et celle de Michel Rocard. Selon les instituts, la liste UDF-RPR du maire de Toulouse est passée de 39 % (CSA) ou de 38 % (BVA), à 29,5 % (CSA) ou 31 % (BVA), après avoir atteint 40 % (BVA) au milieu du mois de mai. D'autres instituts enregistrent également une baisse, mais plus faible, IPSOS et la SOFRES n'accordaient en effet que 33 % des intentions de vote en avril à la liste de M. Baudis. La baisse de la liste de M. Rocard est tout aussi sensible. Selon CSA, les intentions de vote passent en deux mois de 18 % à 15 %. Il en est de même dans les mesures de Louis Harris-France, de la SOFRES, de l'IFOP (qui lui a attribué un instant 13,5 %) et de BVA (16 %, au lieu de 18 % en début de campagne).

L'effet de mobilisation que l'on attend généralement d'une campagne a donc joué au profit de petites listes. En premier lieu, celle de Bernard Tapie, crédité en moyenne d'une fourchette de 8 % à 10 % des voix, dès le début de la campagne, et surtout celle de Philippe de Villiers qui passe de 4,5 % à 8,5 %, selon CSA. Une hausse mesurée également par les autres instituts, de Louis Harris-France à la SOFRES, en passant par BVA qui donne 7 % à la liste de de Villiers, au lieu de 4,5 % en début de campagne. Cette hausse n'a été enregistrée qu'au cours des deux dernières semaines. En revanche, la campagne n'a créé aucune dynamique pour la liste du PC (étale à 6 % selon CSA) ni pour celle du Front national (entre 9,5 % et 10 %), selon BVA, CSA, la SOFRES et Louis Harris-France.

La multiplication des listes à gauche, particulièrement de listes hostiles à la construction européenne dessinée par le traité de Maastricht, a visiblement empêché Jean-Pierre Chevènement de s'élever, comme M. de Villiers, au-dessus de la barre fatidique de 5 %. La liste de M. Chevènement stagne autour de 4 %. Elle est même en baisse, en cours de campagne, selon l'institut CSA, qui lui attribuait 5,5 % à la mi-mai et seulement 3,5 % à la fin de la campagne officielle. La « Liste Sarajevo », annoncée à 12 % par IPSOS, alors que les autres instituts la situent aujourd'hui au-dessous de la barre de 5 %, a pu également pénaliser l'ancien ministre socialiste. Quant aux écologistes leur division devrait les empêcher d'avoir, contrairement à 1989, des députés européens, puisque les listes de Brice Lalonde et des Verts n'obtiennent respectivement que 3 % et 4 % des voix en moyenne.

Enfin, les sondages ont pu mesurer un net effet démobilisateur de la campagne sur la participation. L'institut CSA enregistre, à la fin du mois d'avril, une abstention estimée à 42 %. Celle-ci progresse à la mi-mai (44 %) pour atteindre finalement 50 % au début du mois de juin. La SOFRES obtient des résultats identiques. En mai, le chiffre de Français affichant leur intention d'aller voter est passé ainsi de 50 % à 47 %.

G. P.

A la télévision et à la radio

Le programme officiel des interventions

Sur France 2 après la météo du journal de 13 heures, sur France-Inter après le journal de 20 heures. – *Lundi 6 juin :* L'Europe solidaire (PS), PCF, Union UDF-RPR (trois minutes chacun), Liste du rassemblement de l'outre-mer et des minorités, Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (quarante-huit secondes chacun). *Mardi 7 juin :* Union UDF-RPR, PCF, L'Europe solidaire (PS) (trois minutes chacun), L'emploi d'abord !, Union des écologistes pour l'Europe (quarante-huit secondes chacun).

Sur France 2 après le journal de 20 heures, sur France-Inter avant les informations de 14 heures. – *Lundi 6 juin :* PCF, Union UDF-RPR, L'Europe solidaire (PS) (une minute chacun), Chasse-pêche-nature-traditions, L'Autre Politique (quarante-huit secondes chacun). *Mardi 7 juin :* L'Europe solidaire (PS), Union UDF-RPR, PCF (une minute chacun), Liste régionaliste et fédéraliste-Régions et peuples solidaires, Politique de vie pour l'Europe (quarante-huit secondes chacun).

Sur France 3 à 18 h 15. – *Lundi 6 juin :* PCF, Union UDF-RPR, L'Europe solidaire (PS) (une minute chacun), Liste du rassemblement de l'outre-mer et des minorités, Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (quarante-huit secondes chacun). *Mardi 7 juin :* L'Europe solidaire (PS), Union UDF-RPR, PCF (une minute chacun), L'emploi d'abord !, Union des écologistes pour l'Europe (quarante-huit secondes chacun).

Sur France 3 avant le journal « Soir 3 ». – *Lundi 6 juin :* L'Europe solidaire (PS), PCF, Union UDF-RPR (trois minutes chacun), Chasse-pêche-nature-traditions, L'Autre Politique (quarante-huit secondes chacun). *Mardi 7 juin :* Union UDF-RPR, PCF, L'Europe solidaire (PS) (trois minutes chacun), Liste régionaliste et fédéraliste-Régions et peuples solidaires, Politique de vie pour l'Europe (quarante-huit secondes chacun).

Une manifestation pour la Bosnie en marge des cérémonies du 50e anniversaire du débarquement

Le souvenir de Sarajevo

Près de dix mille personnes ont manifesté, samedi 4 juin, à Caen, à l'appel de la convention nationale des comités contre la purification ethnique, pour tenter de faire le lien entre la solidarité occidentale, exprimée le 6 juin 1944, sur les côtes normandes, et la situation observée, cinquante ans plus tard, dans l'ex-Yougoslavie.

CAEN

de notre envoyé spécial

Cent, deux cents, trois cents petits piquets de bois, plantés dans l'herbe tendre de l'Esplanade de la paix, à Caen, face à l'université, samedi 4 juin, vers 17 heures, portant, chacun, sur un bout de carton, le nom de l'un des trop nombreux morts de l'ex-Yougoslavie : *« Elvedina Coragu, Enver Efendic, Mirsad Cavalic, Fedil Biber, Djuro Horvat »*, tant d'autres encore. Ce sont là les noms d'un monument aux morts pas encore construit, mais déjà dessiné par le long cortège qui marche, sous une pluie perpétuelle, dans les rues du centre du chef-lieu du Calvados. On a le souvenir, en Normandie, des morts qui tombent par rafales.

Un homme pleure, à genoux, dans ce cimetière improvisé. Il vient de retrouver, dans le « listing » fourni aux manifestants par la coordination rennaise de quelque trois cents collectifs locaux contre la purification ethnique, le nom de sa sœur, Jasmina, et celui de son beau-frère, Berislav, tués le 5 mars dernier, à Sarajevo. Il rapproche les deux piquets de bois, pose une rose entre eux deux, et reprend sa place dans la manifestation.

Ils sont venus d'Alsace, d'Auvergne, de Lorraine, de Rhône-Alpes, mais surtout de Bretagne et des Pays de la Loire pour rappeler, à l'avant-veille du cinquantième anniversaire du débarquement allié en Normandie, que le fascisme n'a ni âge ni patrie. En tête de la manifestation, un petit groupe d'Allemands se réclament, sur une banderole plastifiée, de l'Assocation pour les peuples menacés. Ils hésitent encore, collectivement, à rester jusqu'au jour de la commémoration officielle du débarquement, mais, l'un d'eux, dans un impeccable français, ne cache pas son sentiment : *« Nous voudrions dire notre reconnaissance. Les Allemands, aussi, ont été libérés, n'est-ce pas ? »*.

« Les cris sourds du pays qu'on enchaîne... »

« La fête en Normandie, le fascisme en Bosnie, la lâcheté est ici », affichent les porteurs d'une autre banderole, tandis que deux couples de touristes, habillés de pied en cap, en kaki, par les innombrables commerces caennais d'aujourd'hui qui tirent profit d'une liberté retrouvée, les croisent indifférents, dans leurs tristes treillis de circonstance.

A Pau, tous les vendredis soirs à 18 h 30, depuis près de soixante-quinze semaines, ils sont une poignée à manifester à la manière des « folles de mai », ces femmes de Buenos-Aires qui déambulèrent, tout le temps de la dictature militaire argentine, en quête de nouvelles de leurs chers disparus. A Angers ou à Rennes, le mercredi, sur une place, dans une église, le même scénario se reproduit secrètement, dans le silence, en tout cas – il faut bien le reconnaître –, des médias « nationaux ».

D'autres sont là, pour des raisons strictement personnelles, comme cette Vendéenne, pour laquelle *« les massacres veulent dire quelque chose »*. Au cœur de la manifestation pour la Bosnie, il y a ces curieux jeunes gens qui portent, en boucle d'oreille, l'une des six fleurs de lys du blason de la Bosnie. Il y a aussi cette immense toile blanche, tenue par vingt femmes, au ras du sol, et percée d'une tache rouge, pour rappeler le viol des bourreaux. Et puis, par-dessus tout, comme un vol de corbeaux obsédant, ce chant sourd, ce chant qui monte du ventre, ce *Chant des partisans*, donné par cette chorale féminine des Bouches décousues : *« Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ? »*

C'est dire que la « liste Sarajevo », initiée par quelques intellectuels « parisiens », et qui perturbe tant les instituts de sondage et les commentateurs, ne fait pas vraiment partie de leurs préoccupations premières. Ici et là, des membres des collectifs ont accepté d'y figurer, *« à titre personnel »*. Les animateurs ou amis de la liste, eux, sont relégués au rang de figurants : Bernard-Henri Lévy, sous un parapluie, ou le professeur Léon Schwartzenberg, qui attend, dans un hôtel, en compagnie de Marina Vlady, la fin de la manifestation ; Brice Lalonde, Bernard Kouchner, Jack Ralite (PCF) ou Yves Cochet (Verts), soigneusement tenus à l'écart de la tribune, pour éviter toute récupération politique.

De temps à autre, des vétérans de 1944 s'interrogent sur le sens de cette *« démonstration »*. Une pancarte leur répond : *« Soldats US, êtes-vous morts pour que le fascisme s'installe de nouveau en Europe ? »*

J.-L. S.

Dans un texte portant diverses dispositions économiques et financières

Le gouvernement tente d'assouplir la loi anti-corruption

Deux dispositions destinées à assouplir la loi du 29 janvier 1993, relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique, dite loi Sapin, ont été introduites dans le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, qui a été adopté en conseil des ministres, mercredi 25 mai. Ce texte doit être examiné, jeudi 16 et vendredi 17 juin, par l'Assemblée nationale.

La loi anti-corruption n'en finit pas d'agacer. Régulièrement, par le biais d'amendements déposés au Sénat, ou à l'occasion de l'examen de projets de loi relatifs à l'urbanisme, on tente, depuis un an, de l'assouplir, de la contourner, ou de supprimer certaines de ses dispositions les plus contraignantes (*le Monde* du 23 octobre et du 6 décembre 1993). Cette fois, l'initiative gouvernementale a devancé l'initiative parlementaire. Le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), qui a été présenté, mercredi 25 mai, en conseil des ministres, par *Edmond Alphandéry, ministre de* l'économie, comporte, en son article 52, deux mesures qui restreignent les contraintes de la loi Sapin, en matière de délégations de service public (affermage des eaux, transports scolaires, traitement des ordures ménagères...).

Indentifiées comme l'un des terrains très perméables à la corruption, en raison de l'enjeu financier qu'elles peuvent représenter, les délégations de service public dans les collectivités locales ont été particulièrement encadrées par la loi de janvier 1993. Elles sont, d'une part, soumises à une procédure de publicité permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes et, d'autre part, limitées dans leur durée. Ces deux articles, 38 et 40, indisposent très fortement les deux grandes compagnies qui se partagent la majorité des marchés publics, la Lyonnaise des eaux et la Compagnie générale des eaux.

Echapper aux contrôles

Les préoccupations de ces deux entreprises ont, semble t-il, trouvé une oreille attentive au ministère de l'économie. L'article 43 du projet de DDOEF modifie, en effet, la loi Sapin sur ces deux points. Concernant les *délégations de service public*, la loi de 1993 énumère, en son article 40, les cas dans lesquels elles peuvent être exceptionnellement prolongées. Parmi ces cas, figure l'obligation pour le délégataire, de réaliser des travaux non prévus au contrat initial.

L'actuel projet de loi remplace le mot *«travaux»* par l'expression, beaucoup plus vague, d'*«investissements matériels et immatériels»*. On peut donc imaginer qu'une simple étude, demandée au délégataire par la collectivité locale, suffira désormais pour justifier une prolongation de la durée de la délégation de service public.

La deuxième modification est relative à la transparence. Le texte du gouvernement prévoit une procédure simplifiée pour les délégations d'un petit montant. Le seuil, dont l'article 43 du DDOEF indique qu'il sera fixé par arrêté ministériel, devrait s'établir, selon un actuel projet de décret, à sept cent mille francs. Si le montant choisi paraît effectivement limité, rien n'empêche une collectivité locale de présenter en plusieurs «morceaux», inférieurs à sept cent mille francs, une grosse délégation et de la faire ainsi échapper aux contrôles tâtillons établis par la loi de 1993.

Reste à savoir si les députés, qui doivent examiner ce projet de loi jeudi 16 et vendredi 17 juin, se *montreront plus sévères ou plus* conciliants que le ministère de l'économie, pour cet assouplissement de la loi Sapin.

PASCALE ROBERT-DIARD

Contestation des principes de la codification à l'Assemblée nationale

La commission des lois contraint le premier ministre à retirer le projet de nouveau code de commerce

La commission des lois de l'Assemblée nationale a rejeté, mercredi 1er juin, le projet donnant force de loi au code de commerce, contraignant ainsi le gouvernement à le retirer de l'ordre du jour de la séance publique. Les arguments avancés par les membres de la majorité rendent difficile la poursuite du travail de codification, pourtant fermement soutenu par Edouard Balladur.

La loi pour être respectée doit être accessible. L'inflation législative la rend pourtant difficilement compréhensible par le justiciable. C'est ce constat qui avait amené Gabriel Ardant, un des proches collaborateurs de Pierre Mendès France, à relancer, en 1952, la tradition *française de la codification.* La prolifération des textes n'avait pas cessé pour autant. Bien au contraire. M. Rocard avait donc décidé, du temps où il était premier ministre, de remettre sur le chantier cette œuvre, en créant une commission de la codification, composée de représentants des principales instances judiciaires, des directeurs d'administrations concernées, d'un délégué de chacune des commissions des lois des deux Chambres du Parlement. Le chef du gouvernement en étant de droit le président, il en avait confié la vice-présidence à Guy Braibant, ancien président de section au Conseil d'Etat.

M. Balladur avait fait sienne cette volonté politique. Il l'avait clairement manifesté en installant à nouveau cette commission, le 8 novembre 1993. Assurant à M. Braibant qu'il avait son *«appui pour mener à bien comme* [il l'avait fait] *jusqu'à présent le travail de codification»*, le premier ministre avait souligné *«la volonté politique»* du gouvernement *«de faire progresser l'œuvre entreprise»*. Il avait, surtout, rappelé qu'il *«était indispensable de codifier à droit constant»*, cette option devant *«rester la règle d'or des travaux de codification»*, car *«codifier, cela n'est pas légiférer à nouveau»*, se contenter de *«présenter le droit existant»* étant *«la condition nécessaire pour que la codification aboutisse»*.

Réduit «à un rôle purement supplétif»

Le respect de cette doctrine a déjà permis à la commission de bâtir cinq codes qui ont pris la place de quelque deux cents lois. M. Balladur, de son côté, est passé des paroles aux actes, puisqu'il a déposé sur le bureau du Parlement trois textes que lui avait transmis la commission : le code de la communication, celui du commerce et celui des juridictions financières. Mais c'est là que les difficultés ont commencé. Au printemps 1993, la nouvelle majorité a refusé, en commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, d'accepter le code de la communication, ne voulant pas avaliser la législation votée par les socialistes. Ce code a dû être remis en chantier pour y intégrer les lois préparées par Alain Carignon et Jacques Toubon. Cette fois, c'est le code de commerce qui a été rejeté, mercredi 1er juin, par la commission des lois de l'Assemblée. Ce texte, qu'Edouard Balladur avait cité dans son discours devant la commission de la codification, qui est le fruit de près de quatre ans de travail pour intégrer à un code datant de 1807 toute la matière du droit commercial, bâti au XXe siècle sans être codifié, avait pourtant été adopté sans aucune difficulté par le Sénat le 14 octobre 1993.

Pour justifier de jeter au panier ce travail de bénédictin, Xavier de Roux (UDF, Charente-Maritime), rapporteur de la commission des lois de l'Assemblée nationale, formule deux griefs. Il estime, d'une part, que la commission de codification a procédé à un *«choix arbitraire»*, en écartant du projet de code de commerce des dispositions essentielles du droit des affaires. Ainsi, *«il n'est pas acceptable»*, à ses yeux, *«que des normes juridiques aussi importantes que celles régissant les sociétés cotées et le marché boursier soient fixées au préalable par des instances dont l'une n'a d'ailleurs qu'un caractère professionnel, ce qui conduit le Parlement à un rôle purement supplétif»*. D'autre part, souligne M. de Roux, *«il est apparu difficile à la commission de prétendre codifier à droit constant des dispositions évolutives du code de commerce»*. Le président de la commission des lois, Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), lui-même, estime que *«la codification telle qu'elle se fait n'est pas bonne. Dans le cas du code de commerce, cela a conduit à un texte fourre-tout, quand il aurait fallu élaguer»*. Et M. de Roux d'ajouter : *«Pour construire un code de commerce moderne, il est nécessaire d'opérer une véritable refonte, à l'image de ce que le Parlement a fait pour le code pénal.»*

La remise en cause du principe permettant la codification est ainsi totale. Elle ne peut se faire qu'à droit constant, le Parlement n'intervenant que pour vérifier, après le Conseil d'Etat, que cette règle a bien été respectée. C'est ainsi qu'ont déjà été approuvés, entre juillet 1992 et juillet 1993, les codes de la propriété intellectuelle, de la consommation et les trois livres du code rural.

Il n'est pas matériellement possible, en effet, de repenser entièrement la législation française. La création de code permet, simplement, de mettre au jour les contradictions des normes en vigueur, les manques, les dispositions obsolètes. Ce n'est qu'après, comme l'avait expliqué M. Balladur, que le pouvoir politique, ainsi éclairé, peut décider de modifier le droit existant. Mais, comme l'a montré l'adoption d'un nouveau code pénal, auquel M. de Roux fait justement allusion, la préparation et le vote d'un nouveau corpus complet exigent du gouvernement une ferme volonté et obligent le Parlement à y consacrer beaucoup de temps.

L'Hôtel Matignon ne peut donc qu'être fort gêné par cette décision de la commission des lois. Dans l'immédiat, le gouvernement a décidé de retirer de l'ordre du jour de la séance publique du 15 juin la discussion de ce code de commerce. Mais au-delà, s'il peut comprendre que la droite ait quelque mal à avaliser une législation qui, pour bien de ses aspects, notamment sur le redressement et la liquidation judiciaire, des entreprises, a été voulue par la gauche, il espère surtout que c'est, pour l'essentiel, la délimitation du champ couvert par ce code de commerce qui déplaît aux initiateurs de la révolte parlementaire.

Toutefois, l'Hôtel Matignon ne peut oublier qu'il avait prévu, justement à l'occasion de la publication de ce code, une opération de communication sur tous les outils informatiques maintenant mis en place pour faciliter l'accès à la connaissance de la loi. Si Edouard Balladur veut poursuivre le travail de simplification de la législation, il va devoir convaincre sa majorité que cela implique quelques sacrifices idéologiques.

THIERRY BRÉHIER
et GÉRARD COURTOIS

Des élèves remplacent les députés au Palais-Bourbon

L'école de la démocratie

D'emblée il a déclenché leurs rires en lançant : *«J'ai autant le trac que vous!»* Par cet aveu complice, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a donné le ton de cette séance exceptionnelle du samedi 4 juin, qui rassemblait dans l'hémicycle cinq cent soixante-dix-sept enfants de cours moyen (CM2), venus de tous les départements français à la place de leur député (*le Monde* daté 5-6 juin).

Transformé, l'espace d'une journée, en «Parlement des enfants», le Palais-Bourbon a tenu, à la lettre, son rôle d'école de la démocratie. Après la cantine bruyante sous deux grandes tentes dressées dans la cour d'honneur, après la «récré» animée dans la salle des Quatre colonnes et celle des Pas perdus, vint enfin la leçon d'histoire et d'instruction civique grandeur nature. Les députés d'un jour furent bons élèves, applaudissant sans complexe aux effets de tribune, *graves ou rieurs à bon* escient. Et Philippe Séguin joua les bons maîtres, tour à tour facétieux ou grave, mais toujours pédagogue.

Après plusieurs semaines de préparation, tous savaient que l'Assemblée vote les lois, qui permettent d'*«aller et venir librement»*, qui interdisent *«de conduire trop vite sur la route*, ou qui organisent *«par exemple* [la] *vie scolaire»*. Et lorsque le président a expliqué que les députés, qui *«contrôlent l'action du gouvernement»*, sont renouvelés, normalement tous les cinq ans lors d'élections... le mot *«législatives»* a jailli d'une seule voix de tous les bancs à la fois. Ce qui a permis à M. Séguin d'égrener ensuite son chapelet d'un ton patelin : *«Il y a aussi les élections européennes, qui auront lieu dans quelques jours, les sénatoriales, les régionales, les cantonales, les municipales»*. Un seul oubli, dû sans doute à l'émotion : l'élection présidentielle...

«Ne touchez pas au boîtier de vote»

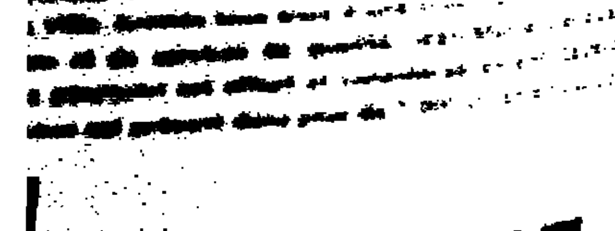
«La démocratie, a poursuivi le président de l'Assemblée, *c'est la liberté de penser ce qu'on veut. La possibilité de dire ce qu'on pense. La possibilité de discuter. Et finalement, une décision qui est prise en fonction de ce que pensent les plus nombreux, c'est-à-dire la majorité.»* Les élèves étaient attentifs, tout comme le ministre de l'éducation nationale, assis au premier rang, au banc du gouvernement. Avant de lui céder la parole, le président de l'Assemblée n'a pas résisté à un survol de l'Histoire, qui s'est si souvent écrite en ces lieux. *«Bien des Français célèbres s'y sont exprimés* [...], *Clemenceau, Léon Blum, Maurice Thorez, Pierre Mendès France, Charles de Gaulle, Georges Pompidou, François Mitterrand, tous ont parlé à cette tribune...»* Toujours l'émotion, il en oublia M. Giscard d'Estaing...

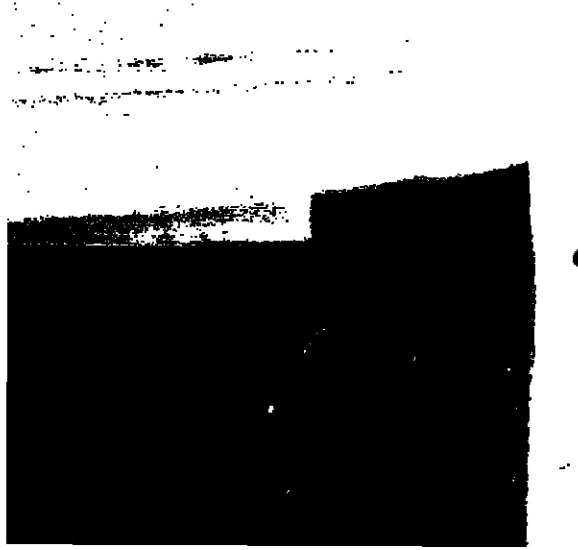
Une dernière recommandation, dans un sourire, après avoir expliqué le fonctionnement de l'Assemblée et dévoilé ses rituels : *«Je vous en supplie, ne touchez pas au boîtier de vote électronique sur votre pupitre!»* et un clin d'œil en présentant les «guignols», ces tribunes réservées, sur les flancs de l'hémicycle, aux collaborateurs des ministres : *«Ce ne sont pas les mêmes que ceux auxquels vous pourriez penser : ils sont beaucoup moins drôles.»* Les enfants étaient attentifs, ils sont conquis.

En matière d'éloquence, ils ont été à la hauteur de l'événement. Les trois premiers lauréats sont montés à la tribune pour lire la rédaction que leur classe avait rédigée sur le thème de la démocratie. Ils n'ont pas tremblé. Ils ont même «mis le ton», comme on dit à l'école. *«Ils sont bien plus clairs que certains d'entre nous»*, admettait, un brin agacé, l'un des quelque cent trente députés qui s'étaient déplacés pour l'occasion et avaient pris place dans les tribunes du public. La leçon de démocratie valait pour tout le monde.

BÉATRICE GURREY

Le souvenir de Sarajevo



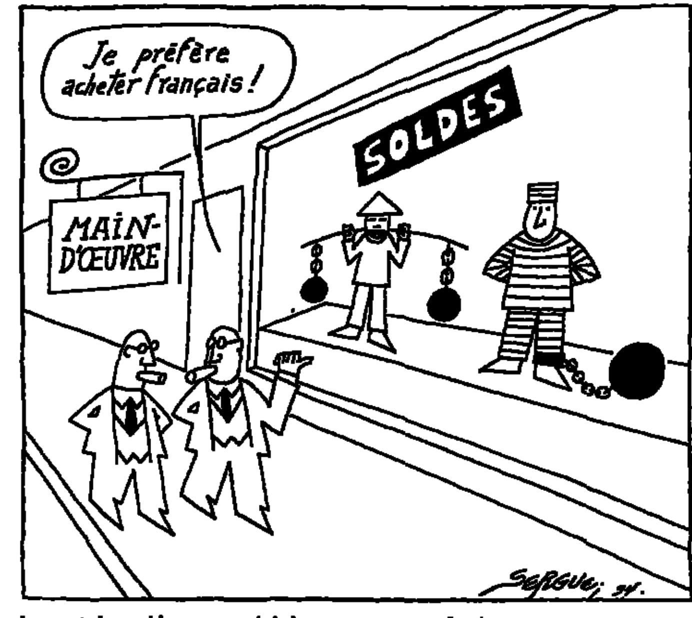


Un film vantant les mérites du travail des détenus

Les cotillons de la pénitentiaire

Une cassette vidéo, diffusée par la direction régionale des services pénitentiaires de Strasbourg, vante auprès des entreprises de la région les mérites du travail des détenus. Une démarche commerciale aussi originale qu'ambiguë

« Une main-d'œuvre payée au rendement travaillant douze mois sur douze, un éventail d'activité qui va de la tâche la plus répétitive au développement de matériel informatique, des charges patronales diminuées de 50 %, pas d'absentéisme, pas de conflits sociaux... » Le commentaire s'égréne sur fond d'enfants rieurs, de machines-outils aux mouvements impeccables, de poignées de main volontaires, de silhouettes qui soudent, peignent, emboîtent, assemblent sans faiblir des monceaux de pièces détachées, le tout inondé par un éclairage bigaré de clip vidéo.



Sous le titre *Un service au quotidien*, le film diffusé depuis le mois de janvier auprès des entreprises d'Alsace-Lorraine par la direction régionale des services pénitentiaires (DRSP) de Strasbourg s'emploie à présenter, dans la plus pure tradition publicitaire, le travail des détenus. Sans jamais leur donner la parole, ni aborder le problème de leur réinsertion.

« Ce n'est pas du cynisme, mais du réalisme », explique Marc Baader, délégué régional au travail et initiateur de cette opération de communication en direction des industriels de l'Est. *En période de crise, il faut des arguments solides, pour convaincre les chefs d'entreprise que nous pouvons être un partenaire à part entière. La formule du reportage ou du documentaire n'aurait pas convenu. »* La cassette vidéo a donc été conçue comme un *« support de prospection commerciale »* destiné aux chefs d'établissement pénitentiaire de la région. Afin d'être plus aptes à démarcher les entreprises, ceux-ci ont suivi en début d'année une formation intitulée « Marketing et culture d'entreprise », une petite révolution dans l'administration pénitentiaire.

Travail à la pièce

« Le chômage ne s'arrête pas aux murs de la prison », rappelle Marc Baader. Sur les 4 200 détenus que compte la région administrative, 1 300 travaillent en concession pour le compte de plus d'une centaine d'entreprises (1). Mais la DRSP estime à *« un bon millier »* le potentiel de demandeurs d'emploi supplémentaires dans ses murs. *« Ces détenus sont volontaires pour travailler »*, assure Marc Baader. De quoi, en effet, améliorer l'ordinaire : la location de la télévision coûte 250 francs par mois, et les cigarettes, les revues, les produits alimentaires – les articles dits « cantinés » – sont livrés selon la situation du compte en banque du détenu, tenu à jour par l'administration. Un détenu industrieux peut également espérer des permissions de sortir ou même une remise de peine, pour bonne conduite.

Selon la DRSP, la rémunération brute varie de 2 000 à 2 500 francs mensuels, pour trente à trente-cinq heures de travail hebdomadaire en moyenne. En plus des charges sociales, l'administration prélève sur ce salaire 10 % d'épargne obligatoire qui sera reversée au titre de pécule de libération ; 10 % vont à la caisse d'indemnisation des victimes et 300 francs assurent les frais d'entretien engagés par l'administration. Chaque établissement pénitentiaire négocie le coût du travail, le plus souvent à la pièce, directement avec les entreprises.

Ce système convient parfaitement à ces « concessionnaires de main-d'œuvre pénale » : France Cotillon, numéro un français d'articles festifs, qui figure dans la vidéo, y a recours depuis sa création, il y a une quarantaine d'années. L'entreprise emploie en moyenne 200 détenus, chargés de la finition, en plus de 90 employés *extra muros*. Le directeur technique, Daniel Zwickert, décline les avantages de la formule : le paiement à la pièce qui facilite la comptabililité, l'absence de formalités pour les embauches et les débauches, sans compter la minoration de 50 % des charges patronales.

Concurrence carcérale

Cette concurrence carcérale menace-t-elle les salariés classiques ? *« En aucun cas, car le travail effectué par les détenus ne pourrait être accompli à ce prix que par des Asiatiques »*, se défend Daniel Zwickert, qui affirme que France Cotillon n'a pu se développer – les effectifs salariés ont doublé en quinze ans – que grâce au travail des détenus. Pierre Gueblez, directeur commercial d'une imprimerie messine, est lui aussi satisfait de la collaboration de ces « délocalisés de l'intérieur », *« toujours disponibles »* puisqu'ils n'ont pas de congés et *qu'ils peuvent travailler le week-end*. Il leur confie ponctuellement le pliage manuel de certains documents pour un volume d'activité d'environ 200 000 francs par an. *« La réalisation en automatique de ces tâches*, dit-il, *serait soit techniquement impossible, soit d'un prix exorbitant »*. L'imprimeur n'envisage cependant pas d'élargir le recours aux détenus : *« Je suis contre, socialement parlant : les chômeurs ne comprendraient pas que des emplois soient réservés à des détenus. »* Leur image négative n'est pas non plus un argument de vente susceptible de valoriser l'entreprise.

« Il faut également compter avec la concurrence des divers stages d'insertion, et de l'emploi des handicapés, pour lesquels les incitations financières sont elles aussi avantageuses », ajoute Marc Baader. De fait, la brasserie strasbourgeoise Fischer, qui confiait depuis quatre ans l'installation des bouchons sur les bouteilles à des détenus, a depuis peu donné cette tâche à des handicapés mentaux. *« Leur atelier a été installé dans l'entreprise même, ce qui simplifie le travail*, explique Michel Debus, le président directeur-général de Fischer. *Et avec les handicapés, on a plus l'impression de faire œuvre utile »*, ajoute-t-il.

Marc Baader rappelle pourtant que *« l'insertion des détenus sous-tend l'action de la DRSP. Nous voulons non pas les occuper, mais leur offrir une voie de professionnalisation »*. Il cite ainsi des détenus de la maison centrale d'Ensisheim *(Haut-Rhin) qui ont passé un* DUT d'informatique et qui ont développé des logiciels pour diverses entreprises.

Il est encore trop tôt pour vérifier l'« impact » de cette cassette en termes d'emplois, mais le film a été distribué dans les autres régions pénitentiaires, intéressées par cette démarche novatrice. Il a même été sélectionné pour le prochain Festival national de l'audiovisuel et de la communication de Biarritz. Preuve que cette présentation des choses, à la fois comptable et éthérée, convient parfaitement au monde économique.

HERVÉ MORIN

(1) Sur le plan national, en 1992, en moyenne mensuelle, ce sont 20 884 détenus sur 49 154 qui oont occupé une activité rémunérée, soit un taux d'emploi de 42,5 %. Cette activité se répartit globalement entre la « concession » (entreprise) et la Régie industrielle des établissements pénitentiaires (RIEP), chargées de répondre aux besoins d'équipement de l'administration pénitentiaire. En 1992, 1 000 entreprises concessionnaires employaient 8 765 détenus, contre une rémunération mensuelle brute moyenne de 1 464 francs (Source : rapport annuel de l'administration pénitentiaire 1992).

A Mantes-la-Jolie

Le père d'un jeune décédé après une garde à vue dénonce les lenteurs de l'instruction

Le père d'Aïssa Ihich, un jeune décédé le 27 mai 1991 à Mantes-la-Jolie (Yvelines) après une crise d'asthme qui s'était déclenchée lors d'une garde à vue au commissariat, s'inquiète des lenteurs de la justice. *« Nous avons été abusés »*, écrit M. Ihich dans une lettre adressée, vendredi 3 juin, à Yves Colleu, procureur de la République de Versailles, et à Jean-Marie Charpier, juge d'instruction chargé du dossier. Remarquant que *« la justice sait parfois se montrer plus rapide »*, M. Ihich annonce l'organisation d'une marche de protestation et la saisine de la Commission européenne des droits de l'homme. Seul le médecin qui avait examiné Aïssa Ihich lors de sa garde à vue avait été mis en examen, le 18 février 1992, pour homicide involontaire. De source judiciaire, on explique la longueur de l'instruction par l'insistance de la partie civile à mettre en cause des policiers qui auraient porté des coups à Aïssa et refusé de lui transmettre les médicaments dont il avait besoin.

Mis en examen pour coups mortels après l'agression de la rue Vivienne

Le policier meurtrier de deux voleurs présumés est écroué à Paris

Le gardien de la paix Pascal Vapaille, qui avait mortellement blessé les deux auteurs présumés d'une tentative de vol dans un établissement de change de la rue Vivienne à Paris (*le Monde* du 4 juin), a été écroué samedi 4 juin sur décision d'Isabelle Prevost, juge d'instruction de permanence ce week-end au Palais de justice de Paris.

Le policier a été mis en examen pour violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner avec usage d'une arme. Le parquet de Paris, qui avait requis une mesure de liberté sous contrôle judiciaire, a confié l'information judiciaire au juge d'instruction Lucie Lehoux.

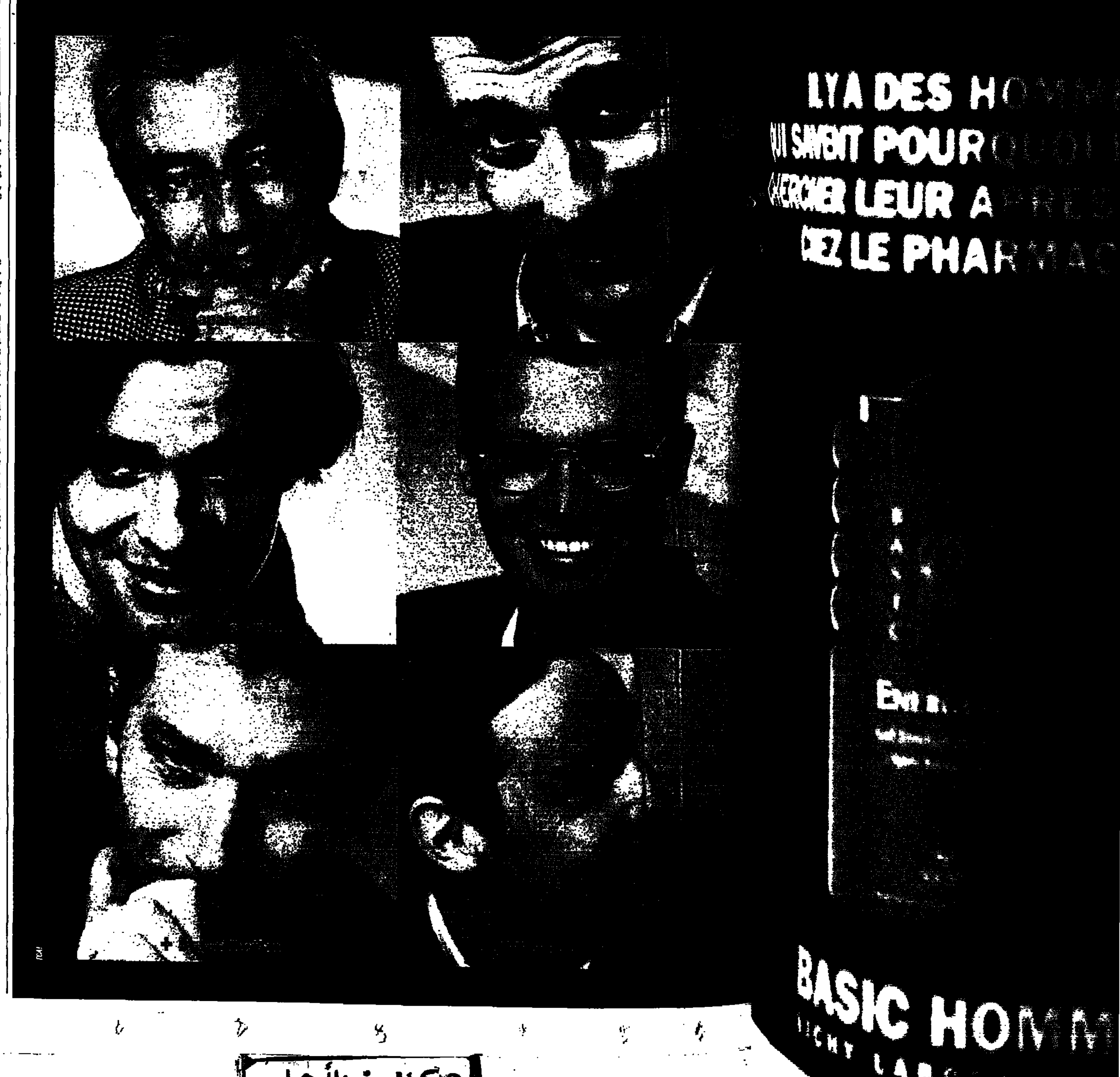
Tués par le policier alors qu'ils n'étaient pas armés, Joël Nebor et Frédéric Adom, âgés de vingt-cinq ans, étaient connus des services de police pour des affaires de vol commis depuis le milieu des années 80. Sur le corps du second, les policiers ont trouvé une convocation, datée du 30 mai 1994, devant un juge d'instruction de Bobigny dans un dossier de violences à agent de la force publique.

Le policier se trouvait, hors service mais équipé de son revolver de dotation, dans ce bureau de la rue Vivienne où il se rendait régulièrement, comme client, pour acheter des pièces de monnaies anciennes. Les deux jeunes gens avaient fait irruption dans la boutique, bousculant le policier et agressant le gérant de l'établissement, vraisemblablement pour le dévaliser.

Les deux voleurs présumés étaient originaires de deux cités du Val-d'Oise, Garges-lès-Gonesse et Louvres. La nouvelle de leur mort avait provoqué, vendredi soir 3 juin, des incidents dans des quartiers « sensibles » du département.

Trois jeunes gens âgés d'une vingtaine d'années, interpellés lors de ces incidents à Garges et à Sarcelles, ont été mis en examen pour rébellion et placés en détention. Deux autres jeunes gens, arrêtés près de deux magasins saccagés en possession d'objets volés, ont été mis en examen pour recel et laissés en liberté.

E. In.



Le meurtre d'un chauffeur de taxi devant la cour d'assises de l'Oise

Pascal Riposo, le gendarme enfant

La cour d'assises de l'Oise a condamné, samedi 4 juin à Beauvais, Pascal Riposo, vingt-deux ans, à treize ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un chauffeur de taxi commis le 27 février 1992 à Bresles (Oise). Pendant trois jours, les jurés de l'Oise ont tenté de comprendre le geste de ce jeune gendarme auxiliaire.

BEAUVAIS

de notre envoyé spécial

« Pascal était un enfant très doué, très sage, toujours dans les premiers, remarque son institutrice. *Quand j'ai appris les faits, j'ai cru qu'il s'agissait d'un homonyme. »* Car l'enseignante savait qu'après avoir quitté l'école primaire, Pascal avait continué sur sa lancée, passant avec succès un bac C. Après un an dans un IUT, un vieux rêve ressurgissait, et Pascal annonçait à son père qu'il voulait entrer dans la gendarmerie. *« J'ai toujours voulu être gendarme »*, explique le jeune homme.

Mêlant tact et fermeté, douceur et obstination, Eric Gillet, président de la cour d'assises, prend son temps pour comprendre. Alors, Pascal se livre, parle de ses lectures et des informations télévisées, *« qui ne montrent que des guerres et des carnages »*. Il s'exprime volontiers sur ses loisirs et ses premières amours. Mais à l'audience, le docteur Emmanuel Hache, médecin psychiatre, n'a pas le talent du président pour mettre le « sujet » en confiance. Ce qui ne l'empêche pas de tirer péremptoirement des conclusions dans un entretien dont il admet lui-même les conditions difficiles.

Devant un jury hilare, le psychiatre s'appuie sur les goûts de Pascal pour la moto, la discipline et les sports de combat, pour en déduire que de tel les passions sont le signe de *« pulsions sadiques »* et de *« destruction des autres »*. *« Les gendarmes et les policiers qui sont dans la salle seront intéressés par cette analyse... »*, susurre le président.

La peur des réprimandes

L'avocat général, Paul Weisbuch, est contraint de bousculer l'expertise, car le docteur Hache conclut en estimant que Pascal était *« poussé par une force à laquelle il n'a pu résister »*. Une phrase qui constitue la définition même de l'irresponsabilité pénale telle qu'elle était prévue au moment des faits et que l'article 122-2 du nouveau code pénal a conservée. Cependant, l'expert ne donne pas d'explication convaincante et son audition se termine sur une question de l'avocat de la défense, Mᵉ Francis Lecul, qui permet à la cour d'apprendre que le psychiatre avait servi dans la légion étrangère !

Ce sont d'autres experts, le docteur Georges Bitoun, médecin psychiatre, et Danielle Rivière-Mérigeot, psychologue, qui soulèveront un coin du voile épais cachant la personnalité de Pascal. Celui-ci a été bien élevé, et peut-être trop bien élevé. Son père, immigré italien, tailleur de pierres, a façonné son fils avec la rigueur que l'on impose au granit. *« Je n'avais pas de conversation avec lui, il était lointain »*, murmure Pascal.

Depuis qu'il est en prison, le docteur Jean-Pierre Allain, condamné dans l'affaire du sang contaminé, lui apprend l'anglais, mais il étudie aussi l'italien *« pour pouvoir dialoguer avec* (son) *père »*... Un père qui parle pourtant le français, mais qui admet : *« Mon fils, c'était plutôt ma femme. Peut-être que je ne parlais pas assez avec lui. »* Sa mère, aide-soignante, reconnaît qu'elle avait tendance à *« surprotéger »* Pascal. *« Un jour,* dit-elle, *il s'est fâché. Il ne voulait plus que je cire ses chaussures et que je lui ouvre son courrier. »* A vingt ans, Pascal était toujours un enfant. Un gendarme enfant qui devait expliquer toutes ses dépenses à ses parents. Un amoureux enfant qui voulait aussi être un homme pour Sabine, joli mannequin de trente ans. Un jour, elle lui dit qu'elle est à découvert à sa banque. Il va donc déposer un chèque de 2 000 francs sur son compte. Ensuite, il tente de couvrir son propre découvert avec un prêt qu'il sollicite en vain auprès de ses collègues à la gendarmerie. Il faut agir vite, avant que le chèque ne revienne au courrier qui sera ouvert par les parents. Pourtant il a de l'argent. Près de 60 000 francs sur des comptes d'épargne constitués à son nom. Mais il est hors de question d'y toucher sans l'autorisation du père. *« J'aurais demandé : pour quoi faire ? Je lui aurais donné, mais je l'aurais engueulé ! Il n'a pas osé... »*, reconnaît M. Riposo.

« Il était comprimé entre la menace des réprimandes parentales infantilisantes et la peur de perdre Sabine », constate la psychologue. Le gendarme enfant a toujours peur de confier une bêtise à ses parents : *« J'aurais été privé de sortie... »* Et il en arrive aux faits : *« Je voulais aller dans une discothèque pour demander de l'argent à des amis. J'ai pris un taxi. Quand j'ai vu une bourse à côté du frein à main, j'ai eu l'idée d'agresser le chauffeur. J'ai sorti l'arme pour lui faire peur. Il s'est défendu. J'ai tiré. »* Dans la salle, les amis du chauffeur de taxi, Laychi Sadoudi, écoutent, le visage impassible. Là-bas, devant la barre, une grande fille mince parle doucement. L'orage crépite sur les verrières couvrant la voix de Sabine qui dit aux magistrats qu'elle attendra Pascal et veut l'épouser.

MAURICE PEYROT

Catastrophe près de Xian, en Chine

Plus de cent personnes ont péri dans la chute d'un Tupolev 154

Plus de cent personnes ont trouvé la mort lors de l'accident de l'avion de ligne chinois de la compagnie Northwest Airlines qui s'est écrasé, lundi 6 juin, près de Xian, une ville touristique du centre de la Chine, selon un porte-parole de l'aviation civile chinoise.

Des étrangers se trouvaient à bord de l'appareil, a-t-il précisé, peu de temps après la catastrophe, sans pouvoir donner plus de détails.

Le Tupolev 154, de fabrication soviétique, qui assurait le vol WH2303 de Xian, dans la province du Shaanxi, vers Guangzhou (province de Guangdong) comptait à son bord 146 passagers et 13 membres d'équipage.

L'aéroport de Xian a perdu le contrôle radio huit minutes après son décollage, qui avait eu lieu à 8 h 12 (heures locales). Des secours ont été dépêchés sur les lieux de l'accident, dont on ignore les raisons.

Cette catastrophe aérienne est la première de l'année en Chine, où les accidents d'avion sont fréquents. Les deux dernières années avaient été les pires années de l'histoire de l'aviation chinoise, avec des accidents qui avaient fait près de 400 morts.

Ce triste record avait conduit l'Association internationale des passagers de lignes aériennes (IAPA) à considérer, en février, les lignes chinoises comme les plus dangereuses du monde.

Ces derniers mois, l'anarchie prévalant dans le domaine le transport aérien chinois a conduit le gouvernement à tenter de remettre un peu d'ordre dans ce domaine. – *(AFP, Reuter, Corresp.)*

Le premier congrès des responsables gitans en Andalousie

Les Tsiganes, marginaux de l'Europe

SÉVILLE

de notre envoyé spécial

Jamais les Tsiganes – 8 à 9 millions en Europe – ne s'étaient rencontrés à l'échelle du continent. Grâce à l'Union européenne et à la junte (gouvernement) d'Andalousie, un congrès de responsables « gitans » vient de se tenir à Séville. L'Andalousie compte une communauté tsigane d'environ 300 000 personnes, soit la moitié environ de cette minorité, dont le nombre, en Espagne, oscille entre 600 000 et 900 000.

Des bidonvilles de Séville ou d'ailleurs, on a vu arriver des Tsiganes, porteurs de pancartes et de photos de leurs taudis et de leurs enfants dépenaillés, invitant les congressistes à venir voir dans quelles conditions ils vivaient. *« N'ignorez pas autant d'injustice. Voyez notre misère »*, clamaient les banderoles. *« Personne ne va nous enseigner ce qu'est la misère. Pas à nous,* s'est insurgé Juan de Dios Ramirez Heredia, député européen gitan et socialiste. *Ce n'est pas la peine de venir ici avec des enfants, la morve au nez, pour nous l'apprendre. Pour une fois que l'on essaie de donner une autre image des Gitans, de montrer que nous sommes capables de mettre une cravate et d'exposer nos problèmes, quel gâchis ! »*

Les miséreux ont compris, ils ne sont pas revenus. D'autres contestations, portant sur la représentativité des organisations – à l'heure où il est question de mettre en place des structures européennes d'aide aux gitans – ont émaillé ce congrès. *« On a besoin de tout le monde,* constate Pierre Friand, président de l'Association française des gens du voyage, *mais il faut changer le système, car cette représentativité est trop souvent l'apanage de non-Tsiganes, de* gadjé *comme on les appelle, qui raflent les subventions et nous empêchent d'avoir notre mot à dire. Ce sont des usurpateurs. »*

« De la chair à canon »

Jean-Pierre Liégeois, sociologue à Paris, admet que les pouvoirs publics ne sont pas assez prompts à reconnaître les organisations gitanes nouvellement créées. Ils avaient l'habitude de travailler avec des mouvements plus anciens, qui, de ce fait, bénéficient d'une priorité. *« Les autorités ne s'y reconnaissent plus et demandent à leurs interlocuteurs de présenter un front commun »*, constate ce « tsiganologue ». La scolarisation, l'alphabétisation, les carences législatives, le racisme, l'uniformisation de la langue tsigane, le romani : ce premier congrès européen s'est heureusement concentré sur des difficultés plus générales.

Sur les 8 à 9 millions de gitans vivant en Europe (Russie comprise), 65 % à 70 % sont illettrés. En France, 110 000 enfants ne sont pas ou sont mal scolarisés. La loi Besson du 31 mai 1990 qui fait obligation aux communes de plus de 5 000 habitants d'aménager des aires de stationnement pour les gens du voyage est peu appliquée, alors que la France compte 250 000 nomades.

Comment lutter contre la discrimination, le racisme, l'intolérance, les phénomènes de rejet d'une communauté en marge de la société ? Ce congrès a mis en accusation la presse, surtout en Espagne où les mauvais coups sont mis sur le dos des Gitans. Fréquents, dans ce pays, sont les exemples d'exclusion, de marginalisation d'une communauté considérée comme source de rapines, de délinquance et surtout taxée d'être pourvoyeuse de drogues.

Des voix se sont élevées face à la montée du racisme anti-tsigane notamment en Allemagne, mais aussi et surtout en Roumanie où vivent 2 à 2,4 millions d'entre eux, la plus importante communauté en Europe. Leur président, Nicolas Gheorghe, a dénoncé *« l'expulsion de communautés entières »*. Quant à l'ancienne Yougoslavie où sont implantés 1,2 million de Gitans, Rajko Djurich, président de l'Union romani internationale, s'est inquiété du manque d'information sur le sort de ceux qui sont *« utilisés comme de la chair à canon »*.

Venu clore ce congrès, Felipe Gonzales, chef du gouvernement espagnol, s'est prévalu de ses liens avec cette communauté, en bon Andalou qu'il est, pour réclamer plus de solidarité à son égard. En conclusion, l'hymne international tsigane fut ânonné, plutôt que chanté, par cette assemblée composée de trop de *« payos »* (les non-Gitans en Espagne), mais peu importait ! Pour Juan de Dios Ramirez Heredia, ce congrès restera *« le plus important événement depuis que les Tsiganes ont quitté le nord-ouest de l'Inde »*. Il y a de cela bon nombre de siècles.

MICHEL BOLE-RICHARD

SOCIÉTÉ

Dans les milieux œcuméniques et féministes

Le « non définitif » du pape à l'ordination des femmes suscite des remous

Comme prévu, la lettre apostolique « Ordinatio sacerdotalis », publiée le 30 mai par Jean-Paul II (*le Monde* du 31 mai), qui déclare « définitif » le refus de l'Eglise catholique d'ordonner des femmes, suscite des réactions négatives dans les milieux œcuméniques et féministes. Réuni samedi 4 et dimanche 5 juin à Strasbourg, le Conseil de la Fédération protestante de France a élevé une « *protestation* ».

« *Si, dans la recherche de la communion des Eglises, il est fondé de voir telle ou telle tradition ecclésiale réaffirmer ses convictions ou sensibilités sur tel problème de foi*, note la déclaration du Conseil de la Fédération protestante de France, *on peut s'étonner aujourd'hui de la solennité d'une telle lettre et de son adresse à tous les fidèles* ». « *On peut s'attrister*, ajoute-t-elle, *de voir le refus de l'ordination des femmes – d'un argument de tradition qu'il est – devenir peu à peu une réalité dogmatique, un article de foi dans l'Eglise catholique romaine et être proposé subrepticement comme norme universelle pour toutes les Eglises.* »

« *On doit protester contre tout ce qui, dans l'Eglise, prétend fixer pour l'éternité, légiférer sans appel ni débat et édicter en vue d'une obéissance sans faille*, conclut la déclaration de la Fédération protestante de France. *(...) Nous avons appris que la vérité se vit dans le dialogue des convictions, qu'ainsi aucune Eglise ne peut faire prévaloir sa conception des ministères ou son organisation ecclésiastique et que nous avons tous besoin les uns des autres, dans un respect qui n'exclut pas les remises en question, mais ne se vit en tout cas pas dans les vérités assenées ou définitives.* »

De son côté, Mgr George Carey, archevêque de Cantorbéry, a déclaré, mardi 31 mai, qu'une telle attitude de la part du pape ne remettrait pas en cause la décision de l'Eglise d'Angleterre d'ordonner des femmes. Pour les anglicans, souligne-t-il dans une déclaration, « *le prêtre incarne l'humanité du Christ, et non sa masculinité* ». C'est pourquoi il n'y a pas de raisons d'exclure les femmmes du sacerdoce. Pour le chef de la communion anglicane, le risque existe que cette lettre de Jean-Paul II remette en question le dialogue entre anglicans et catholiques.

En revanche, Mgr Damaskinos, représentant à Genève, du patriarcat œcuménique orthodoxe, tout en reconnaissat des divergences théologiques de son Eglise, a déclaré que l'ordination des femmes « *touche à l'essentiel de la foi* ».

« Une nouvelle catastrophique »

Les organisations féministes de l'Eglise catholique ont aussi exprimé leur mécontentement. Pour le groupe français Hommes et femmes dans l'Eglise, Jean-Paul II révèle, dans sa lettre apostolique, sa peur de la femme, « *comme danger intérieur à l'Eglise* », et de l'œcuménisme, « *qui oblige à considérer des pratiques d'ordination différentes comme menace extérieure à la citadelle catholique* ». Pour Ingrid Klein, présidente du Mouvement des femmes catholiques d'Autriche, le « non définitif » de Jean-Paul II à l'ordination féminine est « *une nouvelle catastrophique* ». Elle craint que, « *pour beaucoup de femmes, cette décision soit une incitation à abandonner notre Eglise* ».

« *Les femmes ne sont plus prêtes à collaborer*, confirme de son côté Rosy Blochiger-Scherer, présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques. *C'est un fait que les femmes, comme les hommes, commencent à se retirer de l'Eglise* ». Quant à Rita Waischbüsch, présidente du Comité central des catholiques allemands, elle estime que « *dans une Eglise de dialogue, et au regard des discussions de nombreux théologiens et évêques, ce thème ne peut pas être clos une fois pour toutes* ». « *Maintenant et plus que jamais*, poursuit-elle, *il faut réfléchir pour savoir si et comment les femmes peuvent s'engager dans l'Eglise sans accéder au sacerdoce. Les possibilités ne sont pas suffisamment utilisées. La lettre du pape laisse ainsi ouverte la question du diaconat des femmes.* »

La Fédération protestante de France appelle à une plus grande tolérance envers les homosexuels

Face aux situations d'« *exclusion* » que vivent des homosexuels et, plus rarement, à des demandes de bénédiction de couples homosexuels, le conseil de la Fédération protestante de France, réuni à Strasbourg samedi 4 et dimanche 5 juin, a adopté un texte, rédigé par sa commission éthique, destiné à « *jalonner* » la réflexion de ses Eglises. Celles-ci sont de plus en plus divisées, note le préambule, entre « *ceux qui voient d'abord l'homosexualité comme péché et ceux qui privilégient l'accueil de l'homosexuel* ».

Ce texte rappelle d'abord la sévérité de la Bible à l'égard de l'homosexualité. Le Lévitique (18,22) en fait même une « *abomination* », dont la punition n'est pas moins que la mort. De même, souligne t-il que les distinctions faites entre homosexualité et hétérosexualité ne sont pas « *le reflet d'un moralisme désuet* », mais relèvent d'abord d'« *une exigence du corps social* ».

C'est pourquoi, estime la Fédération protestante de France, si la société doit rejeter « *la stigmatisation et l'exclusion* », elle ne peut pas admettre comme équivalentes « *deux formes de relations où, structurellement et symboliquement, la différence ne joue pas le même rôle* ». Ainsi la demande d'adoptions ou d'enfants nés à la suite d'une procréation médicalement assistée, exprimée par des couples homosexuels, « *n'est pas recevable* », estime le texte protestant, non pas « *à cause d'une loi naturelle difficile à établir, mais du fait que nul ne sait le sort subi par un enfant pris dans les jeux de miroirs de paternité et de maternité mal définis et troubles* ».

La déclaration du Conseil de la Fédération protestante de France appelle cependant au plus grand respect de la condition homosexuelle. C'est une « *différence* » qui doit questionner l'homme d'aujourd'hui. « *Il est des formes de fécondité de la condition homosexuelle qui peuvent se révéler dans d'autres domaines que celui de la reproduction sexuée*, conclut le texte. *Dans l'homosexualité, le bonheur et le respect mutuel peuvent aussi exister. L'homosexualité se présente comme un destin et s'éprouve comme une blessure (...), qui appelle à poursuivre la route menant à la réconciliation.* »

H. T.

FAITS DIVERS : Deux morts dans l'explosion d'une raffinerie à Martigues. – Deux techniciens ont été tués et cinq ouvriers blessés lors de l'explosion survenue, samedi 4 juin, à la raffinerie BP de Lavera, près de Martigues (Bouches-du-Rhône). Les deux techniciens, Jean Gosset, quarante-huit ans, et Philippe Brigini, trente-deux ans, étaient montés dans la tour de distillation pour une inspection de routine à l'occasion de travaux d'entretien qui nécessitent l'arrêt des opérations. Les ouvriers blessés, dont trois légèrement, appartiennent à une société de sous-traitance qui installait des échafaudages dans la tour. L'accident, qui n'aurait provoqué aucune émanation toxique, serait dû à une accumulation de gaz sulfurés.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France à Roland-Garros

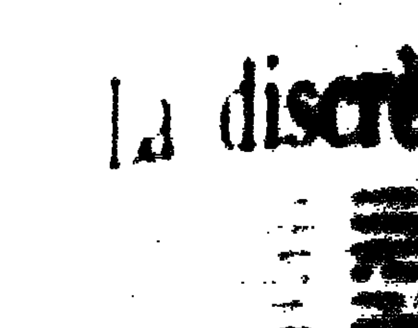
Succès pour le tennis espagnol dimanche 5 juin dans les finales des Internationaux de France de tennis : en présence du roi Juan Carlos, Arantxa Sanchez a remporté le simple féminin au dépens de la Française Mary Pierce, puis Sergi Bruguera a conservé le titre conquis l'an dernier en battant son compatriote Alberto Berasategui, tandis que, sur un court annexe, Jacobo Diaz s'imposait dans le tournoi juniors.

■ SANCHEZ. Classée deuxième mondiale, la Catalane, qui s'était déjà imposée à Roland-Garros en 1989 contre Steffi Graf, a conclu dimanche en deux manches et 1 h 51 une partie interrompue la veille par la pluie après 19 minutes de jeu. Malgré sa défaite, Mary Pierce est passée de la douzième à la septième place mondiale, et elle a empoché 1,465 million de francs (la moitié du prix offert à la gagnante).

■ BRUGUERA. Classé sixième mondial, le Catalan est devenu le neuvième joueur dans l'histoire des Internationaux de France capable de conserver le titre conquis l'année précédente. Alors qu'il lui avait fallu près de quatre heures pour s'imposer en 1933, Sergi Bruguera n'a eu besoin cette année que de 2 h 18 pour remporter les 3,1 millions de francs alloués au vainqueur. Classé vingt-troisième mondial, son adversaire, Alberto Berasategui, n'a pas été, malgré une belle lutte, en position d'élargir le groupe des cinq joueurs qui ont gagné un tournoi du Grand Chelem sans avoir été classé tête de série.

[redacted]

Cent pour cent soporifique



Il faut remercier le ciel. Sans ses caprices, la symétrie des finales dames et messieurs des Internationaux de France de tennis, exceptionnellement disputées en un même après-midi, n'aurait pas été aussi lumineuse. Deux matraqueurs, Mary Pierce et Alberto Berasategui, qui accédaient pour la première fois à la finale d'un tournoi majeur avec la faveur de la foule, d'un côté. De l'autre, deux défenseurs, Arantxa Sanchez et Sergi Bruguera, qui avaient en commun d'avoir déjà triomphé sur la place rouge d'Auteuil. Et, pour des personnages si semblables, quasiment le même scénario, assurément la même chute : ce sont les méharistes qui sont sortis vainqueurs de la tempête de sable, héros d'un jeu aride et sec, désert des émotions, vide des passions.

Pauvre Mary, pauvre Alberto. Cousus dans le même sac, jetés au fond du même puits sec, vaincus. On attendait tellement d'eux. Elle, nationalisée plutôt que naturalisée, elle devait apporter à la France son premier succès à Roland-Garros depuis plus d'un quart de siècle, autant dire une éternité. Lui, Basque comme pouvait l'être cette ancienne gloire nationale bondissante que fut Jean Borotra, il devait fournir au tournoi masculin le piment de la nouveauté, autrement dit le frisson d'une curiosité assouvie. Pour ce faire, la Franco-Américaine et le Basco-Espagnol avaient les mêmes dispositions, une frappe foudroyante, cet énorme coup droit que seule la multiplication des conflits meurtriers empêchera de comparer, par respect pour les victimes des hoquets de la barbarie, à une arme quelconque, flèche, laser, obus ou missile.

En tout cas, avec l'égal mélange de bonheur et de décontraction d'une jeunesse sans pitié, ils s'étaient propulsés en finale de leur tournoi respectif en un minimum de temps et un maximum d'efficacité, déclenchant une sainte frousse sur leur passage. Elle avec son coup de patte révisé dans les usines Bollettieri. Lui avec son coup de poignet bricolé dans l'atelier familial. La grosse industrie et le petit artisanat produisant en quelque sorte la même qualité de vitesse et de perforation. Du garanti sur facture.

Steffi Graf et Magnus Larsson avaient ainsi soldé leur note des demi-finales sans la moindre contestation. On imagina donc que les quelque 3 millions de francs promis au vainqueur des simples pourraient finalement tomber dans l'escarcelle de Mary et d'Alberto. Et on chercha mille bonnes raisons à la réalisation de ce rêve, sa détermination enjouée, son audace hallucinée. Comme si au terme d'une quinzaine un peu sinon beaucoup atonale, Roland-Garros éprouvait le besoin d'une cure de jouvence, d'un sang neuf. Bref d'un supplément d'émotions.

Injections de penthotal

Vu la tournure des événements, ces deux finales pareilles à des injections de penthotal consécutives, il est presque évident que seule la présence dans les tribunes d'un monarque, Juan Carlos d'Espagne, a réfréné les manifestations de mauvaise humeur, étouffé les coups de gueule du public. On a fait révérence. On a respecté le bon plaisir d'un roi venu partager le triomphe de ses sujets. On a bayé poliment comme au bon vieux temps du tennis scie à bois des Borg, Vilas, Gottfried, Wilander, Lendl et autres bûcherons.

Chère Arantxa, cher Sergi. Taillés dans la même toile, parés des mêmes atours, vainqueurs. Le couple infernal. Leurs familles, deux dynasties rivales de Barcelone, se détestent cordialement. Elle est aussi petite et agitée qu'il est grand et dégingandé. Ils font avec des moyens et des arguments différents la même chose, renvoyer la balle inlassablement. Des murs. Avec eux, le tennis est statistique. On compte le nombre d'échanges, le pourcentage de faute en première balle de service, les points marqués sur faute non provoquées de l'adversaire. On noircit, à ces totaux, des feuilles entières de petits bâtons. Seules les volées sont rares. Leur générosité à elle et lui est ailleurs, dans la résistance, dans la pénitence, ces deux variétés de l'engagement physique absolu. Nul doute que Goya aurait aimé peindre de tels modèles dont la joie est d'abord torture.

L'impression de longueur

Ils ont souffert, ils ont enduré : elle sous la mitraille lors des premiers échanges de la partie avant et juste après l'interruption par la pluie; lui à cause de crampes lors de la troisième manche. Ils ont tenu bon. Ils ont fini par faire s'effriter, se déliter pareillement le jeu de leurs adversaires. Moins de punch, plus de fautes en face. Tous les signes extérieurs de l'usure prématurée. Car le paradoxe de ces deux finales, à cogneurs, cogneurs et demi, c'est qu'elles furent brèves, 1 h 51 pour la victoire d'Arantxa, 2 h 18 pour celle de Sergi, tout en distillant l'impression de traîner en longueur.

Eux au moins y ont trouvé leur bonheur. Pour Sanchez, c'est une sorte de renaissance, la sortie d'un long tunnel, ces cinq années de glace avant la conquête d'un nouveau titre du Grand Chelem. Pour Bruguera, c'est une véritable confirmation, l'assurance d'être le meilleur du monde sur terre battue sans même avoir égalé son niveau de 1993. Ils se sont fait plaisir. Ils ont fait plaisir à leur roi. Ils ont imposé un tennis d'ancien régime, agrarien, latifundaire. Mais ont-ils signé là des baux à long terme? Est-ce bien l'air du temps ce *lift* post-moderne bégayé tout un dimanche? Roland-Garros attendrait plutôt une révolution, au moins quelque chose de plus décapant et palpitant que ce jeu 100 % ibérique et soporiphique.

ALAIN GIRAUDO

A bientôt, Mary...

Il restera ce sourire, cette petite robe toute simple, ces coups dévastateurs, ces nerfs que l'on savait à fleur de peau mais dont on avait oublié la fragilité, dans l'ivresse des victoires à l'accueil de plus en plus cocardier. Ils s'étaient apaisés pendant dix jours. Ils se sont réveillés un jour trop tôt dans le tournoi, un jour de pluie, comme un mauvais rhumatisme.

Mary Pierce n'est pas un météore dans la galaxie du tennis féminin. Battue en finale des Internationaux de France par l'Espagnole Aranxta Sanchez-Vicario, elle n'en est pas moins la future championne que l'on a envisagée durant les six premiers matches de sa quinzaine étourdissante. En écrasant ses adversaires, Mary Pierce a semé un tourbillon de fraîcheur bienvenu dans un circuit qui commence à se lasser ferme de la suprématie de Steffi Graf. Comme un présage de la suite, la première joueuse mondiale fut déboulonnée par la Française vendredi, en demi-finales. Evidemment, Paris l'aurait voulue championne tout de suite, comme une embellie nationale dans la razzia espagnole.

Il faudra donc patienter, comprendre qu'une finale d'un tournoi du Grand Chelem ne se gagne pas comme cela. Mary l'a fort bien expliqué. « *J'ai manqué d'expérience. Aujourd'hui, j'ai voulu gagner le match. Les jours précédents, je m'amusais sans penser au résultat* », a-t-elle avoué, un peu piteuse. En une nuit d'attente, privée de sa finale samedi par un temps de chien, elle aura donc perdu la candeur de ses dix-neuf ans, son enthousiasme qui l'avait propulsé là, dans ce central, soudain percluse de trac après avoir été insouciante, trop jeune.

Mary Pierce est devenue un être aimé en ces quelques rencontres enlevées dans l'urgence, ces quelques jeux concédés comme des miettes d'un festin. Le temps de faire admirer son appétit et sa grâce intrépide. Aimée, aussi, pour tant de spontanéité. Samedi, en attendant le soleil qui n'est jamais venu, elle avait montré le bout de son nez, parlé à la télévision, dit bonjour à maman et monté quatre à quatre les marches des tribunes, virevoltant et saluant le public, créant un événement. Les joueurs de tennis sont, d'ordinaire, des énergumènes à tendances paranoïaques qui se blottissent loin de la foule avant de pénétrer sur un court.

Le symbole d'une nouvelle génération

Dans ce comportement très show-biz et ce jeu d'attaque spectaculaire, on voudrait trouver le symbole d'une nouvelle génération, en dénicher d'autres de cette trempe qui pointeraient le bout de leur museau dans un circuit qui n'attend plus que cela pour recommencer à exister. Dans un univers qui se languit de vedettes, lassé par le monopole tennistique et affectif de Steffi Graf, Mary Pierce est annoncée comme un archange sauveur. En quinze jours, elle s'est propulsée à la septième place du classement mondial.

En attendant mieux, bien sûr. « *Nous sommes ravis et optimistes*, a dit Nick Bollettieri, son mentor. *Mary vient au moment où Martina Navratilova s'en va, Gabriela Sabatini a des difficultés. Monica Seles se soigne et Jennifer Capriati a les problèmes que l'on sait. Nous travaillons à ce que Mary se sente différente des autres, qu'elle sente qu'elle est quelqu'un de spécial. Je n'ai jamais vu quelqu'un frapper aussi bien dans la balle aussi bien en coup droit qu'en revers.* » Bollettieri, beau joueur a reconnu l'héritage du père bonni il y a un an : « *C'est M. Pierce qui a fait d'elle une attaquante.* »

Un être aimé et courtisé par la Fédération française de tennis, qui s'est prestement félicitée de la trajectoire brillante de la « Franco-américaine » qui devient, de droit, la joueuse française numéro un qu'elle n'était pas au début du tournoi, parce qu'elle ne participait pas aux compétitions nationales. Elle était précédée par Nathalie Tauziat, pourtant vingt-troisième joueuse mondiale, onze rangs derrière sa consœur.

Reste à savoir comment Mary Pierce va « digérer » cette première finale dans un tournoi du Grand Chelem, comment elle va faire fructifier cet énorme talent qui est le sien. Dimanche, elle a promis d'élargir la palette de son jeu, promis de venir flirter avec le filet, la condition indispensable pour aller apprivoiser la victoire, dans deux semaines, sur le gazon des Internationaux de Grande-Bretagne, à Wimbledon. Promis de s'apprivoiser elle-même, d'apprendre la patience et la stratégie, la tempérance de ses nerfs de cristal. Dimanche, on a bien voulu croire Mary. Elle était si charmante dans ces certitudes d'adolescente.

BÉNÉDICTE MATHIEU

La griffe Bollettieri

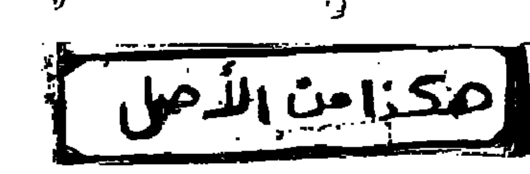
Protecteur, imperturbable, les bras croisés, planqué derrière ses éternelles *lunettes futuristes*, ses traits de vieux playboy tannés par le soleil de Floride, Nick Bollettieri aura été de tous les matches de Mary Pierce. Depuis qu'il a pris les destinées de la joueuse en main, à l'automne 1993, l'extirpant de ses problèmes paternels, il apparaît comme son sauveur, l'homme de la métamorphose de la donzelle à qui il a réappris le tennis comme un jeu.

Un jeu d'acier tout de même. Bollettieri est le gourou du tennis. Dans son académie, à Bradenton, il a forgé de futurs champions en une discipline de fer, Jimmy Arias, Aaron Krickstein, Jim Courier, Monica Seles ou Andre Agassi. Né il y a soixante et un ans dans le Bronx, fils de parents d'origine napolitaine, ancien parachutiste et self-made-man, Nick Bollettieri *fut le professeur de tennis* personnel de la famille Rockfeller avant de fonder une académie-caserne : lever à 6 h 45, coucher à 22 heures. Ordre de cogner très fort quatre heures par jour. La griffe Bollettieri? Ce coup droit ample et cette cueillette de la balle très tôt derrière le rebond.

Salué aujourd'hui, Nick Bollettieri reste un entraîneur contesté, accusé de prendre les enfants trop jeunes – Krickstein et Arias – pour en faire des champions précoces, usés physiquement et psychologiquement avent vingt-cinq ans. Une réputation que le bruyant divorce avec Andre Agassi, son élève de dix ans, à l'été 1992, n'avait pas arrangé, le joueur accusant son maître de tous les maux de tyrannisme. Echaudé par l'aventure, Bollettieri s'est *montré plus prudent* en s'orientant vers le tennis féminin et des joueuses déjà rouées au circuit, comme Mary Pierce, invitée à l'automne 1993 à l'âge de dix-huit ans.

L'homme dont l'académie est détenue en majorité par la firme de management sportif de Mark McCormak, IMG, fait désormais figure de chef d'entreprise plus que d'entraîneur. Il est le dépositaire de sa propre marque, employant des professionnels qui s'occupent de ses poulains à l'exemple de Sven Groenveld, attaché à Mary Pierce.. A celle-ci, Bollettieri accorde sa confiance comme un cadeau qui se mérite. Finaliste à Paris, elle vient de lui prouver sa reconnaissance.

B. M.



VOILE : l'arrivée de la course autour du monde en équipage

La discrète retraite d'Eric Tabarly

La sixième Whitbread, la course autour du monde en équipage, s'est terminée, vendredi 3 juin, à Southampton, avec les victoires de « New Zealand », skippé par Grant Dalton, en « maxi » et de « Yamaha », barré par le Néo-zélandais Ross Field, dans la nouvelle classe des Whitbread 60. Appelé comme skipper du « maxi » français « La Poste » après une rébellion de l'équipage contre l'ancien skipper Daniel Mallé à l'arrivée de la deuxième étape à Fremantle (Australie), Eric Tabarly, âgé de soixante-deux ans, a disputé à cette occasion sa dernière grande course au large.

SOUTHAMPTON

de notre envoyé spécial

Le vent qui a soufflé toute la journée sur le Solent en rafales de plus de 45 nœuds, charriant de lourds nuages noirs, n'a pas fait fuir la foule. Passé minuit, samedi 4 juin, plusieurs centaines de personnes, agglutinées sur les quais du port de plaisance de Southampton, attendent encore *La Poste*. A son passage, le «maxi» français est salué par les sirènes du *Queen Elizabeth*. Arrivés quelques heures plus tôt, les équipages, essentiellement néo-zélandais, de *Tokio*, *Yamaha*, *Winston* ou *New Zealand* ont, pour quelques instants, abandonné leurs pintes de bière et les comptoirs d'Ocean Village, où ils célébraient la fin de cette aventure de 32 000 milles, pour revenir sur le ponton.

La Poste a alors droit à une ovation inhabituelle pour un voilier qui vient de franchir une ligne d'arrivée en septième position et qui termine troisième au classement *général des «maxi» à plus* de trois jours et dix-sept heures de *New Zealand*.

Ebloui par les projecteurs, Eric Tabarly descend à quai comme à regret. Le plus célèbre des navigateurs français vient de finir son dernier tour du monde. Des micros se tendent. Quelques mots sortent, au compte-gouttes, pour banaliser l'événement. Quel souvenir gardera-t-il de cette Whitbread? *« Rien de marquant. »* La décision de la Poste de ne pas remplacer, symboliquement, les deux équipiers emprisonnés lors de l'escale de Punta-del-Este (Uruguay) a-t-elle rendu la fin de course plus pénible? *« Ça allait. Je devais faire en plus le travail du navigateur, mais ce n'est pas le plus épuisant. Je participais un peu plus aux manœuvres. »*

La Transat de 1976

Regrette-t-il de ne pas avoir gagné une dernière étape? «La Poste *manquait de vitesse par rapport à* New Zealand. *Il n'y avait pas grand-chose à faire.»* Le plaisir de naviguer est-il le même dans ces conditions? *« C'est sûr que ça enlève beaucoup de piment à la course. »* Cette Whitbread est-elle sa dernière grande course? *«Ah oui! J'ai toujours cherché des sponsors pour cette épreuve, car c'est la plus belle. Cette fois, il est temps d'arrêter. A un certain âge, il y a des choses qu'on supporte moins. Comme l'inconfort des bateaux actuels. »* Comment envisage-t-il sa retraite? *« L'entretien de* Pen Duick (1) *m'occupe beaucoup. Je prends un réel plaisir à naviguer sur un bateau que je trouve beau. Il a beaucoup de toile, pas de winch. Les manœuvres sont délicates, avec des palans. Et puis je ferai peut-être encore quelques courses, mais comme équipier. Sur des étapes courtes. »*

Rasé de frais et reposé après quelques heures de sommeil, Eric Tabarly consent à évoquer quelques souvenirs au lendemain de son arrivée à Southampton. A soixante-deux ans, ses traits burinés et son sourire impénétrable pourraient, à quelques cheveux et rides près, se décalquer sur le profil du jeune enseigne de vaisseau qui a popularisé la voile auprès des Français en remportant sa première Transat en 1964 devant Sir Francis Chichester, héros de l'Empire britannique. A ce succès il préfère pourtant sa deuxième victoire dans cette même épreuve, douze ans plus tard. *«La Transat de 1976 est certainement la course dont je suis le plus fier*, avoue-t-il. *Ça a été la plus dure. Mener* Pen Duick VI *en solitaire, à mes yeux, ça représente quelque chose... »*

Successeur d'Ulysse et précurseur de Rambo, il avait signé à cette occasion une odyssée qui allait définitivement le conforter dans son statut de héros national. Construit pour la Whitbread de 1973, *Pen Duick VI*, un ketch (voilier à deux mâts) de 22,25 mètres déplaçant 32 tonnes, avait été conçu pour être mené par quatorze équipiers. Faute de disposer d'un bateau mieux adapté à une course en solitaire, Eric Tabarly avait négligé les avis contraires pour tenter l'aventure. Cinq grosses dépressions, la panne de son pilote automatique dès le quatrième jour, la casse de sa barre à roue le septième jour, avaient transformé cette traversée en travaux d'Hercule.

Le soulagement des Français en apprenant sa victoire avait été à la mesure de l'angoisse accumulée au fil de cette transat infernale. Alors que la liste des avaries et des abandons s'allongeait après chacune des dépressions, Eric Tabarly n'avait plus donné signe de vie et n'avait plus été aperçu depuis son passage au cap Lizard, la pointe sud-ouest de l'Angleterre. Même s'il était habituel, ce long silence avait fini par inquiéter. Sa mère évoquait un mauvais pressentiment. La marine nationale avait lancé un avis de recherche lorsque au matin du vingt-troisième jour, *Pen Duick VI* était enfin sorti des brumes de Newport en vainqueur, avec 25 milles d'avance sur le *Club Méditerranée* d'Alain Colas. Apprenant l'angoisse de ses proches, l'«idole des houles» avait répondu avec sa désarmante logique : *« J'avais pourtant dit à ma mère : Tu n'as absolument aucun souci à te faire. Même si c'est dur, même si j'en bave, tu n'as pas à t'inquiéter, j'ai le bateau le plus solide de la course. »*

La saga des « Pen Duick »

Cette image de capitaine courageux bravant les pires tempêtes, de sportif exprimant une morale exemplaire à travers ses actes et ses gestes, laissant à d'autres les discours, a sans doute encore plus contribué à son immense popularité que son palmarès forgé en trente ans de carrière. Sa force physique, sa résistance, ses attitudes de funambule lors des manœuvres et son sens marin ne suffisent pourtant pas à expliquer l'étonnante domination qu'il a exercée sur tous les océans dans les années 60 et 70. La saga des *Pen Duick* illustre bien ce que ce féru d'histoires maritimes et de vieux gréements a apporté à la voile de compétition en matière d'innovations techniques.

Exploitant quelques rudiments d'architecture appris à l'école navale de Brest, il a su utiliser son intelligence, son pragmatisme et ses discussions avec les architectes pour prendre ses concurrents de vitesse dans la conception des voiliers de course. Construit en contreplaqué, plus léger que le bois traditionnel, *Pen Duick II* lui a permis de signer sa première victoire dans la Transat de 1964. *Pen Duick III*, une goélette qu'il a lui-même dessinée en 1966, innovait par sa coque en aluminium testée en bassin de carène. Révolutionnaire en juin 1968, *Pen Duick IV* sera le premier grand trimaran (22 mètres) de compétition et gagnera la Transat de 1972 aux mains d'Alain Colas. *Pen Duick V*, petit monocoque conçu pour la Transpacifique en solitaire de 1969, préfigurait, avec ses formes larges et ses ballasts, les 60 pieds open (monocoques de 18,28 mètres) du premier Vendée Globe Challenge de 1989.

De sa rencontre avec Alain de Bergh, ingénieur chez Dassault, naîtra en 1975 le projet de l'hydroptère, un trimaran plus proche de l'avion que du bateau puisqu'il doit déjauger ses coques grâce à une poussée verticale dynamique *obtenue au moyen de plans porteurs* immergés (hydrofoils). Ce voilier devrait être mis à l'eau cet été (*le Monde* du 4 mai), mais son ébauche, le trimaran à foils *Paul Ricard*, a permis à Eric Tabarly de battre, en 1980, le record de la traversée de l'Atlantique détenu depuis 1905 par la goélette *Atlantic*. Ce record sera d'ailleurs son dernier succès sportif.

Pionnier en matière d'innovations techniques, Eric Tabarly est plus réservé sur les révolutions technologiques apportées par l'apparition des matériaux composites et des assistances à la navigation. Pour la première fois de sa vie, à cinquante-cinq ans, il a dû lancer un appel de détresse dans la Route du rhum 1986 après avoir cassé un de ses flotteurs. Il a été sauvé par... *Pen Duick VI*, qui faisait route vers les Antilles en charter. *« Aujourd'hui*, dit-il, *on est obligé de faire confiance aux architectes, mais, à force de toujours vouloir faire plus léger, ce sont les matériaux qui cassent. C'est comme pour les ordinateurs de bord. C'est bien joli, mais, pour sortir de bons renseignements de ces appareils, il faut leur fournir des données justes. Or les fichiers météos que nous avons reçu pendant la Whitbread étaient toujours faux. »*

Eric Tabarly ne regrette pas d'avoir accompli l'essentiel de sa carrière avant l'avènement de la voile spectacle. *« Aujourd'hui, tout est lié aux sponsors*, regrette-t-il. *Avant, c'étaient des bateaux rustiques, mais en se serrant la ceinture et en faisant quelques sacrifices, on pouvait les avoir à soi. »* En entretenant ses propres bateaux avec, souvent, sa seule solde d'officier de marine, il a permis à plusieurs générations de marins de naviguer et de se former. Mais plus que des écoles de voile, les *Pen Duick* ont été des écoles de vie. Le double vainqueur de la Transat anglaise n'a jamais été pédagogue. La justification des manœuvres se traduisait souvent par : *«Quand il faut, il faut. »* Mais il a toujours prêché l'exemple, et l'absence de directives favorisait l'expression de la responsabilité et de la compétence.

D'Olivier de Kersauson à Philippe Poupon, d'Alain Colas à Marc Pajot, de Titouan Lamazou à Jean-Louis Etienne, bien des navigateurs ou des aventuriers ont reconnu l'influence exercée sur eux par le skipper des *Pen Duick*. Au moment de prendre sa retraite, le «maître» pourrait être fier de ses disciples. *« J'aime bien les revoir*, dit-il. *C'est difficile de se rendre compte de ce que j'ai pu leur apporter. Je suis content pour eux, mais pas fier, car ce sont eux qui peuvent être fiers de ce qu'ils ont fait. »*

GÉRARD ALBOUY

(1) Cotre construit en 1898, acheté en 1938 par son père et restauré depuis quelques années par Eric Tabarly.

RUGBY : la tournée de l'équipe de France

Piège canadien

La tournée qui conduit l'équipe de France au Canada, puis en Nouvelle-Zélande, a mal commencé, samedi 4 juin à Ottawa, par une défaite en test-match, 18-16, face à l'équipe du Canada. Les Français, qui ont inscrit le seul essai par Emile Ntamack, se sont inclinés logiquement face aux Canadiens, plus entreprenants malgré l'expulsion d'un de leurs joueurs en première mi-temps, et qui ont marqué tous leurs points grâce à la botte de l'ouvreur Gareth Rees. En fin de match, le centre de l'équipe de France Philippe Sella a été expulsé, ce qui lui vaut un match de suspension, mais ne devrait pas l'empêcher d'obtenir sa centième sélection lors du premier test contre les All Blacks néo-zélandais.

Par ailleurs, l'Angleterre s'est imposée nettement lors de son premier test-match en Afrique du Sud face aux Springboks, 32-15, samedi 4 juin à Pretoria. A Brisbane, l'Australie a battu l'Irlande, 33-13.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Record du monde du 5 000 mètres

L'Ethiopien Hailé Gébrésélassié a battu le record du monde du 5 000 mètres, samedi 4 juin à Hengelo (Pays-Bas), en 12 min 56 s 96. Ce record, l'un des plus prestigieux de l'athlétisme, était la propriété de l'Algérien Saïd Aouita depuis qu'il avait couru en 12 min 58 s 39 le 22 juillet 1987 à Rome. Agé de vingt et un ans, Gébrésélassié est également champion du monde du 10 000 mètres.

CYCLISME

Tour d'Italie

L'Italien Marco Pantani, après avoir gagné les deux étapes dans les Dolomites, samedi à Merano et dimanche à Aprica, est deuxième du classement général à 1 min 18 s du Russe Evgueni Berzine. L'Espagnol Miguel Indurain est troisième à 3 min 3 s.

GYMNASTIQUE

Championnats d'Europe

Eric Poujade a gagné, dimanche 5 juin, aux championnats d'Europe, à Prague, la médaille d'argent au cheval-d'arçon. Le Français s'est incliné devant le Roumain Marius Urzica qui l'avait déjà battu aux championnats du monde, à Brisbane, en avril.

HANDBALL

Championnats d'Europe

Week-end difficile pour l'équipe de France, aux championnats d'Europe, qui se disputent au Portugal. Les Français se sont, en effet, inclinés face à la Roumanie, samedi (27-26) avant de faire match nul, dimanche, contre l'Allemagne (21-21). Ils sont troisièmes de leur groupe.

RUGBY

Challenge Du-Manoir

Battu en finale du championnat de France par Toulouse, Montferrand s'est encore incliné en finale du challenge Du-Manoir face à Perpignan, 18-3, samedi 4 juin à Dax.

TENNIS

LE PALMARÈS DES INTERNATIONAUX DE FRANCE

Simple messieurs

Sergi Bruguera (Esp., n° 6) *b.* Alberto Berasategui (Esp.), 6-3, 7-5, 2-6, 6-1.

Simple dames

Arantxa Sanchez-Vicario (Esp., n° 2) b. Mary Pierce (Fra., n° 12), 6-4, 6-4.

Double messieurs

Jonathan Stark-Byron Black (EU-Zim., n° 1) *b.* Jan Apell-Jonas Bjorkman (Suè., n° 12), 6-4, 7-6.

Double dames

Gigi Fernandez-Natalia Zvereva (EU-Bié., n° 1) b. Lindsay Davenport-Lisa Raymond (EU, n° 11), 6-2, 6-2.

Double mixte

Kristie Boogert-Menno Oosting (PB) *b.* Larisa Neiland-Andrei Olhovskiy (Lit.-Rus., n° 7), 7-5, 3-6, 7-5.

Simple juniors garçons

Jacobo Diaz (Esp.) b. Giorgio Galimberti (Ita.), 6-3, 7-6.

Simple juniors filles

Martina Hingis (Sui.) *b.* Sonya Jeyaseelan (Can.), 6-3, 6-1.

Double juniors garçons

Nicolas Lapentti-Gustavo Kuerten (Equ.-Bré.) b. Maxime Boyé-Nicolas Escudé (Fra.), 6-2, 6-4.

Double juniors filles

Martina Hingis-Henrieta Nagyova (Sui.-Slvq.) b. Lenka Cenkova-Ludmila Richterova (Rép. tch.), 6-3, 6-2.

Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du «Monde des débats»
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

COMMUNICATION

Un entretien avec le PDG de Canal Plus

Pierre Lescure : « Ce qui compte aujourd'hui, c'est l'international »

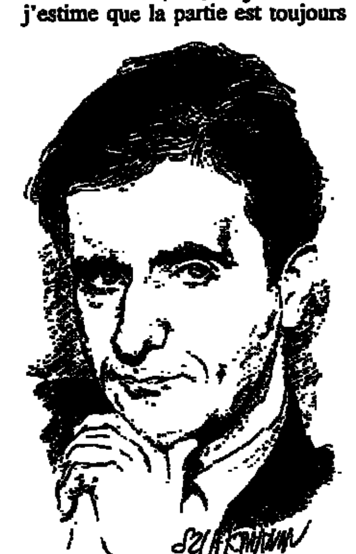
Le 10 février, Havas, la Générale des eaux et la Société générale réunissaient leurs participations dans Canal Plus, au sein d'un « pacte d'actionnaires ». Sans bourse délier, ils prenaient ainsi le contrôle effectif de l'entreprise de télévision la plus performante du pays. Le 14 février, André Rousselet, fondateur et PDG de Canal Plus, démissionnait du conseil d'administration d'Havas et annonçait qu'il démissionnerait de Canal Plus le 16 février et proposerait au conseil d'administration de Canal Plus la nomination de Pierre Lescure. Ce qui fut fait. André Rousselet publiait dans le Monde du 17 février une tribune tonitruante intitulée « Edouard m'a tuer », dans laquelle il accusait le premier ministre, Edouard Balladur, de placer ses fidèles à la tête des grandes entreprises. M. Rousselet affirmait aussi que les concepteurs du pacte d'actionnaires avaient « aliéné (cela apparaîtra avec le temps) la capacité et l'indépendance de Canal Plus ». Trois mois après cette crise, le nouveau PDG de Canal Plus, Pierre Lescure, juge ces événements dans l'entretien qu'il nous a accordé.

« Pourquoi êtes-vous resté autant en retrait, au moment de la démission d'André Rousselet ?

– Je suis resté en retrait publiquement. Je n'étais pas en retrait auprès d'André Rousselet, ni auprès des gens qui travaillent à Canal Plus. Sur le plan professionnel et affectif, les dix années que j'ai passées auprès de cet homme représentent pour moi l'un des événements essentiels de mon existence. Aujourd'hui, l'affectif reste, même s'il n'est plus nourri par la vie professionnelle au quotidien.

– On a envie de savoir comment, après une démission aussi fracassante, vous avez pu lui succéder aussi sereinement à la tête de Canal Plus.

– J'ai lu cette question dans l'œil des gens que je connais depuis toujours, comme dans l'œil de ceux que j'ai engagés il y a dix ans. André Rousselet avait la conviction que diriger Canal Plus restait jouable pour moi alors que ça ne l'était plus pour lui. Il estimait que sa rupture violente plaçait son successeur – à condition que ce successeur soit moi – dans une meilleure position. Il pensait que j'avais la légitimité à l'intérieur de la chaîne et qu'après sa « sortie » les actionnaires ne pourraient avoir la même emprise ou la même manière pour aborder les problèmes. J'ai dû étudier la question à chaud, et, aujourd'hui, j'estime que la partie est toujours



jouable. Mais la problématique reste la même qu'hier : les actionnaires d'une entreprise comme la nôtre en sont les vrais propriétaires. Aussi personnalisée que soit l'entreprise, Canal Plus appartient à ses actionnaires comme n'importe quelle autre société. *A fortiori* quand elle est en Bourse. Et j'ai toujours pensé qu'après André Rousselet leurs rapports avec son successeur, moi ou tout autre, reprendraient un cours plus habituel.

– Pensez-vous aujourd'hui qu'Edouard (Balladur) a « tuer » André (Rousselet) ?

– Vous ne tirerez pas de moi un commentaire à ce sujet. Ce serait irresponsable.

– Quels sont vos rapports avec vos actionnaires ?

– Ma réponse va vous sembler très politique : j'ai des rapports très convenables, plutôt dynamiques, et aussi aimables aujourd'hui qu'hier. Certains diront peut-être que chacun met un point d'honneur à ce que tout se passe bien. Mais le risque existe – je le sais – que demain ou après-demain, face à un choix stratégique, le management de Canal Plus et moi-même, nous retrouvions en contradiction avec les intérêts du pacte d'actionnaires ou de tel actionnaire important... Nous verrons à ce moment-là. Si vous connaissez un poste de PDG à l'abri de ce type de scénario, faites-moi signe. Mais, cela dit, il me semble qu'il y a aussi des chances pour que, face à ce même choix stratégique, des clivages se produisent à l'intérieur de l'alliance Générale des eaux-Havas-Société générale. Ces grands choix qui décident de l'avenir font toujours l'objet de débats profonds. Et heureusement.

» En tout état de cause, avec une politique cohérente, notre capacité bénéficiaire et une préparation maximale aux marchés du numérique qui changeront tout demain, nous convaincrons nos actionnaires que la démarche qui est la nôtre est la bonne. Le côté positif du pacte, c'est que face à ces lendemains et ces défis, j'ai derrière moi le plus grand groupe de communication français (Havas), une des plus grands banques francaises, non « plombée » par la crise de l'immobilier et, enfin, un gigantesque groupe comme la Générale des eaux.

– Quelle serait leur attitude face à l'arrivée d'un éventuel actionnaire étranger, allemand par exemple ?

– Vous évoquez l'accord que nous sommes en train de conclure avec Bertelsmann. Mais l'idée que ce pacte d'actionnaires est né pour empêcher l'entrée de Bertelsmann dans le capital de Canal Plus est un fantasme. Je l'ai déjà dit à « Télé-dimanche », au cœur de la crise. Croire que Rousselet voulait passer par Coblence pour revenir *en force et contenir* les actionnaires de Canal Plus est ridicule. Notre travail a toujours été de gérer l'entreprise. Avoir un axe de développement européen pour nous, c'est vital. Et le grand marché européen, c'est l'Allemagne. On a une chance inouïe que Bertelsmann ait estimé que son développement à lui passait par notre savoir-faire à nous. On a une chance inouïe d'avoir déjà réussi la chaîne cryptée Première en Allemagne, avec eux. Et d'avoir 37,5 % du capital. Pour construire un partenariat d'avenir fort, pour aller sur de nouveaux marchés 50/50 avec le groupe majeur du marché européen, il fallait jouer la carte de positions plus équilibrées : nous chez eux, eux chez nous.

Un plafonnement « prévu et intégré »

– Qu'est-ce que vous leur apportez ?

– Notre image, nos moyens financiers et nos résultats témoignent de notre savoir-faire. En matière de programmation, on sait faire et plutôt mieux qu'eux. Et puis, il y a la confiance. Nos projets leur conviennent : quand on leur dit, on a envie d'aller en Italie, ils nous suivent. On ne peut pas aller en Angleterre. Mais l'Italie, ça nous intéresse. C'est en cela qu'un échange éventuel de participations ne peut pas être la première question. Elle vient après qu'une coopération a été engagée et finit par s'imposer toute seule. Ça n'a jamais été et ça ne sera jamais un préalable.

– Le départ d'André Rousselet coïncide précisément avec une seconde période pour Canal Plus : les abonnements plafonnent, le titre Canal Plus a un peu perdu de sa superbe... Comment voyez-vous l'avenir de « Canal Plus 2 » ?

– S'il n'y avait pas l'horizon d'une nouvelle aventure, je ne vois pas pourquoi j'aurais accepté cette responsabilité. Le départ d'André Rousselet coïncide en effet avec la fin du premier cycle. On a toujours su que la courbe des abonnements tendrait à se stabiliser. On va intensifier les campagnes d'image, pour rassurer les analystes qui pensent que, quand on se stabilise, on commence à reculer. Mais tout ça *était attendu et intégré*. Ce qui compte aujourd'hui c'est l'ensemble des investissements internationaux. Ceux qui ont été faits hier prennent tout leur sens aujourd'hui. La dérégulation des textes et des techniques impose d'évoluer et de privilégier les développements des différents métiers du péage.

– Vous n'êtes pas inquiet pour le renouvellement de la concession en 1995 ?

– Ce n'est plus un sujet d'inquiétude. C'est un rendez-vous important. Il y aura sans doute des débats contradictoires, des sujets de négociations serrées avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel, mais ce sera un jeu normal qui n'appelle pas de remise en cause. J'ai toujours appelé de mes vœux une vie normale pour les sociétés de l'audiovisuel français. Le rendez-vous est, finalement peut-être, plus essentiel encore pour le CSA. Le succès de la discussion que nous aurons avec eux assoira définitivement leur statut d'agent régulateur et leur permettra de traiter de TF 1 et de M 6. Les discussions commenceront en septembre pour Canal Plus. »

Propos recueillis par YVES MAMOU



Maison mère du « Point » et de « l'Express »

La Générale occidentale veut intensifier sa diversification multimédia

Si la Générale occidentale (GO), filiale à 100 % du groupe Alcatel-Alsthom, est bien implantée dans les secteurs de la presse généraliste (*l'Express, le Point, Courrier international*), de la presse professionnelle, grâce à sa participation de 27,4 % dans CEP Communication, et de l'édition (elle est aux côtés d'Havas dans le Groupe de la Cité), son secteur multimédia faisait jusqu'ici un peu figure de parent pauvre.

Parce qu'il intéresse Alcatel-Alsthom, Françoise Sampermans, PDG de la GO, n'a pas caché, *jeudi 2 juin, son intention de* développer ce secteur à travers trois pôles : l'exploitation des réseaux de radiotéléphone en France et dans le monde ; la radio, avec une participation de 49 % dans Radio-Nostalgie (la GO était d'ailleurs candidate à la privatisation de RMC avant son ajournement,) ; et enfin le câble, avec la création d'une société en association avec le producteur Philip Plaisance pour lancer des chaînes de jeux et de télé-achat cet automne. En outre, hors de l'Hexagone, la GO détient 70 % du suisse Rediffusion, qui exploite un réseau câblé de 600 000 abonnés. Dans tous ces secteurs, la GO est à l'affût de nouveaux développements.

Françoise Sampermans est satisfaite de son bilan dans la presse écrite, un an après la création du groupement d'intérêt économique (GIE) entre *le Point* et *l'Express*. Les ventes du *Point*, *dopé par sa nouvelle formule* et la baisse de son prix (*le Monde* daté 23-24 janvier), ont augmenté de 34 % en France depuis le début de l'année, tandis que celles de *l'Express* stagnaient. Ce dernier devrait lancer une nouvelle formule à la rentrée 1995.

L'objectif du GIE était de diminuer les frais techniques et d'améliorer l'offre publicitaire en favorisant, le cas échéant, le couplage entre les deux *publications du* groupe. *Courrier international*, dont la vente a augmenté de 28 % depuis janvier, pourrait être associé au GIE. L'objectif de la GO est d'étendre ce couplage aux *autres médias du groupe* (radio et télévision câblée) quand ils se développeront.

A. S.

EN BREF

FRANCE 2 : Paul Amar présentera à nouveau le journal télévisé de 20 heures en juillet. – Suspendu d'antenne *« jusqu'à nouvel ordre »*, vendredi 3 juin, par la direction générale de France 2 pour avoir offert des gants de boxe à Jean-Marie Le Pen et à Bernard Tapie (*le Monde* daté du 5-6 juin), Paul Amar devrait reprendre ses fonctions de présentateur du journal de 20 heures début juillet. D'autre part, Jean-Pierre Elkabbach devrait prochainement annoncer l'arrivée à France 2 de Dominique Cantien, ex-responsable des variétés de TF 1. Elle sera chargée, sur France 2, des programmes de divertissement et s'occupera en outre des « opérations spéciales » sur France 3.

RADIOS ASSOCIATIVES : la « totalité » de la dotation sera versée avant la fin de l'année. – Le ministre de la communication, Alain Carignon, a annoncé, jeudi 3 juin, que la réduction des sommes allouées aux radios associatives *via* le Fonds de soutien *« n'aura qu'un caractère purement transitoire (...), la totalité de la dotation attendue par les radios associatives pour 1994 devant leur être versée avant la fin de l'année »*. Ce Fonds de soutien à l'expression radiophonique, alimenté par les radios et les télévisions privées, avait vu sa dotation baisser ces derniers mois de 30 millions de francs (*le Monde* du 20 mai), ce qui a provoqué l'inquiétude des quelque 500 radios associatives qui bénéficient de cette aide.

DANS LA PRESSE

La commémoration du débarquement

Ouest-France (François-Régis Hutin) : « Aujourd'hui, un demi-siècle plus tard, vous voici de nouveau parmi nous et aussi parmi vos morts, vos camarades de vingt ans que vous nous avez confiés. (...) Soyez les bienvenus, vétérans, amis anglais, américains, canadiens, polonais et vous tous, citoyens des nations libres qui avez combattu sur cette douce terre. »

Libération (Patrick Sabatier) : « La construction européenne, et en particulier celle d'une défense européenne intégrée, est le second volet de la réponse donnée par MM. Mitterrand et Kohl. La Bosnie prouve, si besoin en était, que les États-Unis ne joueront pas éternellement et en toutes circonstances les pompiers ou les gendarmes sur le continent européen. En matière de sécurité, l'adage vaut, sous une forme à peine modifiée pour l'Europe : *« Aide-toi, les Etats-Unis t'aideront... »*

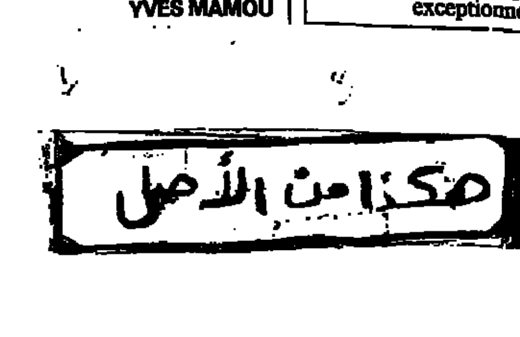
Le Quotidien (Richard Liscia) : « Certes, il faut ménager la sensibilité allemande, mais il fallait prendre garde aussi à ne pas heurter tous ceux, résistants, juifs et autres, qui ont souffert de la barbarie nazie. Les Allemands d'aujourd'hui doivent être patients ; il y a encore des dizaines de millions de survivants de la seconde guerre mondiale. On doit laisser du temps au temps, n'est-ce pas, M. Mitterrand ? »

Le Figaro (Alain Peyrefitte) : « Ce jubilé nous donne une leçon, bonne pour notre monde encore en guerre. L'Histoire est faite de paris, d'appels, de réponses ou de silences, de volonté ou d'inertie. Les hommes – à commencer par les principaux responsables – ne sont pas de simples facteurs, ils sont des acteurs. »

L'Humanité (Charles Sylvestre) : « N'oublions pas le futur. La grande leçon de la seconde guerre mondiale est intacte : les peuples soumis, les peuples qui perdent conscience d'eux-mêmes, de leurs intérêts, de leurs aspirations à mieux vivre, comme on perd pied, les peuples subissant la loi du « chef », chef d'Etat ou parfois même chef de guerre, sont toujours exposés au danger d'être, même insensiblement, entraînés au pire. »

France-Inter (Bernard Guetta) : « Avec nous l'Amérique se souvient, mais c'est avec l'Asie qu'elle vit. (...) Les Canadiens : bon, les Canadiens. Les Anglais : rien à faire, on les aime, eux, la reine et même Charles, mais Dieu qu'ils sont désuets, toujours pas décidés à comprendre que leur île n'est qu'un avant-pont du continent et qu'il faudrait, mais si, penser à entrer dans le siècle. Les Allemands : c'est tout le problème. Compliqués, les Allemands, pas vraiment de la famille, et la preuve, c'est qu'il aurait été difficile de les inviter, et en même temps c'est avec eux qu'on vit, commerce et tente de bâtir un avenir. »

RTL (Philippe Alexandre) : « Cinquante ans : le bilan de cette Europe qui de six va bientôt passer à seize membres est épouvantablement négatif. (...) Ce qui a probablement manqué à cette Union européenne, enlisée aujourd'hui dans les conflits douaniers, c'est justement un vieux lion [comme Winston Churchill] capable à lui seul de tenir tête au reste du monde. Pourquoi faut-il donc que seules les années de guerre et de deuil engendrent des hommes d'Etat exceptionnels ? »



La Générale occidentale veut intensifier sa diversification multimédia

EN BREF

DANS LA PRESSE

(Publicité)

Après dix-huit ans d'incertitudes

Les fonctionnaires de la Ville de Paris disposent enfin d'un statut

Jacques Chirac a annoncé, lundi 30 mai au Conseil de Paris, que le sort des fonctionnaires de la Ville était enfin réglé par un décret récemment paru. Leur statut original est un compromis entre celui des agents de l'Etat et des fonctionnaires des collectivités territoriales. Les élus, unanimement satisfaits, et les syndicats, plus réservés pour certains, ont salué l'événement.

Le sujet n'était pas à l'ordre du jour mais le maire a tenu, dès l'ouverture de la séance, à annoncer lui-même la bonne nouvelle aux conseillers de la capitale et à la commenter. Le *Journal officiel* du 26 mai a publié un décret *« portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes »*. Un texte qui définit le statut très particulier des fonctionnaires parisiens et consacre la spécificité de la capitale par rapport aux autres collectivités territoriales françaises.

Jusqu'en 1975 la capitale a été gérée par des préfets, et le statut de ses fonctionnaires s'apparentait à celui de leurs collègues de l'Etat. L'émancipation qui prévoit l'élection d'un maire, dont Jacques Chirac a profité en 1977 pour entrer à l'Hôtel de Ville, les a transformés en agents municipaux et départementaux. Mais ils ont gardé leur particularisme.

Un habile compromis

Les fonctionnaires parisiens sont organisés depuis longtemps en près de 150 corps de métiers, dont le recrutement est assuré par concours. Si l'on ajoute aux agents de la commune ceux du département, certains effectifs de la préfecture de police, ceux du bureau d'aide sociale, ceux de l'office d'HLM et du Crédit municipal, on se trouve en présence de 55 000 hommes et femmes, représentés par une quinzaine de syndicats, dont certains n'existent qu'à Paris.

Dès qu'il est arrivé à la mairie, Jacques Chirac a compris tout le parti qu'il pouvait tirer d'une telle situation. *Son souci a été de la* conforter pour éviter les conflits sociaux, pour que ses électeurs parisiens soient le mieux servis possible et pour que sa gestion apparaisse comme exemplaire. La municipalité s'est donc appliquée à traiter convenablement ses agents en améliorant aussi bien les cantines que l'information interne. La formation continue a été renforcée et la ville y consacre 3,2 % de la masse salariale, ce qui a permis d'accueillir l'an dernier 28 000 stagiaires.

Restait cependant le problème du statut de ces fonctionnaires que les lois de décentralisation ont failli remettre en question. Paris étant devenu une commune presque comme les autres, ses serviteurs allaient-ils être alignés sur les fonctionnaires territoriaux ? Appuyé par certains syndicats et par les élus, Jacques Chirac a tout fait pour éviter cela.

La loi de 1984 organisant la fonction publique dans les communes et les départements *laissait Paris dans l'incertitude*. Juste avant de quitter Matignon en avril 1988, le maire de la capitale a signé, avec trois de ses ministres parisiens (Edouard Balladur, Alain Juppé et Yves Galland), un décret hâtivement rédigé rattachant en bloc le statut de ces agents à celui de l'Etat.

La ficelle était trop grosse et, en 1992, le Conseil d'Etat, saisi par les syndicats CGT et CFDT, annulait la décision. Le personnel parisien était donc ramené à sa situation de 1977. Pour permettre d'avancer, l'administration parisienne, les syndicats, le ministre de l'intérieur, le Conseil supérieur de la fonction territoriale et le Conseil d'Etat ont donc repris le *travail pour préparer le décret du* 26 mai.

Aux dires de toutes les parties, il constitue un habile compromis qui devrait satisfaire tout le monde. Pour leur organisation en « corps », pour la discipline, le recrutement par concours, la formation professionnelle, les droits syndicaux, les fonctionnaires parisiens sont traités comme ceux de l'Etat. Pour leur régime de congés, les possibilités de détachement, le travail à temps partiel, la surveillance médicale, ils sont plus proches des agents des autres communes. En somme ils conservent les avantages acquis et s'alignent sur ce qu'il y a de plus favorable.

Mais d'autres dispositions leur confèrent une position exceptionnelle. Ainsi, leurs salaires et l'évolution de leur carrière seront gérés par le Conseil de Paris, ce qui est unique en France. Les élus seront assistés pour cela par un conseil supérieur des administra*tions parisiennes, également sans* équivalent.

Obtenir enfin et à la veille d'échéances électorales ce statut sur mesure peut être considéré par Jacques Chirac comme un succès politique. D'une part, il conserve la haute main sur son personnel – les agents CGT parlent même de « pleins pouvoirs » – et se trouve conforté dans son rôle de maire *« hors norme »*. D'autre part, puisque ces fonctionnaires ont à présent la garantie d'un statut stable et avantageux, les risques de conflits internes sont atténués.

Les revendications de certaines catégories – bibliothécaires, *personnels des écoles*, maîtres-ouvriers – seront examinées et traitées au mieux. Le maire a profité du dernier Conseil de Paris pour rendre à ses troupes un hommage appuyé et justifié, parlant de leur *« compétence »*, de leur *« sens du service public »* et de leur *« profond dévouement »*. Enfin l'annonce du nouveau statut a suscité l'approbation unanime des élus.

MARC AMBROISE-RENDU

REPÈRES

AMÉNAGEMENT

Michel Giraud et le droit des sols

Dans une réponse à une question du groupe RPR, Michel Giraud (RPR), président du conseil régional a donné, jeudi 2 juin, des assurances aux maires. Dans le cas où la compétence d'élaborer le schéma directeur serait transférée au conseil régional, comme l'indique le projet de loi sur le développement du territoire, M. Giraud prend l'engagement de mettre au point ce texte dans *« la concertation, interne et externe, la plus étendue »*. Il précise que ce processus sera long, et que de ce fait *« le droit des sols qui vient d'être défini* [par le nouveau schéma directeur] *ne sera pas modifié dans l'immédiat »*. Le président demande aux maires, de *« formuler des projets et de les conduire à leurs termes »*.

TRANSPORTS

Une étude pour un nouvel aéroport dans le Bassin parisien

Des conseils régionaux du Bassin parisien et des experts, auxquels pourraient se joindre Aéroports de Paris et des représentants du ministère des transports, devraient former un groupe de travail pour étudier la création d'un nouvel aéroport dans le Bassin parisien.

Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a annoncé cette décision, jeudi 2 juin, en réponse à une question du groupe UDF. Selon lui, le développement de Roissy avec 80 millions de passagers par an est *« déraisonnable »*. M. Giraud a également annoncé des propositions pour limiter les nuisances de la troisième piste de Roissy.

Yvelines

Des élus ruraux contestent l'implantation d'une ligne électrique à haute tension

L'installation d'une ligne à très haute tension, destinée à alimenter des zones urbaines du département des Yvelines, rencontre l'opposition d'élus du canton de Montfort-l'Amaury. En désaccord avec les propositions d'EDF, ils invitent les habitants à se prononcer contre lors de l'enquête publique.

Le projet est né il y a sept ans. Pour répondre aux besoins en énergie de zones urbaines du sud du département des Yvelines, EDF doit doubler une ligne à haute tension. Avant 1996, à côté de la ligne de 63 000 volts, il est prévu d'installer une autre ligne de 225 000 volts pour faire face à une augmentation de la consommation. Ces lignes nouvelles pourront desservir une zone allant de Versailles à Rambouillet et englobant la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, soit un million d'habitants.

Mais pour apporter cette énergie, 17 kilomètres de pylônes et de câbles doivent être installés dans une zone rurale où les préoccupations d'environnement sont aigues. La protection des paysages semble même être à l'origine de l'élection, aux cantonales de mars 1992, d'un candidat UDF jusqu'alors peu connu, Guy Denormandie, face au maire de Jouars-Pontchartrain, Jean-Louis Fanost (RPR). L'élu a *pris la tête des opposants au projet* en dépit des améliorations sensibles proposées par EDF, sous l'impulsion du préfet des Yvelines, Claude Erignac.

Tel qu'il avait été présenté l'an passé, le projet était évalué à 140 millions de francs par EDF. A partir d'un poste de raccordement, la ligne prévue descendrait plein sud jusqu'aux portes de Montfort-l'Amaury, puis bifurquerait pour se relier au poste d'Elancourt, à l'entrée de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette première implantation ne s'embarrassait pas de considérations esthétiques.

L'entreprise publique estimait que l'enfouissement de l'installation, réclamé par les élus, était financièrement impossible. De plus les responsables d'EDF ajoutait que cette solution présentait des inconvénients techniques : accès plus difficile en cas de panne, risques de foudre accrus aux points de transition entre l'aérien et le souterrain. Or, ce renforcement du réseau a pour but d'éviter les risques de coupure et de garantir une alimentation constante aux *entreprises*.

Devant la forêt de pylônes qui menaçaient de défigurer la plaine, le préfet a donc mis EDF en demeure d'améliorer sa copie. Au mois de mai, il a réuni les maires des huit communes concernées, les députés Christine Boutin (UDF-CDS) et Jean-Michel Fourgous (RPR), et des conseillers généraux pour leur présenter un projet corrigé. Puisque l'enfouissement de la *future ligne demeure irréalisable*, EDF propose d'enterrer des lignes existantes et de substituer des pylônes à pied unique aux larges portiques existants sur une partie du tracé. L'entreprise propose aussi d'harmoniser le type des supports sur les tronçons où les lignes doivent cheminer parallèlement, et enfin d'enterrer les installations de moyenne et de basse tension dans les villages.

Le surcoût de ces opérations est évalué à 60 millions de francs. Mais il ne satisfait pas pour autant les élus. *« Je n'aurai jamais l'accord des élus, j'espère simplement qu'ils admettront qu'il est indispensable au développement économique du département »*, commente le préfet, en annonçant l'ouverture de l'enquête publique au mois de septembre. Pour Guy Denormandie, l'intérêt général consiste à défendre les zones vertes du département, et il incite la population à se prononcer contre le projet lors de l'enquête publique.

Il réclame d'urgence l'examen d'un autre tracé passant au nord de Plaisir, à travers des zones plus *urbanisées. Celui-ci avait déjà été* écarté à cause d'installations de l'aviation civile à Beynes. *« On a privilégié l'intérêt général de quelques adeptes d'ULM »*, accuse-t-il.

PASCALE SAUVAGE

Une élection municipale partielle

HAUTS-DE-SEINE : Fontenay-aux-Roses (1er tour)

I., 14 569 ; V., 7 142 ; A., 50,97 % ; E., 6 986.

Liste d'union de la gauche (PS, PCF, MRG) de Pascal Buchet (PS), c. g., 2 519 (36,05 %) ; liste de Denis Ledoux (écologiste), 1 076 (15,40 %) ; liste de Jacqueline Reissier (RPR), 1 054 (15,08 %) ; liste d'Alain Meyran (UDF), 961 (13,75 %) ; liste d'Annie Limagne (dissidente RPR), 765 voix (10,95 %), liste de Pierre Marino (dissident RPR), 611 (8,74 %). *Ballottage*.

[Cette élection était provoquée par la démission d'une partie des conseillers municipaux élus en 1989 sur la liste du maire Alain Moizan (RPR). Ils entendaient désavouer le maire, battu par le socialiste Pascal Buchet lors des élections cantonales de mars, notamment en raison d'une primaire avec M. Marino, conseiller général sortant. Les divisions de la majorité, qui se sont traduites par la présence de quatre listes, ont cette fois encore profité à la liste de M. Buchet, qui espère trouver un terrain d'entente avec l'écologistes Denis Ledoux qui maintien ses positions par rapport aux cantonales. A droite, c'est la liste conduite par la première adjointe d'Alain Moizan, Jacqueline Reissier (RPR), qui arrive en tête. La liste de Pierre Marino ne peut se maintenir au second tour.

En 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 15 218 ; V., 9 337 ; A., 38,64 % ; E., 9 109. Liste d'union de la gauche de Georges Le Baill (PS), 3 659 (40,16 %) ; liste de droite d'Alain Moizan (RPR), 3 127 (34,32 %) ; liste de droite de Jean Fournier, m. (UDF), 2 323 (25,50 %). Au second tour : I., 15 218 ; V., 9 663 ; A., 36,50 % ; E., 9 415. Liste Moizan, 4 873 (51,75 %), 27 élus ; liste Le Baill, 4 542 (48,24 %), 8 élus.]

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LES AMOUREUX. Film français de Catherine Corsini : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

DIEU, QUE LES FEMMES SONT AMOUREUSES. Film français de Magali Clément : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MONSIEUR NOUNOU. Film américain de Michael Gottlieb, v.o. : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

LES PATRIOTES. Film français d'Eric Rochant, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-56) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES ROMANTIQUES. Film français de Christian Zarifian : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES ROSEAUX SAUVAGES. Film français d'André Téchiné : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

SEUL, AVEC CLAUDE. Film canadien de Jean Beaudin : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).

PATRIMOINE

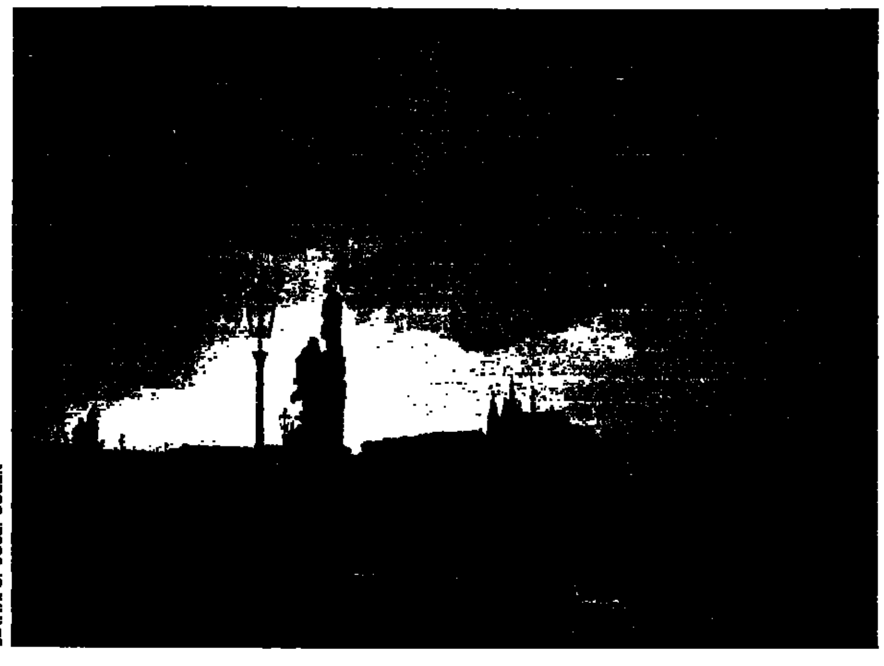
Les châteaux de Bohême

Suite de la première page

Le cas de la famille Lobkowicz n'est pas unique. Une trentaine de châteaux, parmi les mieux conservés, sur les 154 accessibles au public ont déjà été restitués à leurs anciens propriétaires. 216 demandes de restitution de châteaux, forêts, terres, étangs et autres immobiliers sont à l'étude dans les différentes administrations départementales ou devant les tribunaux.

Recouvrer ses biens est, en effet, une procédure de longue haleine. Entre le dépôt de la demande et la remise physique de la propriété, deux années sont au moins nécessaires. Le parcours du demandeur, qui doit être citoyen tchèque et résider dans le pays, est semé d'obstacles administratifs. Présenter des documents pour prouver son droit sur un immeuble est relativement facile. La tâche est beaucoup plus délicate quand il s'agit de meubles, souvent dispersés dans d'autres monuments ou dans des entrepôts. Heureusement, la tradition bureaucratique héritée de l'empire austro-hongrois s'est perpétuée sous le régime communiste, et toutes les confiscations ont été inscrites dans des « registres noirs », soigneusement conservés par les directeurs successifs de l'Office des monuments historiques à Prague.

Mais le principal obstacle à la restitution des châteaux et des propriétés forestières ou agricoles est la date et le motif de la confiscation. Les lois de restitutions votées par le Parlement fixent la limite du 25 février 1948, date de la prise définitive du pouvoir par les communistes. Or de nombreuses propriétés ont été confisquées par le gouvernement tchécoslovaque dès la fin de la guerre, pour cause de collaboration avec l'occupant nazi, parce que certaines familles avaient eu le tort de se déclarer de « nationalité allemande » dans les recensements d'avant-guerre, ou, tout simplement, dans le cadre de lois anti-capitalistes. Les biens confisqués sous le coup des décrets Benes de 1945 (du nom du président d'alors, Edvard Benes), et initialement exclus des restitutions, ont été autorisés, par une loi de l'automne 1992, à être rendus, dans certaines conditions, à leurs anciens propriétaires. Il s'agit en particulier des terres – près de 200 000 hectares de terres arables, de forêts et d'étangs – et des châteaux, s'ils étaient considérés comme bâtiments indispensables à l'exploitation agricole entre les deux guerres. La plupart des familles aristocratiques, qui vivaient essentiellement sur leurs terres, avaient souvent fait enregistrer leurs châteaux comme « *bâtiments de ferme* ».


ESTATE OF JOSEF SUDEK

Prague : le pont Saint-Charles et la cathédrale Saint-Guy

Ces restitutions sont bien sûr contestées. Surtout dans un pays où l'on a réécrit l'histoire pendant quarante ans. Ainsi des familles tchèques de longue date sont devenues « *allemandes* » de par la simple volonté des juges communistes, au lendemain de la guerre. Une des plus anciennes, la famille Waldstein, n'a pas encore retrouvé ses biens car le grand-père, « *a-politique* », s'était déclaré allemand dans le recensement du début des années 20. « *Parce qu'enfant, il avait fréquenté l'école allemande* », explique Karl Albrecht Waldstein (Wallenstein), trente-six ans. Or « *la famille a été de toutes les révoltes tchèques et trois fois les Habsbourg ont confisqué nos propriétés* », insiste-t-il.

Ces aristocrates ont d'ailleurs reçu l'appui du ministre de la culture, Pavel Tigrid, qui a qualifié la restitution des châteaux à leurs anciens propriétaires de « *bonne solution* ». « *La plupart des châteaux sont ou seront restitués, selon la législation en vigueur, car nous connaissons leurs propriétaires. Qu'ils soient tchèques ou allemands, l'important est leur qualité et ce qu'ils pourront faire pour sauver ce qui peut l'être ; le reste n'est que chauvinisme rétrograde* », a récemment déclaré cet intellectuel libéral. Toutefois, le reste du gouvernement du premier ministre Vaclav Klaus ne l'entend pas de cette oreille. Réticent depuis toujours aux restitutions, ce dernier souhaite mettre fin à cette opération après avoir remis, par voie exécutive, quelques biens étatisés aux communautés juives et à l'Eglise catholique. Il voudrait faire adopter par le Parlement, malgré l'opposition d'une partie de sa majorité, une loi mettant un terme définitif aux restitutions. Ironie de l'histoire, cette loi pourrait être approuvée grâce au soutien des députés sociaux-démocrates et... communistes.

MARTIN PLICHTA

Le goupillon et la calculatrice

PRAGUE

de notre correspondant

L'Eglise catholique, premier propriétaire foncier (200 000 hectares) et immobilier du pays jusqu'en 1948, s'est un beau matin d'avril 1950 retrouvée totalement dépouillée. Les ordres ont été interdits et dispersés, leurs biens – lieux de cultes compris – ont été étatisés et affectés à diverses administrations. Aussi, lorsqu'au lendemain de la « révolution de velours » le Parlement tchécoslovaque a voté, en 1990 et 1991, la restitution à l'Eglise de cinquante-sept monastères, l'état des édifices qui avaient abrité pendant quarante ans des écoles, des prisons, des casernes ou des centres psychiatriques était souvent catastrophique. Les députés ayant refusé de restituer les anciens domaines monastiques, les ordres ont financé les rénovations chacun à sa manière.

Ainsi, les Prémontrés, qui disposent de quatre monastères en Bohême pour 117 moines, ont misé sur l'hôtellerie. A Tepla, près de Marienbad, l'ancienne grange du monastère occupé par l'armée a été transformée en « hospice » – un hôtel-restaurant trois étoiles. A Prague, l'ordre des sœurs grises de saint François a transformé en pension une partie du couvent, qui abritait la police politique communiste (StB).

Le gouvernement de Vaclav Klaus est opposé à l'idée de rendre à l'Eglise son ancien patrimoine terrien. Il compte lui restituer le strict nécessaire à l'accomplissement de sa mission religieuse. Et ce strict nécessaire n'inclut pas la cathédrale Saint-Guy, qui se dresse au milieu du château de Prague. La propriété de cette cathédrale oppose violemment l'archevêché au gouvernement. Soutenu discrètement par le président Havel, l'archevêque de Prague veut récupérer l'édifice qui appartient depuis 1954 au « peuple tchécoslovaque ». De son côté, le premier ministre, conforté par une population majoritairement opposée aux restitutions des biens ecclésiastiques et aristocratiques, veut l'intégrer au patrimoine de l'Etat, dont elle est un symbole au même titre que le château de Prague.

M. P.

La Galerie nationale de Prague mise en péril

PRAGUE

de notre correspondant

La Galerie nationale de Prague a frôlé la catastrophe. En votant la restitution de tous les biens confisqués depuis 1948 à titres divers, les députés ont failli mettre en péril les collections de la Galerie nationale (NG) de Prague, de même que certains fonds des musées de province. Aussi, quatre ans après le lancement du processus, les dirigeants de la NG, pourtant favorables au principe de restitution, soufflent.

Sur les 250 demandes de restitution déposées, seules 64 ont été reconnues fondées. La NG a rendu, au cours des trois dernières années, quelque 3 000 œuvres de toutes les époques. Ce nombre représente une petite partie des collections de la Galerie mais, parmi celle-ci figurent des pièces majeures. Aussi, la NG, fondée en 1918 par Vincenc Kramar, un des grands collectionneurs européens d'art moderne, a-t-elle négocié avec les anciens propriétaires d'une centaine de pièces maîtresses des prêts de dix ans. Vilem Lobkowicz, à qui devaient revenir les pièces essentielles de l'exposition permanente d'art tchèque et européen du XVI[e] et du XVII[e] siècle, a préféré laisser les œuvres à leur place. « *Sans cet accord, la collection du palais Stemberk aurait perdu beaucoup de son intérêt* », reconnaît Ladislav Daniel, le directeur de la NG.

Toutefois, tous les propriétaires ne sont pas aussi désintéressés. Certaines œuvres, à peine restituées, ont été vendues aux enchères, à Prague, mais également, en toute illégalité, à l'étranger. Depuis, la NG a fait classer « monument historique » environ 400 pièces majeures restituées.

La NG doit encore faire face à une vingtaine de procès intentés par des propriétaires « potentiels ». Il s'agit souvent d'ordres ou de paroisses catholiques. Mais aussi des descendants de collectionneurs juifs qui se sont fait connaître depuis le vote, fin avril, d'une loi sur la « restitution aux personnes physiques spoliées pour raison raciale ». Des restitutions qui, selon Daniel Ladislav, « *auraient un impact non négligeable sur [les] collections* ».

M. P.

ARTS

PAYSAGES, PAYSANS à la Bibliothèque nationale

Le peintre aux champs

Question de cours : « *L'image du paysan dans l'art français du Moyen Age à nos jours. A partir d'exemples précis et variés, vous étudierez l'évolution de l'iconographie rurale dans ses relations avec l'histoire des techniques, de l'économie et des mœurs.* » A ce sujet un tantinet académique, la Bibliothèque nationale, à l'initiative d'Emmanuel Le Roy Ladurie, a répondu par une exposition ambitieusement dénommée *Paysages, paysans*, quoiqu'elle ne traite guère du premier point – précaution que l'on ne saurait lui reprocher tant la matière est pléthorique d'un côté et de l'autre. L'histoire du paysage pictural considérée seule suffirait à justifier évidemment des travaux innombrables. Mieux valait donc s'en tenir aux travaux des champs, ce qui a été fait, sagement et savamment.

L'énumération et la démonstration se déroulent du Moyen Age à nos jours, s'ouvrant sur des collections d'enluminures d'une grande beauté. Des figures, mi-réelles mi-légendaires, apparaissent dans les marges des manuscrits, dans le *Livre des propriétés des choses*, de Barthélemy l'Anglais, dans les livres d'heures et les compilations de conseils agricoles. Il y a là le berger et ses troupeaux à garder et à tondre, figure tantôt pittoresque de bon sauvage à long bâton, tantôt christique ; la fileuse, allégorie rustique du temps ; le laboureur parcourant les sillons parallèles d'un carré de terre entre des prairies ; le moissonneur avançant entre des épis si droits, si serrés, si dorés que sa faux semble trop fragile pour les couper ; le vendangeur aux pieds violets, aux jambes pourpres, au rire suspect ; et d'autres, la vanneuse, le chasseur, le jardinier. D'une époque à l'autre, les costumes changent, mais lentement, si lentement qu'un laboureur portraituré par les frères Le Nain se distingue à peine de son aïeul représenté dans le *Rustican du cultivement et labeur champêtre*, compilé à la fin du XVe siècle par Pier de Crescenzi.

Les accessoires ne se transforment guère plus vite, jusqu'au siècle des Lumières où, en peu de décennies, des métamorphoses apparaissent : alors que la mécanisation s'esquisse peu à peu, le paysan des peintres et des graveurs perd de sa vérité. Lancret, *Boucher et Fragonard inventent* un héros rose et frais que ses aventures amoureuses occupent plus que ses vaches et la moisson. Le journalier recru de fatigue, la glaneuse épuisée, le maquignon brutal et arrogant, la porteuse de lait ne réapparaissent que longtemps après, grâce à Millet – trop largement représenté dans l'exposition – et à Breton, à Courbet et à Bastien-Lepage, quand le réalisme français s'empare du monde rural.

Les sous-entendus politiques ne manquent pas : il s'agit de célébrer d'un côté la fertilité de la terre et les traditions d'une paysannerie qui demande au clergé de bénir les moissons, et de l'autre, à l'inverse, de fixer l'image d'une classe miséreuse, en haillons, condamnée au sarclage du lin et à la récolte des œillettes – autant d'activités scrupuleusement représentées par les artistes du Second Empire et de la IIIe République. Les photographies d'Achille Quinet, contemporaines de ses tableaux, laissent penser que la deuxième vision l'emporte sur la première en vérité.

Des images considérées comme des documents

Siècle après siècle, chapitre après chapitre se succèdent ainsi d'innombrables images, des miniatures médiévales à Braque et La Fresnaye, en passant par Dürer et les Hollandais du dix-septième siècle, Fragonard et Rosa Bonheur. Ce sont cependant, pour le visiteur, des chapitres assez syncopés et compressés. L'accrochage ne saurait être tenu pour irréprochable. Dans les vitrines, les volumes manquent de place pour déployer comme il convient la splendeur de leurs enluminures. Sur les murs et les panneaux, les tableaux sont au cadre à cadre, juxtaposés sans beaucoup d'élégance. La plupart étouffent et l'on souffre de découvrir Courbet à l'étroit, Gauguin asphyxié et Van Gogh opprimé. L'éclairage n'arrange rien, disposé de telle façon que les reflets pullulent et qu'il faut de la patience pour découvrir l'angle selon lequel *telle œuvre se voit à peu près* complètement et correctement.

Sans doute l'exiguïté des salles et l'abondance presque excessive des toiles ne pouvaient-elles faire meilleur ménage. Il n'en demeure pas moins qu'un soupçon, de temps en temps, trouble le visiteur : *il lui semble se promener* entre les pages d'un livre, d'un gros livre écrit par un historien très érudit qui n'aurait que le menu défaut de considérer l'œuvre d'art, quelle qu'elle soit, comme un document ou un symptôme. De la singularité des images, de la diversité des sentiments qu'elles suggèrent, des métamorphoses qu'elles font subir à la réalité, des contraintes nées des techniques et des traditions, peu est dit.

Toutes les représentations doivent-elles être tenues pour également véridiques ? Peuvent-elles faire office de sources historiques ? Ces questions ne sont guère prises en compte par l'exposition et son volumineux catalogue. Restent la richesse de l'ensemble, l'ambition de la recherche, l'effort accompli pour obtenir des prêts de toutes les époques et la surprise de quelques découvertes – autant de raisons d'aller à la Bibliothèque nationale.

PHILIPPE DAGEN

▶ ***Paysages, paysans, l'art et la terre en Europe du Moyen Age au XXe siècle*, Bibliothèque nationale de France, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, 75001, Paris. Tél. : 47-03-81-10. Jusqu'au 26 juin.**

MUSIQUES

LES TROYENS en concert à Toulouse

Le souffle de Berlioz

La première initiative marquante de Michel Plasson quand il fut nommé chef permanent au Théâtre du Capitole de Toulouse fut de diriger *Benvenuto Cellini*, de Berlioz. C'était en 1969 et l'on pouvait bien se douter qu'il finirait par mener son orchestre à la conquête des *Troyens*. On ne se plaindra pas d'avoir failli attendre, car, depuis les représentations mémorables du festival Berlioz de Lyon en 1987, sous la direction de Serge Baudo, on n'avait pas entendu en France une interprétation des *Troyens* aussi satisfaisante dans son ensemble.

Certes, ce qu'on a entendu à Toulouse le 4 juin était une version de concert à l'abri des aléas de la scène ; le chef peut y partager plus également son attention entre les chanteurs et les musiciens. L'orchestre donne ainsi beaucoup mieux sa mesure que dans la fosse, et surtout les détails ne sont pas étouffés. Toutefois, les Athéniens qui pourront écouter *les Troyens* les 8 et 14 juin dans une salle de concert en seront peut-être plus frappés que les Toulousains, car, prévu initialement à la Halle aux grains, le concert a dû se transporter *in extremis* au Palais des sports, dont la jauge, deux fois plus importante (5 000 places), permettait seule de couvrir les frais de la production.

Vu le lieu, on pouvait s'attendre au pire, mais une amplification d'appoint, plus ou moins efficace – très discrète, en tout cas, – a permis d'éviter le naufrage. A en juger par le silence du public pendant l'exécution et par le vrai quart d'heure de rappels qui a suivi l'accord final, on doit conclure que l'essentiel est passé. Mais il valait mieux être dans les premiers rangs pour apprécier réellement les chanteurs et la polyphonie de l'orchestre. Seuls les chœurs (ceux de la radio grecque et du Capitole de Toulouse) étaient parfaitement audibles de partout. Outre leur rare qualité, leur masse constitue l'un des aspects les plus marquants de cette exécution. Berlioz a eu cette « *centaine de choristes surnuméraires* » qu'on lui marchande toujours. On regrettera en revanche la suppression de la danse des lutteurs, des trois cortèges (laboureurs, matelots et constructeurs) et des deux premières entrées de ballet.

Un numéro de duettistes parfaitement réglé

*Car la musique de ces inter*mèdes, que les metteurs en scène coupent faute de savoir qu'en faire, n'est nullement à dédaigner et aurait justement sa place dans une « version de concert ». Ce terme ne devrait pas laisser supposer pour autant une exécution abstraite où les chanteurs se lèvent de leur siège et se rassoient à tour de rôle. Ils avaient certes la partition en main, mais, dans la mesure du possible, ils entraient et sortaient comme au théâtre. Parfois, ils poussaient même un peu plus loin leur désir de jouer, avec un bonheur inégal toutefois, exception faite des deux soldats troyens qui ont exécuté leur scène comique exactement comme l'a indiqué le compositeur, c'est-à-dire en marchant de long en large à l'avant-scène et en conversant quand ils se croisent. Ils ont accompli là un *vrai numéro de duettistes parfaitement réglé*, comme on n'en voit que dans les comédies musicales américaines. Berlioz aurait été ravi.

Les Troyens comporte une vingtaine de rôles, distribués dans l'ensemble de façon très satisfaisante. Jeanine Reiss, chargée des études musicales, n'est pas étrangère au style et à la bonne tenue des uns et des autres. L'Enée de Chris Merritt offre un mélange de précieuses qualités vocales et d'exagération qui donne à la ligne de chant un aspect un peu chaotique. Si Carol Yahr (Cassandre) a de beaux moments dramatiques, la révélation restera Isabelle Vernet, qui semble s'être intimement approprié le personnage de Didon et joint à un timbre chaleureux une prononciation sans défaut pour ne rien dire de son intelligence du phrasé.

S'il reste bien, çà et là, des détails à affiner, un peu de sérénité ou des repos à introduire, le souffle de l'ensemble dirigé par Michel Plasson est étonnant. Tout comme la prestation des musiciens de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, fort bien préparés par trois semaines de répétitions et visiblement empoignés par une partition où tout *s'entend et qui exige d'eux une* mobilité extrême et une attention de tous les instants.

GÉRARD CONDÉ

THÉÂTRE

DANS LA SOLITUDE DES CHAMPS DE COTON à la Bastille

Paroles perdues

Dans la solitude des champs de coton, de Bernard-Marie Koltès, est une pièce piégée. Au premier abord elle est facile à monter : un décor de terrain vague dans la nuit, deux hommes qui s'affrontent. Seulement ce qui oppose et rapproche ces deux hommes est un vertige sans fin. C'est la recherche désespérée de l'autre, le besoin déchirant d'amour, la nécessité viscérale de reconnaissance... C'est tout ce qui peut se passer entre deux êtres qui meurent, chacun dans sa nuit, et qui appellent. Un dealer sans rien à vendre, un client incapable d'acheter. Il n'y a pas d'échange, mais deux monologues qui se croisent, deux hommes qui tentent de se parler, qui se parlent comme s'ils se trouvaient dans des mondes parallèles.

La création de la pièce par Patrice Chéreau, en 1987, à Nanterre demeure évidemment la référence. *Laurent Mallet était le* client, Isaach de Bankolé le dealer. Patrice Chéreau a repris le rôle, lui a donné une force, une tendre souffrance, une poésie difficiles à oublier. Le problème d'ailleurs n'est pas là. Il s'agit de parvenir à traverser la solitude, à lui faire rendre gorge. A Théâtre en mai, Michel Didym inversait les rapports de force en faisant du client le dominateur. Au Théâtre de la Bastille, Moïse Touré en revient à ce que voulait Koltès : l'impossible rencontre de deux hommes séparés par une différence visible, irrécupérable ; le dealer est un Noir (Moussa Theophile Sowie), le client un Blanc (Bruno Riner).

Le décor consiste en une baraque posée entre les murs anonymes de la scène à nu. Moïse Touré prend le parti de pousser l'*humour de la pièce, mais c'est* souvent aux dépens de la sensibilité. Moussa Theophile Sowe adopte un jeu très physique, grinçant, un jeu individuel au bord de l'affolement. Il « fait le Nègre », accentue la différence, tandis que Bruno Riner se replie dans une attente méfiante qui va jusqu'à une sorte d'absence. Là apparaît toute la difficulté de la pièce, car de leurs mondes parallèles, avec leurs mots qui s'évadent, les deux hommes doivent se frôler, se perdre, se faire mal. Les comédiens y parviennent de temps en temps. Par instant s'amorce la cruauté angoissée du texte. Un texte magnifique que l'on pourrait écouter mille et mille fois sans en épuiser le fascinant mystère.

COLETTE GODARD

▶ **Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 75011. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 17 heures. Jusqu'au 19 juin. Tél. : 43-57-42-14.**

DANSE

GRANDS CLASSIQUES DU VINGTIÈME SIÈCLE, à l'Opéra Garnier

Le labeur et le nirvana

Sous l'appellation *Grands Classiques du vingtième siècle*, le ballet de l'Opéra de Paris a repris trois pièces dues respectivement à Harald Lander, Jerome Robbins et William Forsythe, qui chacune à leur manière reviennent sur l'histoire de la danse classique.

Etudes, chorégraphié par le Danois Harald Lander en 1948, est un ballet fait exprès pour être impossible à danser à la perfection d'un bout à l'autre. Un gigantesque pot-pourri qui décline tous les mouvements et les figures de la *technique classique, du simple* battu à la barre aux grands jetés, sorte de saut suspendu dans les airs, les jambes à l'horizontale. C'est ahurissant. Harald Lander, maître de ballet au Ballet royal danois, a eu l'idée d'*Etudes*, en 1948. C'est en 1952 qu'il remonte *ce ballet pour l'Opéra de Paris, où* il est venu renforcer l'équipe de Serge Lifar. Sur une musique de Carl Czerny, orchestrée par Knudage Riisager, il induit, sans le montrer, le labeur quotidien qu'exige la danse. Il suggère les complexités du mouvement derrière la beauté et la légèreté. A d'autres moments des jeux de lumière et de contre-jour découpent seulement les formes.

C'est un ballet pédagogique, en noir et blanc, qui met jusqu'à quarante-deux danseurs sur scène. Un *ballet écrit* pour mettre en garde les étoiles afin qu'elles sachent que rien n'est jamais gagné en matière de travail du corps. Il y a des moments où les danseuses à la barre ne sont plus ensemble. Parfois l'une d'elles porte trop haut son arabesque. Et l'effet d'ensemble s'effondre. Marie-Claude Pietragalla, si parfaite quand elle a un rôle à danser, en fait des « tonnes », or l'idée même de *Etudes* est si démesurée que point n'est besoin d'en rajouter. Nicolas Le Riche entre en scène à chaque fois comme s'il s'agissait de la première fois. Un tel enthousiasme à danser lui vaut l'adhésion du public. Lionel Delanoe, qui remplaçait Jean-Yves Lormeau blessé, est un jeune danseur émouvant.

Après *Etudes*, *In the Night* (1970), de Jerome Robbins, et *In the Middle Somewhat Elevated* (1987), de William Forsythe, prouvaient à leur tour à quel point l'abstraction convient à la danse classique. « *Le nirvana* », s'extasiait, à juste titre, un groupe de balletomanes après les suaves délicatesses amoureuses de Jerome Robbins. Le chorégraphe, connu pour sa minutie, ses temps de répétitions extrêmement longs, ne s'était pas déplacé tant il fait dorénavant confiance à la compa*gnie. Et à Patricia Ruanne qui a* mené les répétitions. En revanche, le chaotique *In the Middle* manquait d'agressivité dans l'attaque des mouvements et d'audace dans les déséquilibres pour être vraiment du très bon Forsythe. Trop policé, le ballet perdait cette sauvagerie qui le rend unique.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ **Jusqu'au 11 juin, puis les 18 et 21 juin, Opéra Garnier, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.**

Trois disparitions

Le paysagiste Roberto Burle Marx

Le paysagiste brésilien Roberto Burle Marx est mort le 5 juin à Rio de Janeiro. Il était âgé de 84 ans.

Si son nom était largement méconnu du public français, les images des « vagues » qu'il avait dessiné pour le pavement de Copacabana ont fait le tour du monde. Roberto Burle Marx est pourtant l'un des grands paysagistes contemporains, celui par qui l'art du jardin s'est complètement renouvelé au Brésil alors qu'il disparaissait en Europe. Dès les années 30 il rompt avec la rigueur du jardin à la française comme avec le pittoresque du jardin anglais, tous deux introduits au Brésil à la fin du XIXe siècle. Il tire parti de la végétation tropicale, joue avec la densité de ses massifs et ses couleurs stridentes, en utilisant un dessin contemporain. Il invente des formes organiques qui s'emboîtent les unes dans les autres et parsème ses parcs de monolithes minéraux. *S'il travaille avec des architectes* comme Lucio Costa ou Le Corbusier, Roberto Burle Marx ne se prend pas pour un démiurge. Très attentif à la ville et à ses habitants, il n'oublie jamais dans ses réalisations ni le plaisir, ni le confort. Le sommet de la Terre, la conférence internationale sur l'avenir écologique de la planète qui s'est tenu à Rio en 1992, s'est déroulé dans le parc de Flamengo qu'il avait conçu en 1961. Ce n'est que justice : Burle Marx était particulièrement attentif à l'écologie dans un pays bien peu soucieux de ces problèmes. C'est aussi un botaniste qui étudie avec passion la flore brésilienne : une douzaine de plantes portent son nom.

Né à Sao Paulo en 1910, d'un père allemand et d'une mère d'origine française, Roberto Burle Marx commença par étudier les arts plastiques (peinture et sculpture) à Paris et à Berlin. C'est en allant dessiner au jardin botanique de Berlin-Dahlem qu'il découvre d'ailleurs la flore tropicale. De retour au Brésil, en 1932, il conçoit, à la demande de Lucio Costa, son premier jardin, pour la résidence Schwartz que vient de contruire l'architecte à Rio. De 1934 à 1937, il est responsable des parcs et jardins de la ville de Recife. Commence ensuite une longue collaboration avec des architectes dont Oscar Niemeyer *est le plus connu. Il travaille dans* toutes les grandes villes du Brésil : Rio de Janeiro (résidence Edmundo Cavanellas), Brasilia (jardin de sculptures pour le ministère des armées) Sao Paulo, Pernambouc, mais aussi au Vénézuela (résidence Gustavo-Cisneiros de Caracas). Depuis 1949, il vit à Santo Antonio da Bica, à 45 kilomètre de Rio où il réside jusqu'à sa mort. C'est là qu'il installe peu à peu jardins et serres qui constituent désormais la Fondation Burle Marx.

E. de R.

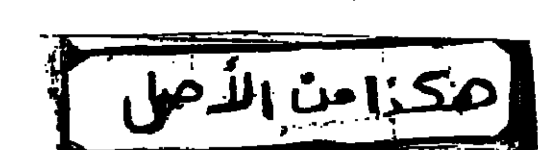
▶ **Le premier ouvrage en français sur le paysagiste brésilien, *Dans les jardins de Roberto Burle Marx*, vient d'être publié aux éditions Actes-Sud, sous, la direction de Jacques Leenhardt, 166 pages, 140 F**

Le comédien Massimo Troisi

Le comédien et réalisateur napolitain Massimo Troisi est mort le 4 juin près de Rome d'un accident cardiaque. Il avait quarante et un ans. En France, Massimo Troisi était connu comme l'interprète de trois films d'Ettore Scola, *Splendor*, *Quelle heure est-il ?* et *le Capitaine Fracasse*. En Italie, il restera comme l'auteur de cinq films dont le premier, *Ricomincio da tre* (Je recommence à trois, 1980), chronique de l'arrivée à Rome d'un provincial des environs de Naples, fut un énorme succès populaire. En 1976, Massimo Troisi avait fondé une troupe, la Smorfia, très populaire dans le sud de l'Italie. Parmi ses autres films, *Non ci resta che piangere* (Il ne reste qu'à pleurer, 1985) coréalisé avec Roberto Begnini, avait également rencontré un grand succès. Troisi venait de terminer le tournage du *Postier*, aux côtés de Philippe Noiret, sous la direction de l'Anglais Michael Radford. Dimanche, Ettore Scola, Nanni Moretti et Marcello Mastroianni ont rendu *hommage à cet héritier de la tradi*tion comique napolitaine.

Le batteur de jazz Oliver Jackson

Le batteur américain Oliver Jackson, qui avait notamment joué avec Oscar Peterson, Erroll Garner et Coleman Hawkins, est mort le 5 juin à New-York d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante et un ans. Après avoir accompagné Henry Allen, Illinois Jacquet, Charlie Shavers, il entre dans l'orchestre de Lionel Hampton en 1960. Un an plus tard, il rejoint le trompettiste Buck Clayton avec lequel il tourne régulièrement en Europe. *En 1969, il forme le JPJ* Quartet avec Budd Johnson, Bill Pemberton et Dill Jones. – *(AFP)*.



ÉCONOMIE

« En l'absence de preuve d'un retour de l'inflation », **il n'y a aucune raison que la Réserve fédérale américaine continue à augmenter ses taux d'intérêt au risque de casser la reprise économique, a estimé, dimanche 5 juin au cours d'un entretien télévisé, le président Clinton qui a rappelé que *« plus de trois millions d'emplois »* avaient été créés depuis le retour à la Maison Blanche d'une administration démocrate.**

■ OPTIMISME. Au Japon, la Bourse – en hausse de près de 20 % depuis le début de l'année – anticipe la fin de la plus longue récession qu'a connue le pays depuis le début des années 70. Un début de reprise des investissements, un ralentissement de la baisse de la production industrielle alimentent l'optimisme des milieux financiers.

L'amélioration de la conjoncture internationale

M. Clinton estime que la Réserve fédérale ne doit plus augmenter ses taux d'intérêt cette année

NEW-YORK

de notre correspondant

Commentant ce week-end la situation de l'économie américaine, le président Bill Clinton s'est félicité, samedi 4 mai, lors de son intervention radiophonique hebdomadaire, de la réduction du chômage. Le taux de chômage est tombé de 6,4 % en avril à 6 % en mai (le Monde daté 5-6 juin). Interrogé dimanche 5 sur la chaîne de télévision ABC, M. Clinton a mis en garde la Réserve fédérale à l'égard de toute nouvelle hausse des taux d'intérêt. Alors qu'on lui demandait s'il aimerait que la Fed maintienne les taux courts à leurs niveaux actuels, le président a répondu : *« En l'absence de preuve d'un retour de l'inflation, oui. Il n'y a pour l'instant aucun signe de tensions inflationnistes à l'horizon. »*

M. Clinton – qui n'a aucune autorité formelle sur la Fed – n'a pas critiqué directement les quatre hausses récentes auxquelles a procédé la Réserve fédérale depuis le 4 février. *« La Fed voulait aller vers une politique neutre – qui ne pousse ni ne retarde la croissance – de manière à permettre une croissance naturelle de l'économie. »* Cette croissance doit maintenant se poursuivre de manière à bénéficier à un maximum d'Américains, d'électeurs donc.

« Une obligation de continuer »

« Depuis que cette administration a pris les affaires en main en janvier 1993, a expliqué M. Clinton, *les Etats-Unis ont créé plus de trois millions d'emplois, presque tous dans le secteur privé. Cela représente un rythme sept fois supérieur à celui de l'administration précédente. »* Il a ajouté : *« Maintenant, nous avons une obligation de continuer. Trop d'Américains n'ont pas encore bénéficié du renouveau économique. »*

Le président Clinton souhaite pour cela que le Congrès ratifie les accords du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et vote la loi sur le réemploi déposée par le secrétaire au travail et qui vise notamment à réorganiser les services fédéraux de l'emploi.

E. I.

Le chômage est en baisse depuis deux ans aux Etats-Unis

JUIN 92 7,7 %

MAI 94 6 %

1992 — 1993 — 94

8 — 7,5 — 7 — 6,5 — 6

Taux de chômage (en pourcentage)
Données corrigées des variations saisonnières

Depuis deux années, le chômage diminue régulièrement aux Etats-Unis. Après avoir atteint un pic en juin 1992, il est redescendu et ne touchait plus en mai que 6 % de la population active. Le changement de méthodologie dans la façon de comptabiliser la population active, intervenu en début d'année, explique « l'accident » de février dernier.

La progression des ventes d'automobiles se tasse aux Etats-Unis

Les ventes des automobiles (camionnettes, monospaces et voitures) assemblées aux Etats-Unis par les principaux constructeurs nord-américains ont légèrement augmenté en mai par rapport au même mois de l'an dernier, selon des statistiques professionnelles. Celles des trois grands constructeurs américains (General Motors, Ford et Chrysler) ont globalement augmenté de 2,1 %. L'augmentation de 6 % des ventes de camionnettes et monospaces a compensé un recul de 1,1 % des ventes de voitures. Ces progressions marquent un tassement. En 1993, les immatriculations des « trois grands » avaient augmenté de 10,5 %.

Le président de la Bundesbank redoute un élargissement trop rapide de l'Union européenne

L'Union européenne (UE) court le risque de se désintégrer si elle accepte de nouveaux Etats-membres avant d'approfondir les liens monétaires et politiques qui existent entre les Douze, estime le président de la banque centrale allemande, Hans Tietmeyer. Dans un entretien publié lundi 6 juin par le quotidien d'affaires allemand *Handelsblatt*, M. Tietmeyer estime que l'UE pourrait tomber en pièces si elle s'alignait sur le *« bateau le plus lent »*. Le président de la Buba doute que la majorité des Etats-membres remplissent à l'échéance de 1997, les critères de convergence prévus par le traité de Maastricht. Mais, ajoute-t-il, que l'Union monétaire commence en 1997 ou en 2000 n'est pas capital. Les vues de M. Tietmeyer, partagées par le chancelier Helmut Kohl, confirment que la Bundesbank souhaite une Union monétaire réservée à un *« noyau dur »* de pays au sein de l'UE.

L'économie japonaise donne des signes de reprise

TOKYO

de notre correspondant

L'économie japonaise paraît sortir du tunnel de la récession la plus longue – trente-sept mois – qu'elle ait connue depuis la crise pétrolière du début des années 70. Les signes de reprise sont certes disparates, parfois contradictoires, mais le sentiment général est que l'activité économique n'est plus en phase descendante. « Le mouvement de reprise se précise », titrait récemment en première page le quotidien *Yomiuri*. La Banque du Japon est plus prudente : *« La reprise sera graduelle et prendra du temps. »*

Le marché boursier anticipe la reprise : en hausse de près de 20 % depuis le début de l'année, l'indice Nikkei flirtait en fin de semaine avec les 21 000 points, pour la première fois en dix-huit mois. Il devrait poursuivre sa progression jusqu'à 25 000, de l'avis des experts, qui notent également l'augmentation des ventes de fonds de placement après quatre années de baisse.

Quoique ténus, des signes de reprise se font effectivement sentir : une enquête récente du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) fait ressortir une augmentation des investissements productifs après trois années de baisse. Une augmentation certes timide (1,1 %) mais significative par rapport à 1993, année où ils avaient diminué de 8,7 %. Si dans l'industrie de transformation, la tendance à la baisse persiste, dans l'électronique en revanche les investissements ont bondi. Il semble donc que la surcapacité productive, résultat des investissements massifs de la « bulle financière » de la fin des années 80, soit en voie de résorption. La production industrielle a enfin moins ralenti que prévu : – 1,4 % en avril, contre – 4,6 % en mars.

Instabilité politique

On attend également une mini-reprise de la consommation en volume, que devrait favoriser la réduction des impôts directs prévue par le dernier plan de relance. La consommation est en outre encouragée par la révolution du système de distribution : la force du yen et la concurrence des produits étrangers tirent les prix vers le bas en obligeant les distributeurs à réduire les marges.

L'indice du chômage (2,8 % en avril) tend à diminuer légèrement, bien que la pression au dégraissage reste soutenue. La récession, qui a donné lieu à des ajustements sévères pour les salariés, ne s'est pas encore traduite par une dégradation de la situation de l'emploi comparable à celle des pays occidentaux. Les résultats des entreprises, toujours en baisse, devraient enfin s'améliorer à la fin de l'année fiscale (en mars 1995), et l'on estime que pour 1994 la croissance sera de l'ordre de 0,4 %.

Bien que ces indices ne soient guère exaltants, ils paraissent néanmoins esquisser une tendance. Le nouveau président du Keidanren, la principale organisation patronale, Shoichiro Toyoda, reste prudent. *« Bien qu'il y ait des signes encourageants,* a-t-il confié, *je ne pense pas que la situation s'éclaircisse rapidement en raison de l'instabilité politique et des pressions sur le yen. »*

Un cabinet en situation précaire risque assurément d'assombrir l'atmosphère. L'instabilité politique est à l'origine du retard dans l'adoption du budget de l'année fiscale 1994 (toujours en suspens), et elle aura pour conséquence de repousser la mise en place du dernier plan de relance. Mais il semble que les milieux économiques aient pris leur parti des soubresauts politiques.

Pour ce qui est du cours du yen, dont la valorisation par rapport au dollar a réduit en cendres les espoirs de reprise caressés en 1993, les milieux d'affaires manifestent un certain espoir : Washington paraissant inquiet des effets de l'affaiblissement du dollar, la pression sur le yen devrait se réduire, donnant un peu d'oxygène aux exportateurs.

PHILIPPE PONS

En vue de rembourser sa dette publique extérieure

La Russie bénéficie de nouvelles facilités de la part des Occidentaux

Les pays occidentaux ont fait un nouveau geste important en direction de Moscou, samedi 4 juin. Réunis au sein du Club de Paris, les dix-neuf créanciers publics de la Russie ont accepté, après deux longues journées de négociations auxquelles participait le ministre russe des finances, Sergueï Doubinine, de différer le remboursement de 7 milliards de dollars. Cette somme aurait dû être payée à ce jour au titre du remboursement de l'échéance 1994 en capital et intérêts des emprunts contractés par la Russie jusqu'à la fin de l'année 1991 (*le Monde* daté 5-6 juin).

Cette nouvelle facilité accordée à Moscou confirme le retour en grâce auprès des pays occidentaux de l'équipe gouvernementale conduite par M. Tchernomyrdine appuyée par le président de la banque centrale Victor Guerachtchenko. Le 20 avril, le FMI accordait un crédit de 1,5 milliard de dollars à la Russie au titre d'un mécanisme de financement pour les économies en transition. A la fin de la semaine dernière, c'est une nouvelle aide bien plus importante qui a été accordée : non seulement Moscou a obtenu un délai de grâce de presque trois ans, pendant lequel aucun dollar ne sortira des caisses russes au titre de l'échéance 1994, mais le paiement se fera ensuite très progressivement, puisqu'il sera étalé sur treize ans, soit jusqu'en 2010. Les sommes remboursées seront d'abord très faibles et ne deviendront importantes qu'à partir de la fin du siècle.

L'année dernière, Moscou avait déjà obtenu le rééchelonnement de 15 milliards de dollars d'échéances. Une somme importante, qui comprenait des arriérés nombreux s'ajoutant aux échéances de 1992 et 1993. Depuis la fin des années 80, Moscou est en effet incapable de rembourser normalement sa dette. C'est la raison pour laquelle Sergueï Doubinine a souhaité à la fin de la semaine dernière que le problème du rééchelonnement de la dette publique extérieure russe soit traité dans son ensemble. Dans le système actuel, les pays créanciers rassemblés au sein du Club de Paris se réunissent chaque année pour décider ce qu'il faut faire concernant l'échéance tombant à maturité. En d'autre terme, une nouvelle réunion devra se tenir l'année prochaine pour rééchelonner l'échéance de 1995 et ainsi de suite...

Règles du jeu

Ce système fonctionne pour tous les pays en difficulté incapables de rembourser normalement leur dette publique. Pour la Russie, les pays occidentaux ont accepté à l'origine de rééchelonner toutes les échéances découlant des emprunts contractés jusqu'à la fin de 1990 avec un arrangement spécial pour les emprunts contractés en 1991. Ce qui veut dire qu'aucun emprunt public obtenu après la fin de 1991 ne pourra être rééchelonné, cela pour mettre une limite aux facilités accorder et fixer des règles du jeu. Les dettes à court terme sont généralement exclues des rééchelonnements, mais la Russie avait réussi l'année dernière à glisser des sommes non négligeables à ce titre dans les accords conclus avec le Club de Paris. Il n'en a pas été de même cette année.

La dette publique russe se monte actuellement à 49 milliards de dollars sur une dette extérieure totale de 80 milliards de dollars. Les 31 milliards de dollars de dettes privées vont être renégociés au cours des prochaines semaines au sein du Club de Londres. Avec une clause « de comparabilité » imposée samedi par le Club de Paris, qui a demandé à M. Doubinine de s'engager à ne pas accorder des conditions de remboursement plus favorables aux créanciers privés que celles obtenues auprès des créanciers publics. Ce qui a été accepté.

ALAIN VERNHOLES

Hausse des prix de 8,1 % en mai. – Le taux mensuel d'inflation a été de 8,1 % au mois de mai, portant la hausse des prix totale depuis le début de l'année à 70 %, a annoncé, vendredi 3 juin, le comité d'Etat des statistiques, cité par l'agence Interfax. La dernière semaine de mai a vu la hausse la plus faible depuis le début de l'année, avec 1,2 %, précise le comité. La hausse mensuelle des prix avait atteint 9,7 % en avril et 8,7 % en mars. L'année dernière, la hausse des prix avait été d'environ 900 %.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Tandis que le parquet garde le silence sur les résultats de ses commissions rogatoires

Les sociétés « offshore » liées à Schneider attisent la curiosité des enquêteurs

Incarcéré à Bruxelles depuis le 27 mai, Didier Pineau-Valencienne, le PDG de Schneider, a passé un second week-end en prison. On est loin, maintenant, de l'hypothèse du « malentendu » avancée par les dirigeants du groupe au début de l'affaire. Chacun s'interroge en Belgique sur les raisons qui incitent la justice à prendre le risque de ternir l'image internationale d'un grand groupe. Le parquet gardant le silence sur le résultat des commissions rogatoires exécutées en France, en Suisse et en Italie, on en est réduit à quelques hypothèses.

BRUXELLES

de notre correspondant

Schneider a démenti l'existence d'une « *caisse noire* », liée au groupe, qui aurait été constituée à Genève. Le journal suisse *le Nouveau Quotidien* avait fait état, vendredi 3 juin, de la découverte, par les enquêteurs belges, de documents relatifs à certaines filiales de Schneider en Suisse, héritage de l'empire africain de la famille Empain passé aux mains du groupe français. Il s'agit notamment de Paramer, société financière détenue à 79 % par Cofimines et à 19 % *par Cofibel. Ses actifs sont composés* de valeurs mobilières et aussi de liquidités sur lesquelles les enquêteurs s'interrogeraient. Certains se demandent si ce ne fut pas pour Schneider un moyen de constituer des fonds en vue de l'OPA sur Cofimines et Cofibel. Pierre Pagezy, un des dirigeants de Schneider, siégeait au conseil d'administration de cette société Paramer.

Les interrogations portent aussi sur le rôle des sociétés « offshore », que Schneider affirme avoir cédées début 1994 (*le Monde* daté 5-6 juin), apparaissant dans la nébuleuse Cofimines-Cofibel : Mitraco (Mining and Trading Corporation), holding de droit panaméen détenu à 99,93 % par Cofimines ; ITREC (International Trading and Real Estate Company), autre holding de droit panaméen, qui, en 1992, avait une participation dans Tramico, encore une société panaméenne qui aurait procédé à divers mouvements de *fonds pour le compte du groupe ;* SHL (Standard Holdings Limited), holding de droit panaméen, ayant apparemment servi à des mouvements de fonds croisés d'une *grande complexité.*

Parmi les hypothèses avancées au sujet de tous ces transferts suspects, celle du journaliste belge Alfred Sluse, titulaire d'une rubri*que très lue dans l'édition du* samedi du quotidien économique belge *l'Echo*, retient l'attention : le rachat de Cofibel par Elf Aquitaine aurait été un moyen pour les Français de se préparer à la conquête du groupe pétrolier belge Pétrofina. Remarque d'Alfred Sluse sur toute cette affaire : « *S'il existait encore des candidats étrangers au pillage de notre épargne, il y a maintenant bien des chances qu'ils soient fort occupés à en soupeser les périls.* »

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Jacques Delors s'interroge sur la nécessité de l'incarcération de M. Pineau-Valencienne. – Le président de la Commission européenne, Jacques Delors, s'est interrogé, dimanche 5 juin, lors de l'émisson « 7 sur 7 » sur TF 1, sur la nécessité, pour « *la recherche de la vérité* », du maintien en détention de Didier Pineau-Valencienne, le PDG du groupe industriel Schneider incarcéré depuis le 27 mai à Bruxelles. La détention du patron français « *est-elle nécessaire à la recherche de la vérité ?* », s'est interrogé M. Delors, qui a ajouté qu'il « *ne voyait pas Didier Pineau-Valencienne s'enfuir aux Caraïbes* ». M. Delors a fait part de son « *estime* » pour M. Pineau-Valencienne, mais a souligné qu'il « *faut laisser faire la justice* ». « *Nous sommes dans un Etat de droit* », a-t-il ajouté.

FINANCES

Après le dépôt de bilan d'un remisier à Metz

Un ancien agent de change parisien a été mis en examen

L'ancien agent de change parisien Francis Buisson a été mis en examen fin mai par un juge d'instruction de Metz dans le cadre d'un dossier d'escroquerie, d'abus de confiance et de faux et usage de faux concernant une société de placement financier de Metz. M. Buisson a été mis en examen pour « *complicité d'abus de confiance* » dans le cadre d'une instruction confiée à Marie-Laurence Bieretzki sur les activités du « remisier indépendant » messin Guy Feite. Selon un porte-parole de l'Association des victimes des agents de change (AVAC), ce dernier s'était établi en tant que « remisier indépendant » à Metz grâce au parrainage d'Alain Buisson, de la société de Bourse JFA Buisson. Francis Buisson apparaissait comme étant le responsable des remisiers au sein de la charge Buisson. Toujours selon ce porte-parole, M. Feite « *a entretenu dans l'esprit de ses clients la confusion entre ses activités et la charge Buisson* ». L'AVAC accuse en outre le remisier d'avoir fourni à ses clients de faux documents comptables. Le 2 février 1989, quelques jours après le dépôt de bilan de la charge Buisson, M. Feite déposait à son tour son bilan et était inculpé à Metz d'escroquerie, puis d'abus de confiance, faux et usage de faux. Incarcéré, il avait été libéré à l'issue de six mois de détention préventive, selon le porte-parole de l'AVAC, qui évalue à environ 44 millions de francs le préjudice subi par plus de deux cents épargnants. – (*AFP.*)

SOCIAL

464 procédures engagées par l'assurance-maladie en 1993

Les plaintes déposées contre les professions de santé ont fortement augmenté

Le nombre de plaintes déposées par le service médical des caisses d'assurance-maladie contre des professionnels de santé a augmenté de 84 % en 1993, selon les statistiques publiées vendredi 3 juin par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). L'an passé, 464 actions ont été engagées devant les sections des assurances sociales des différents ordres professionnels contre 251 en 1992 et 190 en 1991. Au total, 247 plaintes ont visé des médecins auxquels étaient reprochés des anomaliées de cotation et de prescription, des actes médicaux excessifs ou fictifs et des fraudes. Trente plaintes ont concerné des infirmiers libéraux, 60 des masseurs kinésithérapeutes, 25 des laboratoires d'analyses, 45 des pharmaciens et 55 des chirurgiens-dentistes.

La CNAMTS fait état d'un « *durcissement des décisions prises en appel par les instances disciplinaires des différentes professions, tant dans le prononcé de sanctions que dans la durée des interdictions* ». Ainsi, 95 % des poursuites engagées devant les conseils de l'ordre ont abouti à une sanction qui, en général, consiste à interdire temporairement de donner des soins aux assurés. Pour les médecins, la durée de cette interdiction dépasse 90 jours dans près de la moitié des cas et, observe la caisse nationale, le Conseil d'Etat a généralement confirmé les décisions rendues par les ordres professionnels. Alors que 110 recours lui ont été soumis, celui-ci a rendu 25 décisions d'annulation et prononcé 10 non-lieu.

Parmi les faits reprochés, la CNAMTS évoque la prescription de médicaments disproportionnés, le recours à des thérapeutiques dangereuses (traitements amaigrissants associant tranquillisants, anorexiques et extraits d'hormones thyroïdiennes), le non-respect de la nomenclature qui détermine le prix des actes ou la multiplication d'actes médicaux inutiles (pratique systématique d'une échographie lors de la pose d'un stérilet, par exemple).

J.-M. N.

TRANSPORTS

Un entretien avec Michel Bernard

Le PDG d'Air Inter : « La compagnie a besoin d'un avenir clarifié »

A la veille de la grève d'Air Inter, mardi 7 juin, à l'appel de l'intersyndicale, Michel Bernard, son PDG, fait le point sur les *réflexions menées pour permettre* le développement de la compagnie. Les syndicats réclament une autonomie de gestion pour Air Inter et son ouverture vers l'international afin d'affronter la concurrence prochaine.

« L'intersyndicale d'Air Inter, qui appelle à la grève, mardi 7 juin, semble entrer dans un mouvement d'actions plus dures. Certains syndicats envisagent de bloquer les avions. Qu'entendez-vous faire ?

– Nous avions choisi, lors de la grève du 17 mai, de ne pas affréter d'avions pour préserver la poursuite du dialogue social et éviter des incidents. Mais il est bien évident qu'on ne peut s'installer dans ce type de processus. Nous allons faire en sorte d'assurer, mardi, près de 50 % de notre programme. Des risques de dérapage ne sont malheureusement pas exclus et certains pourraient être tentés d'empêcher nos vols de s'effectuer. Je ferai tout, pour ma part, pour éviter qu'on en arrive là, sans tomber dans l'engrenage de la provocation. Les grèves répétées de l'intersyndicale constituent une erreur stratégique et toute décision qui serait prise sous la pression de ce mouvement risquerait d'être mauvaise pour l'avenir d'Air Inter.

– Les syndicats réclament une véritable autonomie de gestion pour Air Inter. Où en est-on du projet de holding coiffant Air France et Air Inter ?

– Le gouvernement a accepté le principe d'une structure de type holding. Rendez-vous a été pris à la fin du mois entre le président du groupe, Christian Blanc, les organisations syndicales et moi-même pour en parler. Cette structure devrait être mise en place cet été. Je souhaite, pour ma part, qu'elle apporte le plus de clarté possible dans les rapports entre les deux compagnies. Il est important que la majorité ou, dans le meilleur des cas, la totalité du *capital* que détient Air France dans Air Inter soit portée par cette entité. Mais sa mise au point pose des problèmes de nature juridique et *financière qu'il faut résoudre. Et* tout le monde peut comprendre que ce n'est pas simple.

Un rapport mère-fille

– Qu'attendez-vous de ce holding ?

– Air France et Air Inter sont naturellement dans un rapport mère-fille qui pousse la première à être un peu abusive et la seconde à être rétive ! Le holding clarifiera les relations et les missions de chacune des compagnies. Qui fait quoi ? Où ? Avec quel type de produits ? Il devra définir les droits et les devoirs des deux entreprises l'une par rapport à l'autre, et prendre les arbitrages, si nécessaire. Par exemple, Air Inter a la mission d'alimenter les lignes internationales d'Air France à l'aéroport de Roissy, mais, quand ce devoir lui coûte, il faut qu'il y ait quelque part compensation. Air Inter a besoin d'un avenir clarifié, avec une stratégie de développement qui ne change pas toutes les saisons comme ce fut parfois le cas dans le passé.

– Le salut d'Air Inter passe par son développement vers l'international, estiment les syndicats. Où en êtes-vous dans vos trois scénarios de sortie vers l'Europe ?

– L'arrivée de la concurrence sur la France risque d'être plus rapide que prévue, notamment sur les lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse. Les perspectives de développement définies à l'automne prévoyaient qu'Air Inter se développe, dès la fin 1994, entre Orly et Madrid, d'une part, et la *province et le Maghreb, d'autre* part, puis à l'horizon 1997, sur toutes les destinations de la péninsule Ibérique, ainsi que sur toutes celles vers le Maghreb. Il paraît nécessaire, si on *doit rester dans* ce cadre, de l'enrichir en fixant des dates, voire en définissant des sorties supplémentaires. C'est le premier scénario.

» Le deuxième, sur lequel nous avons travaillé ces derniers mois, visait à se développer sur l'Europe avec un produit simplifié et bon marché, à la manière de Southwest aux Etats-Unis. Je pense que nous serons conduits à l'éliminer assez rapidement, car il me paraît très difficile de le mener à bien. Il *serait nécesssaire, pour avoir* une chance de réussir, de pratiquer des prix 20 % à 25 % en dessous des prix du marché, alors que nous produisons vraisemblablement aujourd'hui à un coût plus élevé que celui de nos concurrents de demain.

» Le troisième scénario vise à rapprocher les activités d'Air Inter et du secteur Europe d'Air France. Il faut poursuivre la réflexion. Nous avons rendez-vous fin juillet avec les organisations syndicales pour préciser *nos intentions.* »

Propos recueillis par
MARTINE LARONCHE

Corsair et AOM sur la ligne Paris-Nouméa. – Bernard Bosson, ministre de l'équipement et des transports, a autorisé, vendredi 3 juin, les deux compagnies Corsair International et AOM Minerve à exploiter la ligne aérienne Paris-Nouméa déjà desservie par Air France. Elles auront droit chacune à une fréquence hebdomadaire. « *Cette décision*, précise le ministre, *s'inscrit dans le cadre de la volonté gouvernementale d'assurer une concurrence maîtrisée, équilibrée et saine* » entre Paris et la Nouvelle-Calédonie.

REPÈRES

CONCURRENCE

Le lessivier Lever renonce à poursuivre en justice Procter et Gamble

Le producteur de lessives Lever *Pays-Bas, filiale du groupe* anglo-néerlandais Unilever, a décidé, samedi 4 juin, de renoncer à poursuivre en justice son concurrent américain Procter et Gamble, qui avait affirmé que sa nouvelle lessive, Omo Power, attaquait le linge et y faisait des trous après vingt-quatre lavages. Cette décision a été facilitée par le fait que Procter et Gamble a récemment promis de ne plus adjoindre des autocollants barrés du mot « Power » sur ses barils de lessive Ariel et de ne plus utiliser ce mot dans des publicités. Lever avait accusé Procter et Gamble d'usurper la dénomination.

FISCALITÉ

Les déclarations pour l'ISF doivent être déposées avant le 15 juin

Les personnes domiciliées en France dont le patrimoine (sur le territoire national et hors de France) dépassait 4 470 000 francs au 1er janvier 1994 doivent déposer auprès de l'administration, au plus tard le 15 juin, une déclaration d'impôt de solidarité sur la fortune en même temps qu'elles versent le montant de l'impôt. Les contribuables domiciliés dans les autres pays d'Europe auront jusqu'au 15 juillet 1994 et ceux domiciliés dans le reste du monde jusqu'au 31 août. Lorsque la déclaration est souscrite pour un contribuable décédé en 1994, le dépôt doit se faire dans les six mois suivant le décès.

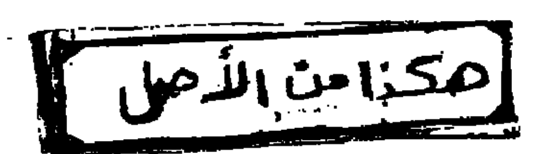
Par ailleurs, l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) a rapporté 200 millions de francs de plus en 1993 (7,2 milliards) qu'en 1992 (7 milliards), indique le ministère de l'économie et des finances au vu de données encore provisoires pour l'année dernière. L'impôt est fortement concentré (60 %) sur la région Ile-de-France.

SOCIAL

Les marins CGT prêts à bloquer à nouveau deux ferries de P & O

Le syndicat des marins CGT a annoncé, dimanche 5 juin, qu'il était prêt à bloquer à nouveau le trafic transmanche de l'armateur britannique P & O (Peninsular and Oriental) pour protester contre l'emploi par cette compagnie de marins chinois. Jeudi 2 et vendredi 3 juin, les marins CGT avaient bloqué deux ferries de P & O pour protester contre l'emploi de marins chinois « *sous-payés* », selon eux. De son côté, le ministre des transports, Bernard Bosson, s'était inquiété de voir P & O introduire une main-d'œuvre non communautaire sur les lignes transManche.

PÊCHE : mise en place et financement du compte d'épargne. – Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et Alain Parrès, président du Comité national des pêches maritimes, ont signé la convention mettant en application le « compte d'épargne par navire » destiné à garantir un revenu minimum aux pêcheurs, a indiqué, vendredi 3 juin, le ministère. Ce compte permettra de garantir un revenu minimum de 5 000 francs par mois.



TRANSPORT

Le Livre blanc des Douze sur la croissance

Le financement des infrastructures européennes va être complété

Les ministres des finances des Douze examinent lundi 6 juin un rapport de la Commission européenne portant sur le financement de onze projets de modernisation des infrastructures de transport. Aux dix projets précédemment identifiés s'ajoute désormais le pont reliant le Danemark à la Suède. Les sommes programmées sont très inférieures à ce que prévoyait le Livre blanc de Jacques Delors, mais néanmoins probablement encore trop élevées aux yeux des « grands argentiers ».

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les onze projets de modernisation des infrastructures de transport, identifiés comme prioritaires et dont les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze devraient confirmer le lancement les 24 et 25 juin à Corfou au sommet de l'Union européenne, représentent un investissement d'environ 68 milliards d'écus (448 milliards de francs), dont 32 milliards devront être mobilisés avant la fin du siècle. Parmi eux : le TGV Est, ainsi que la ligne de TGV et de transports combinés Lyon-Turin.

Les sources de financement sont connues : Etats membres, budget communautaire, investisseurs privés, Banque européenne d'investissements. Mais il manquera d'ici à la fin de 1999 autour de 5 milliards d'écus qu'il faudra mobiliser d'une manière ou d'une autre, éventuellement par un emprunt opéré par la Commission européenne sur les marchés. Telles sont les dernières indications qui ressortent d'une « communication » approuvée mercredi 1er juin par la Commission à l'intention des ministres des finances des Douze, qui en débattent lundi 6 juin à Luxembourg.

Au fur et à mesure que le Conseil européen de Corfou des 24 et 25 juin se rapproche, l'exercice se précise, prend une tournure concrète, mais sensiblement moins ambitieuse que ce que préconisait le « Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi » présenté par la Commission et dont les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze avaient adopté les orientations en décembre 1993 à Bruxelles. Jacques Delors évoquait alors la mise en place d'un *programme de réseaux transeuropéens* de grande ampleur : les besoins financiers étaient évalués à 20 milliards d'écus par an pendant six ans. Soit un total de 120 milliards d'écus. Par rapport aux fonds annuellement disponibles, soit 12 milliards d'écus, la Commission évaluait à 8 milliards d'écus par an les financements communautaires à trouver sur le marché, en ayant recours, le cas échéant, à l'emprunt.

Des proportions plus modestes

Plusieurs ministres des finances souhaitent ramener l'opération à des proportions aussi modestes que possible : l'Anglais, l'Allemand et, une fois sur deux, le Français. Ils font valoir, Conseil après Conseil, que les crédits disponibles seront suffisants et qu'il n'est donc pas nécessaire de rechercher des financements complémentaires.

Chaque fois, la Commission répond que les projets pourraient se révéler plus coûteux et aussi rentables à une échéance plus lointaine que prévu. Le risque de manquer d'investisseurs existe donc à l'évidence. Bref, si l'on veut être sûr de ne pas perdre de temps, il serait sage de ne pas exclure la recherche de fonds supplémentaires.

D'une certaine manière, le schéma que Henning Christophersen, commissaire chargé des affaires économiques, présente maintenant aux ministres des finances apparaît comme un compromis. La Commission souhaite que la décision politique d'accélérer le lancement de ces onze projets soit prise à Corfou et l'assurance donnée qu'ils seront, en tout état de cause, financés, même si les crédits disponibles s'avèrent insuffisants. L'« ardoise » a été réduite par rapport au programme initial, même si, aux projets intéressant les transports, s'en ajoutent maintenant sept autres concernant les réseaux transeuropéens d'énergie.

Le risque existe cependant que les ministres des finances répètent ce lundi 6 juin qu'il n'est pas nécessaire à ce stade de prévoir des financements complémentaires, fussent-ils relativement modiques.

PHILIPPE LEMAITRE

CONJONCTURE

Avec une progression de 7,1 % de leur chiffre d'affaires

Les professions libérales ont bien vécu la crise en 1992

Les professions libérales ont globalement bien traversé la crise en 1992, si l'on en croit les statistiques publiées vendredi 3 juin par leur délégation interministérielle : leur chiffre d'affaires a progressé de 7,1 % à 623,966 milliards de francs, soit une augmentation de 0,2 % par rapport à 1991.

Par grandes catégories, les hausses sont modulées : un très léger ralentissement de la croissance est perçu dans les professions de santé (+ 5,4 %), le secteur juridique et judiciaire affichant une hausse de 5 %, meilleure qu'en 1991 (+ 4,2 %). Le meilleur score (+ 9,3 %) est réalisé par les professions techniques et culturelles, terme qui recouvre des situations aussi variées que les architectes, les traducteurs-interprètes et les prestataires de services aux entreprises et aux particuliers.

Sur le terrain des effectifs, on constate une croissance encore soutenue : avec 1 279 335 personnes, l'effectif total des professions libérales a augmenté de 2,4 %, chiffre à ventiler entre les professionnels eux-mêmes (513 576 personnes, soit 1,5 % de plus) et leur 765 759 salariés (+ 2,9 %). Là aussi, les situations sont très variées selon les grandes familles, entre les professions de santé qui réduisent l'emploi salarié alors que le nombre de professionnels eux-mêmes continue de croître, les professions juridiques et judiciaires, en hausse sur les deux tableaux et les professions techniques et culturelles, en augmentation accélérée (+ 3,9 %).

Les professions libérales sont un ensemble totalement hétéroclite. Sous ces moyennes, les uns *sont en progression, les autres en* régression, les troisièmes stagnent. Ainsi, les effets de la crise immobilière se font sentir, par exemple, sur l'activité des notaires, qui ont perdu 2 000 salariés en 1992 et vu leur chiffre d'affaires reculer de près de 8 % (après – 3,4 % en 1991). De même chez les architectes, on assiste à la perte de 3 000 emplois salariés alors que le chiffre d'affaires 1992 progresse encore de 5,3 %.

Le secteur particulièrement en flèche est celui des prestataires de services aux entreprises et aux particuliers dont les effectifs bondissent de 77 000 personnes en 1990 à 94 000 en 1992, en raison de l'augmentation du nombre de salariés, le tout pour un chiffre d'affaires en hausse de 13,7 % en 1991 et de 28,3 % en 1992. Un élément de réponse à la progression de ce secteur, assez mal connu, au demeurant : la tendance des entreprises à filialiser à l'extérieur un certain nombre de leurs activités.

F. V.

ÉTRANGER

Une étude de l'OCDE

La demande intérieure devrait permettre une croissance de 7 % en Corée du Sud

« L'économie semble en voie de redressement après la récession qui a marqué les années 1992-1993, la plus grave qu'ait connue la Corée depuis 1980 », constate l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son étude sur la République de Corée (Corée du Sud). Le pays pourrait enregistrer cette année un taux de croissance de 7 %.

La récession de 1992-1993 avait été provoquée par une croissance beaucoup trop rapide pour être durable avec une progression du produit national brut (PNB) de 40 % entre 1985 et 1988. Pour surmonter l'essoufflement de 1989, le gouvernement avait augmenté les investissements publics, permettant à la croissance de se prolonger à un rythme supérieur à 8 % en 1990 et 1991. Mais avec une hausse du déficit budgétaire de deux points par rapport au PNB entre 1989 et 1991 et un taux d'inflation d'environ 9 % au début 1991 des signes de surchauffe étaient apparus.

Le « plan de cent jours »

Dans les années 50, à la suite de la guerre, la Corée du Sud comptait parmi les pays les plus pauvres du monde. La richesse nationale a été multipliée par douze en trente ans grâce à la priorité donnée à l'exportation. Aujourd'hui ce pays industrialisé d'environ 43 millions d'habitants est la treizième nation commerciale du monde. Son revenu annuel par habitant est supérieur à 7 000 dollars (42 250 francs) en 1993. Il rattrapera probablement celui de la Grèce et du Portugal en 1996, date à laquelle la Corée voudrait complètement intégrer l'OCDE.

Grâce au programme de stabilisation économique introduit en 1991, le taux d'inflation s'est ralenti. Mais pour favoriser la reprise, le gouvernement, entré en fonction en février 1993, a annoncé un *« plan de cent jours »* avec une orientation plus expansionniste de la politique monétaire. L'indice des prix à la consommation hors produits alimentaires a progressé de 5 % en 1993. Séoul s'est donné comme objectif une hausse de prix de 3 % pour 1997, mais l'OCDE souligne que ce but semble difficile à atteindre, si l'économie coréenne s'engage de nouveau dans une longue période de croissance.

Les dépenses publiques sont en hausse de près de 14 % cette année par rapport à 1993, mais cette augmentation doit être financée entièrement par une fiscalité indirecte alourdie. Ainsi le déficit budgétaire sera proche de celui envisagé par le gouvernement, soit un peu plus de 1 % du PNB. Quant à la dette publique, elle demeure inférieure à 10 % du PNB. Avec un taux de chômage de 3 % de la population active l'année passée, la Corée va devoir s'accommoder d'*« une certaine montée du chômage compatible avec un niveau stable d'inflation »*, estime l'OCDE.

La croissance pourrait retrouver cette année un taux de 7 %. La confiance des entreprises et des consommateurs pourrait stimuler une demande intérieure encore faible qui avait été compensée en 1993 par la croissance des exportations, en l'occurrence celles d'automobiles, d'acier et de matériels de télécommunication, très concurrentielles en raison de l'appréciation du yen. Les exportations s'orientent de plus en plus vers la Chine et les pays voisins de l'Asie du Sud-Est, qui, en 1993, sont devenus un marché plus important que les Etats-Unis.

W. P.

VIE DES ENTREPRISES

Un tiers du capital de KPN prochainement en Bourse

La privatisation des PTT néerlandaises est engagée

La plus grosse privatisation, la plus importante introduction en Bourse, une des trois plus grandes sociétés néerlandaises cotées : les superlatifs ne font pas défaut pour qualifier la mise sur le marché du tiers environ du capital de Koninklijke PTT Nederland (KPN). La privatisation, dont le coup d'envoi a été donné lundi 6 juin, s'inscrit dans la logique de la transformation, en 1989, des anciennes PTT, entreprise d'Etat, en KPN, société propriété de l'Etat mais financièrement responsable.

AMSTERDAM

correspondance

Les responsables principaux justifient cette mise sur le marché par la nécessité de se débarrasser de la tutelle gouvernementale pour faire face à la déréglementation et passer les alliances indispensables à la conquête de nouveaux marchés. Mais, ici comme ailleurs, l'Etat aura bien besoin des fruits de la privatisation pour résorber un déficit budgétaire qui se monte à 3,8 % du PIB.

Le titre, dont le prix a été fixé lundi 6 juin à 49,75 florins (146,7 francs environ), fera son entrée à la Bourse d'Amsterdam et sur le marché londonien le 13 juin. Une seconde tranche suivra plus tard, à concurrence d'un total de 70 % placé chez les investisseurs institutionnels et chez les particuliers. Ces derniers font l'objet d'une bienveillante sollicitude de la part de l'Etat qui leur offre – sans condition – une réduction de 5 % sur le prix d'achat.

« Un titre solide »

Conscients que le marché néerlandais ne peut absorber à lui tout seul une première tranche autour de 8 milliards de florins (24 milliards de francs), les responsables de KPN ont démarché les investisseurs dans vingt centres financiers aux quatre coins du globe en quatorze jours à peine. Leur message ? « KPN est un titre solide ». Les chiffres sont éloquents. En 1993, KPN a enregistré une hausse de 5 % de son chiffre d'affaires à 17,3 milliards de florins, et de 8 % de son bénéfice net à 1,8 milliard. Les fonds propres représentent 49 % du total de bilan. *« Nous pourrions être facilement classés AAA »* , affirme Wim Dik, *président* de KPN. *Les analystes* prévoient une croissance du bénéfice entre 5 et 10 % par an les prochaines années.

Contrairement à la plupart des homologues de KPN, c'est l'ensemble des activités qui est privatisé. Et pour cause : la branche postale a affiché l'an dernier une croissance de 24 % de ses profits. La performance est remarquable d'autant que seules les postes britanniques et suédoises sont bénéficiaires en Europe. Sans doute, l'absence de contrées reculées et la forte densité de la population réduisent-elles les coûts de distribution du courrier. Mais PTT Post a déjà accompli sa *révolution,* en transformant *ses* classiques bureaux de poste en agences multiservices – guichets bancaires, agences de voyages, assurances, etc. – et en investissant 1 milliard de florins par an jusqu'en 1998 pour l'automatisation de ses activités. Mais PTT Post présente deux inconvénients majeurs : son résultat d'exploitation ne représente que 460 millions de florins sur les 3 milliards encaissés par KPN ; 60 % de son chiffre d'affaires est *réalisé dans* des activités en quasi-stagnation. Bien que dotée d'une honnête rentabilité avec un résultat d'exploitation à 22 % de son chiffre d'affaires, la branche Telecom est confrontée à une concurrence croissante, sur le marché tant intérieur qu'international.

ALAIN FRANCO

L'application de la loi quinquennale sur l'emploi

Sollac signe un accord de partage du travail

Premier producteur de produits plats européens avec un chiffre d'affaires de 30 milliards de francs en 1993, mais soumis à une forte concurrence internationale, Sollac, *filiale du groupe* d'*Usinor-Sacilor* a signé, vendredi 3 juin, un accord-cadre sur la gestion de l'emploi qui applique, pour la première fois, certaines dispositions de la loi quinquennale sur l'emploi, adoptée en décembre 1993 et dont les décrets d'application sont en cours de publication. Signé par trois syndicats *sur* cinq *(CFDT, CFTC et* CGC), cet accord n'a pas reçu l'aval de la CGT, première organisation syndicale du groupe. Pour la direction de Sollac, il s'agit d'éviter tout recours aux licenciements dans le cadre du plan social qui prévoit la suppression de 1 106 emplois pour l'année en cours.

Dans les dispositions *« innovantes »*, cet accord introduit, en plus du retrait d'activité à cinquante-cinq ans déjà prévu par la convention sur l'emploi, la réduction progressive d'activité à cinquante-trois ans. Cette disposition, *qui peut toucher au sein de* Sollac 600 personnes volontaires sur les *19 000 salariés*, garantit au salarié, pour une réduction du travail annuelle de 50 %, une baisse de rémunération de 15 % seulement par rapport à son salaire antérieur. L'accord prévoit aussi des préretraites progressives et présente une large palette d'options pour le *« temps choisi »*, avec des réductions du temps de travail pouvant aller de 50 % à 80 %, éventuellement concentrées sur les congés scolaires, ou des *« congés longs »* *(parental, formation, sabbatique)*, généralement assortis d'une indemnité de l'ordre de 10 % de la perte de rémunération sur 3 à 5 ans. Des réductions de travail sur la base du TRILD (temps réduit indemnisé de longue durée) sont aussi envisagées.

Enfin, l'accord prévoit que les signataires organisent une réflexion sur le compte épargne-temps afin d'ouvrir des discussions sur des aménagements individuels de la durée du travail. Parallèlement à ces mesures, *Sollac s'est engagé, afin* de rajeunir sa population salariée, à accroître ses efforts pour préparer le recrutement de jeunes.

A. B.-M

Un arbitrage de la direction générale des P&T

France Telecom va devoir baisser les tarifs qu'elle applique à la SFR

La direction générale des postes et télécommunications étrenne son rôle d'arbitre. Appelée à juger d'un différend entre la SFR, la filiale de la Générale des eaux *dans le radiotéléphone, et France* Telecom, elle vient de donner raison à l'opérateur privé. Le litige remonte à mars. A cette date, la SFR saisit la direction spécialisée du ministère de l'industrie, des postes et télécommunications, car elle juge trop élevés les tarifs que lui applique France Telecom.

La SFR doit en effet passer par le réseau public pour acheminer les communications de poste fixe à terminal mobile. De plus, même si elle est autorisée en droit à utiliser ses propres liaisons depuis le début de l'année, elle continue de fait à les louer à l'opérateur public, dont elle est l'un des principaux clients. Sur le fond, la SFR a obtenu gain de cause. Le régulateur impose en effet à France Telecom *de diminuer de 50 %* ses charges d'accès au réseau et de 41 % (numérique) à 62 % (analogique) le tarif de location de ses réseaux.

Cette baisse de tarifs aurait pu être plus importante. Mais il a été décidé de faire payer à la SFR une « surprime », au titre de la contribution au service public. France Telecom qui perd sur les tarifs d'accès et de location aura un motif de satisfaction. Sa division spécialisée dans les mobiles bénéficiera de fait des mêmes réductions de tarifs.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRATS

TGV-CORÉE : signature avant le 15 juin. – Le contrat pour la construction du TGV sud-coréen devrait *être signé avant le 15 juin, a déclaré* le directeur général de GEC-Alsthom, Claude Darmon, dans un entretien à *la Tribune-Desfossés* lundi 6 juin. *« Toutes les difficultés que nous avions prévues pour cette signature, à savoir le montage financier et les rapports avec Daewoo, sont levées. Restent quelques points à résoudre, mais la signature devrait intervenir avant le 15 juin »* , a affirmé M. Darmon. *« L'épisode coréen est terminé. Nos relations se sont normalisées. (...) Il n'y a pas de guerre fratricide entre ces deux entreprises européennes »* , a déclaré M. Darmon à propos des relations difficiles entre Siemens et GEC-Alsthom pour l'obtention de ce contrat. Il a également souligné que les deux groupes menaient *« diverses coopérations »* , notamment sur la supraconductivité, et qu'il n'excluait pas à l'avenir *« des coopérations dans d'autres domaines »*.

COFLEXIP (conduites pétrolières) reçoit 420 millions de francs de commandes. – Le groupe Coflexip, leader mondial des conduites flexibles sous-marines destinées aux transports des hydrocarbures, vient de signer quatre contrats d'un montant total de 420 millions de francs, a indiqué, vendredi 3 juin, le président du groupe, Christian Marbach. Ces commandes portent sur la fabrication et l'installation de conduites flexibles en Australie, en Norvège, au Congo et au Brésil.

ACQUISITION

HERMÈS INTERNATIONAL prend le contrôle des Cristalleries de Saint-Louis et de l'orfèvrerie Puiforcat. – Le groupe de flaconnage Pochet va céder au groupe de luxe Hermès International sa participation dans Castille Investissements *« pour un montant total de 50 millions de francs »*, selon un communiqué publié vendredi 3 juin. Castille Investissements, qui était jusqu'ici contrôlé à parité par les groupes Pochet et Hermès, est un holding propriétaire de la Compagnie des cristalleries de Saint-Louis et de l'orfèvrerie Puiforcat. La transaction donnera donc à Hermès International le contrôle de ces deux sociétés. Bien que celles-ci aient été déficitaires l'an dernier, l'acquisition s'inscrit, pour Hermès, *« dans* [sa] *stratégie à long terme de développement de son secteur « arts de la table »*.

COOPÉRATION

DASA envisage une alliance entre Dornier et ATR. – *Le constructeur* aéronautique allemand Deutsche Aerospace (DASA) envisage une alliance entre sa filiale fortement déficitaire Dornier et le consortium franco-italien ATR (Avions de transport régional), a indiqué son président du directoire Juergen Schrempp dans une interview au *quotidien Die Welt du lundi 6 juin.* Celui-ci a qualifié de *« judicieuse »* l'idée d'une coopération de Dornier avec un groupe européen comme ATR, un GIE créé par les sociétés française Aerospatiale et italienne Alenia. En échange, ATR ainsi que le britannique British Aerospace auraient la possibilité d'entrer en tant qu'actionnaires minoritaires dans le capital de la filiale de DASA Fokker. – *(AFP.)*

INVESTISSEMENT

PROCTER & GAMBLE ouvre une usine de couches-culottes en Pologne. – Le groupe américain Procter & Gamble (lessives, cosmétiques) vient d'ouvrir à Varsovie, en Pologne, une usine de couches-culottes dans laquelle il a investi jusqu'ici 78 millions de dollars (439 millions de francs). L'usine de Varsovie (300 salariés) doit couvrir 65 % de la demande polonaise, qui s'élève actuellement à 3,6 milliards de pièces par an, affirme le groupe – qui espère aussi exporter la production polonaise dans les autres pays de l'Europe de l'Est. Présent depuis 1991 sur le marché polonais avec ses lessives et ses produits de beauté, Procter & Gamble (30 milliards de dollars de chiffre d'affaires) compte porter ses investissements en Pologne à 190 millions de dollars.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 juin ▪ Hésitante

La Bourse de Paris était très hésitante *lundi 6 juin après la reprise* enregistrée en fin de semaine dernière dans un marché calme. En hausse de 0,04 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait vers treize heures un léger *recul (-0,09 %). Le montant des* échanges sur le marché à règlement mensuel atteignait à peine 1,5 milliard de francs.

Comme à l'habitude depuis plusieurs semaines, le marché plaque son évolution sur celle du Matif. Cette petite baisse de tension se manifestait en dépit des déclarations d'un membre de la Bundesbank. Pour Dieter Hiss, les niveaux actuels du taux Lombard et du taux d'escompte permettent de baisser encore le taux de prise en pension.

Si les marchés se calment dans les prochains jours, la Bourse pourrait regagner du terrain au cours des deux prochains *mois*, estiment des spécialistes qui voient le CAC 40 à 2 100 points.

Parmi les titres en hausse sensible on relevait EuroDisney, UGC et Olipar et la Compagnie générale d'industrie et de participations (CGIP). Ce holding, qui contrôle notamment le groupe d'emballage CarnaudMetalBox, table sur une « forte progression du résultat en 1994 » , après les 547 millions de bénéfice net consolidé affichés en 1993, selon un communiqué publié lundi. Ernest-Antoine Seillière, président de la CGIP (contrôlée à 51 % par Marine-Wendel), a indiqué devant les actionnaires du groupe, vendredi 3 juin que l'exercice 1994 bénéficiera de l'amélioration du résultat d'ensemble des filiales, ainsi que « d'une importante plus-value sur la participation Cedest ». En baisse figurait Paribas qui détache un coupon.

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS

FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	27-05-94	03-06-94
Indice général-SBF 120	1 418,78	1 410,38
Indice général-SBF 250	1 378,63	1 367,89
Valeurs industrielles	1 536,51	1 521,42
Energie	1 554,07	1 558,53
Produits de base	1 413,77	1 401,71
Construction	1 705,38	1 656,32
Biens d'équipement	*1 267,14*	*1 273,18*
Automobile	2 123,42	2 110,88
Autres biens consom.	1 773,64	1 739,14
Industrie agroalim.	1 380,69	1 380,06
Services	1 310,69	1 302,32
Distribution	1 803,82	1 798,72
Autres services	1 094,42	1 085,82
Sociétés financières	1 177,73	1 171,42
Immobilier	951,08	938,87
Services financiers	1 247,30	1 254,20
Sociétés invest.	1 169,60	1 154,35

LONDRES

Financement du futur système informatique

Soixante-quatorze sociétés et institutions financières ont donné leur accord pour financer le développement de CREST, le futur système d'informatisation du règlement des opérations *boursières*, a annoncé, mercredi 1er juin, la Banque d'Angleterre. Cet afflux de candidats signifie que le capital disponible de CREST a été sursouscrit à hauteur de 80 %, a précisé l'établissement de Threadneedle Street, qui souhaitait la participation de cinquante sociétés.

Un total de 12 millions de livres (102 *millions de francs*) *est nécessaire pour* mener à bien la phase de construction de CREST, qui devra être terminé d'ici à la fin de 1995. En raison du nombre de candidats, l'investissement *maxima a été revu à la baisse,* à 375 000 livres au lieu de 750 000 livres, tandis que le ticket minimum est fixé à 30 000. La Banque d'Angleterre a précisé que les groupes volontaires *étaient parmi les principales valeurs cotées à la Bourse de* Londres et comprenaient vingt-huit banques d'affaires dont Chase Manhattan Bank NA, Goldman Sachs Equity Securities, Société Générale Strauss Turnbull Securities *ou SG* Warburg. *Le Stock* Exchange de Londres est également présent.

CREST va être développé par la Banque d'Angleterre jusqu'à son entrée en service, prévue au début de 1996, puis sera pris en charge par un opérateur sélectionné *par* ses actionnaires. Destiné à remplacer le système actuel Talisman, ce projet a été mis sur les rails après l'échec, en mars 1993, de l'ambitieux programme Taurus, qui a coûté environ 75 millions de livres. Le coût maxima de cette réalisation, *qui fonctionnera sur le principe d'un* règlement roulant, chaque jour ouvrable, des transactions effectuées quelques jours plus tôt, a été fixé à un maximum de 35 millions de livres par *la Banque d'Angleterre.- (AFP.)*

TOKYO, le 6 juin ↓ Recul

La Bourse a terminé en très nette baisse lundi, après des échanges peu fournis, sous l'effet de ventes d'arbitrage et de dégagements par des institutionnels. *L'indice Nikkei a perdu* 227,54 points, soit 1,09 %, à 20 726,65, dans des échanges estimés à 260 millions d'actions, contre 383 millions vendredi. Le principal indicateur de *tendance enregistrait ainsi sa troisième* baisse consécutive, mais les boursiers ne s'en inquiètent pas. *« Une correction était inévitable après les hausses de ces derniers temps, mais la baisse d'aujourd'hui a été accentuée par l'étroitesse du marché »*, affirmait un courtier. Le dollar a clôturé en hausse à 105,38 yens, soit un gain de 0,31 yen par rapport au cours de clôture vendredi (105,07 yens).

VALEURS	Cours du 3 juin	Cours du 4 juin
Bridgestone	1 620	1 600
Canon	1 780	1 770
Fuji Bank	2 330	2 290
Honda Motors	1 900	1 890
Matsushita Electric	1 860	1 830
Mitsubishi Heavy	768	763
Sony Corp.	6 270	6 210
Toyota Motors	2 130	2 120

CHANGES

Dollar : 5,7055 ↑

Le marché des changes de Paris a ouvert dans le calme, lundi 6 juin, avec un dollar recherché, à 5,7055 francs, une légère hausse du franc contre mark (à 3,4135 franc) et un raffermissement de toutes les devises européennes.

FRANCFORT	3 juin	6 juin
Dollar (en DM)	1,6596	1,6720
TOKYO	3 juin	6 juin
Dollar (en yens)	105,07	105,07

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (6 juin) 5 7/163-5

New-York (3 juin) 4 3/16%

BOURSES

PARIS

	2 juin	3 juin
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 007,38	2 041,74
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 387,18	1 410,38
Indice SBF 250	1 347,97	1 367,89

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	2 juin	3 juin
Industrielles	3 758,99	3 772,22

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	2 juin	3 juin
100 valeurs	2 980,80	2 997,80
30 valeurs	2 364,50	2 379,70

FRANCFORT

	2 juin	3 juin
Dax	clos	2 148,39

TOKYO

	3 juin	6 juin
Nikkei Dow Jones	20 954,19	20 726,65
Indice général	1 679,62	1 664,52

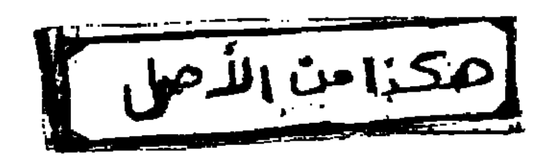
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,7045	5,7065	5,7187	5,7227
Yen (100)	5,4101	5,4157	5,4568	5,4648
Ecu	6,5812	6,5865	6,5729	6,5818
Deutschemark	3,4138	3,4161	3,4165	3,4207
Franc suisse	4,0172	4,0215	4,0272	4,0349
Lire italienne(1000)	3,5142	3,5177	3,4948	3,5002
Livre sterling	8,5818	8,5878	8,5894	8,6002
Peseta (100)	4,1472	4,1517	4,1239	4,1305

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 1/4	4 3/8	4 7/16	4 9/16	4 13/16	4 15/16
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	6 1/16	6 3/16	6	6 1/8	6	6 1/8
Deutschemark	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne(1000)	7 1/2	7 3/4	7 9/16	7 13/16	7 5/8	7 7/8
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 1/16	5 3/16	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16
Franc français	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 6 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,11 % (2043,93)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+6,22	EDF-GDF3%	8120	8140	+0,33
-3,32	B.N.P. (T.P)	1046	1046	—
+1,15	Cr.Lyonnais(T.P.)	1035	1048	+1,26
-5,06	Renault (T.P.)	2250	2250	—
-11,87	Rhone Poulenc(T.P)	2280	2270	-0,44
+2,84	Saint Gobain(T.P.)	1230	1230	—
—	Thomson S.A (T.P)	1130	—	—
+11,57	Accor 1	684	684	—
-8,81	Air Liquide 1	794	797	+0,38
-24,94	Alcatel Alsthom 1	631	632	+0,16
-16,71	Alcatel Cable 1	604	606	+0,86
-8,72	Alspi 1	365	366	+0,27
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+1,83	Dassault-Aviation1	497	490	-1,41
-2,05	Dassault Electro 1	434	430	-0,92
+27,28	De Dietrich 1	2900	2885	-0,52
-18,21	Degremont 1	529	510	-3,59
+111,59	Dev.R.N-P De Cal 2	72,60	73	+0,55
—	Dev.R.Sud-Est Ly2	98	—	—
+11,46	DMC (Dollfus Mi)1	422,50	420	-0,59
-2,34	Docks France 1	780	790	+1,28
+29,24	Dynaction 1	148,50	149	+0,34
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-11,75	Locindus 1	960	931	-3,02
+10,34	LVMH Moet Vuitton1	888	884	-0,45
-3,27	Lyon.Eaux-Dumez 1	557	562	+0,90
-0,09	Marine Wendel 1	390	390	—
-29,41	Matra-Hachette 1	110,50	112,80	+2,08
+19,43	Metaleurop 1	84,20	84,80	+0,71
-27,36	Metrologie Int 1	11,20	10,95	-2,23
+9,53	Michelin 1	226,40	229,80	+1,50
+30,78	Moulinex 1	145,80	142,50	-2,26
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-10,38	Seguanal (Ny) 2	139	138,30	-0,50
-2,41	Sommer-Allibert 1	1905	1980	+3,94
-15,07	Sophia 1	457	447	-2,19
-17,80	Sovac 1	540	537	-0,56
-19,12	Spie Batignolles 1	347,20	351	+1,09
+11,13	Strafor Facom 1	650	639	-1,69
-13,16	Suez 1	309,60	309,90	+0,10
-16,45	Synthelabo 1	195,70	196	+0,15
-6,26	Thomson-CSF 1	170	170,50	+0,29
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+33,33	Hitachi 1	57,95	57	-1,64
—	Hoechst 1	1150	—	—
+3,84	I.B.M 1	350	348	-0,57
+1,73	I.C.I 1	69,05	70,30	+1,81
-2,70	I.T.T. 1	477,40	485	+1,59
+7,51	Ito Yokado 1	286	286	—
+26,44	Matsushita 1	99,30	98,50	-0,71
+4,38	Mc Donald's 1	344,90	351,70	+1,97
-13,60	Merck and Co 1	174	177,10	+1,78
—	Minnesota Mining 1	285,70	—	—
—	Mitsubishi Corp. 1	86,30	—	—
+1,29	Mobil Corporat. 1	463,80	468	+0,91
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
CBC 1	335	329
Centenaire Blanzy	374	374
Cerages Holding	29,20	29,20
Champex (Ny)	11	11
CIC Un.Euro.CIP 1	362	358
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	375	378
Concorde-Ass Risq2	1100	1070
Constr.Met.Prov.	27,50	26,15
Credit Gen.Ind.	90,10	—
Darblay	525	—
Didot Bottin	699	700

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ufiner Coirath	1592	1513
Vicat 2	523	523
Virax	119	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Codetour	225	225	Thermador Hold(Ly)	[illegible]	[illegible]
Creeks	176,70	—	Unilog	317	317
Dauphin OTA	328	—	Viel et Cie 4	244,90	242
Devanlay 2	1330	1330	Vilmorin et Cie#2	382	376
Labor.Dolisos	218	—		—	—
Editions Belfond	117	—		—	—
Europ Propulsion 2	373	370		—	—
Finabail	179,40	178,90		—	—
Finacor	158	162		—	—
G.I.M. S.A.	995	1000		—	—
Gravograph	201	—		—	—
I.C.C. 2	220	220		—	—

Sicav (sélection) 3 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Energia	395,52	389,37	Obligation	1654,80	1638,42
Eparcic	4256,85	4256,85	Oblisécurité Sicav	15734,60	15734,60
Eparcourt-Sicav (1)	201,96	200,58	Oraction	1670,56	1629,81
Epargne-Unie	1527,60	1490,34	Patrimoine Retraite	262,47	257,32
Ecu Cash capi.	9285,44	9285,44 ◆	Parvalor	629,44	617,10
Euro Solidarité	1170,87	1167	Plénitude	1509,49	1472,87
Eurocic Leaders	1382,40	1264,47 ◆	Première Oblig. C	11436,18	11436,18
Eurodyn	1451,20	1415,80	Première Oblig. D	10644,66	10639,34
Euro Gan	7876,65	7768,81	Prévoy. Ecureuil	99,52	98,53 ◆
Fonsicav	17486	17051,50	Pri/Associations	34444,67	34444,67
France-gan	13909,58	13374,60	Proficias	1007,53	988,14

(1) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 20 et multiplication du nombre de titres par 20.
(2) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 15 et multiplication du nombre de titres par 15.
(3) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 8 et multiplication du nombre de titres par 8.
(4) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 2 et multiplication du nombre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 03/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6330	5,6720	5,40	5,90
Ecu	6,5849	6,5860	—	—
Allemagne (100 dm)	341,8500	341,5900	329	352
Belgique (100 F)	16,6055	16,5935	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,8800	304,7200	293	314
Italie (1000 lires)	3,5290	3,5090	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,0300	87,0200	83	91
Irlande (1 iep)	8,3430	8,3460	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,5410	8,5425	8,10	8,90
Grèce (100 drachmes)	2,2880	2,2865	2,10	2,65
Suisse (100 f)	402,2200	401,7300	387	409
Suède (100 krs)	71,6000	71,8900	68	77
Norvège (100 k)	78,8400	78,7900	75	84
Autriche (100 sch)	48,6020	48,5530	47,10	50,10
Espagne (100 pes)	4,1430	4,1435	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,2900	3,2950	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,0872	4,0980	3,85	4,30
Japon (100 yens)	5,3812	5,3865	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 03/06
Or fin (kilo en barre)	69250	68800
Or fin (en lingot)	69400	69750
Napoléon (20f)	402	403
Pièce Fr (10 f)	320	—
Pièce Suisse (20 f)	404	404
Pièce Latine (20 f)	404	401
Souverain	504	508
Pièce 20 dollars	2590	2580
Pièce 10 dollars	1350	1350
Pièce 5 dollars	700	—
Pièce 50 pesos	2605	2610
Pièce 10 florins	419	421

Matif (Marché à terme international de France)
3 juin 1994

NOTIONNEL 10 % – Nombre de contrats estimés : 360 788

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	117,30	116,34	114,62
Précédent	115,88	114,92	114,02

CAC 40 A TERME – Volume : 34 241

Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	2022	2010	—
Précédent	1989	1986	1995

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - † demande réduite - # contrat d'animation

ÉDUCATION

Deux ans après la définition de son nouveau « statut » par les évêques

L'enseignement catholique adopte une charte éducative

Réuni à Paris les 3 et 4 juin, le Comité national de l'enseignement catholique (CNEC) a adopté, après deux années de réflexion, une série d'« orientations pour une politique éducative ». Plaçant l'élève au cœur du système d'éducation, dans le droit fil de la loi d'orientation de 1989, l'enseignement catholique tente ainsi de préciser le sens du « caractère propre » de ses 9 800 établissements privés sous contrat.

A chacun ses propositions. Alors que François Bayrou s'apprête à faire connaître celles qu'il retiendra pour son « nouveau contrat pour l'école », l'enseignement catholique adopte, de son côté, une série d'orientations pour *« donner du sens à l'école »* et mettre en pratique *« une éducation enracinée dans des savoir-faire reconnus et résolument tournée vers le vingt et unième siècle »*. Mais ce n'est là que hasard de calendrier. Le texte adopté, de portée très générale, est le fruit de deux années de travaux menés auprès des 9 800 communautés éducatives catholiques, qui scolarisent en France près d'un élève sur six.

« Loin de tout débat politique », selon l'expression de son secrétaire général, le Père Max Cloupet, l'enseignement catholique avait organisé, en mai 1993, des assises nationales pédagogiques à Issy-les-Moulineaux, événement rarissime, puisque les précédentes remontaient à 1968 et 1975 (*le Monde* des 15 et 20 mai 1993).

« D'abord une école »

Un an après avoir clarifié ses rapports avec l'Etat (à travers les accords Lang-Cloupet) et avec son autorité de tutelle (les évêques de France adoptaient un nouveau statut pour l'enseignement catholique en mai), l'institution saisissait l'occasion qui lui était offerte de se consacrer aux aspects strictement pédagogiques de sa mission. Mgr Lustiger, archevêque de Paris, rappelait à l'occasion qu'il allait de soi que la finalité de l'enseignement catholique n'était pas d'*« asseoir la puissance sociale de l'Eglise »*. Bref, le message était clair : l'école catholique est *« d'abord une école »*.

La charte adoptée, samedi 4 juin, par le CNEC reprend cette idée directrice, et plus d'un farouche défenseur de la laïque applaudirait sans doute aux principales dispositions d'un texte qui emprunte les grandes lignes de la loi d'orientation de 1989. La charte place l'élève au centre du système d'éducation catholique et prône une pédagogie différenciée. *« L'élite, pour l'enseignant comme pour tout membre de la communauté éducative,* précise-t-elle, *c'est chacun des élèves. »*

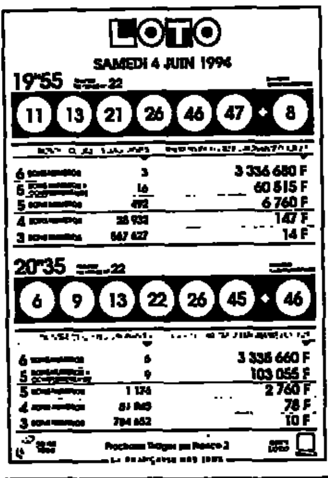
Pour l'enseignement catholique, l'école doit d'abord être un lieu de vie et de l'apprentissage de la vie en société. *« L'élève doit avoir des moyens, du temps, des stimulations pour connaître progressivement ses capacités, ses goûts, pour se constituer des repères, pour se prendre en charge, pour savoir se diriger, pour réfléchir sur le sens de ses choix. »*

Marquer le « caractère propre »

L'orientation n'est pas neutre. Rappelant, conformément à son statut adopté en 1992 par l'épiscopat, qu'il est *« porteur d'un projet éducatif spécifique qui tout à la fois respecte l'autonomie des connaissances et la liberté de conscience de chacun »*, l'enseignement catholique n'oublie pas qu'il a pour mission, par sa place dans l'Eglise, *« de proposer à tous un sens à la vie éclairé par le message évangélique et, à ceux qui souhaitent approfondir, une démarche de foi »*. Il entend donc faire en sorte que l'élève *« apprenne à réfléchir sur le sens de la vie à travers l'ensemble des apports culturels, à travers la connaissance de l'Evangile qui lui est proposée »* et que se forme *« une personnalité structurée humainement et spirituellement éveillée pour le choix d'une rencontre avec Dieu »*.

« Donner du sens à la vie dans un monde en crise », c'est en somme sur ce point que l'enseignement catholique compte faire la différence et marquer plus nettement le *« caractère propre »* de ses établissements. Reste à savoir si ces préoccupations-là rejoignent effectivement les motivations des parents qui utilisent aujourd'hui le privé.

JEAN-MICHEL DUMAY



CARNET

Anniversaires de naissance

– Ce 7 juin 1994,

Julien

a vingt ans.

Christianne et Marcel,
ses parents,
sont heureux de fêter cet anniversaire avec

Romain,
son frère,
sa famille, ses amis.

Décès

– Mme Elisabeth Afanassyan,
son épouse,
M. et Mme Jacques Vicherat,
ses enfants,
Yann et Isabelle,
ses petits-enfants,
Mme Vala Poplavsky,
sa sœur,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Serge AFANASSYAN,

le 30 mai 1994.

Un service religieux sera célébré le vendredi 10 juin, à 16 heures, en l'église arménienne de Paris, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

42, rue Falguière,
75015 Paris.

– Mme Roger Berg,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BERG,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris.

Les obsèques auront lieu le mardi 7 juin 1994.

Réunion à 10 h 45 à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse.

74, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– Mme Jean Brachet, née Rolland,
son épouse,
Claire,
sa fille,
Philippe Canellas,
son gendre,
Laurent et Stéphanie,
ses petits-enfants,
M. Daniel Brachet,
son frère,
Et tous les parents et alliés,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean BRACHET (X 55),
ingénieur général du génie rural
des eaux et forêts,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu dans sa soixantième année, le 3 juin 1994.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, le mercredi 8 juin 1994, à 14 h 15.

L'inhumation de l'urne se fera au cimetière des Iles, à Annecy (Haute-Savoie), le vendredi 10 juin, l'après-midi, dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Fondation de France pour la recherche médicale.

Mme Brachet exprime sa reconnaissance aux membres de l'unité de soins palliatifs de l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif (Val-de-Marne).

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marguerite BUCHWALD,
née Gelbard.

Les obsèques auront lieu le mardi 7 juin 1994.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 15 h 15.

3 *ter*, rue des Rosiers,
75004 Paris.

– Le président,
Les administrateurs,
Le directeur,
Les collaborateurs et étudiants du Collège coopératif (Paris),
ont le regret de faire part du décès de son fondateur et ancien directeur,

Henri DESROCHE,

survenu le mercredi 1er juin 1994, dans sa quatre-vingt-unième année.

« Mon dieu, mon dieu, nous avons tant aimé
Aimé d'amour, aimé la vie
Compagnonnage et compagnie
Ouvrage d'art et œuvre pie
Une ascendance évanouie
Sa descendance épanouie
Mon dieu, j'ai tant et tellement aimé. »
Henri Desroche, Noël 1993.

(*Le Monde* daté 5-6 juin)

– Cazalis, Vitry-sur-Seine.
Saint-Sever.

Jean-Claude et Jacqueline Dumas,
Claudine Dumas,
ses enfants,
Véronique, Delphine et Fabrice,
ses petits-enfants,
Les familles Lamarque, Bordenave, Amarot, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie DUMAS,
née Lamarque,

survenu le 27 mai 1994.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Laurent de Cazalis (Landes), le 28 mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Cazalis,
40700 Hagetmau.
21, rue Robert-Degert,
94400 Vitry-sur-Seine.

– La famille
Et les amis de

Emmanuelle KLAUSNER

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 5 juin 1994.

– La direction du théâtre et des spectacles du ministère de la culture et de la francophonie
a la tristesse de faire part du décès de

Emmanuelle KLAUSNER,

survenu le 5 juin 1994.

Tous les collaborateurs de la direction du théâtre et des spectacles s'associent à la douleur de sa famille et de ses amis.

– Claude,
son ami,
Le docteur et Mme Jean Ottenwaelter,
ses parents,
Marie-Odile, Benoît et Elisabeth,
Cécile, Anne et Laurent,
son frère et ses sœurs,
Agnès, Mathilde, Elsa, Lucie, Martin et Alice,
son neveu et ses nièces,
font part du décès de

Bernard OTTENWAELTER,

survenu le 5 juin 1994, à l'âge de trente-trois ans, après plus de cinq ans de lutte contre le sida.

Selon sa volonté, sa famille et les *amis qui le souhaitent se retrouveront* au Père-Lachaise pour son incinération.

Des dons peuvent être faits pour la recherche sur le sida ou le soutien aux malades.

24, rue Pastourelle,
75003 Paris.

– Nous avons appris le décès de

Monique RABIET,

survenu le mardi 31 mai 1994.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le mardi 7 juin, à 11 heures, en l'église Sainte-Madeleine de Franconville (Val-d'Oise).

[Monique Rabiet avait été pendant de longues années attachée de presse du groupe General Motors France. Elle était unanimement appréciée des journalistes spécialistes de l'automobile. Elle est morte, tuée par balle au cours d'une agression dans un parking du quartier de la Défense à l'ouest de Paris. Une enquête est en cours.]

Remerciements

– M. et Mme Paul Bailly,
M. et Mme Alain Préhu
et leurs enfants,
profondément touchés par les marques *de sympathie et d'amitié, remercient* tous ceux, amis, personnalités et connaissances qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, se sont associés à leur chagrin lors du décès de

Jean-Jacques BAILLY,
directeur régional
du commerce extérieur de Bourgogne,

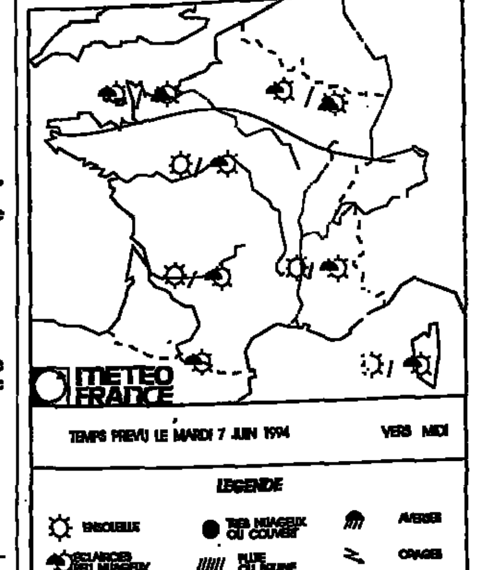
survenu le 16 mai 1994, à Paris.

Soutenances de thèses

– Julien Cassaigne soutiendra sa thèse de doctorat (informatique) : « Motifs évitables et régularités dans les mots », faite sous la direction de M. Jean Berstel, le vendredi 10 juin 1994, à 15 h 30, à l'université Paris-VI-Jussieu, au LITP, aile 55-56, salle 107.

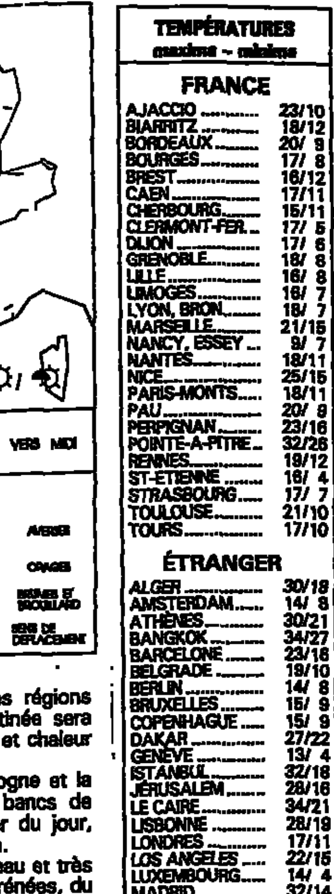


MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE MARDI 7 JUIN 1994 VERS MIDI

LÉGENDE



TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	23/10
BIARRITZ	18/12
BORDEAUX	20/ 9
BOURGES	17/ 8
BREST	16/12
CAEN	17/11
CHERBOURG	15/11
CLERMONT-FER.	17/ 5
DIJON	17/ 6
GRENOBLE	18/ 8
LILLE	16/ 8
LIMOGES	16/ 7
LYON, BRON	18/ 7
MARSEILLE	21/15
NANCY, ESSEY	9/ 7
NANTES	18/11
NICE	25/15
PARIS-MONTS	18/11
PAU	20/ 9
PERPIGNAN	23/16
POINTE-A-PITRE	32/26
RENNES	19/12
ST-ETIENNE	16/ 4
STRASBOURG	17/ 7
TOULOUSE	21/10
TOURS	17/10
ÉTRANGER	
ALGER	30/18
AMSTERDAM	14/ 8
ATHÈNES	30/21
BANGKOK	34/27
BARCELONE	23/16
BELGRADE	19/10
BERLIN	14/ 8
BRUXELLES	15/ 9
COPENHAGUE	15/ 9
DAKAR	27/22
GENÈVE	13/ 4
ISTANBUL	32/18
JÉRUSALEM	28/16
LE CAIRE	34/21
LISBONNE	28/19
LONDRES	17/11
LOS ANGELES	22/15
LUXEMBOURG	14/ 4
MADRID	32/14
MARRAKECH	39/22
MEXICO	25/12
MILAN	23/ 6
MONTRÉAL	25/11
MOSCOU	20/10
NAIROBI	22/10
NEW-DELHI	44/29
NEW-YORK	28/17
PALMA-DE-MAJ.	31/13
PÉKIN	30/19
RIO-DE-JANEIRO	28/21
ROME	25/12
HONGKONG	33/27
SÉVILLE	37/19
SINGAPOUR	33/27
STOCKHOLM	17/ 8
SYDNEY	21/13
TOKYO	27/18
TUNIS	32/16
VARSOVIE	14/10
VENISE	22/10
VIENNE	16/ 9

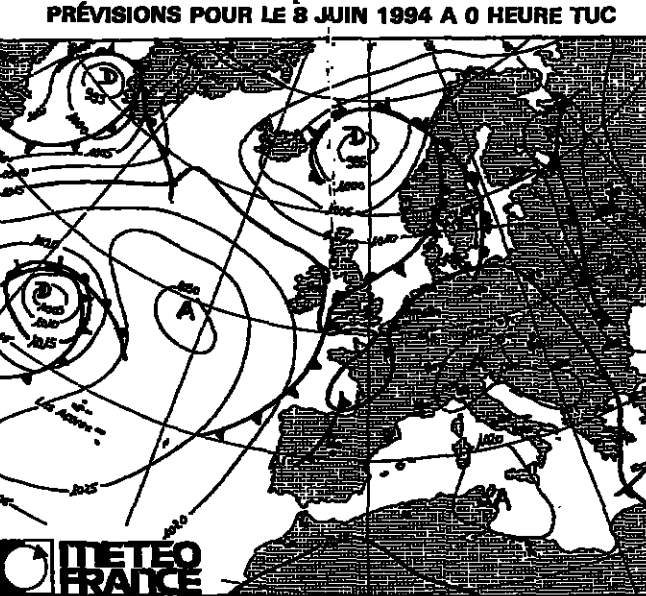
Valeurs extrêmes relevées entre le 06-06-1994 à 6 heures TUC et le 06-06-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mardi : soleil et chaleur. – Sur les régions situées au nord de la Seine, la matinée sera nuageuse et assez fraîche puis soleil et chaleur arriveront l'après-midi.
Sur la Bretagne, le Centre, la Bourgogne et la Franche-Comté, il y aura quelques bancs de brouillard et de nuages bas au lever du jour, puis ce sera une belle journée de juin.
Sur toute la moitié sud, il fera très beau et très chaud. Toutefois, sur le relief des Pyrénées, du Massif Central et des Alpes, des nuages se développeront durant l'après-midi ; ils pourront donner un petit orage sur les sommets pyrénéens.
Les températures seront en hausse : les minimales seront généralement comprises entre 10 et 14 degrés, jusqu'à 16 degrés sur le littoral méditerranéen, et les maximales entre 19 et 21 degrés sur les côtes de la Manche, entre 24 et 28 degrés au nord de la Loire, entre 28 et 31 degrés au sud.
Les vents seront partout faibles ou modérés, de direction variable.

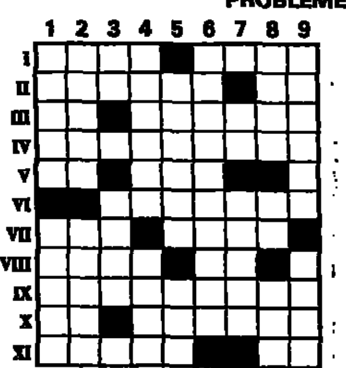
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 8 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6316



HORIZONTALEMENT

I. Fait souvent les frais d'une liaison. Peut être le bruit précurseur d'un grand vacarme. – II. Sans instruction, il est impossible de l'administrer. Direction. – III. Pronom. Faire pression. – IV. Certains les ont à l'œil. – V. En avance. Symbole royal ou virginal. – VI. Riche en saillies. – VII. Ce que l'ingrat ne saura jamais. Quand il se réveille, ses voisins ne dorment que d'un œil. – VIII. Incursion rapide. Symbole. – IX. Brilleras. – X. Pronom. Semait de l'oseille dans l'espoir de récolter du blé. – XI. Se laisser guider par le hasard. Participe.

VERTICALEMENT

1. Boîte à musique de grande dimension. Sa chute est à l'origine de beaucoup d'autres. – 2. En France. Se déplace rapidement. – 3. Fin de participe. Il permet entre autres d'embrasser une mère et sa fille d'un seul coup. – 4. Débitent des pruneaux. Belle fin de carrière pour un pion. – 5. Ville d'eaux. Fait du foin en fauchant. – 6. Boissons. – 7. Porter au centre. Mariera. – 8. Repose sur un sommier. Abréviation. Bien des gens se plaignent d'en manquer. – 9. Nettement relevée. Peut monter à la tête.

Solution du problème n° 6315

Horizontalement

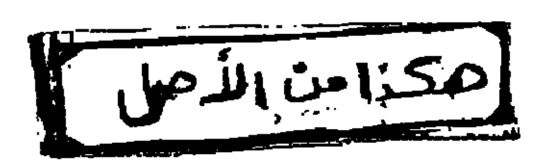
I. Traversin. Usées. – II. Raves. Elastique. – III. Avortement. Su. – IV. Mirs. Eutes. IHS. – V. Eetion. Séville. – VI. Effet. Sereins. – VII. Griffes. Nombre. – VIII. Aa. Ers. Scorie. – IX. Score. Associe. – X. Thé. Sana. Non. – XI. Réal. Mêle. Ecus. – XII. Et. Aper. Pre. ONU – XIII. Tourniquet. Uni. – XIV. Te. Ride. Rire. Et. – XV. Taxe. Générale.

Verticalement

1. Tramer. Astre. Tu. – 2. Ravie. Gâchette. – 3. Avorter. OEA. – 4. Versifier. Laura. – 5. Est. Offres. Prix. – 6. Nefs. Amende. – 7. Sème. Te. Anerie. – 8. Iléus. Sisal. – 9. Nantes. Epure. – 10. Stevenson. Rein. – 11. Ut. Sirocco. Etre. – 12. Sis. Lemoine. ER. – 13. Equilibre. Cou. – 14. Eu. Henri. Tunnel. – 15. Sens. Sées. Suite.

GUY BROUTY





RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 6 JUIN

TF 1

13.00 Journal, Météo et Tout compte fait. En direct de Sainte-Mère-Eglise.
14.00 Il y a cinquante ans, le débarquement. En direct d'Omaha Beach.
14.45 Revue navale et défilés militaires. En direct d'Omaha Beach, en présence des chefs d'Etat et des têtes couronnées. Parade aérienne.
15.45 Documentaire : Les Violons de l'automne. De Michel Parbot.
17.00 Hommage aux héros du commando Kieffer. En direct d'Ouistreham.
17.25 Documentaires : Les Epaves du jour J.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.55 La Minute hippique, Journal et Météo.
20.45 ▶ Téléfilm : Fortitude. De Waris Hussein. (1re partie).
22.30 Son et lumière : Au nom des hommes. De Jean-Pascal Levy Trumet, en direct de Caen.
0.45 Journal et Météo.

FRANCE 2

12.59 Journal spécial débarquement. En direct d'Arromanches. Invités : Pierre Miquel, historien ; Le major Gosselin, vétéran canadien ; L'ancien maire d'Arromanches ; Un vétéran du commando Kieffer.
14.00 Campagne pour les élections européennes.
14.10 INC.
14.15 Série : Matt Houston.
15.05 Série : Dans la chaleur de la nuit.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons. La musique du débarquement.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.30 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.50).
17.35 Cérémonie du débarquement. Hommage au commandant Kieffer, en direct d'Ouistream.
18.50 Divertissement : Rien à cirer.
19.25 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal spécial débarquement. En direct du Mémorial de Caen. Invités : Von Kagenek, journaliste allemand, M. Chapman et deux résistants.
20.45 Campagne pour les élections européennes.
20.50 Journal des courses et Météo.
21.05 Cinéma : Patton. ■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1969).
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

13.00 6 juin 1944 : Jour J (suite). En direct d'Arromanches. Retransmission des cérémonies officielles ; Documents, archives, reportages, en direct des lieux du débarquement.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 3 000 scénarios contre un virus. (et à 23.05).
17.50 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.15 Campagne pour les élections européennes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Rappelez-vous 44*, de Gérard et Frédéric Finel.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Cinéma : Le Rosier de Mme Husson. ■ Film français de Jean Boyer (1950).
22.25 Campagne pour les élections européennes.
22.40 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Baptême. ■■ Film français de René Féret (1989).
1.15 Continentales.

CANAL PLUS

13.35 Téléfilm : La Parole retrouvée. De Nigel Finch.
15.00 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
15.55 Le Journal du cinéma.
16.00 Cinéma : Fatale. ■ Film français de Louis Malle (1992).
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Le Cahier volé. ■ Film français de Christine Lipinska (1992).
22.15 Flash d'informations.
22.25 Le Journal du cinéma.
22.30 Cinéma : L'Incompris. ■■■ Film italien de Luigi Comencini (1966).
0.10 Cinéma : De sang froid. ■ Film américain de Penelope Spheeris (1984).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Parana. De Frédéric Compain (rediff.).
18.35 Magazine : Snark.
19.00 Série : Voisins. De Victor Kamer, avec Gadi Yaghil, Ofra Weingarten (v.o.).
19.30 Magazine : Archimède. Présenté par Gero von Boehm et Barbara Ritzert.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Sans toit ni loi. ■■ Film français d'Agnès Varda (1985).



22.20 Variétés : Les Cigales et la Fourmi.
23.15 Magazine : Entretien. Et le 8 mai ?, avec Jean-Noël Jeanneney et Hans Mommsen.
0.10 Court métrage : Histoires fausses. De Cezary Jaworski et John Petrizelli (v.o.).

M 6

13.30 Série : Drôles de dames.
14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 3 000 scénarios contre un virus (et à 0.35).
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Documentaire : Nom de code Overlord (et à 0.35). 6. L'enfer des plages.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Opération Dragon. ■ Film américain de Robert Clouse (1973).
22.40 Téléfilm : Double tranchant. D'Arthur Allan Seidelman.
0.25 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Jazz 6. Spécial Débarquement : sous la plage, le jazz...
1.35 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Les Français du 6 juin (1). Avec les témoignages de Maurice Schumann, Raymond Triboulet, Pierre de Chevigné.
21.30 *Fiction.* La Philosophe de l'Abbaye-aux-Bois, d'Elisabeth Tamaris (3).
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité des arts plastiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Avant-concert. Par François Castang. Symphonie no 5 en ut mineur op. 67, de Beethoven.
21.15 Concert (donné le 7 février 1992 à l'Opéra Paris-Bastille) : Concerto pour piano et orchestre no 3 en ut mineur op. 37, de Beethoven ; Symphonie no 3 en ré mineur, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Bernard Tapie (« Le club de la presse »).
Beur FM, 19 h 10 : Francis Wurtz (« Le rendez-vous des euro péennes »).
France-Inter, 19 h 20 : « Le jour le plus long », avec l'amiral Chaine, Henri Amouroux, Francis Lemarque (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Intermède

ETAIT-CE possible ? Un week-end sans Bernard Tapie ! Sans Bernard-Henri Lévy ! Sans Kouchner, sans l'abbé Pierre ! Comme si tous les visages familiers qui, en temps ordinaire, se succèdent sur l'écran, avaient disparu en même temps. Et pour laisser leur place à qui ? A Philippe de Gaulle, à de vieux généraux, à des rescapés en bérets verts, ou rouges. A Mary Pierce avec son drôle de petit accent, à John Wayne et ses drôles de couleurs inédites, à la reine d'Angleterre et son yacht royal, à Bill Clinton s'inclinant sur des croix blanches et répondant aux questions d'Anne Sinclair. A des porteurs de noms magiques, de Gaulle, Rommel, Eisenhower. A maman Sanchez avec ses deux petits chiens, l'un nommé Roland, l'autre nommé Garros, et au roi d'Espagne. Et aux vagues, et au sable, et au vent qui porte les parachutes, et à Omaha, et à la pointe du Hoc. Aux journalistes qui attendaient l'éclaircie en nous racontant l'histoire des deux petits chiens. Et à Valéry Giscard d'Estaing et à Jean-Pierre Elkabbach, partageant la loge du roi d'Espagne.

Et aussi, d'une chaîne l'autre, aux porteurs de nouvelles de la météo. Pourrait-on jouer la finale dames ? Les vétérans pourraient-ils sauter en parachute ? Dites-nous, Madame Météo ! Dans *le Jour le plus long*, quelques jours avant le D-Day, Eisenhower interroge l'officier météo. Alors, tout ce que vous pouvez nous promettre, c'est une petite éclaircie ? Rien de plus ? On ne pouvait s'empêcher de le rapprocher des présentateurs, samedi, cherchant à savoir si Mary Pierce pourrait jouer. Et du président de la Fédération de tennis interrogeant sur le bord du central de Roland-Garros l'homme de Météo-France, soudain devenu vedette de la journée.

Tous les programmes s'étaient pliés aux exigences de ce week-end particulier. Même les questions d'Anne Sinclair à Clinton ou à Delors sur la Bosnie et le Rwanda se coloraient de références au D-Day. Les publicités vantaient des enregistrements des chansons du 6 juin, ou des cassettes de la Libération, région par région. L'un à Sainte-Mère-Eglise, l'autre chez Anne Sinclair, Edouard Balladur et Jacques Delors nous expliquaient comment faire pour que les événements qui ont amené au débarquement ne se reproduisent jamais.

Etrange sentiment, d'ailleurs. Edouard Balladur descendit d'un hélicoptère, se promena parmi la foule avec Charles Pasqua et Alain Juppé, et Jacques Delors prit des notes en écoutant parler Bill Clinton. Et tous avaient beau, eux aussi, se raccrocher au sujet du jour, leur présence parut incongrue. Au milieu d'un intermède de cornemuses, de parachutes, d'émotion et de souvenirs, ils semblaient déplacés. Comme s'ils nous rappelaient confusément le programme des jours ordinaires, auquel, pour quelques heures, nous avions le privilège d'échapper.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 7 JUIN

TF 1

6.00 Série : Mésaventures
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
8.55 3 000 scénarios contre un virus.
9.00 Série : Passions.
9.30 Feuilleton : Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Alain Decaux raconte. Le Débarquement.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Téléfilm : Fortitude. De Waris Hussein
22.35 Divertissement : Ciné gags.
22.40 Série : Columbo.
0.55 Journal et Météo.
1.05 Magazine : Reportages. Histoires de la folie ordinaire (rediff.).
1.30 TF1 nuit
1.35 Feuilleton : Cités à la dérive (2e épisode).

FRANCE 2

5.55 Divertissement : Rien à cirer (rediff.).
6.30 Télématin.
8.30 3 000 scénarios contre un virus.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 5.25).
12.20 Magazine : C'est tout Coffe.
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal.
13.40 Campagne pour les élections européennes.
13.55 Série : Matt Houston.
14.45 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Tiercé, en direct de Chantilly.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Les Premières Fois.
17.45 Série : Les Années collège.
18.15 Jeu : Un pour tous.
18.50 Divertissement : Rien à cirer.
19.25 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal.
20.35 Campagne pour les élections européennes.
20.40 Journal des courses et Météo.
20.55 Cinéma : Attention, une femme peut en cacher une autre. ■ Film français de Georges Lautner (1983).
22.50 Magazine : Bas les masques. Je séduis à tout prix.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit.
1.35 Série : Rallye.
4.20 24 heures d'info.
5.05 Documentaire : Pilier de rêve.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.15 Magazine : Emplois du temps.
8.45 Continentales.
9.35 Magazine : Génération 3.
11.05 Magazine : Français, si vous parliez. Port d'armes : comme en Amérique ?
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 Série : Capitaine Furillo.
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.35 3 000 scénarios contre un virus (et à 22.50).
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.15 Campagne pour les élections européennes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Court voyage par de longs chemins*, de Gregor von Rezzori.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Golden Circus

Festival à Rome.
22.10 Campagne pour les élections européennes.
22.25 Journal et Météo.
22.55 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Sarajevo : aux origines d'une tragédie. Invité : Paul Garde, historien.
23.50 Magazine : A la une sur la 3.
0.20 Continentales.
0.55 Cadran Lunaire. Ouvertures de *la Pie voleuse* et du *Barbier de Séville*, de Rossini

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 8.10

7.50 Ça cartoon.
8.10 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.00 Cinéma : L'Impasse aux violences. ■ Film britannique de John Gilling (1959).
10.35 Flash d'informations.
10.40 Court métrage : Les Deux Drogués.
10.45 Surprises.
10.55 Téléfilm : Au-delà de la décence. De Jorge Montesi.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : L'Incompris. ■■■ Film italien de Luigi Comencini (1966).
15.20 Documentaire : Audiard en toutes lettres. De Laurent Villeveille.
16.35 Cinéma : L'Arme parfaite. □ Film américain de Mark DiSalle (1991).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Dead Again. ■■ Film américain de Kenneth Branagh (1991).
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Cuisine et dépendances. ■ Film français de Philippe Muyl (1992).
0.00 Cinéma : Mac. ■■ Film américain de John Turturro (1992) (v.o.).
1.55 Téléfilm : La Parole retrouvée. De Nigel Finch (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Jules et Jim. ■■■ Film français de François Truffaut (1962) (rediff.).
19.00 Série : TV Squash.
19.30 Documentaire : Le Monde des années 50. 1. La fin d'un monde.
20.25 Cinq minutes Europe.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Magazine : Transit.
21.45 Soirée thématique : Les Nouveaux Sherlock Holmes.
21.50 Documentaire : Sciences exactes et crimes parfaits.
22.35 Documentaire : Une affaire mouche. De Jean-Marie Barbe.
23.00 Cinéma : Sherlock Holmes contre Jack l'Eventreur. ■■ Film britannique de James Hill (1965) (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 Boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 3 000 scénarios contre un virus (et à 0.40).
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature.
20.50 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
22.40 Série : Amicalement vôtre. La Complot.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Mes années clip.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
21.32 Grand angle.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 mars à bord de la péniche Opéra) : Von Heute auf Morgen, de Schoenberg.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Beur FM, 19 h 10 : Noël Mamère (« Le rendez-vous des européennes »).



Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Un dimanche de cocagne

C'EST un vrai plaisir de chiner. Il n'est de samedi ou de dimanche, à la belle saison, où, d'une ville à l'autre, les particuliers procèdent à une opération vide-greniers, un petit nettoyage de printemps. Les professionnels, paraît-il, apprécient très modérément cette concurrence sauvage. Sauf, bien évidemment, qu'ils s'y précipitent en éclaireurs et raflent le meilleur au déballage.

Il faisait beau et frais dimanche, à Saint-Maur-des-Fossés, Val-de-Marne, et des centaines d'habitants y faisaient étalage de leurs surplus. C'était assez pour ne pas rester le nez sur sa télévision à regarder l'Invincible Armada cingler sur Roland-Garros. Ou à attendre le débarquement II.

Il faisait beau et frais. Et dans une zone à eux seuls réservée, près des marronniers, des dizaines d'enfants avaient renversé leurs coffres à jouets. Combien de Noëls, combien d'anniversaires jetés ainsi cul par-dessus tête? Combien de trésors aimés à en pleurer, de peluches confidentes, de récits de cocagne, cette fois répudiés, bradés, vendus au plus gourmand?

Des milliers de jeux, de livres, de cassettes, de jouets, de pin's, témoignaient ainsi de la précarité des modes et des âges. Les enfants-marchands regardaient les parents-acheteurs comme probablement un antiquaire de la Biennale voit arriver un émir. Avec déjà une jauge dans l'œil, et un prix en tête. Les enfants-marchands restent aussi des enfants. Et pour avoir regardé d'un peu trop près les billes soldées par un brocanteur de CM2, sans rien proposer, on put voir deux agates supplémentaires emperlées.

Il faisait beau et frais. Et, sous les marronniers, une vieille dame, peut-être bien une bonne sœur en tenue de combat, fabriquait de la gaufre à tour de cœur. Une gaufre vendue, c'était en prime un examen médical offert à un enfant du tiers-monde. Alors autant dire qu'elle forçait les feux, sœur Marie de la gaufre.

Il faisait beau et frais. Pour entrer dans le parc à vélos, il fallait prendre son désir en patience avant de faire le tour du futur propriétaire. Et plus loin dans les allées, devant ces centaines de stands tenus par les particuliers, un vrai vertige s'offrait. Comme devant une montagne d'objets, de vêtements, de sacs, abandonnés là par la crue, par la vie. Et comme si chacun de ces objets, dans une revanche posthume, racontait, en douce, un morceau de la vie de son vendeur, un bout de ses goûts. La chasse au trésor pouvait commencer.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec Yves Bonnefoy

Yves Bonnefoy vient de mettre fin à son enseignement au Collège de France. Depuis 1953, année de publication de son premier recueil, *Du mouvement et de l'immobilité de Douve,* il ne cesse d'interroger les œuvres des grands poètes du passé, de Shakespeare et Yeats à Baudelaire, Rimbaud et Mallarmé *(page 2)*.

INTERNATIONAL

MM. Mitterrand et Kohl : la construction européenne antidote contre la guerre

François Mitterrand et Helmut Kohl affirment dans un entretien croisé, publié lundi 6 juin par *Libération* et la *Süddeutsche Zeitung,* que seule la construction de l'Europe permettra d'éviter le retour des conflits sur le continent *(page 5)*.

Pakistan : incertitudes et interrogations

A Islamabad, où Mme Bhutto gouverne depuis octobre, le coût de la vie augmente comme on ne l'avait encore jamais vu, tandis que les nouveaux riches font ostentation de leur prospérité. L'insécurité croît dans le pays en même temps qu'un climat d'incertitude et d'interrogation sur le destin du Pakistan *(page 7)*.

Bangladesh : mandat d'arrêt lancé contre l'écrivain Taslima Nasreen

Un mandat d'arrêt a été lancé contre l'écrivain Taslima Nasreen, accusée d'avoir *« délibérément heurté les sentiments des musulmans »* pour avoir récemment affirmé au *Statesman* de Calcutta que *« le Coran devrait être revu de fond en comble »* *(page 8)*.

Yémen : l'étau se resserre sur Aden

Les forces nordistes s'approchent d'Aden et les bombardements de l'artillerie nordiste atteignent désormais le centre de la capitale de la République démocratique du Yémen autoproclamée *(page 9)*.

SOCIÉTÉ

Une vidéo sur les mérites du travail des détenus

Une cassette vidéo, diffusée par la direction régionale des services pénitentiaires de Strasbourg, vante auprès des entreprises de la région les mérites du travail des détenus. Une démarche commerciale aussi originale qu'ambiguë *(page 14)*.

SPORTS

Voile : la discrète retraite d'Eric Tabarly

La sixième Whitbread, la course autour du monde en équipage, s'est terminée vendredi à Southampton, avec les victoires de *New-Zealand,* skippé par Grant Dalton, en « maxi » et de *Yamaha,* barré par le Néo-Zélandais Ross Field, dans la nouvelle classe des Whitbread 60. Eric Tabarly, âgé de soixante-deux ans, a disputé à cette occasion sa dernière grande course au large *(page 17)*.

ÉCONOMIE

Un entretien avec Michel Bernard, le PDG d'Air Inter

A la veille de la grève d'Air Inter, mardi 7 juin, à l'appel de l'intersyndicale, Michel Bernard, son PDG, fait le point sur les réflexions menées pour permettre le développement de la compagnie *(page 24)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Initiatives

Comme en ville, le tissu social résiste mal en milieu rural. Identiques, les symptômes sont cependant moins connus et ne font pas l'objet d'une attention aussi sourcilleuse. Pourtant, une vraie mobilisation existe et de nombreuses actions prouvent que les ruraux savent réagir.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-l'Economie » folioté I à X

Le numéro du « Monde » daté dimanche 5-lundi 6 juin 1994 a été tiré à 510 722 exemplaires

Dans un document concernant La Ciotat

La chambre des comptes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur accuse le préfet Tomasini d'avoir commis une « fausse facturation »

La chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de notifier ses observations sur la gestion de la SEMICA, société d'économie mixte chargée du développement de la commune de La Ciotat. Elle met notamment en cause Bernard Tomasini, ancien PDG d'une société de sécurité, aujourd'hui préfet de l'Orne, auquel elle reproche une « fausse facturation » datant de 1990.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Enlevée aux communistes, en 1989, par une municipalité UDF-RPR dirigée par Jean-Pierre Lafond (UDF-PR), la commune de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) se débat dans une situation financière très difficile avec un déficit, à fin 1993, évalué à 138 millions de francs par la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans ses observations définitives sur la gestion de la société d'économie mixte chargée du développement de la commune, la SEMICA, la chambre se montre particulièrement sévère à l'égard du premier adjoint, Guy Boissi, et de M. Lafond, respectivement président et vice-président de la société, qui sont allés, écrit-elle, *« jusqu'à couvrir ou initier des opérations qui devraient être appréciées par la juridiction pénale »*. La chambre dénonce, entre autres irrégularités, une *« fausse facturation »* commise par Bernard Tomasini, alors PDG d'une société de sécurité et actuel préfet de l'Orne, ainsi que des *« facturations suspectes »* émanant de l'ex-capitaine de gendarmerie Paul Barril, ancien membre de la cellule anti-terroriste de l'Elysée et de Philippe Legorjus, ancien chef du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

Même s'il n'est pas *« inquiet »*, Bernard Tomasini, fils de l'ancien ministre gaulliste René Tomasini, est néanmoins ennuyé. Ce fidèle de Charles Pasqua,dont il fut son chef du cabinet au groupe RPR du Sénat puis au ministère de l'intérieur, vient, à peine, d'être nommé préfet de l'Orne. En guise d'entrée dans la carrière, cette *« histoire »*, qui remonte à 1990, fait donc un peu désordre. En épluchant la comptabilité de la SEMICA, la chambre régionale des comptes de PACA a retrouvé une facture de 220 849 francs, émanant de la société Cité, sécurité et communication (CSC), dirigée, à l'époque, par M. Tomasini.

Première complication : cette facture, censée correspondre à l'installation d'un système de vidéo-sécurité, en remplace une précédente, *« non retrouvée »* et qui *« concernait une mission très générale de sécurité dont la réalité a échappé à la chambre »*. Mais, de surcroît, M. Tomasini *« reconnaît que la prestation qui aurait été fournie a, en fait, porté sur la mise à disposition d'un garde du corps »*. Selon ses explications, cette prestation aurait été sous-traitée à une autre société de surveillance sans, pourtant, que les factures de celle-ci *« fassent apparaître la moindre mention de la SEMICA »*. De plus, relève la chambre, *« alors que les factures du supposé sous-traitant sont datées du printemps 1990, la société de M. Tomasini n'a refacturé à la SEMICA que le 4 décembre 1990 »*.

Conclusion, sans appel, du juge financier : *« Les explications fournies par M. Tomasini confirment qu'il s'est agi d'une fausse facturation. »* Aussi bien, *« elles ne permettent pas d'infirmer l'attestation délivrée par le responsable des services de la SEMICA »*. Attestation selon laquelle la facture de la CSC *« ne recouvre aucune prestation réelle et n'a eu pour objet que de procurer à l'intéressé une somme de 220 849 francs sans contrepartie »*.

Des études coûteuses et sans suite

En dépit de cette grave accusation, M. Tomasini reste impavide et se dit *« blanc comme neige »*. *« La seule choseque l'on puisse me reprocher*, nous a-t-il déclaré, *c'est, effectivement, que la prestation réalisée par ma société ne correspond pas au libellé de la facture. Mais il s'agit, uniquement, d'une erreur administrative que j'assume entièrement. J'ai donné des explications et tout figure dans la comptabilité de la CSC. La chambre ne me croit pas. Si elle estime qu'un délit a été commis, je n'y peux rien. Qu'elle saisisse le parquet... »* C'est, précisément, indique-t-on à la chambre, ce qui va être fait. Non seulement pour ce dossier mais pour plusieurs autres qui sont analysés dans la lettre d'observations définitives sur la gestion de la SEMICA.

Présentée comme un *« outil à la disposition du maire de La Ciotat »*, la SEMICA, dont le capital social est détenu *« en quasi-totalité »* par la commune, est, en fait, clouée au pilori par la chambre, qui la décrit comme une société *« sans autonomie véritable »* et dont la gestion *« n'est réellement contrôlée ni par son conseil d'administration, ni par le commissaire aux comptes »*. Il lui est imputé, pour les exercices comptables de 1989 à 1992, une série impressionnante d'irrégularités et d'erreurs.

« Ainsi en est-il, écrit la chambre, *des largesses accordées au personnel, des frais exorbitants engagés en matière de représentation et de commercialisation sans résultats enregistrés à ce jour, de pertes de plusieurs millions de francs lors d'acquisitions de terrains ou de travaux, d'absence systématique de réelle mise en concurrence et d'études onéreuses sans réalisations ultérieures. » « Reste que la plupart du temps,* souligne la lettre d'observations, *le mot erreur est bien faible pour qualifier des commissions anormalement élevées versées à un intermédiaire financier ou des prestations d'un coût excessif. »*

Créée en 1987, après la fermeture des chantiers navals de la Normed, la SEMICA était chargée, en particulier, d'acquérir et d'aménager des terrains, soit sur le site des chantiers soit dans une zone d'entreprises baptisée Athelia, pour la création de nouvelles activités. Au chapitre des dépenses critiquables effectuées par la société, la chambre évoque des actions de commercialisation *« coûteuses et improductives »* ainsi que des études *« coûteuses »* qui n'ont eu *« aucune suite »*.

Elle conteste, d'autre part, les conditions d'acquisition des terrains privés de la Normed. Une opération marquée par *« des maladresses successives qui ont coûté, au total, plus de 20 millions de francs »*. La chambre reproche également à la SEMICA d'avoir investi 25 millions de francs pour accueillir une entreprise marseillaise, la Société nouvelle des Blancs de Zinc, dont la délocalisation n'a, finalement, créé aucun emploi. Elle n'est pas plus indulgente au sujet de l'acquisition, pour 50 millions de francs, au lieu de 40 millions de francs, selon un premier accord, des anciens bâtiments administratifs de la Normed.

La chambre aborde enfin deux aspects particuliers de la gestion de la SEMICA relatifs à des frais financiers et à de *« grossières facturations »*. Afin d'acquérir les anciens chantiers de la Normed, la SEMICA a contracté un emprunt de 70 millions de francs auprès du Crédit agricole. Elle a eu recours, pour ce faire, à un intermédiaire financier, Jean Simonetti, qui a reçu une commission de 1 %. Mais, dans le même temps, le Crédit agricole a, lui-même, prélevé une commission supplémentaire de 2 %.

La chambre *« s'interroge sur les motivations de la banque »*, d'autant que celle-ci a reversé les trois quarts de sa commission à M. Simonetti (qui a, ainsi, perçu, au total, plus de 1,5 million de francs). Réponse du Crédit agricole : *« Le règlement des commissions était le passage obligé pour réaliser l'opération de prêt. »* La chambre en conclut que le recours à l'intermédiaire a été *« imposé »* par la SEMICA. Elle tait pudiquement, pourtant, que M. Simonetti est connu, à Marseille, comme un militant du RPR particulièrement bien introduit dans les hautes sphères du mouvement néo-gaulliste et dont le passé d'ancien membre du SAC donne matière à de nombreuses spéculations.

La lettre d'observations énumère, par ailleurs, plusieurs exemples de surfacturations qu'elle attribue à des sociétés, non dénommées, au sujet de dépenses concernant l'aménagement d'un bâtiment de la Normed et d'une ZAC. La SEMICA a, entre autres, réglé à une entreprise 2,2 millions de francs, sur factures, sans marché ni lettre de commande. La chambre est *« convaincue »* que cette entreprise dont *« l'activité »* lui paraît *« peu conforme aux prestations fournies »*, ne fut *« qu'un intermédiaire »*. Il en serait résulté un surcoût *« inexpliqué »* de 1,337 million de francs, *« montant correspondant à une marge commerciale totalement artificielle et dont la destination finale est suspecte »*. La chambre examine, enfin, plusieurs missions de sécurité qui auraient permis des *« facturations suspectes pour des prestations dont la réalisation reste à prouver »*.

La réponse du maire de La Ciotat

La CSC n'est pas, en effet, la seule société à être visée. La chambre cite une étude de *« conseil en sécurité et de risques éventuels de pénétration »* effectuée par la société SECRETS, dirigée par Paul Barril. Coût : 213 480 francs. La chambre s'étonne que cette étude *« n'ait donné lieu à aucune production de document »* et relève *« l'incongruité d'un dépistage des écoutes »* concernant des installations électriques et téléphoniques destinées à être remplacées *« quelques semaines plus tard »*. De même, la société ERIC, créée par Philippe Legorjus, n'a *« aucun document à produire prouvant l'existence d'une convention avec la SEMICA »*, au sujet d'une facture de 144 780 francs.

Comme la loi lui en fait obligation, le maire de La Ciotat, Jean-Pierre Lafond, doit lire la lettre d'observations de la Chambre lors de la prochaine séance du conseil municipal. Mais il assortira cette communication d'une réponse, point par point, aux critiques adressées à la gestion de la SEMICA. Dans cette réponse, qui ne fait pas moins de 40 pages, il estime, globalement, que *« les griefs relevés »* sont *« le plus souvent, totalement infondés »*. Les frais excessifs de commercialisation? Une affirmation *« totalement gratuite »*. Les études *« coûteuses, laissées sans suite »*? *« Un mauvais procès »*. L'acquisition des terrains de la Normed? *« Des reproches inconsistants et juridiquement incorrects »*.

M. Lafond justifie également l'opération de délocalisation de la société Blancs de zinc, *« qui emploie quarante et une personnes et rapporte 2,8 millions de francs de taxe professionnelle »*. En ce qui concerne l'absence de mise en concurrence, il juge, en outre, *« difficilement compréhensibles »* les observations de la chambre, qui procède, selon lui, *« de manière calomnieuse et diabolique »*.

L'affirmation de surpaiement lors de l'acquisition des immeubles administratifs de la Normed est considérée, elle, comme *« indigne »* et la conclusion du rapport sur les travaux d'aménagement d'un bâtiment des anciens chantiers est qualifiée de *« pernicieuse »*. Quant aux frais financiers sur l'emprunt du Crédit agricole, M. Lafond reconnaît qu'ils sont *« lourds »* mais estime que la SEMICA a agi *« dans la plus parfaite transparence »*.

Le maire de La Ciotat conteste, de même, les surfacturations reprochées à la SEMICA, dans la mesure où *« on ne peut confondre le montant de la sous-traitance et le prix du marché »*. Au sujet, enfin, des missions de sécurité, il évoque *« le climat qui existait à La Ciotat »* et affirme, sans plus de détails, que la commune a *« préféré écarter les officines douteuses et recourir à des hommes exemplaires »*.

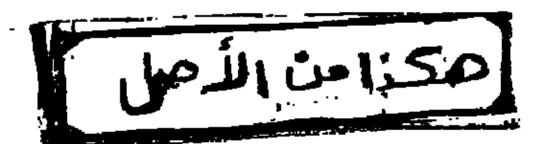
Pour M. Lafond, la chambre a, de plus, *« méconnu les droits de la défense »*. C'est la raison pour laquelle, nous a-t-il indiqué, la commune va engager, devant le tribunal administratif, un recours en nullité de la lettre d'observations pour violation du secret de l'instruction.

GUY PORTE

En Italie

La Fininvest réduit son contrôle sur Mondadori

Le premier éditeur italien, Mondadori, filiale de la Fininvest de Silvio Berlusconi, s'apprête à prendre le contrôle à 100 % du groupe Elemond. Elemond possède notamment les maisons d'édition Electa et Einaudi (5 % du marché du livre italien), et il est le premier des éditeurs scolaires de la Péninsule. Après cette prise de contrôle, Mondadori détiendra 25 % du marché de l'édition italienne. La société Einaudi contrôle 10 % des éditions Gallimard. Cette opération a lieu juste après la restructuration de Mondadori Editore, dont la finalité était la fusion entre Mondadori et Silvio Berlusconi Editore, effective depuis le 1er juin. Elle était due également à la volonté du nouveau président du conseil italien de désengager la Fininvest d'une partie de ses actifs et de trouver de l'argent frais. La Fininvest, qui détenait la totalité de Mondadori avant cette restructuration, n'en contrôlera plus que 47 %, après la mise sur le marché, le 16 juin, de 53 % des actions.



Le Monde

Grèce : stabilisation introuvable



Comme les conservateurs qui l'ont précédé, le gouvernement socialiste grec veut réduire le déficit des finances publiques. Mais ses premières initiatives se heurtent au scepticisme des milieux d'affaires.

page III

Dossier : les fonds de pension

Les fonds de retraite gèrent des milliers de milliards de dollars aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et au Japon. Faut-il en créer en France, même si les vertus de ces fonds sont parfois contestées ?

page VIII

Lettre de New-York : les mendiants



Donner ou ne pas donner ? Les sans-abri se multiplient dans les villes américaines : la croissance n'empêche pas la montée de la pauvreté. Mais l'opinion oscille entre charité et répression de la mendicité.

page IX

L'ÉCONOMIE

BULLETIN

Réveil

CE sont les patrons qui ont été étonnés ! Depuis si longtemps qu'ils se croyaient intouchables, libérés du « carcan administratif » par la déréglementation, grisés par l'ouverture internationale, portés aux nues par l'idéologie libérale, ils avaient fini par croire que la race des juges était éteinte ! Et ils avaient multiplié coups de Bourse et OPA, restructuré à tout va, réorganisé leurs circuits de financement à travers des filiales plus ou moins exotiques, et joué sur des marchés de plus en plus sophistiqués et *opaques*.

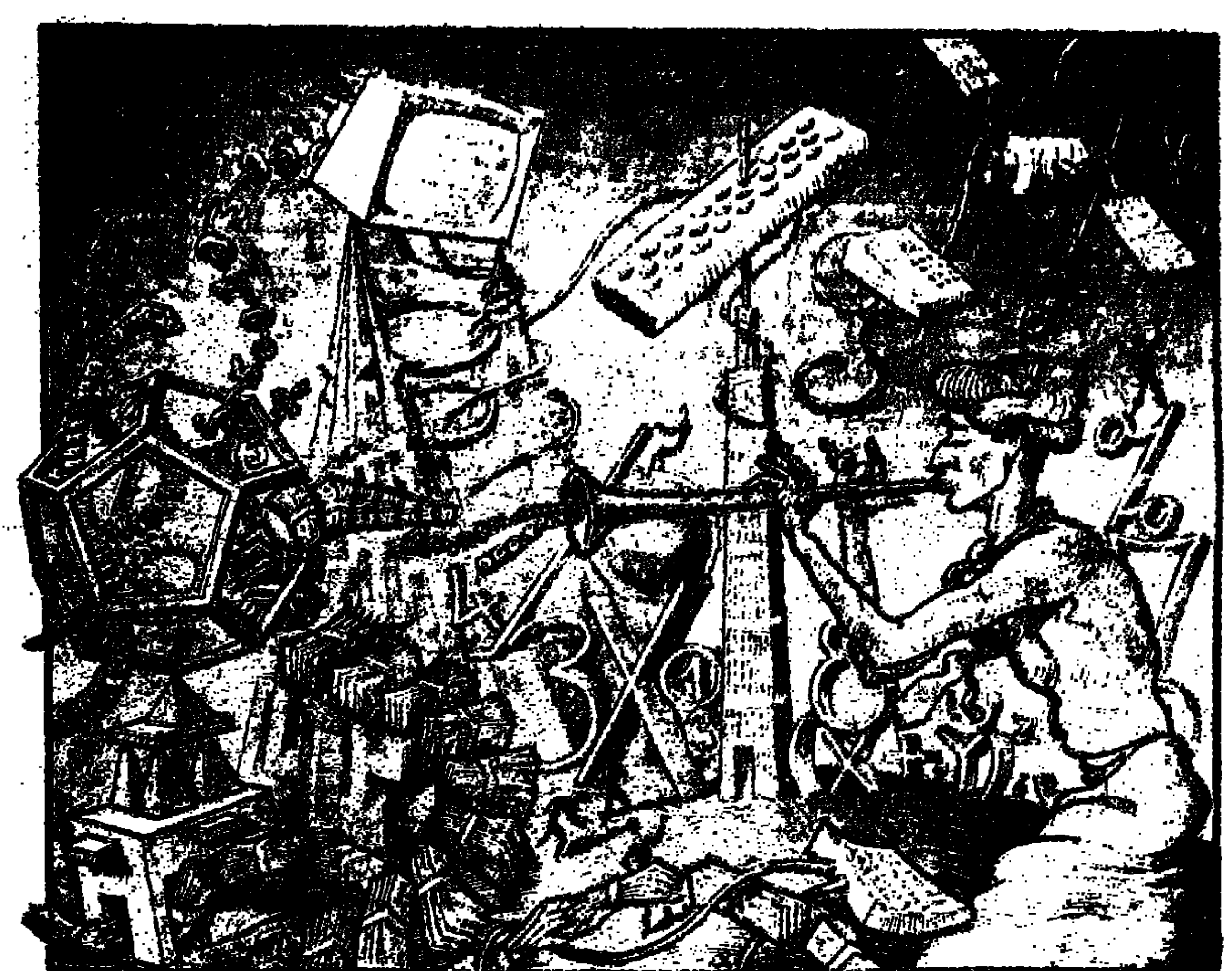
Le réveil est dur. Aux Etats-Unis d'abord, les *golden boys* les plus flamboyants sont tombés sous les coups de la SEC, le gendarme des marchés. Puis la « bulle financière » éclata au Japon, provoquant une cascade de scandales. Ce n'était rien comparé au gigantesque lavage de linge sale engagé peu après en Italie. Depuis peu, c'est au tour de l'Espagne et... de la France, où la liste des patrons empêtrés, pour des motifs divers, dans les rets de la justice, s'allonge.

Comme leurs homologues d'un bout à l'autre de la planète, ils n'ont commis qu'une faute : ils ont sous-estimé le pouvoir des juges et oublié que la contrepartie inévitable de la déréglementation était un renforcement des contrôles *a posteriori*. Liberté rime avec responsabilité, partout, toujours. On ne peut à la fois souhaiter des marchés boursiers dynamiques et ignorer la protection des petits actionnaires, faire des prodiges d'ingénierie financière et s'asseoir sur les droits des « minoritaires » ; on ne peut pas non plus conclure des contrats par tous les moyens, alimenter « par réalisme » la corruption – voire la Mafia –, et s'étonner douloureusement des interventions du fisc ou de la justice...

Véronique Maurus

FINANCE INTERNATIONALE

Les marchés dérivés en accusation



TUDOR BANUS

L'explosion des marchés dérivés inquiète les banques centrales. Ces marchés à terme, où, pour se couvrir des risques de fluctuation, les grandes entreprises, les compagnies d'assurances, les caisses de retraite, etc., échangent des contrats sur les taux d'intérêt ou les devises, atteignent une ampleur et une complexité telles que personne n'arrive plus à les contrôler. Pourtant il serait aujourd'hui difficile de s'en passer...

Lire pages VI et VII les articles d'Erik Izraelewicz, Eric Leser, François Renard et Marc Roche.

A-CÔTÉS

Le D-Day Show

Spectaculaire, la commémoration du 6 juin n'aura qu'un impact limité sur l'économie locale

CAEN
de notre envoyé spécial

LA France se complaît dans les commémorations. Cinq ans après le bicentenaire de la Révolution, voici venu le cinquantenaire du débarquement. Point d'orgue des cérémonies, l'énorme « son et lumière » organisé à Caen le 6 juin à 22 h 30, à deux pas du Mémorial. Deux mille figurants, 60 000 spectateurs parmi lesquels Bill Clinton et François Mitterrand, un budget de 30 millions de francs : le spectacle de Jean-Pascal Lévy-Trumet, heureux lauréat de l'appel d'offres lancé l'an dernier par la mission du cinquantenaire, aura mobilisé depuis deux mois le savoir-faire d'une soixantaine d'entreprises. Pourtant, par-delà la réalisation du chantier, les retombées économiques d'une telle manifestation, par définition éphémère, apparaissent ténues.

Au cœur du spectacle « allégorique » retransmis en direct à la télévision, une pyramide monumentale (70 mètres de côté et 16 mètres de haut), recouverte de caillebotis métallique, tout droit sortie de l'imagination de Jean-Pascal Lévy-Trumet.

Philippe Baverel

Lire la suite page V

ASSAINISSEMENT OU BULLE FINANCIÈRE ?

Le rebond des matières premières

Les marchés des produits de base sont passés du creux historique à la fièvre spéculative. La logique économique y trouvait son compte, jusqu'à l'irruption des grands fonds de placement...

LES prix du café doublent, le baril de pétrole prend 4 dollars sur le marché à terme de New-York ; sur la Bourse des métaux de Londres (LME) c'est la frénésie des grands jours, et les volumes traités ne cessent d'augmenter ; à Kuala-Lumpur pour l'huile de palme, à Chicago pour celle de soja, à New-York ou Liverpool pour le coton, le monde des matières premières est en effervescence. Depuis octobre 1993, mais surtout depuis le début avril 1994, les marchés mondiaux se sont réorientés à la hausse, une hausse devenue frénétique en mai pour les produits les plus « spéculatifs ».

Comme à chaque fois qu'il s'agit de matières premières, l'imaginaire prend vite le pouvoir. N'avons-nous pas tous rêvé à l'or et aux épices, aux routes du café ou du sucre, au métal rouge ou bleu, aux chemins des caravanes ou des tankers ? Cette flambée des matières premières est-elle un signe précurseur de la reprise économique mondiale ? Annonce-t-elle l'inflation ? Est-elle un signe de plus de la financiarisation de l'économie internationale ? Est-ce un nouveau choc identique à celui de 1973 ? Avant que d'essayer de répondre à ces questions, il faut bien analyser d'où viennent les marchés et ce qui s'est passé depuis six mois.

• Eté-automne 1993 : les marchés au plus bas

Au début de l'automne 1993, les marchés internationaux de matières premières, et plus largement de « commodités », avaient atteint, en valeur réelle, leurs plus bas niveaux de prix depuis la fin de la seconde guerre mondiale, voire, selon des calculs du FMI, depuis le commencement du XX[e] siècle. Rares étaient les produits cotés au-dessus du prix de revient, même pour les producteurs les plus efficaces. C'était le cas du cuivre, en fait la seule matière première à ne pas avoir été affectée par la crise, du fait de la permanence des besoins asiatiques et des difficultés des producteurs africains. C'était aussi bien sûr le cas du pétrole, quoique le prix atteint vers la fin de 1993 (14 dollars le baril) ait été inférieur au niveau requis pour permettre la simple reconstitution des réserves. Les grains (céréales et soja) sont un cas à part dans la mesure où les prix internationaux intègrent souvent tant des mesures de soutien que des subventions à l'exportation.

Mais pour le reste, les prix des métaux (aluminium et zinc en particulier), des produits tropicaux (café et cacao), des matières premières agricoles (laine surtout, mais aussi coton et caoutchouc), de nombreux produits industriels (pâte à papier et papiers, chimie de base, acier...) ne payaient parfois même pas les frais directs des producteurs. Cette situation était due à un excès de l'offre plus qu'à une baisse de la demande. Un peu partout la surproduction était patente, et les producteurs demeuraient très réticents à réduire leurs capacités. Sur certains marchés, comme à Londres pour les métaux ou à New-York pour le café, les stocks s'amoncelaient et déprimaient un peu plus les cours.

Philippe Chalmin
Conseiller économique de la SFAC, éditeur du rapport *Cyclope* sur les marchés mondiaux.

Lire la suite page IV



CONSOMMATION

Le marketing du transparent

Du cola au shampooing, du liquide vaisselle au « pain dermatologique » les produits incolores se vendent bien. Peur de l'allergie ou « séduction du vide » ?

APRÈS le « light », le « clear » ? Après les aliments allégés, voici venu le temps des produits transparents. *« Le transparent est en train de prendre le relais de l'allégé, jusque sur le marché des soft drinks »*, assure Jacques-Edouard Charret, responsable marketing chez Casino, pas peu fier d'avoir mis en rayon à la fin de 1993, sous la marque Casino, *« le premier cola transparent disponible en France »*, vendu 5 francs la bouteille d'un litre et demi, c'est-à-dire à peine plus cher qu'un cola sans marque classique. Cinq mois plus tard, le résulat dépasse toutes les espérances : *« Sous notre marque distributeur, les ventes de colas transparents dépassent celles des colas standards et lights réunis »*, claironne Jacques-Edouard Charret (1), ajoutant que *« les boissons transparentes, dont font partie Sprite et Seven-Up, représentent 26 % du marché des soft drinks aux Etats-Unis »*.

Un vrai cola avec des bulles, aussi clair que de la limonade, l'exemple est venu de Coca et Pepsi qui ont respectivement lancé Tab Clear et Crystal Pepsi. Distribué sur les marchés nord-américains, anglais et japonais, le cola « dépigmenté » des deux grandes marques est étrangement absent des linéaires français. Echaudé par l'échec de la formule « New Coke », Coca-Cola serait-il désormais plus frileux sur le Vieux Continent ? *« Pas du tout*, répond William Louis-Marie, chargé des relations presse de Coca-Cola : *le problème, c'est que les Français assimilent les boissons transparentes à de l'eau »*. Surtout, le filon de l'allégé est loin d'être tari en France : *« En 1993, la seule de nos boissons à avoir enregistré une progression de ses ventes, c'est Coca-Cola light (+ 5 %) qui se place en troisième position, après Coca-Cola et Orangina, sur le marché des soft drinks. »*

Quoi qu'il en soit, le « transparent » se taille un franc succès auprès des consommateurs : à en croire un récent sondage du CREDOC (2), 29 % des Français déclarent en acheter. *« Ce phénomène est le signe d'un retour au puritanisme et à l'austérité. En présentant un produit « tout nu » dans un emballage transparent, la marque veut faire croire qu'elle n'a rien à cacher*, explique Robert Ebguy, directeur de recherche au Centre de communication avancée (groupe Euro-RSCG). *En filigrane, c'est aussi toute la théorie du moindre impact sur l'environnement qui se dessine »*. *« Et pourtant, le « clear » est à l'écologie ce que l'allégé était à la santé dans le domaine de l'alimentation*, assène Robert Rochefort, directeur du CREDOC. *Simplement, ce phénomène, qui traduit une désaccoutumance par rapport à la surenchère des signes, est bien dans l'air du temps : cette « séduction par le vide » est proche de la séduction par les premiers prix »*.



SUCCÈS • La mode reste limitée aux sodas et aux produits d'hygiène. L'alimentaire résiste : *« La couleur fait partie de la saveur »*, estiment les spécialistes. En revanche, les marchands de savonnettes chantent en chœur les louanges de ces produits *« à pH neutre, hypoallergéniques et sans colorant »*. Comme si la transparence était la garantie indispensable en la matière... Dès 1991, Henkel avait ouvert le bal en lançant, sous la marque Le Chat, un shampooing transparent baptisé « Douceur pure » qui représente aujourd'hui 2,2 % de l'ensemble des shampooings vendus dans la grande distribution ; le gel-douche lancé l'an dernier rafle 2,9 % du marché.

Même recette, même succès pour Colgate-Palmolive qui, depuis mai 1992, propose aux ménagères aux mains délicates un liquide-vaisselle transparent (« Sensitive Skin ») « dermatologiquement testé », à un tarif deux fois supérieur à la moyenne. Résultat : avec 3,5 % des parts de marché du liquide vaisselle, le nouveau produit réalise 7 % du chiffre d'affaires du secteur. Venu plus tardivement sur le créneau (en janvier 1993), L'Oréal, via les laboratoires Garnier, s'emploie à combler son retard avec la gamme « Neutralia » : shampooing, gel-douche, démaquillant, pain dermatologique... En 1993, dix millions d'unités « Neutralia » ont été vendues et *« les ventes des quatre premiers mois de 1994 ont été deux fois plus importantes que celles enregistrées sur la même période de 1993 »*, affirme Françoise Lazard, des laboratoires Garnier. Pas question néanmoins de *« faire du transparent » pour le transparent*, s'empresse-t-elle de préciser : *« Neutralia » a vocation à ouvrir le segment de la dermo-cosmétique, le haut de gamme de la grande distribution »*. Dernier venu, Unilever a lancé en avril, sous la marque « Sunsilk professionnel », un shampooing « Ultra-douceur » transparent... malencontreusement vendu en flacon de plastique opaque !

Philippe Baverel

(1) En 1993, Casino, sous sa marque, a écoulé 1,5 million de litres de cola standard et 500 000 en « light ».

(2) Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie. Sondage effectué en janvier par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 1 039 personnes.

HUMEUR • par Josée Doyère

Réponse à tout

ALEXANDRA a eu un gros problème. Le bébé qu'elle gardait semblait ne pas aller bien du tout. Les parents avaient été formels, avant de partir dîner chez des amis : *« S'il y a quoi que ce soit, vous nous appelez à ce numéro, nous y sommes toute la soirée. Ce n'est pas loin, l'un de nous deux reviendra ventre à terre. »* Ce que ce brave homme ne savait pas, c'est que les amis chez qui il se rendait avaient branché leur répondeur sur le téléphone de leur chambre, à l'autre bout de l'appart. Aucune chance de les joindre en direct. Alexandra a laissé, à son deuxième appel, sans beaucoup d'espoir, un message désespéré... qui ne serait entendu au mieux que tard dans la nuit ou le lendemain matin. Quand les parents sont rentrés, elle était en larmes. Heureusement, l'état du bébé ne s'était pas aggravé...

Une urgence est toujours possible, familialement, mais aussi professionnellement. Essayez donc de joindre dans un lieu public très fréquenté (cinéma des Champs-Elysées, grand théâtre, musée...) la personne que vous voulez prévenir d'une catastrophe. Très souvent, vous tomberez sur un répondeur qui vous donnera les titres des films et les heures des séances (pour le cinéma), les horaires d'ouverture et de nocturne pour les musées... *Mais pas de numéro pour les* urgences. En cas de panique, il ne vous reste plus qu'à vous rendre sur place... A condition de pouvoir le faire. Professionnellement, il est parfois impossible de joindre en temps utile la personne idoine pour... déplacer l'heure ou le lieu d'un rendez-vous, demander qu'on recherche avant votre arrivée *un document indispensable*. Le répondeur, si commode aujourd'hui pour laisser un message, si commode à consulter à distance, demande désormais un complément : un de ces bip-bip qui vous prévient qu'il y a un message urgent. Nous voilà tous transformés en médecin de garde, en vigile, en gardien qu'on doit pouvoir joindre à tout moment.

Pourtant, c'est bien agréable, parfois, de se déconnecter complètement de tous ces fils sans fil qui nous relient à nos semblables. Il y a des moments d'intimité, de plaisir ou... de labeur intense où on ne veut à aucun prix être « dérangé », sauf... Sauf si la nouvelle est d'importance. Alors, il faut se doter d'un fax, mais il est souvent encombré d'envois inutiles que la damnée machine crache sans discontinuer.

Tout ça, c'est terriblement contradictoire. Chacun d'entre nous veut tout et le contraire : être tranquille quand on le désire, mais être tout de même dérangé si c'est important. On pourrait rêver que les chercheurs inventent enfin des machines vraiment intelligentes, des fax capables de refuser les papelards inutiles, des répondeurs aptes à shunter intégralement les débordements verbaux au profit des *messages essentiels, des télé*phones rendus volontairement muets qui retrouveraient la voix quand le message est essentiel... En serions-nous vraiment satisfaits ? C'est à voir. L'être humain ne servirait plus à rien et n'aurait plus qu'à disparaître. ■

LA COTE DES MOTS

Bon ou mauvais aloi

Des étudiants peuvent réussir à l'oral, mais échouer à l'écrit... Il en est de même pour les mots : certains ne dépassent pas le stade du langage parlé ; d'autres s'imposent aussi dans l'écrit, plus ou moins facilement.

Dans la première catégorie, on relève ainsi l'adjectif *opable*, créé pour désigner ou qualifier une entreprise, une société vulnérable... et qui peut donc faire l'objet d'une offre publique d'achat (OPA), ou d'une offre publique d'échange (OPE).

Ecrit ainsi, le terme est peu lisible, peu déchiffrable, et il fut rapidement délaissé, à juste raison. La variante *opéable* – le plus souvent mise entre guillemets – a été utilisée depuis. Elle n'est pas à exclure complètement, mais son niveau de langage – « familier » – doit conduire à l'enserrer dans les deux doubles petits chevrons.

Subsidier et *subside*, indiquait Joseph Hanse (1), *« peuvent être synonymes »* de *subventionner* et de *subvention*, *« mais les deux premiers sont beaucoup plus vivants en Belgique qu'en France »*. C'est le moins que l'on puisse dire, en effet, car *subsidier* est inconnu des dictionnaires français usuels.

Rédacteur du fameux *Bon Usage*, à la suite de Maurice Grevisse, le grammairien belge André Goosse nous a confirmé le bon aloi de ces mots... aux yeux de nos voisins. Et pourtant, ces termes demeurent inusités dans l'Hexagone, sauf *subside*, toutefois inemployé comme synonyme de *subvention*. Devons-nous, pour cela, les décréter « illicites » et de mauvais aloi ?...

Jean-Pierre Colignon

(1) *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne* (Duculot éd.).

LIVRE

Maîtriser le travail

Pour une société « postsalariale », il faut concevoir un autre contrat social, une activité qui donne sens à la vie autant que le travail

LE TRAVAIL, REFLET DES CULTURES
Du sauvage indolent au travailleur productif
d'Annie Jacob
PUF, 280 pages, 192 F.

LE PARTAGE DU TEMPS ET DES REVENUS
de Yoland Bresson
Economica, 105 pages, 65 F.

LA souffrance demeure dans le *« travail »* de la parturiante et l'expression *« bourreau de travail »* est un pléonasme. Car le travail évoque le *tripalium*, instrument de torture, mais aussi le voyage *(travel)*. Le livre d'Annie Jacob est d'abord une recherche sur le sens et l'idée de travail dans les œuvres françaises jusqu'au XVIII[e] siècle. Ensuite, une recension, pour la même période, des propos tenus sur le *« sauvage »* par les découvreurs du Nouveau Monde. La pensée économique qui se constitue alors utilise ce sauvage comme contre-modèle de l'homme économique et rationnel (pléonasme encore !). De servile, ignoble et pénible, le travail est devenu productif, utile, libérateur.

Cette thèse n'est pas nouvelle. Michel Foucault avait montré dans son *Histoire de la folie à l'âge classique* comment une nouvelle éthique du travail devenait possible lorsque la misère commençait à perdre sa positivité mystique. Max Weber, dans *l'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, reprenait chez Adam Smith l'idée du travail comme plus grande richesse de l'homme. Cette idée hautement affirmée par les puritains de Nouvelle-Angleterre s'opposait au pillage débridé des conquistadors espagnols, mais justifiait tout autant, et beaucoup plus subtilement, l'appropriation des terres au détriment des *« indolents sauvages »*.

L'originalité du livre est ailleurs. Elle est de montrer, même si Rousseau signe l'article « Economie politique » de l'*Encyclopédie*, la coupure entre philosophes et économistes. Le *« bon sauvage »* des premiers, vivant dans la liberté, l'égalité et la fraternité, est le « mauvais sauvage » pour les seconds.

Mais pouvait-on parler du travail chez les économistes sans une analyse détaillée d'Adam Smith (la *Richesse des nations* paraît en 1776) ? Le pari de l'auteur de se centrer sur les physiocrates ne tient peut-être pas toutes ses promesses. Pourquoi, chez eux, la référence à la terre, la notion de *« classe stérile »*, le refus d'une valeur-travail, alors que, plus tard, chez Smith, la division du travail prépare la rationalisation taylorienne ? Autant de questions qui auraient pu éclairer notre futur, comme le voulait le livre. Celui-ci demeure un très agréable ouvrage de citations.

Le livre de Yoland Bresson, en revanche, nous situe d'emblée dans une société postcapitaliste, où les notions de travail et de salaire ne sont plus essentielles pour mesurer l'activité des hommes. Son idée du *« revenu minimum d'existence »* s'oppose philosophiquement aux solutions du partage du travail à la André Gorz, Michel Albert, ou encore Guy Aznar, pour qui seul le travail donne une valeur (au sens moral et matériel) à la vie des hommes.

DOGME • Yoland Bresson exploite la vieille équivalence du temps et de l'argent. Si la monnaie est du temps, *« on ne peut espérer modifier la répartition du temps qu'en passant par la médiation de la monnaie, qu'en agissant sur la répartition des revenus »*. Il faut abattre aujourd'hui le dogme du plein emploi à plein temps, comme fut abattu autrefois celui de la monnaie rare. D'un monde de la valeur-travail, passons à celui de la valeur-temps, du salariat au *« participat »*, où est rompu le lien emploi-revenu. Vivre nous autorise à percevoir un revenu d'existence. A nous de choisir de travailler en plus. Or la société contemporaine ne nous laisse pas ce choix. Mieux, elle nous soumet à la technique, laquelle nous somme de produire pour mieux nous exclure, nous *« arraisonne »*, comme elle arraisonne la nature. *« Maîtriser la technique, c'est donc se rendre maître du temps. »*

C'est une très « heideggérienne » pétition de principe. L'auteur reprend à Heidegger l'idée de briser la domination de la technique, en s'orientant vers l'art, le beau et l'inutile. Il aurait pu se référer aussi à la philosophie de John Rawls d'où découle ce *« revenu d'existence »*. Il est vrai que ce dernier n'est pas viable sans une certaine philosophie de l'inutile.

L'intérêt du livre réside dans l'effort de concrétiser ce *« revenu d'existence »*. Inconditionnel, acquis dès la naissance, mais pas revenu minimum, *« parce que cette notion renvoie aux besoins, tandis que le revenu d'existence se calcule en fonction des ressources du pays »*, il est précisément évalué à 1 575 francs par mois. Combiné à différentes mesures de partage du temps, il offre une vision cohérente d'une société postsalariale, très automatisée, dominée par les services, et d'une économie que l'auteur connaît autant dans sa réalité que dans ses représentations (voir ses références à la théorie des cycles et à la croissance endogène ; voir aussi son renversement de la distinction microéconomie-macroéconomie, celle-ci comparée à la microphysique, domaine de la statistique, celle-là à la mécanique, dotée de règles précises de calcul).

« Il faut l'accepter : le plein emploi salarial est fini, un autre contrat social doit nous être proposé : la pleine activité. » Sans doute. Mais que l'activité hors du travail ne soit ni inutile, ni mercantile, ni mère de tous les vices, et donne néanmoins un vrai sens à la vie, reste encore à découvrir.

Bernard Maris

NOTES DE LECTURE

LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
de Marc Berthiaume
Vuibert, 212 pages, 80 F.

L'ÉTAT-NATION FACE AUX EUROPES
de Paul Sabourin
PUF, 304 pages, 149 F.

Ah ! si l'Europe pouvait avancer au rythme des ouvrages qui lui sont consacrés ! Marc Berthiaume sous-titre son livre : *L'Europe dans la tourmente*. Après avoir suivi le fil des quarante années d'intégration économique et proposé un état des lieux du grand marché, il éclaire les « paquets d'orties » d'aujourd'hui : la crise de l'agriculture, les difficultés de l'Europe sociale, les inégalités régionales, la marche pénible vers l'union monétaire, les défis de la politique extérieure et de l'élargissement. Un bon outil pédagogique.

Paul Sabourin, lui, étudie le phénomène de ce que, jadis, François Fontaine appelait *« la nation-frein »*, constatant un double basculement : après Maastricht, du fait de la crise du travail et des nouvelles percées vers la supranationalité, le réveil des Etats qui s'étaient un peu assoupis ; après la chute du mur de Berlin, la renaissance de l'URSS. Le drame, c'est *« qu'il y a plus de peuples que d'Etats à l'Est »*.

Y aura-t-il un destin commun aux deux Europes face à l'Etat-nation ? Notre auteur n'est pas hostile à une Europe fédérale, à condition qu'elle soit une entreprise *sui generis*, loin des rêves des fédéralistes doctrinaires. Un livre de fond, où l'excellent juriste qu'est Paul Sabourin ne se contente jamais d'à-peu-près.

P. D.

CYCLOPE 1994. LES MARCHÉS MONDIAUX
Sous la direction de Philippe Chalmin
Economica, 578 pages, 450 F.

Pour sa huitième année d'existence, Cyclope prouve une fois de plus qu'il n'a pas l'œil dans sa poche. Tous ceux qui s'intéressent à l'évolution des marchés mondiaux se sentent plus assurés lorsqu'ils ont sous le coude cette brique de référence. Défilent, bien sûr, comme à la parade, les denrées agricoles des régions tempérées et tropicales, les ressources de la mer, les minerais et métaux, les produits énergétiques, les marchés industriels, ceux des assurances, du fret maritime, ainsi que les Bourses et marchés financiers. La drogue, hélas, ne peut plus être ignorée.

Le grand mérite de l'ouvrage est de replacer ces analyses ponctuelles dans un cadre socio-politique global et de tracer des perspectives conjoncturelles macro-économiques et monétaires. Ainsi, les vues sur le « nouvel ordre du monde » sont très éclairantes : ruptures historique (implosion de l'URSS, émergence de l'Asie), idéologique (renaissance d'un courant libéral), géographique (connexion de tous les points de la planète). Nos experts analysent la signature du GATT, avant de passer en revue les régions du monde, leurs chances et leurs risques.

Quinze auteurs tournent ainsi lentement et efficacement le globe terrestre pour nous faire suivre les mille et un réseaux des échanges.

P. D.

AGENDA

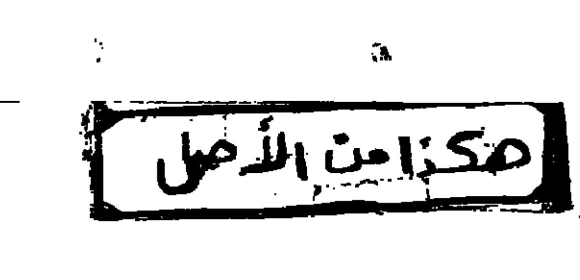
MARDI 7 JUIN. Paris. Réunion ministérielle de l'OCDE, pour désigner le successeur de Jean-Claude Paye au poste de secrétaire général (jusqu'au 8 juin).

MERCREDI 8 JUIN. Luxembourg. Conseil « environnement » de l'Union européenne.
Allemagne. Rencontre à Heidelberg entre le président Mitterrand et le chancelier Kohl pour « célébrer l'amitié franco-allemande ».

JEUDI 9 JUIN. Danemark, Irlande, Pays-Bas et Grande-Bretagne. Elections européennes. Le 12 juin pour les autres pays membres.

VENDREDI 10 JUIN. Genève. Symposium du GATT sur le commerce, l'environnement et le développement durable (jusqu'au 11 juin).

DIMANCHE 12 JUIN. Vienne. Référendum sur l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne.





HUMEUR • par Josée Doyère

Reponse à tout

NOTES DE LECTURE

AGENDA

GRÈCE

Une stabilisation introuvable

Comme ses prédécesseurs conservateurs, le gouvernement socialiste d'Athènes veut diminuer le déficit des finances publiques. Mais ses efforts suscitent le scepticisme des milieux d'affaires

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

« *ILS n'ont pas encore échoué.* » Ce commentaire désabusé du rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Ekonomikos Tachydromos* en dit long sur le scepticisme que suscite la politique économique du gouvernement du socialiste Andréas Papandréou. Les récentes tensions sur la drachme, très largement surévaluée, ont illustré le peu de confiance des milieux financiers dans la capacité des autorités à rétablir la stabilité économique, pour engager ensuite la politique de croissance à laquelle aspirent les Grecs. Yannos Papantoniou, le ministre de l'économie, a réagi en avançant la libération complète des mouvements de capitaux, initialement prévue le 1er juillet.

Le gouvernement a peu de temps. Après les élections européennes, il devra rapidement démontrer sa capacité à réaliser la politique qu'il a définie. « *Une politique purement déclaratoire* », juge Timos Christodoulou, ancien gouverneur de la Banque nationale de Grèce. Sévérité peut-être excessive, car des réformes importantes ont été adoptées, sur la fiscalité notamment, et le processus de privatisation vient d'être enfin enclenché.

Les difficultés rencontrées, à l'extérieur, dans les relations avec l'ex-République yougoslave de Macédoine (Skopje) ou avec l'Albanie et le malaise persistant qu'elles provoquent avec les partenaires de l'Union européenne, dont la Grèce assure actuellement la présidence, alourdissent le climat. On ne l'ignore pas à Bruxelles, une détérioration de la situation économique ne pourrait qu'envenimer le débat politique, risquant de provoquer des dérapages supplémentaires dans les Balkans. C'est dire que l'examen, en juillet, par les ministres des finances des Douze, des efforts de « *convergence* » accomplis par la Grèce dans le cadre du traité de Maastricht n'aura rien d'un exercice académique !

CLASSICISME • La politique économique du gouvernement d'Andréas Papandréou est, dans l'ensemble, d'un classicisme irréprochable et, en vérité, d'une inspiration très voisine de celle conduite par le gouvernement conservateur de Constantin Mitsotakis, de 1990 à 1993 (*le Monde* du 27 juillet 1993).

L'idée de base est de diminuer le déficit des finances publiques pour réduire une dette extérieure considérable, source de tous les maux, et pouvoir ainsi rapprocher l'inflation grecque de la moyenne communautaire. Une fois le processus vertueux amorcé, le pays, dont l'activité est bridée par la stratégie déflationniste menée depuis plusieurs années, pourrait renouer avec la croissance grâce à une politique d'investissement et de modernisation des infrastructures soutenue par l'aide européenne (20 milliards d'écus en provenance des fonds structurels pour les six années à venir, auxquels s'ajoute le soutien à l'agriculture).

Dans les bureaux de l'administration comme dans les sièges sociaux des entreprises, on en rêve ; on met l'accent sur cette « nouvelle frontière » que représente pour le Grèce la pénétration des voisins balkaniques, voire des pays de la CEI ou du Proche-Orient. « *La Grèce a retrouvé ses marchés traditionnels, elle est par exemple, après l'Allemagne, le second investisseur en Bulgarie, très bien placée aussi en Roumanie* », note Louka Katseli, conseillère du premier ministre, estimant que c'est là, indéniablement, le changement le plus prometteur des dernières années.

Constantinos Labropoulos, conseiller au ministère de l'économie, évoque la création d'une « zone drachme » dans les Balkans pour faciliter l'investissement. Dimitris Chantzis, armateur et président du Globe Group of Companies (agro-alimentaire, textiles), confirme : « *La nouvelle génération de chefs d'entreprise grecs réussit bien dans ces pays. Nous y faisons déjà 10 % de notre chiffre d'affaires, mais nous visons bien davantage.* »

Malgré certains succès, le pouvoir conservateur (1990-1993) avait au bout du compte échoué en tentant de mener une telle politique (*le Monde* du 5 octobre 1993). L'inflation, qui dépassait 20 % en 1989, avait été ramenée autour de 12 % en 1992. Mais le gouvernement, alarmé par la baisse des recettes fiscales résultant du retournement de la conjoncture mondiale, augmenta alors brutalement les taxes sur l'essence : cette fausse manœuvre relança la hausse des prix, et l'inflation était revenue à 13 % en septembre 1993, au moment où il fut renversé (par suite d'un désaccord interne sur la politique extérieure), un an avant le terme normal de la législature.



RELÂCHEMENT • A l'approche des élections, le gouvernement avait relâché la politique de rigueur, si bien que le déficit public s'envola à nouveau, pour atteindre 16,3 % du PIB en 1993. L'affairisme, les scandales, réels ou amplifiés par l'opposition, qui avaient accompagné les premières tentatives de privatisation, accentuèrent le mécontentement d'une population touchée par la crise. Les manifestations de rue se succédaient dans les grandes villes et le cafouillage de la gestion économique du gouvernement Mitsotakis, aggravé par une conjoncture détestable, ne put qu'accélérer sa disgrâce.

L'actuel gouvernement s'est fixé pour objectif de limiter l'inflation à 11 % en 1994, et les premiers résultats sont encourageants, même si l'on vient de constater une légère résurgence de 10,2 % en février à 10,4 % en mars. Louka Katseli n'exclut pas que la hausse du coût de la vie descende au-dessous de 10 % à la fin de l'année.

La réforme fiscale a été conçue pour conforter cette tendance. La préoccupation du gouvernement est moins de relever l'impôt que d'élargir le nombre de contribuables. L'évasion fiscale, un sport national, est facilitée par le mauvais équipement de l'administration (les crédits ouverts par la Communauté en 1987 pour informatiser les services des contributions n'ont apparemment pas encore été utilisés !) mais surtout par la structure de la société : à peine 50 % des actifs sont salariés, les autres, indépendants, sont par là même difficiles à contrôler. « *Les avocats déclarent autour de 1,8 million de drachmes par an, alors que le salaire moyen dépasse 3,5 millions de drachmes. Les médecins du secteur privé déclarent beaucoup moins que ceux du secteur public, pourtant mal payés* », raconte Petro Linardos Rilmont, le directeur de l'Institut du travail.

En vertu de la réforme, les professions libérales et les indépendants seront désormais imposés au forfait sur la base de critères objectifs, c'est-à-dire des signes extérieurs de richesse. Les intéressés ont fait grève pour essayer de stopper le projet de loi, ce qui tendrait à prouver qu'ils ne le considèrent pas comme anodin... Considérant cette réforme comme « *un acte de désespoir* », Timos Christodoulou suggère une méthode, selon lui plus sérieuse, fondée sur la valeur ajoutée, pour traquer la fraude – ce que se proposait le gouvernement conservateur.

DÉPENSE • « *S'attaquer à l'évasion fiscale est un combat difficile. La réforme permettra probablement d'augmenter les recettes, mais pas autant que l'espère le gouvernement* [20 % environ, NDLR], *et ça ne suffira pas pour réduire de manière significative le déficit des finances publiques* », estime pour sa part Iason Stratos, le président de la Fédération des industries grecques. Dans ce pays, année après année, les recettes fiscales effectives, qu'il s'agisse des impôts directs ou indirects, s'avèrent sensiblement inférieures à ce qui était prévu dans le budget. Iason Stratos est convaincu qu'il en sera encore de même en 1994.

Selon lui, le gouvernement, sous la pression à la fois des syndicats et du parti, ne réussira ni à contenir la dépense publique, ni à engager avec détermination un programme de privatisation. « *Il va falloir encore emprunter, ce qui contribuera à augmenter la masse monétaire, risquera de relancer l'inflation, pèsera sur les taux d'intérêt* », déplore-t-il.

Ioannis Boutos, le gouverneur de la Banque de Grèce, qui vient de publier son rapport annuel sur la situation économique, donne corps à ce diagnostic pessimiste en réclamant avec une particulière insistance une réduction drastique des déficits publics. La Commission européenne tire dans le même sens, comme si elle n'avait aucune confiance dans les prévisions officielles. « *Un programme crédible d'ajustement budgétaire devrait être mis en place pour mettre un terme aux anticipations inflationnistes défavorables et pour supporter la stabilité extérieure de la drachme* », lit-on dans ses récentes « Recommandations » sur les politiques économiques des États membres. « *Il n'y a aucune raison d'être satisfait de la situation en Grèce* », a dit, en les rendant publiques, le commissaire européen Henning Christophersen, le 25 mai. De fait, les dernières prévisions établies par Bruxelles annoncent pour 1994 un déficit public proche de 18 % du PIB !

SUBSTANTIEL • Le gouvernement s'efforce de convaincre de sa volonté de mettre en œuvre son programme économique : les salaires du secteur public ont été augmentés avec modération (10 %), les syndicats du secteur privé se contentant, eux aussi, d'ajustements raisonnables. L'opposition dénonce le recrutement de nouveaux fonctionnaires, mais, par ailleurs, les autorités ont décidé de licencier six mille salariés de la Compagnie d'électricité. Le gouvernement vient, d'autre part, d'annoncer la mise en vente, d'ici à la fin de l'année, de 25 % de l'organisme des télécommunications (OTE) – déjà prévue l'an dernier par l'équipe conservatrice. Ce pourrait être le coup d'envoi d'un programme de privatisation suffisamment substantiel pour réduire la dette extérieure.

Les taux d'intérêt étaient déjà élevés, en raison à la fois de la volonté du gouvernement de contrôler l'inflation et de l'action concertée des banques, soucieuses d'engranger de juteux bénéfices. Depuis les récentes attaques contre la drachme, ils ont grimpé à des niveaux insupportables sur le long terme. Le gouvernement parviendra-t-il à rétablir assez de confiance pour calmer le jeu sur les marchés financiers (par ailleurs très « liquides ») et ramener les taux à des niveaux plus raisonnables ?

Sinon, il lui faudra, à plus ou moins brève échéance, laisser filer la drachme et revoir sa politique – s'appuyer sur une monnaie forte étant jusqu'ici un des éléments de sa stratégie. Un infléchissement qui, au moins en ce qui concerne la remise en ordre macroéconomique, soulèverait bien des interrogations.

Philippe Lemaitre

MATIÈRES PREMIÈRES

L'éternel négoce

De tout temps, les matières premières ont été échangées et convoitées. Mais leur valeur stratégique a considérablement varié selon les lieux et les époques, de l'or au pétrole en passant par le sel... et le poivre !

TOUT commence à l'âge du fer : *impossible d'ignorer les matières premières quand on raconte l'histoire humaine.* Celle de la construction européenne a bien commencé en 1951 par le marché commun du charbon et de l'acier. En des temps plus anciens, c'est bien la perspective de découvrir de nouvelles routes commerciales et de rapporter des produits inconnus en Europe qui a fait lever l'ancre aux grands explorateurs portugais et espagnols. De même, c'est en pensant aux immenses bénéfices qu'ils récolteraient à leur retour que des marchands sont partis à travers les plaines désertiques de l'Asie centrale chercher la soie chinoise.

Difficile, à une époque où il suffit de tourner la rue pour se procurer sel ou sucre, d'imaginer la valeur que pouvaient alors avoir ces produits... Pourtant, comme l'expliquent André Giraud et Xavier Boy de la Tour (1) *« un grand nombre de matières premières aujourd'hui désuètes ont joué en leur temps un rôle stratégique de premier plan »*. A commencer par les épices, denrées rares et coûteuses qui ont toujours fait l'objet d'un grand commerce. Parmi celles-ci, le poivre occupa longtemps une place singulière. En dehors de son rôle culinaire, on lui prête jusqu'au XVIII[e] siècle des vertus médicinales contre la fièvre et les maladies honteuses. Certains souverains l'ont même utilisé comme monnaie : c'est en poivre que la sœur de Jean III du Portugal, promise à Charles Quint, constitua sa dot...

L'exemple du clou de girofle est encore plus significatif. Un quintal de ces clous valait environ 2 ducats aux îles Moluques. Arrivé en Inde, il revenait environ à 50 ducats, puis 200 sur les quais londoniens... La durée des traversées et les risques que les marins encouraient expliquent en grande partie l'importance de ces coûts. Il faut y ajouter, pour les commerçants circulant par voie de terre, les droits de passage souvent prohibitifs dont ils devaient s'acquitter sur certains territoires. On comprend pourquoi, pendant des siècles, seules les matières premières « précieuses » furent l'objet de négoce. Les régimes alimentaires étaient fonction des productions locales (blé pour l'Europe et l'Amérique du Nord, riz en Asie et maïs en Amérique du Sud).

Le bois, longtemps ressource énergétique principale, était exploité directement là où on le consommait, et l'utilisation du fer resta très marginale jusqu'au XIX[e] siècle : 100 000 tonnes seulement sont produites en Europe en 1540, 180 000 tonnes en 1700 (2). *« Le prix de revient de la tonne transportée imposait ses limites au transport de masse »*, ajoute Pierre-Noël Giraud, directeur du Centre d'économie industrielle. D'autant que les transports n'étaient pas aisés. En 1765, il faut encore douze jours pour aller de Paris à Marseille en « turgotines », ces diligences à l'habitacle si étroit que *« chacun redemande sa jambe ou son bras à son voisin lorsqu'il s'agit de descendre* (3) *»*. Les longs voyages ne sont pas plus sûrs : au XVI[e] siècle, un navire sur sept ne revient pas de la route des Indes alors qu'entre 20 et 35 % des marins partis pour plusieurs années périssent en mer.

GABELLE • Indispensable pendant des siècles pour la conservation de la viande, le sel présenta à son époque un caractère stratégique similaire à celui du pétrole actuellement. Encore employé au XVII[e] siècle comme monnaie dans les royaumes du Haut-Sénégal et en Ethiopie, on le transportait sous forme de dalles compactes dans le désert saharien pour l'échanger contre de l'ivoire ou des esclaves, autre « matière première » d'importance... En France, Philippe VI en fit un impôt en 1341, la gabelle, que seule la Révolution abolira. Le sel perdra de son importance lorsque l'on inventera d'autres procédés de conservation comme l'appertisation.

> **“Il faudra attendre la mise en culture des grandes plantations brésiliennes de canne pour que l'Europe connaisse la saveur du sucre.”**

« Fruit » mythique et objet de toutes les convoitises, l'or, « symbole de la Vertu » selon Nietzsche, n'a pas subi ce triste sort. Connu depuis la plus Haute Antiquité, il était alors utilisé à des fins esthétiques ou religieuses. Ce n'est que plus tard que le précieux métal servira de monnaie d'échange, lorsque le roi lydien Crésus l'utilisera au VI[e] siècle avant Jésus-Christ pour fabriquer des pièces, les *créséides*. En 512 de notre ère, l'empereur Constantin frappe le *solidus*, ancêtre du sou. Bien plus tard, au XIV[e] siècle, les mémoires de Marco Polo feront rêver plus d'un de ces alchimistes hantés par *les exploits antiques d'un roi maudit* appelé Midas...

Si l'or est rapidement devenu monnaie, servant même d'« étalon » jusqu'aux accords de Jamaïque en 1976, tous les peuples ne l'ont pas adopté au même moment de leur histoire. La Chine des Ming lui a par exemple longtemps préféré l'argent. En Europe, ce métal était réservé aux transactions ordinaires et se plaçait juste derrière l'or, apanage des princes et des grands marchands. On trouvait ensuite le cuivre, mêlé à un peu d'argent, monnaie des pauvres et des petites gens.

PROCOPE • Les lourds navires ne transportaient pas que des produits stratégiques. Il n'était pas rare de voir arriver dans les ports de Gênes ou de Venise des cargaisons de cacao ou de café, ce grain étrange venu de Perse qu'à partir du XVII[e] siècle, on peut déguster dans des petits salons parisiens. Parmi ceux-ci, le Procope, ouvert par un Sicilien, Francesco Coltelli, en 1686... L'histoire du thé est encore plus ancienne. C'est un empereur de Chine qui, en 2737 avant Jésus-Christ, aurait découvert par hasard le principe de l'infusion. La première allusion écrite au thé en Occident date d'un récit rapporté en 879. Un voyageur constate alors que les principales ressources de la ville de Canton sont constituées des droits sur le sel et sur le thé. En 1610, des bateaux de la Compagnie hollandaise des Indes orientales apportent en Europe les premières briques de thé. Aujourd'hui, plus de 900 milliards de tasses de thé sont bues chaque année !

Certaines matières premières sont d'un usage plus rare. A l'image du pourpre, couleur obtenue dans l'Antiquité à partir d'un coquillage vivant au large du port *phénicien de Tyr. Nicolas Bouvier* (4) rapporte que les habitants des îles d'Aran, à l'ouest de l'Irlande, *« bénissaient les tempêtes d'hiver précipitant par tonnes sur la plage ces algues »* qui, transformées en soude après avoir été brûlées, étaient vendues pour faire du savon...

Le sucre, comme le sel, servit dans le passé de monnaie d'échange (pains de sucre des Touaregs). C'est un amiral d'Alexandre, Néarque, qui fut le premier Occidental à remarquer *« les roseaux qui apportent du miel sans l'aide des abeilles* (5) *»*. Il faudra en fait attendre la mise en culture des grandes plantations brésiliennes de canne à sucre pour que l'Europe connaisse la saveur de cet aliment. En 1812, alors que la France napoléonienne subit le blocus continental destiné à la priver de... matières premières, le Lyonnais Benjamin Delessert réussit le raffinage de la betterave sucrière. Le produit de substitution obtenu retire au sucre de canne tout caractère stratégique...

L'économie de plantation se développe à partir du XVII[e] siècle « grâce » aux cargaisons de « bois d'ébène » arrivant des côtes africaines. D'Amérique, le Vieux Continent importe des matières premières industrielles comme le coton et des aliments de base tels que le riz et le blé. Le tabac cultivé en Virginie et au Maryland suit bientôt le même chemin.

COTONNADES • Nouvel âge du fer, la première révolution industrielle née en Angleterre dans le milieu du XVIII[e] siècle n'a été possible que grâce au fantastique développement de la métallurgie et du charbon, dont la consommation mondiale s'élève de 20 millions de tonnes en 1800 à 768 millions en *1900. On passera de 2 millions de* tonnes d'acier en 1800 à 77 en 1913. Si les produits textiles européens s'exportent sans difficultés, à l'image des fameuses cotonnades de Manchester qui ruinèrent tant de tisseurs indiens, il faudra attendre l'invention du moteur à explosion et les progrès sensibles réalisés en matière de transport maritime au début du XX[e] siècle pour permettre le transport de métaux comme le zinc, le cuivre et l'étain.

Après la première guerre mondiale, tout devient transportable. La mondialisation des échanges accélère le développement de matières premières comme l'aluminium, qui connaît un taux de croissance de plus de 9 % entre 1950 et 1973.

Les grands minéraliers assurent le transport à des prix raisonnables des matières premières pondéreuses comme la bauxite, le minerai de fer et, dans une moindre mesure, le charbon. Prédominant jusque dans les années 50, ce dernier passe au second plan à partir de cette période. Car était déjà arrivé l'âge de l'or noir... A la fin du XVIII[e] siècle, un pharmacien parisien, Quinquet, l'utilisait comme combustible dans une lampe de son invention. A la même époque, aux Etats-Unis, un certain Edwin L. Drake entrait dans la légende en effectuant en Pennsylvanie le premier forage pétrolier, ouvrant une ère nouvelle.

Charles-Emmanuel Haquet

(1) *Géopolitique du pétrole et du gaz*, Editions Technip, 1987.

(2) Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, le Livre de poche.

(3) Louis-Sébastien Mercier, *le Tableau de Paris*, Mercure de France.

(4) *Journal d'Aran et d'autres lieux*, Payot, 1990.

(5) Eric Fottorino, *le Festin de la terre*, Lieu commun, 1988.

Assainissement ou bulle financière ?

Suite de la page I

C'est qu'un autre facteur était aussi à l'œuvre : l'éclatement de l'URSS a eu un effet globalement négatif sur les marchés, qui ont, soit perdu un consommateur important et solvable (produits agricoles, du blé à la laine), soit découvert un nouveau concurrent au comportement imprévisible. Le pétrole et les métaux des anciens stocks stratégiques soviétiques ont commencé, dès 1991, à inonder les marchés occidentaux.

Les niveaux de prix atteints à partir de 1992 n'étaient pas tenables longtemps pour les producteurs, qu'il s'agisse des Etats ou des grandes compagnies minières ou industrielles.

• Juillet 1993 - février 1994 : la réaction des producteurs

Cette dure réalité a contraint les producteurs à ajuster leur offre, c'est-à-dire à fermer des mines ou des usines, à geler des terres, à réduire leurs exportations.

On assista à la renaissance des associations de producteurs : en juillet, les producteurs de café créaient l'Association des producteurs de café (APC) et décidaient la mise en place d'un plan de rétention de 10 % de leurs exportations à compter du 1[er] octobre. A l'automne, les grands producteurs d'aluminium parvenaient à s'entendre avec les Russes pour réduire de quelque 10 % les capacités de production mondiale. Des conversations identiques eurent lieu, mais sans succès, en Europe pour le zinc ou le papier. Pour la laine, l'Australie, de concert avec la Nouvelle-Zélande, clarifia la situation de ses stocks constitués dans les années 80. Pour le caoutchouc ou l'étain, les producteurs firent aussi des efforts importants de réduction de leur offre.

Sans concertation formelle, dans le courant de l'été 1993, les principaux producteurs de plomb et de zinc, de nickel, de pâte à papier réduisirent leur capacité de production afin de peser sur les stocks. Il en fut de même en Europe et aux Etats-Unis avec le gel des terres pour les céréales et les oléagineux.

La convergence de ces efforts porta ses fruits et, à partir d'octobre, un léger vent de reprise commença à souffler sur l'ensemble des marchés. Il fut soutenu par quelques accidents climatiques ou politiques : les inondations de l'été 1993 aux Etats-Unis causèrent une première embellie du maïs et du soja ; de mauvaises récoltes au Pakistan, en Turquie et en Chine et des problèmes internes en Ouzbékistan provoquèrent une pénurie de coton à partir de novembre, tandis que les troubles au Zaïre et en Zambie entretenaient la tension sur le cuivre et le cobalt. Enfin, les errements de la politique chinoise créèrent des remous sur les marchés du coton ou de certains métaux comme l'antimoine.

Suivant les marchés, la reprise des prix s'est effectuée différemment : brève flambée suivie d'une stabilisation à des niveaux soutenus à Chicago pour les grains, lente reprise pour les métaux, premières annonces encore modestes de hausse des prix producteurs pour l'acier ou la pâte à papier. Sur cette période, la vedette revient incontestablement au coton, dont le prix, pour l'indice de Liverpool, est passé de 55 cents américains la livre au début de novembre 1993 à 80 cents à la fin de janvier 1994. Les prix du coton sont depuis restés au-dessus de ce niveau dans un climat de pénurie exacerbé par les embargos à l'exportation décidés en Turquie et au Pakistan et par le retour de la Chine comme acheteur sur le marché américain.

Au début de 1994, un certain optimisme régnait sur les marchés. Les seules exceptions notables étaient le pétrole (incorrigible OPEP !) et les grands produits de la chimie de base comme l'éthylène. Mais la hausse, partant de niveaux très bas, restait mesurée. Les stocks demeuraient importants et il n'apparaissait pas raisonnable d'escompter le retour à des prix vraiment rémunérateurs avant 1995 ou 1996. Pour reprendre le jargon des marchés, les « fondamentaux » (la relation offre/demande) étaient favorablement orientés, mais demeuraient encore insuffisants pour soulever les montagnes de stocks et de surcapacités.

• Mars - juin 1994 : la bulle financière

C'est à ce moment-là qu'intervint un événement externe qui bouleversa tous les équilibres. Devant la baisse des marchés obligataires américains, les grands fonds de placement se mirent en quête d'investissements plus rémunérateurs à court terme. Jusque-là, les fonds s'étaient contentés des produits financiers et de leurs dérivés : les matières premières, déprimées de 1990 à 1993, ne les avaient guère attirés, quoique produits financiers et physiques soient traités sur des marchés voisins à Chicago, New-York ou Londres.

La reprise des matières premières fit donc l'affaire des fonds, qui s'investirent en masse à partir de mars, et surtout d'avril 1994. Leurs moyens, qui se pèsent en milliards de dollars, représentaient un levier sans commune mesure avec les volumes habituellement traités sur les marchés à terme de marchandises. Dans cette nouvelle phase, la hausse se concentra donc sur les produits cotés à terme et les marchés déjà les plus liquides. La vedette, là, fut le café : en avril 1993, il valait 50 cents la livre (pour la moyenne calculée par l'Organisation internationale du café). La création de l'APC l'avait amené, de septembre à février, autour de 70 cents. A la fin mai 1994, il se trouvait à 125 cents !

Sur d'autres marchés, cacao, sucre ou soja, ainsi que pour l'aluminium, l'impact des fonds a été plus mesuré : ils semblent avoir tenu compte de l'existence de stocks importants qui pourraient être livrés sur les marchés à terme en réaction à des fluctuations trop fortes.

Mais là où l'on peut vraiment parler de « bulle », c'est lorsque les fonds ont agi sur des marchés pour lesquels aucune hausse ne se justifiait vraiment : c'est le cas du cuivre et surtout du pétrole. Comment justifier ainsi le gain de 4 dollars du baril de pétrole alors que l'OPEP n'a pas réduit sa production et que le retour de l'Irak continue à menacer le marché ? La hausse apparaît là essentiellement technique et, comme toute bulle, devrait éclater, peut-être même avant l'automne 1994.

La reprise des marchés internationaux de produits de base est donc une fusée à deux étages. Le premier étage a décollé d'un niveau très bas durant l'été 1993 en s'appuyant sur les efforts des producteurs. Ceux-ci, s'ils perdurent, nous inscrivent sur une trajectoire de reprise mesurée jusqu'en 1995-1996. Le deuxième étage, plus spectaculaire, s'est détaché de la fusée principale en avril à partir d'un petit nombre de produits cotés à terme. Cet étage devrait tomber plus rapidement, avant la fin de 1994. Ce n'est que vers 1996 qu'un troisième étage pourra se détacher afin de relancer le cycle de l'investissement productif avant la fin du siècle.

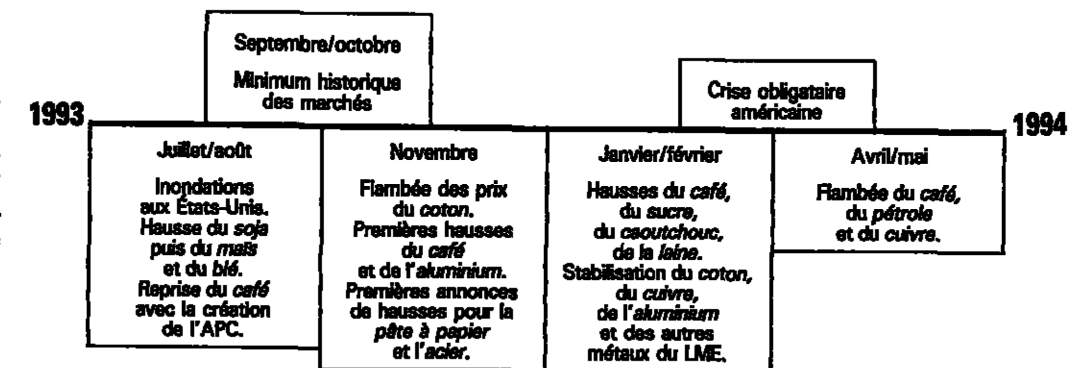
Mais nous n'en sommes pas encore là ! Pour l'instant, on peut seulement s'interroger sur les conséquences de la reprise des prix sur l'économie mondiale. Celles-ci nous semblent pour l'instant positives. En effet, le risque de reprise de l'inflation est pratiquement inexistant. La rupture est de plus en plus profonde entre l'amont et l'aval des filières industrielles, et il faut des « chocs » considérables pour que l'aval réagisse aux évolutions de l'amont. Même le prix du café au consommateur n'évoluera guère, tout comme celui des automobiles, consommatrices de cuivre et d'aluminium. Seul le pétrole, de par son importance au niveau de la consommation finale, peut, à lui seul, enclencher une dynamique inflationniste. Mais on l'a vu, c'est, de toutes les hausses de 1994, la moins assurée.

Sans qu'il y ait donc de danger inflationniste, la hausse devrait, en revanche, être favorable à la reprise économique dans la mesure où elle va induire des mouvements de reconstitution de stocks chez les industriels. C'est un phénomène déjà à l'œuvre en France où il pourrait être à l'origine en 1994 d'un point de croissance supplémentaire. Du moins dans leur phase initiale, les mouvements parallèles de la croissance économique et des prix des produits de base devraient s'épauler.

Enfin, le danger de financiarisation des marchés de matières premières paraît exagéré. A la différence des produits financiers, les marchés à terme de marchandises disposent toujours de la possibilité de livraison physique des produits. Aux observateurs de savoir maintenant séparer le mouvement de la vague, dont le creux s'est probablement situé à l'été 1993, de l'écume spéculative qui nous aveugle au printemps 1994.

Philippe Chalmin

Le déroulement de la crise



Volatilité extrême des prix des matières premières

	Cours minimum le		Cours le 7 avril	Cours atteint le 25 mai	
Café	17-8-92	44	79,1	125,16	cents/livre
Cacao	12-6-92	912	1 232	1 390	$/tonne
Sucre	9-5-91	7,3	10,8	12,04	cents/livre
Caoutchouc	23-12-91	77,7	95,5	97,4	cents/kg
Laine	6-9-93	2,9	3,1	3,58	$/kg
Coton	29-10-92	51,4	82,1	83,74	cents/livre
Cuivre	26-10-93	1 597	1 859	2 271	$/tonne
Aluminium	1-11-9-3	1 024	1 276	1 338	$/tonne
Nickel	30-9-93	4 046	5 445	6 480	$/tonne
Plomb	5-10-93	356	434	483	$/tonne
Etain	20-9-93	4 330	5 395	5 545	$/tonne
Graines de soja	2-10-92	5,1	6,5	6,75	$/boisseau
Huile de soja	5-10-92	17,4	27,7	27,78	cents la livre
Pétrole brent	6-4-94	13,1	–	16,27	$/baril
Pâte à papier NSBK	août 93	380	450	500	$/tonne

هكذا من الأصل

SERVICES

Les experts-comptables, ambitieux menacés

Désirant intervenir dans tous les problèmes actuels des entreprises, la profession se trouve en concurrence avec les juristes, les centres de gestion, les conseils... au moment où l'informatique grignote certaines de ses activités

POUR des gens d'un naturel plutôt discret, ils s'agitent beaucoup depuis quelque temps. Après cinq années de réflexions et de tergiversations, les experts-comptables montent au créneau. Ils se veulent aujourd'hui de tous les combats.

La lutte contre le chômage d'abord : dans le cadre de la loi Madelin sur l'entreprise individuelle, l'ordre des experts-comptables et des comptables agréés n'a-t-il pas récemment suggéré à ses membres d'aider gratuitement les entreprises dont le chiffre d'affaires n'excède pas 70 000 francs ? Les défaillances des entreprises ensuite : les experts-comptables n'ont pas manqué l'examen par le Sénat de la loi sur la prévention et le traitement des difficultés des entreprises pour faire connaître leurs observations et leurs propositions. La maîtrise de l'information économique et financière enfin : l'ordre des experts-comptables envisage de créer un observatoire économique capable de fournir rapidement des informations sur les entreprises aux administrations, notamment à la direction générale des impôts, aux greffes des tribunaux et à l'INSEE.

« Nous ne sommes là que pour parler des problèmes de nos clients », proclame René Ricol, le nouveau président de l'ordre. Cet ancien barriste a tout de même réussi à faire passer sans bruit, devant le conseil des ministres du 25 mai, un texte modifiant l'ordonnance de 1945 qui régit la profession : en gestation depuis 1988, celui-ci, inclus dans un projet de loi comportant « diverses mesures d'ordre économique et financier », devrait être examiné par le Parlement avant la fin de la session actuelle. Il unifiera la profession, permettra la reconnaissance des diplômes dans le cadre européen, et autorisera la constitution de sociétés avec d'autres professions.

Déjà, en mars dernier, en prenant ses fonctions, René Ricol écrivait, dans une lettre à la profession : *« Pour la première fois depuis bien longtemps, nous n'avons pas à craindre qu'un prochain projet de loi de finances vienne menacer l'exercice libéral de l'expertise comptable. Nous avons le devoir d'en profiter pour agir rapidement et avancer à grands pas. »*

MOINS FACILE • Derrière ce branle-bas se cache une sourde inquiétude. L'expertise-comptable n'est certes pas une profession sinistrée. Mais, depuis deux ans elle a la vie moins facile : les hommes du chiffre auraient ainsi perdu 15 % de leurs clients pour cause de dépôt de bilan. Et les autres ont tendance à moins faire appel à leurs services, ou à différer le paiement de leurs honoraires. On a même vu des licenciements dans la profession. *« Avant, les cabinets allaient chercher les candidats quasiment à la sortie de l'école ; aujourd'hui, certains étudiants ont plus de mal à trouver un stage »*, constate Hélène Michelin, responsable de la formation à l'ordre des experts-comptables. Les rémunérations des jeunes diplomés auraient baissé de 20 % à 25 %. Là où l'on débutait à 150 000 francs par an il y a encore deux ans, on ne toucherait plus que 120 000 ou 130 000 francs.

Surtout, les experts-comptables s'interrogent sur leur rôle. *« Ils sont complètement figés dans leur comptabilité fiscale. Ils sont contents quand ils n'ont pas de problèmes avec le fisc. On est obligé de passer par eux, mais ce dont on aurait besoin, c'est davantage de prospective, de chiffres qu'ils piocheraient dans le bilan »*, s'insurge le dirigeant d'une petite entreprise de transformation de métaux. *« Le travail comptable, on sait faire. Nous avons un service administratif et financier suffisamment structuré pour cela. Le véritable rôle de l'expert-comptable, c'est le conseil*, considère le PDG d'une société de cent salariés. *C'est un partenaire de l'entreprise qui l'aide à conduire sa politique de développement. C'est l'œil critique de l'entreprise. »* Entre ces deux discours, c'est tout le problème de l'évolution de la profession qui est posé. Etablissement des comptes annuels (dont ils ont le monopole), rédaction des fiches de salaire, déclarations à l'URSSAF, fusions-acquisitions, transmissions. Présents dans 1,5 million d'entreprises selon l'ordre, les 15 000 experts-comptables et leurs 100 000 salariés ont longtemps été des intervenants privilégiés. Mais d'autres professions entendent désormais accaparer un morceau du gâteau. A commencer par les avocats qui revendiquent le monopole du droit depuis la loi de décembre 1990 fusionnant les professions d'avocat et de conseil juridique, qui ne laisse aux experts-comptables que des consultations juridiques *« à titre accessoire »*.

Cette frontière fait l'objet d'une guerre sans merci depuis quatre ans entre les professions du chiffre et du droit. Et ni le ministre du budget, tutelle des experts-comptables, ni le ministre de la justice, tutelle des avocats, n'ont voulu trancher. Ces querelles de chiffonniers font le jeu des *« big five »* (KPMG, Deloitte & Touche, Coopers et Lybrand, Ernst et Young, Price Waterhouse), ces cabinets internationaux d'audit qui intègrent en leur sein des fiscalistes et des juristes.

Et, comme si cela ne suffisait pas, au moment même où les experts-comptables s'intéressent aux « très petites entreprises », ils n'ont pu empêcher que la loi de finances 1993 n'élargisse le champ d'intervention des centres de gestion agréés et habilités, en leur permettant de tenir la comptabilité des entreprises réalisant un chiffre d'affaires ne dépassant pas 2 millions de francs – au lieu de 1 million précédemment. Leurs adhérents bénéficient, en outre, d'un abattement de 20 % sur les bénéfices imposables.

ÉLÉMENTAIRES • Enfin les experts-comptables ont vu leurs prérogatives limitées, depuis déjà plusieurs années, par la généralisation de l'informatique et l'amélioration de la tenue de la comptabilité dans les entreprises. *« Autrefois, de très nombreuses petites entreprises confiaient aux experts-comptables le soin de tenir la comptabilité, de faire les feuilles de salaire, les déclarations fiscales*, explique Guy Berger, le délégué interministériel aux professions libérales. *Aujourd'hui, c'est de moins en moins vrai, car les jeunes qui sortent des IUT sont capables d'effectuer les opérations comptables élémentaires. Sans compter que les entreprises disposent de logiciels de comptabilité. »* Les experts-comptables perdent certaines tâches routinières, mais conservent les missions légales d'établissement des comptes annuels et de vérification comptable, dont ils ont le monopole.

Ce « monopole » risque donc de voir sa signification fortement réduite dans quelques années. *« Cette profession peut disparaître, ou se développer en entrant dans le secteur concurrentiel »*, reconnaît René Ricol. D'où son désir d'orienter la profession vers le conseil : *« Nous voulons nous placer comme des médecins généralistes de l'entreprise. »*

Reste à savoir comment. Jusqu'à présent, les regroupements de cabinets permettant d'associer des compétences différentes (droit, fiscalité, etc.) et de proposer une « offre globale » de services sont restés rares. *« L'offre n'est pas prête mais la demande non plus : un grand nombre d'entreprises ne sont pas prêtes à payer le conseil »*, estime Jean-Marc [illegible], ancien président de l'Association nationale des experts-comptables stagiaires (ANECS). La tenue des comptes et l'assistance [illegible] fournissent encore environ 70 % du chiffre d'affaires de la profession, le conseil arrivant loin derrière. *« Mais, dans vingt ans*, prévient René Ricol, *il faudra que ce soit l'inverse. »*

Fanny Beuscart

LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DU D-DAY

Les touristes débarquent

Le souvenir du jour J devrait amener 8 millions de visiteurs en Normandie. L'occasion de développer le tourisme historique

« AVEC la médiatisation du cinquantenaire du débarquement, la Normandie est comme sous une loupe et le monde entier regarde », se réjouit Jean-Claude Demais, directeur du comité régional du tourisme (CRT) de Normandie. Car le Calvados, la Manche, l'Orne et les autres départements normands peuvent se présenter – gratuitement – sur les écrans de télévision de toute la planète comme la région touristique qui offre les sites de l'opération militaire la plus spectaculaire du siècle. Une chance à ne pas rater : il y a dans le monde un demi-milliard de touristes et ce chiffre doit encore croître de 40 % d'ici à l'an 2000. Quant à la France, elle est la première destination touristique mondiale.

L'enjeu économique est donc important. En dehors même des commémorations, 4 millions de touristes passent chaque année en Normandie. L'année dernière, presque 5,6 millions de nuitées en hôtellerie ont été enregistrées dans les cinq départements normands, 12 millions même si l'on inclut campings et gîtes ruraux. Un touriste qui reste plus d'un jour dépense de 210 à 250 francs dans l'économie locale, estime Jean-Claude Demais. Dans la région, les vacanciers et visiteurs font ainsi vivre 65 000 personnes, qui travaillent dans 6 500 entreprises touristiques.

CONJONCTURE • Mais – comme partout – la crise économique n'est pas passée en Normandie sans laisser des traces. En 1992 et 1993, les Français, mais aussi les Britanniques – qui représentent 60 % des visiteurs étrangers dans le Calvados et qui ont été désavantagés par la dévaluation de la livre – sont venus en moins grand nombre. Or la capacité hôtelière a augmenté de 60 % dans ce département depuis dix ans. *« La demande n'a pas du tout suivi cette augmentation de l'offre »*, constate Philippe Gay, directeur du comité départemental du tourisme (CDT) du Calvados.

Le problème principal du tourisme normand n'est pas conjoncturel. Car, avec une durée de séjour moyenne de seulement 2,6 jours, selon l'INSEE de Basse-Normandie, les trois départements concernés par le débarquement sont plus un lieu de passage qu'une destination de vacances. Les cérémonies du cinquantenaire peuvent être le remède à tous ces maux. Pour inciter les visiteurs à passer plus de temps, les conseils généraux des trois départements ont décidé en 1992 d'investir 75 millions des francs dans le projet « Espace historique de la bataille de Normandie ». Huit parcours chronologiques retraceront sur le terrain de manière cohérente et structurée les mouvements militaires entre juin et août 1944. Les sites se visitent en raison d'un parcours par jour.

Trois parcours évoquent les différentes zones du débarquement le long du littoral. Les cinq autres retracent respectivement les combats dans le bocage, la percée d'Avranches, la contre-offensive de Mortain et la prise en tenaille de l'armée allemande par le sud et le nord, dans la poche de Chambois. Grâce aux festivités du 6 juin, le CRT de Normandie s'attend à ce que le nombre de visiteurs double cette année, pour atteindre environ 8 millions.

FRÉQUENTATION • Les responsables veulent éviter l'effet feu de paille et espèrent maintenir la fréquentation dans les années à venir. *« Il faut que nous passions d'un tourisme de pèlerinage pour vétérans à un tourisme historique et culturel »*, explique Jean-Claude Demais. Le but est de raconter l'histoire d'un événement humain, technique et militaire sans pareil. Il s'est rendu aux Etats-Unis pour y visiter des sites qui commémorent les batailles de la guerre de Sécession entre 1861 et 1865. *« Les sites américains ont un « visitors'center », un lieu qui donne une vue globale sur l'ensemble de l'événement. Ce sera le Mémorial de la Paix de Caen qui jouera ce rôle. Après, les personnes intéressées pourront suivre des opérations militaires sur les parcours »*, explique-t-il.

Les Normands ont multiplié les efforts pour que l'accueil soit à la mesure de l'événement. La chambre de commerce et d'industrie de Caen a publié à l'occasion deux manuels : dans «Calvados Accueil » le touriste trouve sur 70 pages – en français et en anglais – tous les sites, monuments et activités qu'offre le département. Un deuxième guide pratique s'adresse aux professionels et leur explique comment créer une ambiance agréable pour les invités et livre, par exemple, une liste de disques de jazz et de chansons françaises des années 40. De plus, les CCI de la région ont demandé aux commercants d'accepter pendant les festivités des devises européennes et américaines. Le CDT du Calvados a fait appel aux hôteliers afin qu'ils n'augmentent pas leurs prix de de plus de 3 à 5 %.

Malgré cette bonne volonté apparente, la grande excitation autour du cinquantenaire pourrait se retourner contre les Normands, comme bon nombre d'hôteliers ont déjà pu le constater. Car l'impression que la Normandie affiche complet pendant tout l'été s'est installée un peu partout. En réalité, c'est vrai seulement pour les hôtels à proximité des plages du débarquement, et seulement pendant les festivités. Dans la Manche, par exemple, à quelques jours du 6 juin encore, beaucoup d'hôtels et de campings avaient moins de réservations qu'à la même période de 1993. *« Pour le moment personne ne sait si le cinquantenaire va être une réussite ou une catastrophe pour le tourisme régional »*, va jusqu'à dire Denis Marion, animateur au tourisme et à l'hôtellerie à la CCI de Cherbourg-Cotentin.

Wolfgang Proissl

Le grand show

Suite de la page I

LE jeune metteur en scène – d'une extravagance très étudiée – n'en est pas à sa première commémoration (1). PDG de Travaux publics, *« agence de communication par l'événement »*, il a conçu sa pyramide comme une véritable « machine à mémoire », destinée à faire revivre en une douzaine de tableaux les grandes périodes de la seconde guerre mondiale en France.

La pyramide devrait donc se transformer en colline d'insouciance verdoyante, champ de bataille rougeoyant, mont de désolation, base de réseaux clandestins, patchwork de drapeaux, plage du débarquement, cimetière militaire, terre libérée... Sur les flancs de ce dispositif scénique inédit, 2 000 figurants bénévoles, dont une centaine d'enfants allemands, donneront vie à l'épopée, sous la direction d'une cinquantaine de « pilotes » rémunérés 5 000 francs pour six nuits de répétition. Musiques militaires, chant des partisans, chansons populaires, extraits de discours du général de Gaulle, de Churchill, bulletins de Radio-Londres, bruits de bottes, battements de cœur... sonoriseront chaque tableau.

FOURMILIÈRE • Pour ce qui est du nerf de la guerre... et des commémorations, ce spectacle intitulé « Au nom des hommes », bénéficie d'un cofinancement assuré à égalité par la mission du cinquantenaire d'une part et la ville de Caen d'autre part, aidée du conseil général du Calvados et du conseil régional de Basse-Normandie. *« Tout est calculé au plus juste. Sans compter les imprévus, qui auront presque englouti 10 % de notre enveloppe, comme la pluie de la fin mai, qui a rendu le terrain si boueux qu'il a fallu drainer et sabler »*, déplore Jean-Pascal Lévy-Trumet avant de préciser que les deux tiers du budget ont financé l'installation des infrastructures (gradins, dispositif scénique, bus d'accès), les dépenses artistiques à proprement parler (sons, éclairages, effets spéciaux...) étant réduites à la portion congrue.

IMPACT • Sortie de terre début avril, la pyramide, à cinq jours du jour J, ressemblait à une grosse fourmilière à l'intérieur de laquelle s'affairaient 350 ouvriers de tous les corps de métier. Dans l'attente de la visite de la commission départementale de sécurité, Jean-Jacques Pralus, directeur de l'entreprise lyonnaise Festimat, surveillait l'installation de la « plate-forme médias », en expliquant qu'il avait fallu *« bétonner le sol à certains endroits pour récupérer les pentes »*. Dans les comptes d'une entreprise qui revendique un chiffre d'affaires de 20 millions de francs, le contrat de 1,8 million de francs signé pour installer les 20 000 sièges des tribunes est forcément une « grosse affaire ».

Quant à la charpente de la pyramide (300 tonnes d'acier), elle a été érigée en cinq semaines, moyennant un contrat de 2,2 millions de francs, par la société Paimbœuf, installée en Loire-Atlantique, qui avait fait ses preuves sur le chantier du Zénith de Caen. Outre la fourniture des caillebotis d'acier galvanisé qui recouvrent la pyramide (une commande de 2 millions de francs remportée par SLS), le dernier des gros budgets du chantier (3 millions de francs) a été confié à Prisme 3 (52 millions de francs de chiffre d'affaires en 1993), filiale du groupe Générale de location, pour l'éclairage sur l'ensemble du site (six groupes électrogènes de 1000 kWh). A la tête d'une armada d'une cinquantaine d'éclairagistes, Pierre Marcout, le jeune PDG de Prisme 3 (qui avait déjà mis en lumière l'inauguration de la grande mosquée Hassan II à Casablanca, en août 1993), n'avait qu'une crainte : qu'un orage ne déclenche une « panne en série » au beau milieu du spectacle !

Une fois les grosses commandes d'infrastructure passées, restait à assurer toutes les dépenses annexes, au premier rang desquelles les effets spéciaux : pyrotechnie, projection d'images, brouillards artificiels fournis par les « machines à fumée » de L'Air liquide... et lâcher de 1 800 ballons qui doit clôturer le spectacle. Sans négliger pour autant la tenue vestimentaire des figurants : outre 6 [illegible] badges, 2 500 paires de tennis et autant de tee-shirts sur lesquels il a fallu imprimer le logo du spectacle, 2,7 tonnes de vieux vêtements (4 400 pièces) ont été commandées à une friperie de Saint-Ouen !

Aussi spectaculaire soit-elle, l'érection d'une telle pyramide n'aura eu en fin de compte qu'un impact très limité sur l'économie locale. *« Le cinquantenaire n'a aucune influence structurelle sur l'industrie locale »*, assène Alain Kendirgi, directeur de la société d'économie mixte d'Hérouville-Saint-Clair. Avis partagé par la responsable de l'association intermédiaire d'aide aux chômeurs de Caen : *« Le spectacle du 6 juin a tout juste offert un salaire exceptionnel à une quinzaine de demandeurs d'emploi pour de menus travaux très temporaires. »* Dans une région très touchée depuis deux ans par les suppressions d'emploi, les hôteliers, du moins ceux qui sont installés à proximité des lieux de commémoration, sont bien les seuls à avoir quelque raison de se frotter les mains.

Même Algeco – spécialiste des baraques de chantier – profite de la manne : *« Faute d'équipements disponibles susceptibles d'accueillir la suite de Bill Clinton, l'ambassade des Etats-Unis nous a demandé de construire à Isigny-sur-Mer un hôtel modulable de 156 chambres »*, raconte Franck Leroux, responsable de l'agence Algeco de Normandie, qui a également fourni les baraquements techniques de la pyramide et le complexe de France-Télévision à Bayeux. Toute la question est de savoir si le fameux hôtel survivra au départ des Américains. *« Affirmatif »*, répond Franck Leroux, qui envisage de transporter son drôle d'hôtel aux abords des Francofolies de La Rochelle ou du Futuroscope de Poitiers !

Philippe Baverel

(1) C'est lui qui avait conçu en 1990 le spectacle sur les berges de la Seine en hommage à l'appel du 18 juin.



LES MARCHÉS DÉRIVÉS EN ACCUSATION

La quête éperdue du risque zéro

La couverture des risques de taux et de change est assurée sur des marchés à terme internationaux de plus en plus complexes. Les banques centrales s'efforcent de contrôler cette montée des « produits dérivés »

« *LES marchés de produits dérivés, c'est comme les centrales nucléaires : on ne peut plus s'en passer, mais il faut faire de plus en plus attention.* » Cette boutade de René de la Serre, président du Conseil des Bourses de valeurs, proférée au cours d'un colloque récent sur les obligations, dépeint parfaitement la situation de ces marchés dont la croissance est explosive et la complexité telle que seuls les ordinateurs sont, désormais, en mesure d'en calculer les risques. D'où les inquiétudes qui se manifestent au niveau des banques centrales, en position de devoir pallier les défaillances des opérateurs en cas d'« accident » et à celui des pouvoirs politiques, comme aux Etats-Unis.

Tout d'abord, que constituent les produits dérivés ? En principe, ce sont tous les produits et instruments financiers qui ne correspondent pas à une négociation au comptant (physique) mais se traduisent par un contrat d'achat ou de vente d'une certaine quantité d'un actif quel qu'il soit (profits, obligations, matières premières, métaux précieux, etc.) à une date dans le futur et à un prix déterminés à l'origine. Ces contrats à terme, dénommés « futures » chez les Anglo-Saxons, sont apparus dès la seconde moitié du XIXe siècle sur les marchés de matières premières, à Chicago (céréales et viande) et Londres (métaux et grands produits végétaux). Puis, pour compenser la volatilité des taux d'intérêt et des cours des devises, en 1972 naquit le contrat sur devises lancé par le Chicago Mercantile Exchange (CME) puis, en 1975, celui sur taux d'intérêt au Chicago Board of Trade (CBOT), qui, aujourd'hui, assurent plus de 50 % des transactions mondiales, tous contrats et produits réunis.

INTERMÉDIAIRES ● En Europe, les marchés à terme de taux d'intérêt de devises s'ouvrent à Londre (LIFFE) en 1980 (16,5 % du marché mondial), à Paris (MATIF) en 1986 avec 11,7 % du marché, à Francfort en 1990 (DTB) avec 8,1 %, loin devant Sydney (SFE) 3,5 %, Tokyo (TSE) 3,1 %, en y ajoutant Singapour (SIMEX) 2,5 %, Barcelone (MEFF) 1,3 % et Rome (MIF) 0,7 %.

A partir du début des années 80, apparaissent les produits dérivés proprement dits, définition qui s'applique à l'ensemble des instruments financiers permettant de se couvrir contre une variation adverse, ou de bénéficier d'une variation anticipée des cours d'actifs dits « sous-jacents » tels que les actions, les matières premières, les indices boursiers, les cours de change et les taux d'intérêt. Leur fonction essentielle est de permettre le transfert, entre deux contreparties, du risque de variations des prix d'un actif ou d'un passif (créances ou dettes) préalablement définis ; ce risque de variations, qui peuvent être brutales sur les devises comme sur les taux d'intérêt, on le voit amplement tous les jours.

> **Le problème majeur c'est que, chaque fois qu'un contrat est conclu, le risque inhérent à un actif n'est pas effacé, mais seulement transféré à tous les contrats à terme.**

S'il existe deux grandes familles de produits dérivés, les contrats d'échange de risques (swaps) et les options, qui transfèrent le risque moyennant paiement immédiat d'une prime, on distingue trois acteurs principaux sur les marchés de ces produits. Ce sont, en premier lieu, les utilisateurs finals (*end users*), entreprises industrielles; établissements de crédit spécialisés, compagnies d'assurances, caisses de retraite, institutions financières qui veulent couvrir un risque. En deuxième lieu, on trouve les intermédiaires (courtiers, grandes banques) dont le but est de trouver les contreparties pour leurs clients cités précédemment et de prélever des commissions au passage. Viennent enfin les spéculateurs, notamment les fonds de performance *(hedge funds)*, qui sont prêts à prendre sciemment des risques pour réaliser de bonnes plus-values.

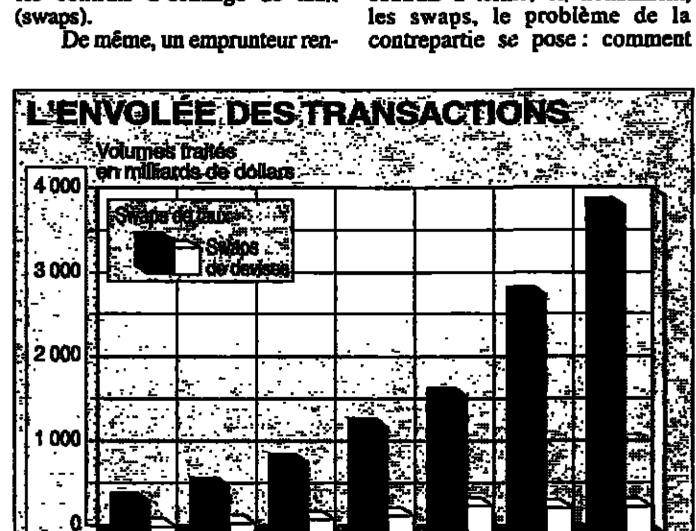
Dans les années 70 les barrières réglementaires sur les principaux marchés nationaux ne permettaient pas à ceux qui avaient accès au marché de taux fixes d'obtenir aisément un endettement à taux variable pour bénéficier par exemple d'une baisse de taux. Inversement, les entreprises endettées à taux variable ne pouvaient que très rarement couvrir le risque des hausses de taux. Ainsi sont nés les contrats d'échange de taux (swaps).

De même, un emprunteur rencontrait des difficultés certaines à obtenir une devise autre que sa monnaie nationale (par exemple pour investir dans un pays étranger). Pour contourner ces obstacles, les banques ont proposé à leur clientèle des contrats d'échange de devises, toujours des swaps.

STANDARD ● De même, un industriel ne pouvait couvrir que sur une courte période le risque qu'il prenait sur les monnaies, celles qu'il devait acheter pour ses importations et celles qu'il devait recevoir pour ses exportations. Les options de change à plus d'un an naquirent alors, et maintenant elles permettent de se couvrir jusqu'à dix ans ou plus. Le problème majeur, pour les produits dérivés, c'est que chaque fois qu'un contrat est conclu, le risque inhérent à un actif n'est pas effacé, mais seulement transféré à un autre acteur du système financier. Un intermédiaire qui a reçu l'ordre d'ouvrir un contrat pour un client a le choix entre se protéger à son tour en concluant un contrat séparé avec un autre intermédiaire ou assumer lui-même le risque, ce qui devient une affaire pour son propre compte.

Par ailleurs, pour tous les contrats à terme, et, notamment, les swaps, le problème de la contrepartie se pose : comment peut-on être sûr que la qualité de débiteur de telle ou telle banque ne va pas se détériorer d'ici dix à quinze ans, échéance de certains contrats, et, même, que celle-ci sera capable d'honorer ses engagements à ladite échéance ? En outre, si les contrats à terme standardisés de style classique sont traités sur des marchés organisés, CBOT et CME à Chicago, LIFFE à Londres, MATIF à Paris, avec des réglementations sévères, des contrôles draconiens et une sécurité certaine, les produits dérivés, options et surtout swaps, contrats sur mesure, sont fournis directement aux utilisateurs par les banques, sur des marchés non organisés, dits de gré à gré *(over the counter ou OTC)*, sans réglementation, sauf les recommandations de l'ISDA *(Intermediate Swaps and Derivatives Association)*.

On dispose d'indications sur la masse des contrats mais pas sur les structures et les risques inhérents. Or l'effet de levier des marchés à terme (très faible mise initiale par rapport à l'engagement) peut décupler le potentiel de prise de risque, d'où les légitimes inquiétudes des banques centrales en cas de défaillance d'un intervenant. A l'heure actuelle, le marché des contrats d'échange (swaps) et des options fonctionne avec environ 80 banques internationales. Certes, les engagements des banques résultant des produits dérivés ne faisant intervenir, à la conclusion, aucun versement, ils sont comptabilisés en dehors du bilan de ces établissements, mais ce « hors-bilan » peut dépasser 1 000 milliards de dollars pour une vingtaine d'entre eux, plus de 3 à 4 fois leur bilan parfois.



* Volume annuel estimé sur la base du 1er semestre
Source : ISDA (International Swaps and Derivatives Association)

> **Les banques françaises ont une excellente position sur les marchés de produits dérivés, avec, largement en tête, la Société générale pour les swaps et options de taux, devant le Crédit lyonnais et Paribas.**

Mais il convient de prendre en compte l'évolution des contrats dans le temps et surtout le risque de défaillance d'une contrepartie. Ce risque, toutefois, ne s'applique pas, comme sur un crédit bancaire classique, au montant global du contrat, mais seulement à une fraction de ce montant, c'est-à-dire le coût de substitution d'une nouvelle contrepartie à la contrepartie défaillante, à des taux et des parités de change qui peuvent être différents du contrat initial. En outre, les contrats passés dans tous les sens pour se protéger ne peuvent être additionnés comme une pile d'assiettes, ce qui ramène à leur juste proportion les chiffres faramineux cités par ailleurs, notamment pour les swaps. A la Société générale, par exemple, chaque matin, on traite 100 milliards de francs de flux.

COMPENSATION ● C'est pourquoi la notion de « compensation » *(netting)* sur les produits dérivés entre eux est en train de s'imposer, en prenant en compte la valeur de remplacement *(mark to market)* d'un contrat en cas de défaillance. En ce domaine, notre pays est en avance, grâce à la loi promulguée le 5 janvier 1994 et à l'application de la convention AFB (Association française des banques), qui permettent d'obtenir une plus forte idée des engagements (1).

Notons que les banques françaises ont une excellente position sur les marchés de produits dérivés (il y en a trois dans les dix premières mondiales) avec, largement en tête, la Société générale pour les swaps et options de taux, devant le Crédit lyonnais et Paribas, et pour les options de change, avec la Banque Indosuez. C'est pourquoi son président, Marc Viénot, estime que le procès fait aux produits dérivés est *« excessif »*, pourvu que cette activité soit réservée aux grands établissements dotés d'une logistique et de systèmes de contrôle adaptés. Il rejoint, en cela, Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine.

François Renard

(1) On consultera avec fruit le numéro de mai de la revue *Banque* consacré aux produits dérivés, et notamment les articles d'Olivier Grégoir, responsable du département swaps et options au CCF, et de Vincent Lauwick, responsable marketing-produits dérivés de taux à la Société générale.

Lexique

ARBITRAGE. – Opération consistant à acheter et à vendre un instrument financier au même moment pour tirer parti des différences de prix entre deux marchés, des écarts de prix constatés entre deux échéances d'un même produit dérivé, ou encore entre deux produits dérivés différents mais considérés comme équivalents : emprunts d'Etat français (OAT) et allemand (Bund).

CAP. – Contrat qui protège son détenteur contre une hausse des taux d'intérêt sur un encours (en général un emprunt), en fait une garantie de taux plafond, moyennant le paiement d'une prime.

CONTRATS à TERME (« FUTURES »). – Engagement contractuel, pris sur un marché organisé, d'acheter ou de prendre livraison à une date ultérieure (dans le futur) et à un prix convenu d'un instrument financier ou d'un produit quelconque : actions, obligations, devises, matières premières, métaux précieux.

Les « futures » se distinguent des marchés au comptant, ou « physiques », avec livraison immédiate. Les marchés sur lesquels s'échangent des contrats à terme peuvent être traditionnels – les prix, la quantité et l'échéance variant d'une affaire à l'autre –, ou standardisés. La plupart de ces contrats ne donnent pas lieu à une livraison effective mais se dénouent par la création d'un contrat inverse.

DELTA. – Mesure de la variation des prix de l'option *(voir ci-après)* après une variation unitaire de l'actif de base. Si le « delta » d'une option est 0,5, une hausse de 100 sur le prix de l'actif de base (une monnaie, par exemple) va provoquer une hausse de 50 sur le prix de l'option.

EFFET DE LEVIER (« LEVERAGE »). – Possibilité de prendre position à la hausse ou à la baisse, à l'achat ou à la vente, jusqu'à une certaine date d'échéance en ne versant immédiatement qu'une somme nettement inférieure (quelques pour cent) à la valeur de cet actif. Gains ou pertes peuvent, ainsi, être multipliés par 5, 10 ou 20, d'où un immense attrait spéculatif et, par conséquent, une exposition accrue aux risques des marchés.

FLOOR. – Contrat qui protège son détenteur contre une baisse des taux d'intérêt sur un encours (en général un prêt), en fait une garantie de taux – plancher, moyennant le paiement d'une prime.

LONG ou COURT. – Attitude et position d'opérateurs qui consiste à acheter à terme un bien dans l'espoir de le revendre plus cher (long), ou à vendre à terme un bien qu'on ne possède pas dans l'espoir de le racheter à un cours inférieur (court ou « short »)

MARGE. – Montant de la garantie (« Deposit ») consignée par l'acheteur ou le vendeur, d'un contrat à terme ou de produits dérivés, correspondant à la variation maximale autorisée des cours des contrats et des produits durant une séance de transactions. Lorsque cette marge est entamée, voire entièrement « consommée », les autorités des marchés incitent, très fermement, sous peine de liquidation autoritaire des engagements et contrats, les opérateurs à reconstituer cette marge pour combler les pertes encourues sur les positions « ouvertes », c'est – à – dire en spéculation, à la baisse, pour les acheteurs, et à la hausse pour les vendeurs.

OPTION. – Droit d'acheter ou de vendre une quantité déterminée d'un actif (monnaie, produit de taux d'intérêt, etc) à un prix fixé d'avance. Ce droit ne pouvant être exercé que pendant une durée limitée. Pour bénéficier d'un tel droit, l'acheteur verse, dès la conclusion du contrat une prime au vendeur. En spéculation, l'option d'achat *(call)* constitue un pari sur la hausse de l'actif sous – jacent et l'option de vente *(put)* un pari sur la baisse de cet actif.

SOUS-JACENT. – Se dit de l'actif ou de l'indice qui sert de base pour fixer les variations de la valeur des produits dérivés : un « sous-jacent » peut être un cours de devises, un taux d'intérêt ou, effectivement, des indices représentatifs de la valeur moyenne de ces cours ou taux.

STELLAGE (« STRADDLE »). – Combinaison d'une option d'achat *(call)* et d'une option de vente *(put)* sur le même actif de base, avec la même échéance et le même prix d'exercice.

« SWAP » ou CONTRAT D'ÉCHANGE. – Contrat qui permet de se prémunir contre les évolutions défavorables de l'actif sous-jacent. Les « swaps » de taux d'intérêt et de devises sont les plus courants. Ainsi, deux sociétés peuvent choisir d'échanger le coût d'une dette à taux fixe contre celui d'une dette à taux variable. Dans un « swap » de devises, les deux parties se livrent mutuellement, lors de la conclusion du contrat d'échange, des montants en capital libellés en deux monnaies différentes, et se les remboursent ultérieurement à des conditions convenues qui portent aussi bien sur la charge d'intérêt que sur l'amortissement ou les remboursements du principal.

TUNNEL. – Stratégie d'options réduisant la prime payée grâce à la combinaison soit de l'achat d'un « floor » et la vente d'un « CAP » ; soit de l'achat d'un « CAP » et de la vente d'un « floor », ce qui effectivement réduit le risque qui évolue dans un « tunnel », avec un plancher et un plafond.

WARRANT (BON DE SOUSCRIPTION). – C'est une option d'achat *(call)* à long terme, attachée par exemple, à une opération de souscription de titre, action ou obligation.

ZÉRO COUPON SWAP. – Swap (contrat d'échange de taux d'intérêt) selon lequel les flux à taux variables sont normaux, mais les paiements des flux à taux fixes sont capitalisés et font l'objet d'un paiement unique à l'échéance.

F. R.

« Aucun danger

Un entretien avec Patrick de Saint-
de produits dérivés et président pour

Patrick de Saint-Aignan, président de la filiale française de la banque américaine Morgan Stanley, a notamment été chargé aux Etats-Unis de 1981 à 1991 de développer les activités de marchés dérivés de la banque. Il a fait partie du « groupe des trente » qui a publié outre-Atlantique en juillet 1993 une étude faisant autorité sur les marchés dérivés.

« Les marchés dérivés sont fréquemment mis en accusation quand les fluctuations des marchés financiers et des marchés de change semblent échapper à toute logique. Est-ce que le procès fait aujourd'hui aux marchés dérivés accusés de multiplier les risques vous semble justifié ?

– Chaque fois qu'il y a une crise financière, il y a des gens pour dire que c'est la faute des produits dérivés. Au moment du krach d'octobre 1987, les produits dérivés de gré à gré n'étaient pas très développés. Il y avait surtout des marchés organisés, qui étaient accusés de tous les maux. Aujourd'hui, le débat n'est pas sur les risques liés au MATIF ou aux marchés de Chicago et de Philadelphie, mais sur les opérations hors marché. Les cibles se sont déplacées. Les critiques disparaissent ou s'estompent au fur et à mesure que la connaissance de ces marchés augmente.

» Utiliser les produits dérivés ne veut pas dire gagner sur chaque opération. Mais si c'est en couverture, une perte sur produits dérivés a pour contrepartie un gain économique sur les activités ou actifs couverts. La croissance prodigieuse des produits dérivés correspond aux besoins exprimés par les opérateurs pour gérer leurs risques. Ce n'est pas une bulle spéculative.

» Le Congrès américain, qui suit de très près ces questions, a notamment étudié le fonctionnement des fameux « hedge funds ». Il en est arrivé à la conclusion qu'ils sont peu utilisateurs de produits dérivés hors marché. Il y a une explication à cela : le marché a un système d'autorégulation. Si je traite avec un « hedge fund », je prends un risque de contrepartie. Je vais donc m'assurer qu'il est solvable et demander une marge ou un nantissement de titres qui vont réduire son effet de levier ; le « hedge fund » va avoir tendance à se porter sur des produits plus classiques. Enfin, s'il y a des « hedge funds » qui ont perdu beaucoup d'argent, est-ce que cela a créé un risque pour le bon fonctionnement du système ? En aucun cas.

> **Les produits dérivés impliquent des risques de contrepartie et de marchés indéniables, mais les techniques développées permettent de bien les mesurer.**

– Les sinistres récents de Procter and Gamble et de Metallgesellschaft liés à des opérations effectuées sur des marchés dérivés ne sont pourtant pas une vue de l'esprit ?

– Non. Mais il faut bien voir que les produits dérivés permettent aux utilisateurs de mieux gérer leur risque financier, de se débarrasser de risques qu'ils ne souhaitent pas prendre, et en revanche d'assumer les risques dans une limite bien déterminée. Le problème de Procter and Gamble ou de Metallgesellschaft ne tient pas aux marchés dérivés proprement dits, mais au fait que certaines opé-

مكبرة من الأصل

L'ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

du risque zéro

LES MARCHÉS DÉRIVÉS EN ACCUSATION

«Attention : toute utilisation abusive... »



Aux Etats-Unis, le débat sur les produits dérivés bat son plein. Inquiet des risques encourus, le Congrès veut légiférer. Autorités et milieux d'affaires font confiance au marché.

NEW-YORK
de notre correspondant

APRÈS les armes à feu et le tabac, les produits dérivés... Les centres d'intérêt du Congrès des Etats-Unis évoluent. Les pertes retentissantes réalisées au début de cette année par quelques fleurons de l'industrie américaine (Procter and Gamble, Cargill, Air Products, Bankers Trust...) ont propulsé ces *instruments financiers* sophistiqués au premier rang des préoccupations du pouvoir législatif. Mais si à Washington l'objet des débats a changé, la démarche reste la même.

Il n'est pas question d'interdire le revolver ou la cigarette. Mais face aux risques que ces produits font courir à la société, certains veulent en limiter l'usage par la loi, d'autres font confiance à la responsabilité des individus. Il en va de même pour les swaps, options et autres « futures ». Personne n'envisage un seul instant leur interdiction. Mais face aux menaces qu'ils font peser sur certaines sociétés consommatrices et, au-delà, sur l'ensemble du système financier, les élus veulent légiférer. Les milieux d'affaires et les autorités de tutelle affirment que l'autodiscipline – et les sanctions infligées par le marché – suffira à écarter toute catastrophe.

Malgré leur extraordinaire développement depuis une dizaine d'années et les risques nouveaux qu'ils ont fait naître, les produits dérivés ne sont l'objet, aux Etats-Unis, d'aucune loi. Il y a « un trou noir *législatif* » qu'il convient de combler. C'est l'approche du démocrate Edward Markey, représentant du Massachusetts à la Chambre. Cette volonté de légiférer a été confortée, à la *mi-mai*, par un rapport qu'il avait lui-même commandé, fruit d'une enquête menée pendant deux ans par le General Accounting Office (GAO), l'un des services d'études du Congrès (*le Monde* du 20 mai). Ce document de deux cents pages fait état d'un risque de crise financière grave, et coûteuse pour les contribuables américains, si l'un des grands opérateurs sur le marché des produits dérivés venait à défaillir.

LÉGISLATION • Pour limiter un tel risque, le GAO préconise l'introduction d'une législation spécifique pour ces produits. Principale orientation suggérée par ce bureau du Congrès et reprise notamment par Edward Markey : la loi devrait soumettre les banques, les maisons de titres et les compagnies d'assurances à des règles communes, uniformes et obligatoires concernant la gestion de leur position globale, le contrôle et la publication de leurs engagements et le minimum de capitaux nécessaires. Pour l'instant, alors que le contrôle des banques est très strict, ce n'est pas le cas pour les assureurs et les courtiers (*« brokers »*), pourtant très actifs sur ces marchés.

A partir de là, le rapport multiplie les recommandations techniques en vue d'améliorer les normes de comptabilité utilisées pour évaluer l'exposition aux risques, de définir des standards uniformes ou d'obliger les sociétés cotées à un meilleur contrôle et à des publications plus régulières de leurs positions. Il propose aussi de mieux encadrer les pratiques commerciales des banquiers et intermédiaires, de manière à éviter que des clients institutionnels mal armés ne soient victimes de produits aussi compliqués. Le GAO préconise aussi l'introduction d'une surveillance internationale de ces marchés.

« Les produits dérivés ne sont pas le danger. » Dans un plaidoyer complet publié le 23 mai par le *New York Times*, Thomas Theobald, président de la Continental Bank, une banque d'entreprises installée à Chicago, s'oppose à toute velléité législative. En ce *domaine aussi, explique-t-il, « des marchés libres sont bien plus efficaces que des lois et règlements restrictifs »*. Comme la plupart de ses confrères du monde des affaires et comme les dirigeants des principales institutions de surveillance des marchés, il estime qu'il vaut mieux faire confiance à la responsabilité des propriétaires, des gestionnaires et des administrateurs de société. Une seule loi donc, celle du marché.

> **Thomas Theobald, président de la Continental Bank, estime qu'il vaut mieux faire confiance à la responsabilité des propriétaires, des gestionnaires et des administrateurs de société.**

Appelé à témoigner le 25 mai devant l'une des commissions du Congrès, Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (*le Monde* du 27 mai), s'est fait l'avocat des produits dérivés. Il estime inutile, voire néfaste, d'introduire de *nouveaux textes législatifs. Le* « risque systémique » – sur l'ensemble du système financier – occasionné par les produits dérivés est, à ses yeux, « négligeable ». Les autorités de tutelle, la Réserve fédérale en tête, ont maintenant une bonne connaissance de ce marché et les outils nécessaires pour le surveiller. Alan Greenspan a cependant reconnu que des efforts devaient encore être faits sur le marché, chez les gendarmes comme parmi les vendeurs et les acheteurs.

INITIATIVES • De *fait*, les gendarmes des marchés ont, depuis quelques semaines, multiplié les initiatives. Le 23 mai, la SEC – Securities Exchange Commission, la COB américaine – a demandé à une douzaine de sociétés cotées de lui fournir le détail de leurs engagements sur les produits dérivés : leur liste, mais aussi les termes, les maturités et les risques qu'ils font peser sur les résultats de l'entreprise. Quelques jours auparavant, le 19 mai, Arthur Levitt, président de la SEC, avait fait savoir qu'à l'issue d'une enquête longue de deux ans auprès de neuf grandes maisons de titres américaines, il avait transmis plusieurs dossiers à la division de la SEC chargée des sanctions.

Sur 160 agences, une quarantaine *auraient eu, pendant cette* période, des pratiques contraires aux règlements en vigueur (ventes excessives, recommandations inadaptées, insuffisance d'information et de suivi...).

Le contrôleur de la devise, chargé de la surveillance des banques ne dépendant pas de la Réserve fédérale, a, pour sa part, demandé aux établissements bancaires sous sa coupe de publier la valeur en dollars de tous leurs engagements sur des produits dérivés qui posent problème.

> **A ceux qui préconisent un renforcement volontariste des contrôles de la part des opérateurs et une meilleure action des autorités de tutelle, les élus font volontiers part, à Washington, de leur scepticisme.**

A ceux qui préconisent ainsi un renforcement volontariste des contrôles de la part des opérateurs et une meilleure action des autorités de tutelle, les élus font volontiers part, à *Washington, de leur* scepticisme. Un fumeur ne s'arrête pas de fumer aussi facilement. Plusieurs membres du Congrès préparent ainsi des projets de loi : M. Markey, M. Leach, M. Gonzalez... L'administration Clinton a déjà fait savoir son opposition à une réforme concernant les banques. Elle ne s'est pas prononcée sur le cas des assureurs et des maisons de titres.

Compte tenu des échéances électorales – le Congrès doit être partiellement renouvelé *en novembre – il est pourtant* d'ores et déjà acquis qu'aucune loi sur les produits dérivés ne sera votée cette année. Les pertes spectaculaires de quelques grands groupes, quelques articles alarmistes dans la presse et les débats au Congrès ont cependant déjà produit quelques effets. Autorités, « dealers » et consommateurs ont accru leur vigilance. Beaucoup de chefs d'entreprise avouent s'être informés récemment auprès de leur trésorier ou de leurs banquiers sur les engagements de leur propre entreprise. Ils ont compris le message. *Attention : toute utilisation* abusive de ce produit pourrait être dangereuse pour votre santé.

Erik Izraelewicz

Au royaume des forts en thème

Comme le cambiste classique, le spécialiste en swaps et en options doit avoir de bons réflexes et des nerfs solides. Mais, avant toute chose, il doit posséder le don des chiffres et des modèles mathématiques

LONDRES
correspondance

DÈS l'entrée dans la salle des changes, nichée au deuxième étage du siège de la Swiss Bank Corporation, on s'étonne : aucune trace de la tension ou de la nervosité habituelles chez les cambistes classiques. La tenue informelle des opérateurs, qui sont aussi bien en complet trois pièces qu'en chemise cow-boy et jeans, y contribue beaucoup. Dans cette énorme entreprise de matière grise, tout le monde est logé à la même enseigne, directeurs comme simples « traders ». Les trois départements – taux d'intérêt, devises, actions et obligations – sont regroupés sur un même niveau. Les informations s'échangent à voix basse. Le langage est codé, comme sorti directement de la bible maison, le *Dictionary of Financial Risk Management*, un lexique de 255 pages comprenant des termes dignes de quelques foyers mystico-mystérieux : «skews », « kurtosis », « mambo combo », « nakadashi »...

La présence de nombreuses femmes, d'immigrés originaires du sous-continent indien et d'Asiatiques, habituellement peu représentés dans les firmes de la City, surprend. Les bureaux, visiblement pourvus d'un outil informatique à la hauteur de l'enjeu, sont toutefois couverts de paperasses et de volumineux rapports. *« Cela fait anarchique, mais tout est très organisé »*, souligne notre guide. Le travail en commun est considéré comme une vertu cardinale : *divas à l'argent facile et têtes brû*lées ne sont pas tolérées. Dans cette serre d'apparence flegmatique, l'intrusion ou l'ingérence de sociétés rivales est une obsession, comme l'attestent d'énormes corbeilles à papier rouges frappées d'un large *« Confidential »*.

Selon un sondage récent de la revue spécialisée *Risk Magazine*, la Swiss Bank Corporation et les américaines Bankers Trust et JP Morgan sont considérées par leurs pairs comme les vedettes de la profession. En 1989, la banque suisse a acquis un courtier de Chicago, O'Connor, spécialisé dans les stratégies statistiques sophistiquées sur les monnaies et les taux pour former cette cellule *« dérivée »*. Swiss Bank pour sa part a apporté sa longue expérience des marchés financiers, de la gestion de fortunes, ainsi que sa notation « AAA » au-dessus de tout soupçon.

BÉNÉFICES • D'après certaines rumeurs, la filiale de High Timber Street serait l'établissement le plus rentable de la place de Londres grâce à des bénéfices annuels que l'on estime à plus de 600 millions de livres. *« Nous sommes une entreprise vraiment globale et l'origine géographique des profits ne nous préoccupe guère »*, insiste le grand patron Rudi Bogni, directeur général pour l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique. La silhouette solidement charpentée, l'allure sereine, évoqueraient volontiers celles d'un plantigrade. Illusion trompeuse que dément vite le reflet malicieux des yeux : *« Les produits dérivés sont au cœur de notre activité. Deux tiers des 1 200 employés londoniens sont capables d'utiliser ces instruments financiers d'une manière ou d'une autre. »*

Le portrait robot du spécialiste en produits dérivés ? Très différent de celui du cambiste téléphonant simultanément à Hongkong ou New-York pour tenter d'obtenir de ses camarades les meilleurs taux pour la clientèle. Certes, comme ce dernier, le courtier en « swaps » ou en « futures » doit combiner réaction rapide et réflexion, nerfs solides et goût du risque. Mais, avant toute chose, notre professionnel doit disposer du don des chiffres. La discipline est réservée aux forts en thème, généralement âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans, maniant avec virtuosité des modèles mathématiques tellement compliqués que leurs supérieurs doivent leur faire totalement confiance. *« Il existe des contrôles très stricts de la gestion des risques »*, insiste Mark Rushton, un directeur adjoint.

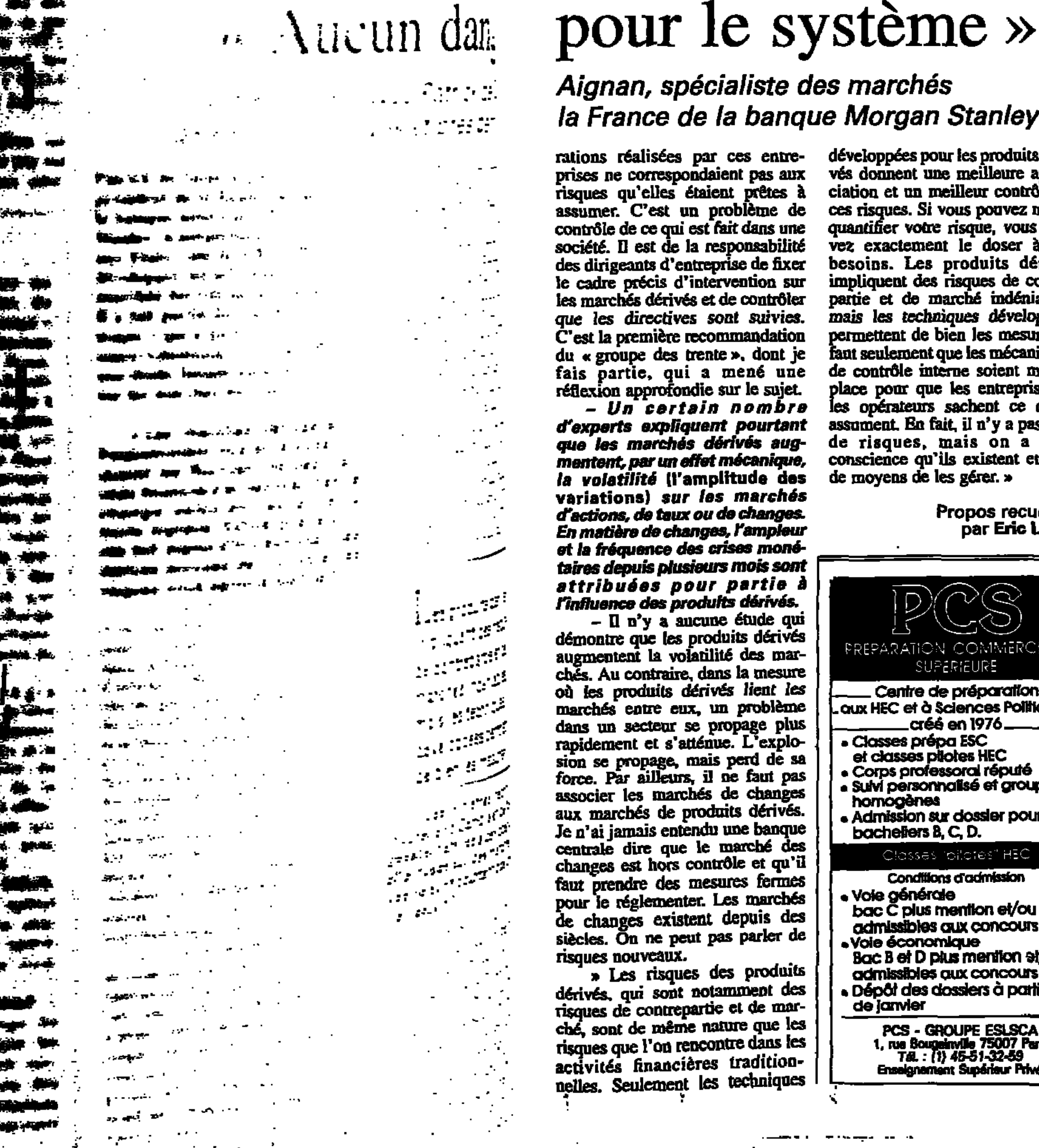
Allez demander à Mike Christieson, RMA selon la dénomination, c'est-à-dire *risk management advisor*, pourquoi il fait ce métier et la réponse de cet ingénieur informaticien, le cheveu en bataille, la chemise ouverte, fuse : *« Le défi intellectuel. Il faut un esprit méthodique pour ce travail conceptuel qui consiste à créer un instrument financier à partir de morceaux épars ou disséminés. »* Une bonne part d'intuition est également nécessaire pour flairer les besoins des clients, en l'occurrence les caisses de retraite, fonds d'investissement ou compagnies d'assurances drainant des capitaux considérables et qui entendent se protéger contre les aléas de la conjoncture, économique comme politique.

Volatilité exacerbée des marchés et accidents financiers... Les « derivatives », qui sont aujourd'hui montrés du doigt, font-ils courir des risques au système bancaire et financier et faut-il mieux les réglementer ?

Oui, a laissé entendre le PDG de la SBC, Georges Blum, au symposium international de Saint Gall (Suisse), approuvant les recommandations du General Accounting Office américain. Non, répond Rudi Bogni, lorsque, la tête en feu, nous retournons lui poser la question : *« Vouloir revenir à un monde simpliste c'est prendre ses désirs pour des réalités »*, murmure-t-il au sujet des propositions de réglementation accrue de ces produits. Un temps d'arrêt.

Notre interlocuteur, il est vrai, a pour le moment d'autres préoccupations : il s'efforce d'appliquer à la finance la règle du papillon d'Edward Lorenz, utilisée dans les prévisions météorologiques. Une réaction sur un marché peut provoquer, paraît-il, des effets en chaîne sur tous les marchés. Pour les néophytes, cela s'appelle aussi la « théorie du chaos »...

Marc Roche



Aucun dan

pour le système »

Aignan, spécialiste des marchés la France de la banque Morgan Stanley

rations réalisées par ces entreprises ne correspondaient pas aux risques qu'elles étaient prêtes à assumer. C'est un problème de contrôle de ce qui est fait dans une société. Il est de la responsabilité des dirigeants d'entreprise de fixer le cadre précis d'intervention sur les marchés dérivés et de contrôler que les directives sont suivies. C'est la première recommandation du « groupe des trente », dont je fais partie, qui a mené une réflexion approfondie sur le sujet.

– *Un certain nombre d'experts expliquent pourtant que les marchés dérivés augmentent, par un effet mécanique, la volatilité* (l'amplitude des variations) *sur les marchés d'actions, de taux ou de changes. En matière de changes, l'ampleur et la fréquence des crises monétaires depuis plusieurs mois sont attribuées pour partie à l'influence des produits dérivés.*

– Il n'y a aucune étude qui démontre que les produits dérivés augmentent la volatilité des marchés. Au contraire, dans la mesure où les produits dérivés *lient les* marchés entre eux, un problème dans un secteur se propage plus rapidement et s'atténue. L'explosion se propage, mais perd de sa force. Par ailleurs, il ne faut pas associer les marchés de changes aux marchés de produits dérivés. Je n'ai jamais entendu une banque centrale dire que le marché des changes est hors contrôle et qu'il faut prendre des mesures fermes pour le réglementer. Les marchés de changes existent depuis des siècles. On ne peut pas parler de risques nouveaux.

» Les risques des produits dérivés, qui sont notamment des risques de contrepartie et de marché, sont de même nature que les risques que l'on rencontre dans les activités financières traditionnelles. Seulement les techniques développées pour les produits dérivés donnent une meilleure appréciation et un meilleur contrôle de ces risques. Si vous pouvez mieux quantifier votre risque, vous pouvez exactement le doser à vos besoins. Les produits dérivés impliquent des risques de contrepartie et de marché indéniables, *mais les techniques développées* permettent de bien les mesurer. Il faut seulement que les mécanismes de contrôle interne soient mis en place pour que les entreprises et les opérateurs sachent ce qu'ils assument. En fait, il n'y a pas plus de risques, mais on a plus conscience qu'ils existent et plus de moyens de les gérer. »

Propos recueillis
par **Eric Leser**

L'ÉCONOMIE

DOSSIER

Les fonds de pension

Les « systèmes de gestion collective de l'épargne longue constituée en vue de la retraite » représentent aux Etats-Unis un capital de 4 400 milliards de dollars, soit presque un an de PIB américain, et contrôlent rien moins que le tiers de Wall Street. En Grande-Bretagne, au Japon, en Allemagne, ils constituent également des enjeux considérables, tant pour le financement de l'économie que pour le paiement des retraites complémentaires. Seule exception, après la mise en place de fonds de pension en Espagne et même en Italie : la France, où les retraites sont financées en quasi-totalité par la «répartition » des cotisations courantes.

Dès lors, trois raisons militeraient pour l'introduction d'un mécanisme comparable dans notre pays : assurer la pérennité à long terme d'un système menacé par le vieillissement démographique et la détérioration lente du rapport cotisants/retraités ; développer l'épargne longue dont l'économie française manquerait si cruellement ; enfin, responsabiliser les salariés. Ajoutons que le contrôle des énormes masses financières en jeu aiguise bien des appétits. D'où la multiplication, depuis quelques années, de propositions concurrentes : Fédération des assurances, Association des grandes entreprises, CNPF, Association française des banques et, plus récemment, projets de loi du sénateur Philippe Marini et du député Jacques Barrot.

Mais, du côté des syndicats et des organismes de retraites complémentaires, on souligne les faiblesses des expériences étrangères, qui n'auraient dans l'ensemble fait leurs preuves ni pour assurer un financement sain de l'économie ni pour garantir aux allocataires une retraite sûre et élevée. Le système français, au contraire, serait viable à long terme, moyennant des ajustements progressifs. Pourquoi donc ébranler un système cogéré –qui a permis depuis quarante ans de concilier efficacité et solidarité – au profit d'une privatisation rampante, aux bénéfices économiques incertains, sauf, bien entendu, pour les sociétés d'assurances ? Dans l'autre camp, on affirme désormais ne pas chercher à détruire, mais seulement à compléter et à consolider.

Fabrice Hatem

Sont-ils nécessaires pour les retraites ?

■ *« Bébés de 1949, ne comptez pas trop sur les bébés de 1979 pour payer vos retraites »*, menaçait déjà l'UAP il y quinze ans. Depuis, la rumeur s'est amplifiée, nourrie par le déferlement des rapports officiels et l'activisme des assureurs : le vieillissement démographique conduirait d'ici vingt à trente ans nos régimes actuels de retraite par répartition à des déséquilibres financiers béants. Il faudrait donc, dès aujourd'hui, introduire des régimes complémentaires par capitalisation. A l'exemple des autres pays de l'OCDE, où les « fonds de pension » financent déjà une part significative des retraites complémentaires, comme en Allemagne ou aux Pays-Bas. Voire des retraites tout court, dans les pays où les régimes de base sont peu généreux, comme le Royaume-Uni, les Etats-Unis ou le Japon. Arguments contestés par les syndicats et les caisses de retraite complémentaires, où l'on déclare défendre la solidarité « à la française » face au « tout-financier » anglo-saxon.

Le vieillissement ? *« Le taux de chômage, l'âge de la retraite, sont des variables bien plus décisives que le pourcentage de personnes âgées*, explique Emmanuel Reynaud, de l'IRES (Institut de recherche économique et sociale), *ce qui compte vraiment en fait, c'est le rapport inactifs/cotisants.* » C'est pourquoi, d'ailleurs, les fonds de pension étrangers n'échappent pas aux mêmes difficultés : du fait des licenciements massifs des années 80, les fonds de retraite des grandes entreprises américaines de l'automobile et de la sidérurgie se retrouvent aujourd'hui sous-capitalisés par manque de cotisants.

Le niveau des retraites ? A l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres) comme à la CFDT, on souligne que les régimes anglo-saxons accordent à leurs pensionnés des retraites bien inférieures à ce qu'on observe en France : 2 500 francs pour un retraité type britannique contre le double pour son collègue français. *« Certes*, déclare Yves Espieu, de l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires), *nos taux de remplacement baisseront dans l'avenir. Mais, si l'autre paramètre de calcul, le salaire d'activité, continue d'augmenter, on devrait au moins parvenir à maintenir le pouvoir d'achat des retraites.* »

Ces arguments semblent pour l'instant avoir porté : les récentes réformes des régimes complémentaires français, en unifiant à un niveau élevé les taux de cotisation obligatoires, orientent plutôt vers une consolidation de l'existant. ■

Quels sont leurs dangers ?

■ Certaines expériences étrangères sont inquiétantes. Fraudes et détournements, comme ces 5 milliards de livres subtilisés aux retraités du groupe Maxwell en 1992.

Equilibre des fonds et montant des retraites fluctuant au gré du marché financier, comme pour la génération 1987 des retraités de la British Petroleum, auxquels a été versé un capital de départ fortement amputé en raison du krach boursier. Absence de solidarité conduisant à exclure de nombreux salariés du bénéfice des retraites complémentaires – qui ne couvrent par exemple que 15 % des employés des PME américaines contre 78 % de ceux des grandes sociétés. Pérennité des fonds trop étroitement liée à celle de l'entreprise, comme dans le cas de la faillite PanAm, ou de ces firmes américaines rachetées par des prédateurs uniquement soucieux de s'approprier les surplus de leurs caisses de retraite.

Enfin, règles de calcul conduisant à spolier le salarié d'une grande partie de ses droits en cas de départ de l'entreprise. Le *Financial Times* lui-même n'a pas hésité à parler de *« la plus grande arnaque du siècle »* à propos des licenciements collectifs britanniques des années 80 : les anciens salariés toucheront dans vingt ou trente ans leur retraites... non indexées d'ici là en fonction de l'inflation !

« N'exagérons rien cependant, admet Emmanuel Reynaud. *Les systèmes de capitalisation étrangers, dans l'ensemble, fonctionnent en fait très convenablement. »*

Et il est vrai que des règles prudentielles très strictes sur la structure des placements en Allemagne ou aux Pays-Bas, la qualité des gestionnaires de fonds américains ou britanniques, et l'existence de systèmes de réassurance font que les risques sont dans l'ensemble assez limités. Après l'affaire Maxwell, la Grande-Bretagne s'apprête d'ailleurs, selon les recommandations de la commission Goode, à renforcer les contraintes prudentielles et le contrôle sur les gestionnaires de fonds.

« Les difficultés étrangères peuvent justement nous guider pour l'établissement d'un système à la française où toutes les garanties de réassurance et de bonne gestion seraient offertes aux salariés français, plaide Jacques Barrot. *Et il ne s'agit en aucun cas de se substituer aux régimes existants, qui resteront la base du système, mais d'offrir à ceux qui le désireraient un supplément de retraite marginal. Leur sécurité globalement s'en trouverait accrue et non diminuée. »* ■

Sont-ils utiles pour l'économie ?

■ *« La constitution de fonds de retraites contribuera à développer en France l'épargne longue qui fait si cruellement défaut à nos entreprises. »* Argument-clé de Jacques Barrot, repris au CNPF, où l'on cite les exemples étrangers. En Allemagne, l'inscription de provision pour retraites au bilan des entreprise a permis de fournir à celles-ci plus de 300 milliards de deutschemarks de ressources longues à bas coût. Au Royaume-Uni, les quelque 350 milliards de livres d'actifs des fonds de pension, largement investis en actions, ont puissamment contribué au dynamisme du marché londonien. Et que dire des Etats-Unis, où les fonds de retraite absorbent chaque année le tiers de l'épargne des ménages et représentent près de la moitié de la capitalisation des sociétés d'assurance-vie ? Arguments qui, là encore, attirent une triple contestation.

> **“Pour le plus grand profit des assureurs, on veut pousser les salariés à une épargne longue forcée.”**
>
> Jean-Marie Spaeth, membre de la commission exécutive de la CFDT.

Le niveau global de l'épargne ? Il est plus élevé dans les pays, comme la France ou l'Italie, où les systèmes par répartition sont la règle, que dans le monde anglo-saxon, rappelle-t-on à la CFDT. Les économètres n'auraient d'ailleurs jamais réussi à montrer de manière irréfutable que les systèmes par répartition constituent une désincitation à l'épargne. Le développement de l'épargne longue ? Yves Espieu est plus que sceptique : *« Il n'y a pas plus court-termiste qu'un gestionnaire de fonds de pension américain ou anglais, qui peut être remercié du jour au lendemain si ses résultats du trimestre sont mauvais. Les fonds de pension et les fonds mutuels constituent en fait les gros bataillons de la spéculation. »* Le financement à bas coût des entreprises ? *« Ce n'est pas le rôle des régimes de retraite »*, rappelle sèchement Jean-Marie Spaeth, président de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (des travailleurs salariés). Emmanuel Reynaud, de son côté, souligne que le développement des fonds de pension anglo-saxons est en fait largement lié... à une défiscalisation des fonds épargnés extrêmement coûteuse pour les finances publiques : 50 milliards de dollars par an pour le seul budget américain. Autant accorder directement des prêts bonifiés aux entreprises !

En réalité, l'enjeu dans notre pays est assez faible : quelques dizaines de milliards de francs tout au plus d'ici à la fin du siècle, qui pourraient d'ailleurs s'investir en partie à l'étranger... ■

Comment les gérer ?

■ *« Lorsque je donne rendez-vous au président de la General Motors à 8 heures lundi, il est là lundi à 7 h 58. »* Il est vrai qu'avec 80 milliards de dollars d'actifs gérés, le président du fonds de pension des fonctionnaires californiens est l'un des hommes les plus puissants des Etats-Unis. Lui et ses collègues des fonds publics et privés possèdent la moitié des actions des vingt-cinq premières entreprises américaines. A Pékin, ils ont été reçus l'an dernier par le président chinois Jiang Zemin. On comprend mieux les convoitises antagonistes que peuvent inspirer, chez les industriels, les banquiers et les assureurs français, de telles perspectives. Mais quelles sont les solutions envisageables ?

En dépit d'une extrême diversité, deux principaux modes de gestion peuvent être distingués à l'étranger. Dans le premier, dit « interne », le fonds est contrôlé de très près par l'entreprise elle-même, qui peut entretenir avec lui des liens financiers très étroits comme dans le cas allemand. Dans le second, dit « externe », le plus répandu, la gestion est confiée à un spécialiste extérieur (banquier, assureur) sous le contrôle d'un bureau représentant les intérêts des mandataires. Dans la plupart des cas, c'est encore l'employeur, contributeur majeur, qui y détient la réalité du pouvoir. On note cependant des exceptions importantes : les fonds néerlandais, qui sont gérés paritairement au niveau de la branche professionnelle, et surtout ceux du secteur public américain – près de 2 000 milliards de dollars d'actifs – qui sont laissés pour l'essentiel au contrôle des représentants des salariés. *« L'Amérique appartient à ses fonctionnaires : c'est la dernière économie socialiste du monde »*, plaisante, mi-sérieux, un expert.

> **“Vive les retraites par répartition ! Mais pourquoi se passer d'un élément de capitalisation qui peut jouer un rôle stabilisateur dans la durée ?”**
>
> Jacques Barrot, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

En France, chacun milite évidemment pour son camp. Jacques Barrot souhaite favoriser les entreprises et surtout les PME par la mise en place d'un système « interne », soutenu en cela par une partie du CNPF. Les propositions des banquiers et des assureurs sont plus favorables, évidemment à une gestion externe, voire au développement de produits financiers autonomes. Quant aux syndicats, ils sont évidemment très attachés – comme d'ailleurs une partie du patronat – aux principes de la gestion paritaire des retraites. ■

LEXIQUE

TAUX. – Le taux de remplacement est le rapport entre la valeur de la retraite et celle du dernier salaire versé. Le taux de rendement est le rapport entre la valeur du « point » de retraite et son prix d'achat. ***

FINANCEMENT. – Dans les systèmes par répartition, les retraites sont financées par les cotisations courantes. Dans les systèmes par capitalisation, elles le sont par les produits d'un capital progressivement accumulé.

MODE DE CALCUL. – Dans les fonds de pension « à prestation définie », les plus répandus, le niveau des retraites versées est fixé et les cotisations doivent s'ajuster pour les garantir. Dans les fonds « à cotisation définie », les sommes versées varient en fonction du rendement des placements.

FONDS DE PENSION. – Au sens large, ce terme englobe l'ensemble des systèmes de retraite par capitalisation dans leur extrême variété : produits d'épargne-retraite individuelle ; inscription d'une provision pour retraite au passif du bilan de l'entreprise comme en Allemagne ; enfin, fonds constitués par une collectivité (entreprise ou groupe d'entreprises, administrations, collectivités locales, catégorie professionnelle...) ; ces derniers correspondent à la définition « au sens strict » des fonds de pension.

CAPITALISATION. – Dans les régimes à prestation définie, un fonds de pension est « sous-capitalisé » si son actif paraît insuffisant pour couvrir la valeur actualisée des engagements. Dans le cas contraire, il est « sur-capitalisé », et on peut soit augmenter les prestations, soit diminuer, voire interrompre, les versements. L'évaluation de la situation est difficile, car elle dépend à la fois de conventions comptables largement arbitraires et de prévisions très fragiles sur les rendements futurs des placements.

SORTIE. – A sa retraite, l'allocataire peut se voir accorder par le fonds de pension soit un capital (on parle alors de sortie « en capital »), soit une rente viagière (sortie « en rente »). Les secondes sont de loin les plus répandues.

SYSTÈMES DE RETRAITE. – Dans les pays de l'OCDE, la «fusée » des retraites comporte trois étages : le premier est la retraite de base obligatoire versée la plupart du temps par un organisme d'État et toujours financée par répartition ; le deuxième étage, constitué par les « retraites complémentaires », donne lieu à une très grande variété de solutions, depuis les régimes obligatoires par répartition, gérés au niveau national, à la française (AGIRC, ARRCO), jusqu'aux régimes optionnels par capitalisation, gérés au niveau de l'entreprise ou du groupe professionel, à l'anglo-saxonne. Enfin, le troisième étage correspond aux éventuels régimes facultatifs permettant aux individus qui le souhaitent de constituer une épargne supplémentaire en vue de la retraite.

Les fonds de pension à l'étranger

	Capitalisation (milliards $)	% PIB	% salariés couverts	% employeur dans le financement	Gestion	% actifs investis en actions
E.-U.	4 400 (1)	70	43	Dominante	Externe	45
G.-B.	659	68	64	2/3	3/4 externe	75
All.	730 (1)	43	70	Dominante	Largt interne	N.D.
Japon	714 (1)	17	N.D. (3)	1/2	Externe	N.D.
Pays-Bas	210 (1)	65	55	1/2	Externe	N.D.

BIBLIOGRAPHIE

■ *Les Systèmes de retraite à l'étranger*, de Lucy Aproberts et Emmanuel Reynaud, IRES, 1992 (Etats-Unis, Allemagne, Royaume-Uni).

■ *Votre retraite ?*, de Pierre Maillard, Castellange Diffusion, 1992 (les problèmes français vus sous un angle pratique).

■ « Les retraites », *Economie et Statistique*, numéro 233, juin 1990 (de bons textes académiques. L'introduction quelque peu alarmiste de Denis Kessler, à la fois professeur d'université et président de la Fédération française des assurances, a donné lieu à une violente polémique).

■ *Livre blanc sur les retraites*, collection des rapports officiels, La Documentation française, 1991 (les positions du gouvernement socialiste de l'époque sur la question).

■ « Les retraites », *Revue d'économie financière*, hiver 1992 (une présentation particulièrement complète et fouillée).

■ Revue *Banque*, numéro 542, novembre 1993 (ensemble d'articles présentant le point de vue des banquiers et des assureurs).

OPINIONS

LETTRE DE NEW-YORK



Et vous, vous donnez ?

par Erik Izraelewicz

DONNER ou ne pas donner ? Quelques « quarters » (des pièces de 25 cents) ou un petit billet vert ? A qui accorder ses préférences ? Constamment assaillis par des mendiants, les habitants des grandes cités américaines sont confrontés en permanence à ces interrogations. Comment répondre aux sans-domicile fixe – les *homeless*, le nom des SDF américains – et aux enfants des rues lorsqu'ils tendent la main ? Le sujet alimente aujourd'hui les dîners en ville de la classe moyenne new-yorkaise. Il a même fait la « une », fin avril, du supplément hebdomadaire du *New York Times*. Face à l'image de cette misère persistante, l'Amérique bien pensante commence à exprimer une certaine « fatigue ».

Etranges conversations, ce soir-là, dans un loft de Soho. Quelques intellectuels comparent leur « stratégie » personnelle à l'égard des mendiants, de plus en plus nombreux, des rues de New-York. La mendicité s'est répandue ici dans les années 80 comme dans les autres grandes villes du pays. Et elle continue à progresser, malgré la reprise économique.

A la sortie des tunnels routiers, quelques jeunes nettoient d'office le pare-brise des automobilistes pressés, avant de leur présenter l'addition. Dans le métro, des mendiants quasi professionnels déroulent un discours qui soulève d'abord la curiosité des voyageurs, avant de provoquer leur sympathie, puis d'exacerber chez eux un sentiment de culpabilité. Les clients des banques locales sont inévitablement interpellés par la timbale tendue à leur intention par des miséreux devant les distributeurs automatiques de billets.

« Moi, je ne donne qu'aux femmes », explique ce soir-là une femme, visiblement militante de la cause... des femmes. *« J'ai mes abonnés »*, dit un autre. *« Mes préférences vont à ceux qui fournissent un travail, qu'ils chantent, nettoient ma voiture ou récupèrent les boîtes de boisson, mais je me limite à un versement par jour »*, commente l'hôte. Combien jettent-ils dans la corbeille du mendiant ? Quelques cents, jamais plus de 1 dollar.

En face, le camp des « radins » a ses raisons. *« Qu'ils profitent des aides de l'Etat fédéral et de la ville, des abris qui sont mis à leur disposition »*, plaide une journaliste. *« Ces mendiants sont tous des menteurs, je ne crois pas à leurs histoires »*, se justifie un invité. *« L'argent que vous leur donnez, ils l'utilisent directement pour acheter de la drogue ou de l'alcool »*, s'inquiète un autre participant au débat. En fait, de nombreux éléments indiquent que, face à la mendicité des rues, le clan des généreux commence à se dépeupler.

Pendant la récession, les *homeless* provoquaient aux Etats-Unis un réel sentiment de pitié dans la population. Ils n'étaient, pour la plupart, pas responsables de leur état. Ils avaient été jetés dans la rue par la politique du logement de l'administration Reagan, les faiblesses du système éducatif américain, l'éclatement de la famille et, *last but not least*, l'explosion du chômage. Avec le redémarrage de l'économie, l'opinion est en train d'opérer un net revirement. La classe moyenne américaine est devenue plus méfiante. Elle accuse les *homeless* de tous les maux : le trafic de la drogue, l'insécurité des rues...

MALGRÉ la croissance économique, la pauvreté poursuit son inexorable expansion. Les coupons alimentaires, des bons délivrés par l'administration pour ceux qui ne peuvent se nourrir à partir de leurs propres ressources, sont toujours davantage demandés. Plus de 27,9 millions d'Américains – un sur neuf – en « consommaient » en mars 1994, d'après les données publiées récemment par les services concernés du ministère de l'agriculture. Un record. Le nombre des SDF est aussi toujours en progression. Un débat s'est ouvert à ce sujet. L'administration Clinton parlait, il y a quelques semaines, pour justifier un programme fédéral de lutte contre la misère, de sept millions de *homeless* ! Un chiffre gigantesque. Il s'agirait en fait des personnes qui se seraient trouvées, pour un jour ou pour une semaine, dans une situation de SDF au cours de l'ensemble des années 80. D'autres ont cité le chiffre de cinq millions, puis de trois millions. Un expert, proche pourtant des démocrates, Christopher Jencks, estime que leur nombre actuel est en réalité plus proche de cinq cent mille. Dans le livre qu'il vient de publier, *The Homeless*, il souligne cependant que leur nombre a ainsi été multiplié par quatre au cours des années Reagan. Et qu'il continue à croître, parmi les jeunes et les Blancs notamment.

Face à cette pauvreté croissante, l'opinion est aujourd'hui moins charitable qu'elle ne le fut. Les vendeurs de journaux édités par les *homeless* n'ont plus le succès d'antan. Le « chiffre d'affaires » des mendiants new-yorkais est en baisse. Rudolf Giuliani a été élu, à l'automne dernier, maire de New-York, en dénonçant *« les petits laveurs de vitres et mendiants »* qui polluaient les rues de sa ville. Et de fait, comme ses confrères de nombreuses autres cités, il a commencé à engager la chasse à la mendicité.

Dans le métro new-yorkais, il est interdit de faire la manche. Des affiches appellent les voyageurs à ne pas donner – en cherchant fort habilement à les déculpabiliser. Des patrouilles régulières surveillent les rames les plus fréquentées. Les mendiants contrevenants sont passibles de dix jours de prison. Au cours des quatre premiers mois de cette année, plus de cent trente ont été mis aux arrêts. Dans le même temps, la décision de fermer plusieurs abris municipaux a été prise.

La répression suffira-t-elle à faire disparaître la pauvreté ? Il est permis d'en douter. La reprise économique y contribuera-t-elle alors ? Dans un autre livre qui vient de paraître, *Silent Depression*, l'auteur, Wallace Peterson, un autre libéral, démontre que la croissance ne suffit pas, aux Etats-Unis, pour faire reculer la pauvreté. Comme Christopher Jencks, il juge que seul un ensemble très complet de réformes sociales de très grande envergure permettrait d'inverser le mouvement et d'aider à réduire le nombre des mendiants qui peuplent les villes américaines.

Avec d'autres, ils insistent notamment sur la révolution à opérer dans l'ensemble du système éducatif. Pour l'instant, dans ces domaines en tout cas, Bill Clinton n'a pas encore vraiment... donné.

L'histoire de l'économie politique

François Quesnay, inventeur des modèles

Un colloque international vient de célébrer le troisième centenaire de la naissance de François Quesnay, médecin, scientifique et économiste, « père » des « physiocrates » qui considèrent que la source de la richesse économique se trouve dans la propriété foncière. On voit généralement dans son célèbre *Tableau économique* l'origine des comptabilités nationales. En fait, cet ouvrage apparaît plutôt comme le premier « modèle » économique. A preuve, l'usage quasiludique qu'en ont fait ses contemporains.

par CHRISTIAN SCHMIDT (*)

FRANÇOIS QUESNAY, dont on fête cette année le tricentenaire de la naissance, fournit l'occasion de rétablir une vérité sur la contribution française à la naissance et au développement de l'économie politique.

Le rôle fondateur attribué à *la Richesse des nations* d'Adam Smith et la persistance de l'idée reçue que les Français n'ont guère « la tête économique » entretiennent la croyance que nous avons le plus souvent été à la traîne de nos voisins britanniques sur ce terrain. Une comparaison des écrits philosophiques du XVIIIe siècle de part et d'autre de la Manche confirme fâcheusement cette impression. D'un côté, la clairvoyance d'un Hume sur l'équilibrage des balances de paiement et la pertinence d'un Locke sur la détermination du loyer de l'argent, de l'autre les railleries de Voltaire sur les *prétendues lois économiques* dans *l'Homme aux écus*, et les développements moraux de Rousseau dans l'article « Economie politique » de l'*Encyclopédie*.

Que serait cependant aujourd'hui l'analyse économique sans les concepts de *produit net*, *d'équilibre concurrentiel*, de *mesure de l'utilité* et *d'équilibre général*, imaginés en leurs temps par les Français Quesnay, Cournot, Dupuit et Walras ? Mais voilà, l'invention de ces concepts fut le fait de personnalités indépendantes, le plus souvent combattues et mal comprises de la communauté intellectuelle. Une situation bien différente du monde britannique où s'organisa très tôt un *establishment* de la pensée économique qui sut tolérer les autodidactes de génie comme Ricardo et intégrer de brillants hétérodoxes comme Keynes.

Par bien des côtés, la personnalité de Quesnay est représentative de cette « filière » française. Plusieurs traits confèrent toutefois une singularité à ses contributions. En premier lieu, c'est à plus de 60 ans qu'il aborda l'analyse des questions économiques après une carrière qui le conduisit, non sans heurts, de la chirurgie à la médecine. Le docteur Quesnay avait 64 ans lorsque parut en 1758 la première édition de son célèbre *Tableau économique*. En second lieu, Quesnay ne laissa aucun traité synthétique consacré à la « physiocratie ». Il publia une myriade d'articles et de mémoires sur les sujets les plus divers touchant à l'agriculture, au commerce, à l'impôt, au loyer de l'argent, sans oublier l'influence de la mortalité sur les courants d'échange (1).

Un chef de file

Enfin, si François Quesnay fut un penseur original et peu conformiste, il n'en devint pas moins le chef de file d'un mouvement qui se comporta en groupe de pression politique. L'échec final de ce mouvement « physiocratique » en France est probablement l'une des origines du scepticisme général qu'a longtemps suscité la théorie économique dans notre pays.

Distinguons provisoirement l'analyse des phénomènes économiques développée par Quesnay des positions doctrinales soutenues par les membres du mouvement parfois appelé *« secte des économistes »*. On a coutume de réduire l'apport analytique de Quesnay à son *Tableau économique* et d'y voir à la fois la source intellectuelle des tableaux d'échanges inter-industriels de Leontief et l'origine de nos comptabilités nationales (2). L'œuvre de Quesnay anticiperait ainsi, dès le milieu du XVIIIe siècle, une représentation d'ensemble de l'activité économique qui n'a été formalisée qu'un peu moins de deux siècles plus tard.

Le but du *Tableau économique* est certes de décrire la circulation de la richesse. Mais son exposition sous forme arithmétique ne correspond en rien à l'ébauche d'une mesure statistique de l'économie (les chiffres du *Tableau* sont purement hypothétiques). Elle répond à un souci pédagogique, voire ludique (3). On jouait au tableau économique dans le petit cercle qui entourait le docteur Quesnay.

En outre, plusieurs versions du *Tableau* ont été successivement proposées par son auteur : les unes sous forme de diagrammes de flux de dépenses (les fameux zigzags), les autres sous forme d'évaluations des avances en capital au début et à la fin de chaque période de production (la formule du *Tableau économique*). Leur confrontation fait apparaître que les résultats auxquels conduisent ces différentes versions ne se recoupent pas complètement, et cela contrairement aux exigences de l'équilibre comptable. Un point qui suscite encore aujourd'hui la curiosité des commentateurs (4).

C'est ailleurs qu'il faut rechercher le caractère novateur de l'exercice imaginé par Quesnay. On peut légitimement voir dans le *Tableau économique* un ancêtre des petits modèles macro-économiques. Il est en effet construit à partir de trois classes définies par leur relation à la richesse économique, au sens où l'entendaient les physiocrates, c'est-à-dire le produit net (ou revenu) dégagé par l'agriculture : la classe *« productive » comprenant les agriculteurs*, seuls producteurs de la richesse, les propriétaires qui possèdent cette richesse, et la classe dite *« stérile »* regroupant l'ensemble de tous les autres agents ne participant pas à la production agricole, artisans, commerçants et industriels qui se contentent de la faire circuler.

Révolutionnaire

La formulation du *Tableau* apparaît révolutionnaire pour deux raisons. D'une part, ces classes sont assimilées à des agents dont les décisions conditionnent l'ensemble du système, c'est-à-dire, en définitive, la marche de l'économie. Leurs décisions s'organisent selon une hiérarchie rigoureuse. Au sommet, l'arbitrage des propriétaires, qui déterminent la part du revenu qui sera réinvestie dans l'agriculture, l'exécution de cette décision d'investissement étant à la charge des producteurs et nécessitant des achats auprès de la classe « stérile ».

Deux lectures différentes sont possibles de ce modèle, l'une politique et l'autre scientifique, au sens de la science économique contemporaine. Selon la première, le tableau doit s'entendre comme un outil rhétorique au service d'un programme politique. *Rétablissement de la propriété* foncière, source de la seule richesse économique, et promotion de l'expansion agricole par une gestion éclairée et par la suppression des entraves au commerce : tels en sont les thèmes principaux. Si ce sont les disciples, au premier rang desquels Mirabeau, qui s'efforcèrent, avec un succès inégal, de faire prévaloir ces principes, Quesnay en demeure l'inspirateur philosophique. N'a-t-il pas rédigé l'article « Evidence » dans l'*Encyclopédie*, ainsi que l'article « Grain » qui se termine par les quatorze maximes du gouvernement économique ?

L'autre grille de lecture consiste à considérer le *Tableau* comme la base d'un programme informatique, à partir de laquelle il est facile de procéder à des simulations. Pour anachronique qu'elle puisse paraître, cette interprétation se révèle fidèle aux usages qu'en a fait Quesnay *lui-même. Pour répondre aux* problèmes économiques qu'il se posait, il a fait « tourner » son modèle pour aboutir à des résultats chiffrés, qu'il a ensuite commentés. C'est ainsi qu'il a procédé pour déterminer l'incidence finale d'une hausse du prix du blé sur les revenus (*Premier problème économique*) et l'impact respectif de la levée des impôts directs et indirects sur la richesse nationale (*Deuxième problème économique*). Bien plus que les résultats, nécessairement tributaires des *hypothèses initiales du modèle*, c'est la méthode suivie pour y parvenir qui nous apparaît aujourd'hui prémonitoire des *exercices de simulation* économiques.

Loin d'être incompatibles, ces deux utilisations du *Tableau économique* apparaissent au contraire complémentaires aux yeux de son auteur. Les chiffres obtenus à partir des exemples calculés permettent de compléter les propositions politiques, tout en confirmant leur bien-fondé. C'est précisément là que réside l'ambiguïté du message de Quesnay, où le *Tableau économique* est conçu comme une machine destinée à révéler l'Ordre naturel. Sa facture « rustique » a le mérite de mettre en évidence, d'une manière caricaturale, un piège qui menace toujours la modélisation économique, celui de l'auto-validation, où les résultats sont justifiés par les hypothèses et les hypothèses confortées par les résultats.

(1) « Question sur les deuils. Les deuils sont-ils nuisibles au commerce des manufactures ? », *le Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, janvier 1766.

(2) *Cf.* A. Phillips « The Tableau Economique as a simple Leontief model », *Quarterly journal of Economics*, vol. LXIX, feb. 1955.

(3) Les « arithmétiques sociales » étaient un genre très pratiqué au XVIIIe siècle pour l'économie, *cf.* J.-C. Perrot, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique*, E.H.E.S.S., 1992.

(4) W. Eltis, *The Classical Theory of Economic Growth*, London, Macmillan, 1984.

(*) Professeur à l'université Paris-Dauphine.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Édité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94352 IVRY Cedex

C O N J O N C T U R E

INDICATEUR ● La production industrielle

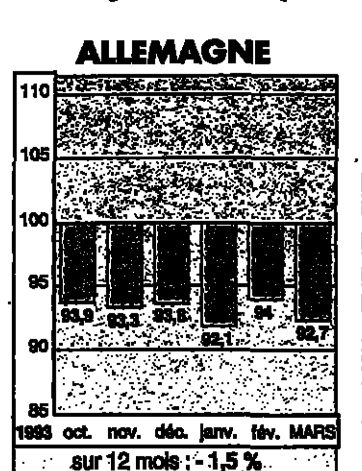
Redressement

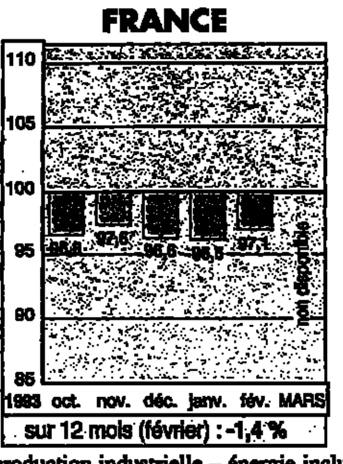
LE retour de la confiance des chefs d'entreprise, bien que notable dans la plupart des pays européens, commence tout juste à porter ses fruits en matière d'activité. En effet, c'est d'abord par un allègement de leurs stocks que les entreprises ont répondu à l'amélioration de leurs carnets de commandes. La production, bien que stabilisée dès l'été 1993, ne s'était pas franchement redressée jusqu'à présent. En France, en Allemagne ou en Italie, les indices d'activité industrielle sont restés atones tout au long du second semestre.

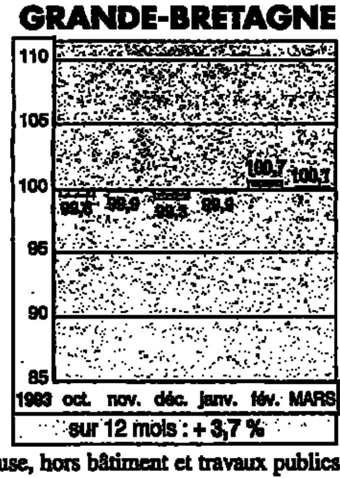
La situation s'est modifiée récemment. Jusque-là diffus, le redressement de la demande s'est consolidé au cours des premiers mois de 1994. Les ménages consomment plus, malgré la faiblesse de leur pouvoir d'achat. Sans doute la réduction de leur endettement, à la suite d'importantes restrictions depuis plus de deux ans, permet-elle d'expliquer leur récente hardiesse.

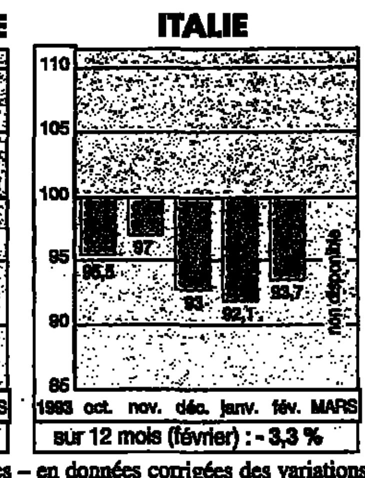
De même la « déprime » des chefs d'entreprise disparaît peu à peu. Un peu plus sollicité, leur appareil productif les encourage. Une bonne partie d'entre eux révisent à la hausse leurs plans d'investissement. Dès lors, les conditions redeviennent propices à un redressement de la production, et les industries de biens d'équipement (des ménages et des entreprises) en bénéficient depuis peu.

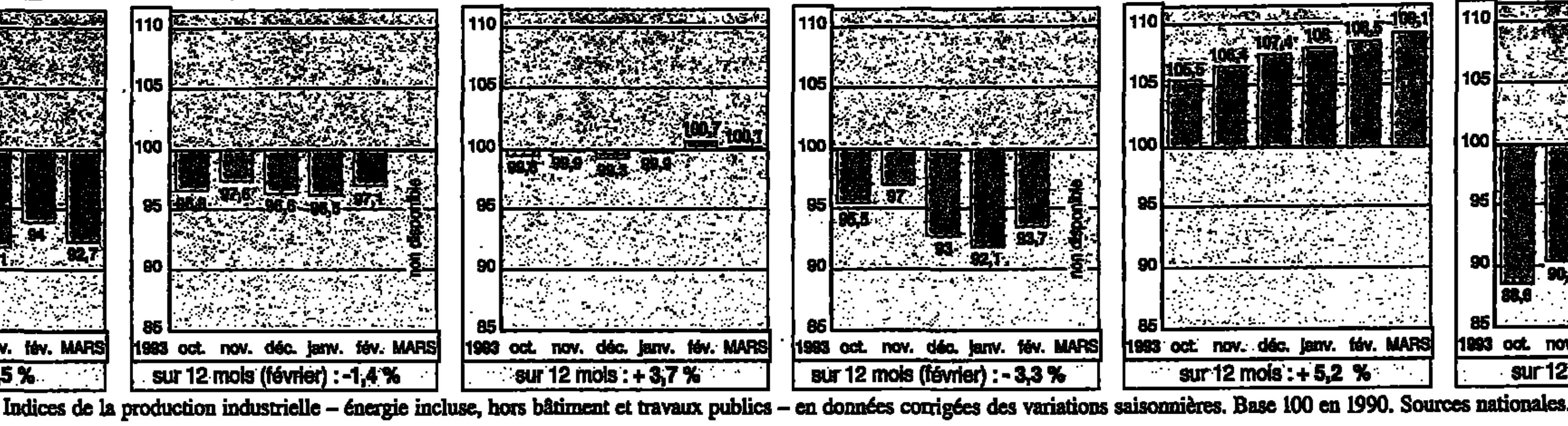
Au premier trimestre 1994, la production industrielle a retrouvé une tendance à la hausse dans la plupart des pays d'Europe. Cette amélioration, plus précoce que prévu, incite à revoir à la hausse les prévisions d'activité pour l'année. La croissance du produit intérieur brut, chiffrée à environ 1 % en moyenne pour l'Union européenne il y a encore peu, pourrait finalement approcher 2 % en 1994.

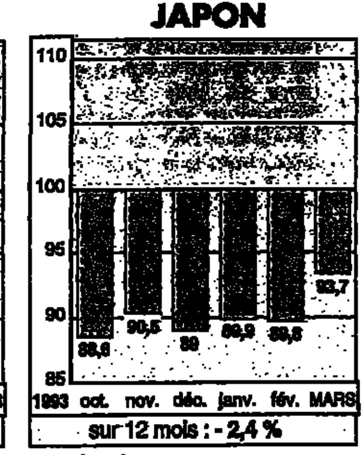












Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1990. Sources nationales.

RÉGION ● Le Maghreb

Après Marrakech

EN accueillant au mois d'avril dernier les représentants des 122 pays signataires de l'accord du GATT, le Maroc a associé le nom de Marrakech à l'acte final du cycle de l'Uruguay et à la naissance de l'Organisation mondiale du commerce. Au cours des prochaines années, le commerce des pays maghrébins sera affecté de différentes manières par les engagements pris à Marrakech.

Du côté de la protection des marchés nationaux, les « offres » faites par le Maroc et la Tunisie au GATT, s'inscrivent dans la ligne de la libéralisation engagée avec les programmes d'ajustement structurel. La libéralisation du commerce extérieur constituait d'ailleurs, comme pour tous les pays, un préalable à l'adhésion au GATT qui a eu lieu en 1987 pour le Maroc et en 1990 pour la Tunisie.

Les deux pays ont supprimé les restrictions quantitatives aux importations et ont sensiblement réduit le niveau de leur protection tarifaire. Les engagements pris au GATT n'introduisent donc que des changements relativement mineurs dans les instruments de la protection nationale comme dans son niveau. Remarquons d'ailleurs que, pour les produits industriels, le Maroc s'est réservé une certaine marge de manœuvre en proposant au GATT des droits de douane consolidés – ceux sur lesquels il s'engage à ne pas effectuer de relèvement – supérieurs aux taux de protection actuels.

Les importations maghrébines seront aussi affectées par les engagements pris par les autres, pays, notamment dans le domaine agricole. La réduction des différentes formes de subvention à la production et à l'exportation va se traduire par une hausse des prix mondiaux, qui alourdira la facture alimentaire. Mais cette hausse des prix relèvera le niveau de protection de la production nationale, dont elle pourrait, à terme, favoriser le développement.

Du côté des exportations maghrébines, les perspectives sont différentes selon qu'il s'agit du marché européen ou des autres marchés mondiaux. Sur ces derniers, les pays du Maghreb vont bénéficier, comme tous les autres exportateurs, des réductions de barrières tarifaires et non-tarifaires. Les gains qu'ils pourront réaliser dépendront de leur compétitivité. Cette ouverture apparaît en tout cas comme une incitation à la diversification géographique et sectorielle des exportations. Mais l'avantage qu'ils pourront obtenir sur des marchés jusque-là peu importants et difficilement accessibles risque de ne pas être à la mesure du désavantage qu'ils vont enregistrer sur le marché européen.

Selon les dispositions commerciales des accords de coopération qui lient les pays du Maghreb à la Communauté européenne, ceux-ci disposent d'un libre accès au marché communautaire pour leurs produits industriels. La réduction généralisée de la protection européenne, et en particulier de celle qui concerne les produits textiles dans le cadre du démantèlement de l'accord multifibre, va bénéficier aux autres exportateurs et réduire d'autant l'avantage relatif des pays du Maghreb. C'est un défi important pour le Maroc et la Tunisie dont les exportations d'habillement représentent respectivement 62 % et 66 % des exportations manufacturières et 41 % et 52 % des recettes totales d'exportation.

Le Maroc est aussi particulièrement inquiet de l'avenir de ses exportations agricoles vers la Communauté. Elles représentent 18 % de ses recettes totales d'exportation et occupent une place essentielle dans l'économie du pays par les emplois qui leur sont liés. Dans ce domaine aussi, les pays du Maghreb bénéficient d'un accès privilégié au marché européen, bien que fortement limité, pour les produits sensibles, par l'imposition de prix de référence et de taxes compensatoires.

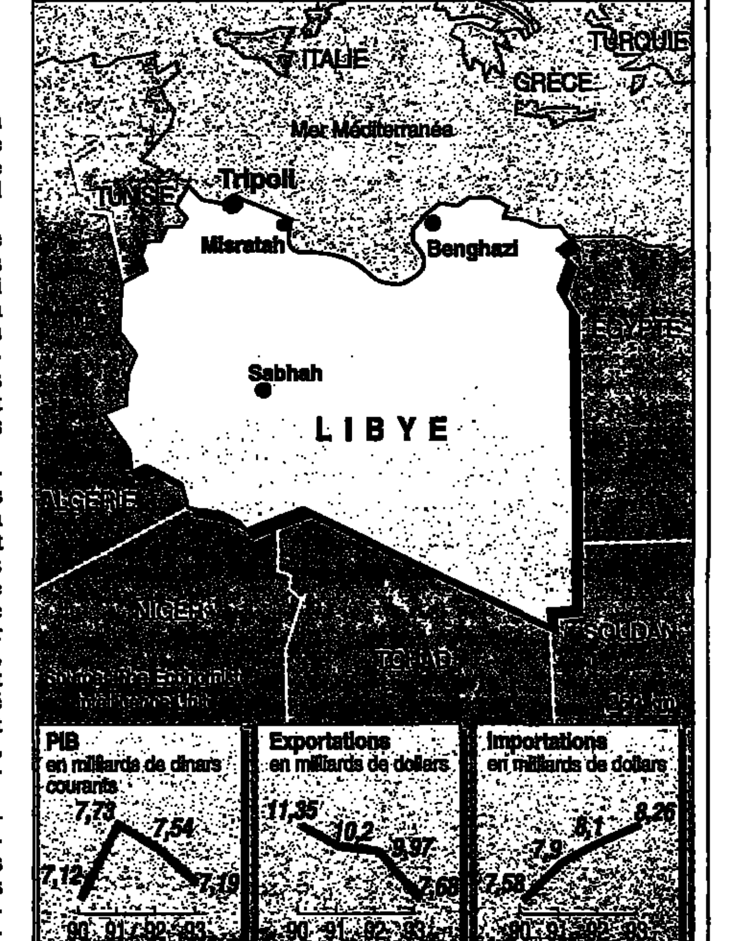
Au cours des dernières négociations du GATT, la Communauté a accepté de supprimer ces instruments de protection. Mais elle les a remplacés par un système de prix d'entrée et d'équivalent tarifaire qui devrait entrer en application au 1er janvier 1995. Il présente, pour les exportateurs, certains avantages par rapport à la formule précédente, notamment en termes de stabilité des prix et de mode d'application des pénalités. Mais l'inquiétude marocaine vient des niveaux de prix d'entrée annoncés, qui dresseraient une barrière très importante à l'entrée sur le marché communautaire des produits marocains, notamment à celle des tomates.

Les négociations du GATT sont terminées, mais celles que le Maroc et la Tunisie ont engagé avec l'Union européenne sont encore en cours. Elles seront déterminantes à plusieurs égards. D'abord, elles fixeront, à l'intérieur des dispositions générales du GATT, le régime particulier d'accès des produits agricoles au marché communautaire.

Ensuite, dans le domaine industriel, ces négociations devraient déboucher sur la création de zones de libre-échange. Celle-ci signifie l'introduction de la réciprocité, c'est-à-dire l'ouverture progressive mais totale des marchés des deux pays aux producteurs européens. Elle représenterait, dans le cadre d'une union régionale, une accélération importante de la libéralisation commerciale de ces pays allant bien au-delà de ce qu'ils ont proposé au GATT.

Notons enfin que l'Algérie a récemment demandé son adhésion au GATT et a souhaité parvenir avec l'Union européenne à la signature d'un accord d'association du même type que ceux en cours de négociation avec le Maroc et la Tunisie.

Agnès Chevallier
CEPII



PAYS ● La Libye

Les ressources taries

LA Libye est un pays qui vit de son pétrole et de ses avoirs financiers accumulés. La première source de revenus a fortement décliné avec le contre-choc pétrolier de 1986 puis la faiblesse des cours pétroliers. Le montant des recettes pétrolières pour l'année 1993 représente le tiers de celui atteint en 1980. Quant aux avoirs financiers, ils ont été érodés par les déficits courants apparus depuis la fin des années 80. Récemment, ces avoirs ont été retirés des banques occidentales pour échapper aux mesures de gel prises en décembre 1993 en application des sanctions décidées par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Ainsi, le montant des avoirs libyens auprès des banques déclarantes à la BRI est passé de 6,7 milliards de dollars en 1990 à 1,8 milliard en septembre 1993. Les revenus des capitaux libyens seront donc probablement en recul cette année. Par ailleurs, les sanctions onusiennes qui interdisent le trafic aérien avec la Libye compliquent l'acheminement des biens importés et en augmentent le coût. En 1993, le déficit commercial était de près de 600 millions de dollars et le déficit courant a excédé 2 milliards, soit 10 % du PIB.

L'économie libyenne se porte donc mal. L'an dernier, le PIB en prix courants n'a guère dépassé le niveau atteint en 1990 ce qui, compte tenu de la forte inflation, signifie un important recul en termes réels. Des sources officieuses estiment qu'en 1993 la hausse des prix à la consommation a été de 45 %. La dépréciation du dinar s'est accentuée. L'écart entre le cours officiel et celui du marché parallèle qui n'était encore que de 1 à 6 l'an dernier est maintenant de 1 à 10.

Le Plan pour les années 1994-1996, adopté en janvier dernier, n'offre guère de perspectives et encore moins de mesures de redressement. La liste des objectifs prioritaires, qui n'est assortie d'aucune indication sur les moyens de financement, fait surtout apparaître les faiblesses de l'économie libyenne : multiplication des chantiers interrompus, aussi bien dans l'équipement industriel que dans le logement, dépendance à l'égard des sociétés et de la main-d'œuvre étrangères, incompétence et corruption de l'administration...

Quant au secteur pétrolier, il ne fait pas partie des domaines prioritaires. Le colonel Kadhafi s'en tient, à sa manière, à ce qui constitue l'un des piliers de son projet économique et politique : l'indépendance du pays à l'égard de ses ressources pétrolières. En revanche, il semble que l'inflexion « libérale » apportée à la fin des années 80 à la politique économique libyenne soit remise en cause et fasse place à un resserrement du contrôle exercé par le pouvoir central.

A. C.

SECTEUR ● Les industries phytosanitaires

La campagne reprend

APRÈS trois années de crise, les ventes d'herbicides, fongicides et autres insecticides ont repris, progressant de 8 % sur les six premiers mois de la campagne agricole 1994, qui a débuté en octobre 1993. Qualifié de *« retour à la normale »* par l'Union des industries de la protection des plantes (UIPP), ce redressement demande cependant à être confirmé.

Surtout, cette amélioration intervient après une chute de 22,6 % des ventes en France depuis trois ans. Le chiffre d'affaires dans l'Hexagone est ainsi tombé de 12,8 à 9,9 milliards, alors que les ventes des industriels français à l'étranger, après une baisse de 10 % en 1990, ont monté fortement, passant de 3 milliards à 4,2 milliards de francs. La réforme de la politique agricole commune (PAC) est l'une des causes essentielles de la dégradation, puisque la mise en jachère de 1 million d'hectares de terres restreint de fait le marché. Pour la même raison, le marché des produits de protection des plantes a diminué aussi en Allemagne : de 30 % en deux ans.

Au gel des terres se sont ajoutés deux autres phénomènes, l'un économique, l'autre climatique. Soucieux de réduire leurs coûts, les négociants ont préféré vendre leurs stocks. Pour des raisons similaires, les agriculteurs ont limité l'utilisation des produits phytosanitaires et fait l'impasse sur certains traitements. La sécheresse, en limitant apparemment les parasites, les y a aidés.

Pour expliquer le regain des derniers mois, Bernard Lafourcade, le nouveau président de l'UIPP, avance cet argument : *« Avec la réforme de la PAC, les agriculteurs sont obligés de continuer à utiliser des produits phytosanitaires s'ils veulent maintenir la qualité de leur production et obtenir un revenu brut par hectare suffisant pour compenser la réduction des rendements. Nous vivons une année de transition, de reconsolidation. »*

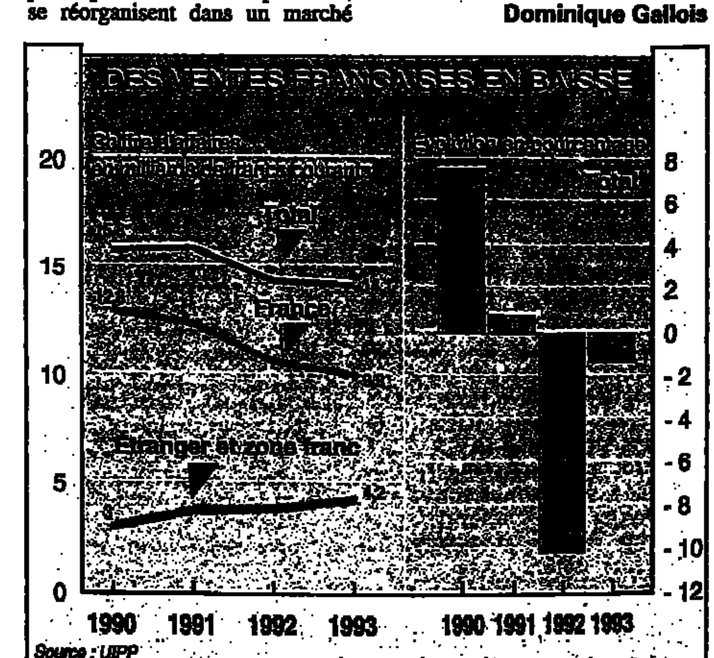
De leur côté, producteurs et négociants, qu'il s'agisse d'entreprises privées ou de coopératives, se réorganisent dans un marché français devenu plus petit, car l'extension des jachères lui fait perdre de 10 % à 12 % de son potentiel. Le chiffre d'affaires de l'industrie de la protection des plantes est évalué désormais à 11,5 milliards de francs contre 13 milliards avant les décisions européennes.

Très concurrentielle, cette activité est toujours confrontée à des pressions à la baisse sur les prix (– 1,5 point en 1993). Pour une raison simple : le passage dans le public d'un certain nombre de brevets. Des produits qui ont fait leurs preuves pendant une quinzaine d'années sont désormais concurrencés par d'autres qui en reprennent les formulations et peuvent être vendus moins cher. Comme dans le secteur pharmaceutique, tout l'effort porte sur le maintien d'une certaine avance technologique mais celle-ci est très coûteuse. La conception d'un nouveau produit, en partant du développement d'une molécule pour arriver à sa mise au point, est estimée à 1 milliard de francs.

D'où le choix actuel des chimistes : de ne s'intéresser qu'aux grandes cultures vivrières occupant au moins 10 millions d'hectares, comme le riz, le soja, le maïs, les céréales... *« Nous n'investissons plus dans des recherches pour des cultures qui ne vont pas dépasser 1 million d'hectares »*, explique Bernard Lafourcade, avant d'ajouter : *« On pourra néanmoins leur adapter certaines grandes découvertes. »*

Du coup, nombre de groupes chimiques revoient leur stratégie et se tournent vers des marchés plus vastes ou plus prometteurs, comme l'Asie ou l'Australie mais aussi l'Argentine ou le Mexique. Si, pour l'instant, la part des ventes dans ces régions reste faible, les exportations françaises sont en constante augmentation dans d'autres pays et compensent le manque à gagner intérieur. Les principaux clients restent néanmoins européens avec en tête l'Allemagne (11,3 %), le Royaume-Uni (10,8 %), l'Italie (9,8 %) et les Pays-Bas (5,7 %).

Dominique Gallois



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.



